



HAL
open science

Urbanités animales : les animaux en pâturage dans la fabrique de la ville (les cas de Nantes, Paris, Toulouse)

Marlène Lagard

► **To cite this version:**

Marlène Lagard. Urbanités animales : les animaux en pâturage dans la fabrique de la ville (les cas de Nantes, Paris, Toulouse). Géographie. Université Paris-Est, 2023. Français. NNT : 2023PESC0013 . tel-04609754

HAL Id: tel-04609754

<https://theses.hal.science/tel-04609754>

Submitted on 12 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole Doctorale Ville, Transports et Territoires

Université Paris-Est

Thèse pour l'obtention du grade de

DOCTEUR EN GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE, URBANISME

présentée par

Marlène LAGARD

Urbanités animales. Les animaux en pâturage dans la fabrique de la ville

(les cas de Nantes, Paris, Toulouse)

Soutenue publiquement le 12 décembre 2023, à Champs-sur-Marne,

Devant un jury composé de :

| | |
|---|-----------------------|
| Ségolène Darly , Maîtresse de conférences à l'Université Paris 8 | Examinatrice |
| Cyria Emelianoff , Professeure des universités à l'Université Rennes 2 | Rapporteure |
| Jean Estebanez , Maître de conférences à l'Université Paris-Est Créteil | Co-encadrant de thèse |
| Corinne Eychenne , Maîtresse de conférences à l'Université Toulouse Jean Jaurès | Examinatrice |
| Corinne Larrue , Professeure émérite à l'Université Paris-Est Créteil | Directrice de thèse |
| Yves-François Le Lay , Professeur des universités à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon | Examineur |
| Monique Poulot , Professeure émérite à l'Université Paris Nanterre | Examinatrice |
| Joëlle Salomon Cavin , Maîtresse de recherche à l'Institut de Géographie et Durabilité Université de Lausanne | Rapporteure |

Résumé :

En s'appuyant sur le cas de Nantes, Paris et Toulouse, l'objectif de cette thèse est de rendre compte des recompositions de la fabrique de la ville et de l'élevage liées à l'utilisation croissante d'animaux pour gérer des espaces verts urbains. Si l'écopâturage fait consensus eu égard aux services environnementaux, sociaux, pédagogiques et économiques qu'il procure, sa compréhension comme activité d'élevage productif est problématique. Tantôt compris comme une prestation de service d'entretien paysager, tantôt comme un service écologique de nature agricole, ce pâturage des villes interroge la possibilité d'une renaissance de l'élevage urbain en France, dans un contexte paradoxal de remise en cause de l'élevage et de valorisation de la présence animale en ville. Dans quelle mesure le pâturage urbain de gestion – ou écopâturage – incarne-t-il le paradoxe d'un retour des animaux d'élevage en ville sans élevage urbain ?

Summary :

Based on the situation in Nantes, Paris and Toulouse (France) this thesis provides insight into the changing breeding practices and making of the city due to eco-grazing, i.e. the use of animals to maintain green spaces in the city. While the environmental, social, pedagogical and economic benefits of eco-grazing obtain widespread recognition, it is hardly ever considered a productive breeding practice. Understood as both a means of landscaping as well as an agricultural eco-service, urban grazing represents a possible renaissance of urban animal breeding in France, all in the light of reservation towards breeding on the one hand and appreciation of animals in the city on the other. To what extent does eco-grazing then embody the paradox of the return of livestock into the city without actual urban breeding?

Mots-clés : pâturage urbain, écopâturage, élevage urbain, ville, animal

Key words : urban grazing, pasture, eco-grazing, urban breeding, city, animal

Remerciements

L'accomplissement de ce travail de plusieurs années est une source de fierté et l'occasion de remercier les personnes qui y ont contribué.

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de thèse, Corinne Larrue, Professeure émérite en urbanisme et aménagement à l'Université Paris-Est Créteil et membre du Lab'URBA. Au fil des cinq années qui ont été nécessaires à la thèse, elle m'a accompagnée avec rigueur, patience et humanité. A chaque étape, j'ai pu compter sur ses conseils pour garder le cap malgré les aléas.

Je remercie avec la même attention mon co-encadrant de thèse, Jean Estebanez, Maître de conférences en géographie humaine à l'Université Paris-Est Créteil et membre du Lab'URBA. Après une rencontre au Festival de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges en 2017, sur le thème « *Territoires humains, mondes animaux* », il a accepté d'encadrer mon mémoire de recherche et m'a aidée à élaborer le sujet et le projet doctoral. Sans lui, la thèse n'aurait pas existé. Merci d'avoir guidé mes pas au long de ce parcours.

J'ai l'honneur de compter au sein de mon jury des chercheuses et chercheurs dont le parcours et les travaux ont inspiré la thèse. Je remercie Cyria Emelianoff, Professeure des universités à l'Université Rennes 2 et Joëlle Salomon, Maîtresse de recherche à l'Institut de Géographie et Durabilité Université de Lausanne, qui ont accepté d'être rapportrices de cette thèse. Je remercie également Corinne Eychenne, Maîtresse de conférences à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Ségolène Darly, Maîtresse de conférences à l'Université Paris 8, Yves-François Le Lay, Professeur des universités à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et Monique Poulot, Professeure émérite à l'Université Paris Nanterre qui m'accorde l'honneur de présider le jury.

Je remercie mon laboratoire de rattachement le Lab'URBA, le Labex Natures Urbaines et l'Ecole Doctorale Ville, Transports et Territoires qui m'ont fourni un cadre scientifique favorable pour le déroulement de la thèse. Je remercie l'Université

Paris-Est et l'Université de Nantes qui m'ont permis d'apprendre le métier d'enseignante dans le supérieur, avant que je poursuive mon chemin dans le secondaire.

Je remercie tout particulièrement l'ensemble des acteurs que j'ai rencontrés au fil du travail d'enquête. Je les remercie de m'avoir accordé leur confiance, transmis leurs savoirs et ouvert leurs portes. Grâce à eux, j'ai pu avoir accès à des données, apprendre de leur expérience, participer à des travaux auprès d'animaux. Je garde un souvenir indélébile des conduites de troupeaux, des biberonnages d'agneaux et des tentatives de collaboration avec les chiens de travail. Enquêter auprès d'humains et d'animaux restera une expérience inoubliable.

Enfin, j'adresse une pensée particulière à ma famille et mes proches pour leurs encouragements. Merci aux doctorantes et doctorants de Lyon, Paris, Nantes et Toulouse avec qui j'ai pu partager les doutes comme les victoires.

Table des matières

| | |
|--|------------|
| Remerciements..... | 4 |
| Table des matières | 6 |
| Sigles et acronymes..... | 8 |
| Introduction générale..... | 9 |
| PARTIE I. Faire de l'écopâturage un objet de recherche en géographie et aménagement-urbanisme..... | 18 |
| Chapitre 1. Penser la place des animaux d'élevage dans la fabrique urbaine française | 20 |
| 1. <i>Repenser la place des herbivores en ville</i> | 21 |
| 1.1. Définition et mutations de l'élevage : une disparition de l'élevage urbain ? | 24 |
| 1.2. Vers un retour de l'élevage urbain grâce à l'écopâturage ? | 40 |
| 2. <i>La ville vivante : de la nature en ville aux urbanités animales</i> | 47 |
| 2.1. Ecologiser les villes | 47 |
| 2.2. La fabrique des natures urbaines | 60 |
| 2.3. Des villes plus qu'humaines ? | 69 |
| 3. <i>Question de recherche et hypothèses</i> | 80 |
| 4. <i>Nantes, Paris et Toulouse : une étude comparative de trois métropoles</i> | 81 |
| Conclusion du chapitre 1 | 89 |
| Chapitre 2. Etudier le pâturage urbain en discours, en chiffres, en pratiques : une démarche synoptique et multi-située | 90 |
| 1. <i>Combiner des méthodes de recherche éprouvées</i> | 99 |
| 1.1. L'enquête de terrain : une approche sensible..... | 100 |
| 1.2. Croiser l'enquête aux données statistiques | 113 |
| 1.3. Analyse de données textuelles à partir de corpus de presse | 117 |
| 2. <i>Contexte de production de la thèse : un travail sur cinq ans</i> | 118 |
| 2.1. Chronologie de la thèse : entre recherche, enseignement et expériences professionnelles | 119 |
| 2.2. Mener une recherche en situation de pandémie mondiale | 121 |
| Conclusion du chapitre 2 | 125 |
| PARTIE II. Du pâturage à l'écopâturage : fabrique d'un produit urbain..... | 127 |
| Chapitre 3. Construction et représentation du pâturage urbain en solution écologique | 129 |
| 1. <i>Légitimer l'écopâturage ou construire une nouvelle fonction de l'animal de rente</i> | 129 |
| 1.1. Définition et fonctions de l'écopâturage : analyse des discours médiatiques .. | 130 |
| 1.2. Les étapes de l'avènement du pâturage écologique | 145 |
| 1.3. Les bénéfices attendus pour l'environnement et la société..... | 153 |
| 2. <i>La construction d'un champ professionnel croisant pâturage, écologie et service</i> | 163 |

| | | |
|------|---|------------|
| 2.1. | Un milieu limité et concurrentiel..... | 163 |
| 2.2. | Diversité des modèles professionnels de pâturage urbain | 172 |
| | Conclusion du chapitre 3..... | 198 |
| | Chapitre 4. Le rôle du pâturage comme travail humain et non-humain dans la fabrique de la ville..... | 199 |
| 1. | <i>L'écopâturage : nouvel outil d'aménagement urbain ?.....</i> | <i>199</i> |
| 1.1. | Une continuité avec les stratégies de gouvernance urbaine contemporaines .. | 200 |
| 1.2. | La production de paysages urbains pastoraux | 216 |
| 2. | <i>Stratégies de valorisation des marges urbaines grâce au pâturage</i> | <i>227</i> |
| 2.1. | Un développement à partir des marges urbaines..... | 228 |
| 2.2. | La requalification des marges et marginaux grâce au pâturage | 239 |
| 3. | <i>Les animaux au travail</i> | <i>249</i> |
| | Conclusion du chapitre 4..... | 271 |
| | PARTIE III. L'écopâturage, un élevage urbain ?..... | 273 |
| | Chapitre 5. Du pâturage écologique pour refonder l'élevage urbain ?..... | 276 |
| 1. | <i>L'écopâturage, à rebours des pratiques d'élevage contemporaines.....</i> | <i>276</i> |
| 1.1. | Refonder un élevage urbain paysan ? | 277 |
| 1.2. | Animal ecologicus, la trajectoire des animaux écopâtureurs | 290 |
| 2. | <i>Le pâturage vu par les urbains : de l'élevage au compagnonnage</i> | <i>297</i> |
| | Conclusion du chapitre 5..... | 308 |
| | Chapitre 6. L'écopâturage, ou l'élevage qui ne tue pas ?..... | 309 |
| 1. | <i>Santé et sécurité des animaux au travail</i> | <i>310</i> |
| 2. | <i>Accepter la mort, voire la consommation des animaux d'écopâturage ?.....</i> | <i>324</i> |
| | Conclusion du chapitre 6..... | 334 |
| | Conclusion générale..... | 335 |
| | Table des figures..... | 341 |
| | Table des cartes..... | 344 |
| | Table des tableaux..... | 344 |
| | Table des graphiques..... | 345 |
| | Annexes..... | 346 |
| | Bibliographie..... | 362 |

Sigles et acronymes

ACACED : attestation de connaissances animaux domestiques

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

APUR : Atelier parisien d'urbanisme

CAP : Construire une Agriculture Paysanne

CAPTAV : Certificat d'Aptitude Professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants

COG : Code Officiel Géographique

COP : Conférence des Parties

CRAPAL : Conservatoire des Races Animales en Pays de Loire

DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations

EDE : Etablissement de l'Elevage

ENT : Entretien, Nature et Territoire

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

GAB : Groupement d'Agriculture Biologique

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

IGN : Institut Géographique National

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INTERBEV : Association Nationale Inter-professionnelle du Bétail et des Viandes

MSA : Mutualité Sociale Agricole

NMP : *New Public Management* (Nouveau Management Public)

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PV : Procès Verbal

SAFER : Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SPL : Société Publique Locale

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

UGB : Unité Grand Bovin

Introduction générale



Figure 1. Brebis de race Landes de Bretagne en pâturage à Carnac (mars 2020)¹

« *L'écopâturage, je ne sais pas ce que c'est* », affirme un berger rencontré à Toulouse, sur un terrain d'écopâturage géré par la métropole. Habitué aux estives et transhumances de montagne, il ne comprend pas ce que l'adjonction d'un préfixe viendrait modifier au pâturage tel qu'il le connaît et le pratique depuis des années. Il sait que son troupeau doit consommer l'herbe pour remplacer le passage d'une tondeuse. Néanmoins, il constate que l'état de la prairie occupe peu ses commanditaires, élus de la ville, ainsi que les habitants. De fait, il comprend qu'il ne s'agit pas seulement d'entretenir les pelouses de la base de loisir, mais aussi et surtout d'être présent tous les jours pour répondre aux questions des passants, d'animer des activités pédagogiques telles que le biberonnage des agneaux ou la tonte des animaux. Il se livre à des spectacles équestres en conduisant à cheval son troupeau de brebis. Il réutilise même des techniques de voltige qu'il a apprises il y a quelques années. Aux

¹ Sauf mention contraire, toutes les productions graphiques (photographies, tableaux, schémas, graphiques, cartes, etc.) présentes dans ce manuscrit sont réalisées par l'auteure.

côtés de ses animaux, eux aussi acteurs des événements, il ravive une certaine image du passé pastoral de la ville rose et fait de l'écopâturage un spectacle participatif.

Aujourd'hui, le pâturage n'est plus simplement considéré comme un moyen d'alimenter les troupeaux, il est valorisé au titre de service écosystémique et comme moyen durable d'entretenir les espaces verts, quel que soit leur degré d'artificialisation. Il consiste à remplacer l'entretien mécanique ou chimique par le pâturage d'animaux herbivores, principalement des ovins, comme sur la photographie placée en tête d'introduction. Fréquemment nommée « écopâturage », cette solution écologique pour la gestion de l'environnement connaît un essor exponentiel depuis dix ans dans les villes françaises. Pour remplacer la tonte mécanique ou l'utilisation de produits phytosanitaires, interdits pour les collectivités depuis 2017, les acteurs publics et privés se tournent vers l'écopâturage pour entretenir des parcs, jardins, forêts, mais aussi des interstices urbains tels que des talus d'axes de transport. La métropole nantaise abrite par exemple plus de 600 herbivores chargés d'entretenir des espaces plus ou moins exposés et visibles du grand public. On peut trouver des petits troupeaux au sein de lieux clos accueillant du public, tels que des établissements scolaires, des lieux ouverts comme les berges de Sèvre, des parcs urbains comme des pelouses d'entreprises situées en périphérie du centre-ville. A Paris, Nantes et Toulouse, les initiatives se multiplient d'année en année, notamment sous l'impulsion des acteurs publics locaux, soucieux de répondre conjointement à l'impératif politique d'écologisation de leurs pratiques et à la demande citadine de nature en ville.

L'émergence de l'écopâturage urbain interroge le rôle de la nature en ville, la place spécifique des animaux, et la capacité de l'élevage à répondre aux besoins de l'écologisation des villes. Elle intervient à un moment où la demande de nature est un axe structurant des politiques publiques en urbanisme. L'écopâturage peut être compris comme un retour à l'élevage au prisme de l'écologie, alors même qu'il a été progressivement effacé de nos villes françaises au cours de la deuxième moitié du XX^e

siècle. On peut ainsi interroger le possible changement de paradigme dans la gestion des espaces verts urbains, en se plaçant d'abord du point de vue des commanditaires de projets. La thèse fait de l'inclusion de l'écopâturage au rang des méthodes de gestion de l'environnement par les collectivités territoriales un axe d'analyse primaire. Il s'agit de comprendre comment l'écopâturage se construit en tant que solution écologique, grâce à des dispositifs discursifs, matériels et expérientiels. On verra comment les communes, les métropoles et les sociétés d'aménagement du territoire investissent cet outil pour écologiser leurs pratiques et contribuer à la valorisation de territoires urbains. L'écopâturage peut en effet remplacer la tonte mécanique d'un terrain qui ne change pas de vocation, mais peut aussi servir de méthode de reconquête de certaines marges urbaines à aménager. Il prend aussi une place grandissante dans la production de quartiers neufs, principalement au sein d'éco-quartiers où on promet une place pour les troupeaux dans les espaces verts intersticiels du projet. Dans ce cas, l'écopâturage est prisé au nom de l'écologie et de la promotion d'un cadre de vie bienfaisant et vivant où les habitants auraient les bénéfices de la campagne tout en vivant en ville dans un parc immobilier neuf. Dans une perspective sociale, il intervient au titre d'animation urbaine. Il peut être réalisé en enclos fixe, et devenir ainsi un nouvel équipement urbain temporaire ou permanent, ou alors au moyen de transhumances urbaines qui peuvent être l'occasion de véritables fêtes. En ce sens, il pose la question de la multifonctionnalité de l'élevage urbain, dans une perspective plus servicielle que productive.

Néanmoins, l'écopâturage urbain est posé comme un service urbain qui s'autonomise petit à petit du monde de l'élevage. L'enquête de terrain, d'abord axée sur la découverte et les apports du nouveau pâturage urbain, apporte le constat d'un découplage entre un écopâturage qui se spécialise en devenant une prestation de service, assurée par des entrepreneurs paysagistes loueurs d'animaux, et d'autre part un élevage productif destiné à alimenter la population. Là où les premiers gèrent des contrats de prestations en paysagisme et gèrent l'attribution d'animaux sur les

parcelles, les éleveurs considèrent l'écopâturage comme un complément d'activité et continuent de faire de la valorisation de leurs animaux par la production de viande ou de lait leur objectif économique primordial. Dès lors, l'analyse des profils socio-professionnels et des stratégies d'acteurs de l'écopâturage devient un axe de recherche pour comprendre la complexité d'un champ émergent et en tension. Les entretiens, l'enquête immersive et l'analyse statistique et cartographique sont les outils de compréhension de l'adaptation de l'écopâturage à différents contextes urbains et aux desseins des acteurs locaux. La rupture affichée entre les fonctions agricoles et servicielles de l'élevage questionne d'ailleurs les véritables objectifs de l'écopâturage, à l'heure où la recréation de circuits courts autour de l'élevage pourrait être considérée un atout pour la transition écologique des systèmes alimentaires.

Dans ce contexte, les animaux pourraient être perçus comme des instruments mis à profit par des humains. Néanmoins, la recherche leur accorde une place afin d'étudier leurs caractéristiques, leurs filières de provenance, leurs pratiques urbaines ou encore les risques auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs missions. Sont-ils différents des autres animaux d'élevage ? S'adaptent-ils à la vie urbaine ? Là où l'élevage industriel s'appuie sur la sélection génétique d'espèces pour leur rendement en lait ou en viande, l'écopâturage reposerait sur la capacité des herbivores à s'alimenter au pâturage et à composer avec l'environnement qui leur est proposé. Pour l'alimentation au pâturage et la vie en troupeau, on observe une évolution conjointe de l'écopâturage et de la promotion des races anciennes et locales, comme le mouton d'Ouessant, décrit comme un petit herbivore rustique et apte à la vie en extérieur sans abri construit. Quant à l'environnement de pâturage, l'animal, aussi adapté au milieu « naturel » soit-il, doit savoir, ou plutôt apprendre, à faire avec un lieu de vie urbain, qu'il soit paisible ou bruyant, sécurisé ou risqué, ouvert au public ou en marge de toute circulation. La ville constitue en effet un environnement spécifique et marqué par une grande diversité avec laquelle il faut composer.

Dès lors, il est nécessaire de dépasser la question de « *que fait-on des animaux ?* » pour la transformer en « *que fait-on avec eux ?* » et « *comment font-ils ?* » pour répondre aux prescriptions et contraintes de l'écopâturage. En effet, l'engagement des animaux dans la production d'un service écologique d'intérêt général pose la question de leur assimilation au statut d'auxiliaires de gestion d'espaces verts en ville. On peut aller jusqu'à interroger la qualification de leur intervention en travail non-humain, en marchant dans les pas des chercheuses et chercheurs en sciences sociales qui étudient le rôle des animaux dans la société et particulièrement dans la production de services.

Bien que l'écopâturage connaisse un essor depuis une dizaine d'années en France, la pratique demeure encore peu documentée dans le champ scientifique. Les études en zootechnie, écologie et biologie continuent d'explorer les apports et dynamiques du pâturage pour l'alimentation des troupeaux ainsi que les effets sur l'environnement, mais en donnant peu de perspective sur les terrains urbains. En sciences sociales, les travaux Corinne Eychenne, Olivier Bories, Ségolène Darly et Claire Delfosse ont été les premiers sur la question. Ils ont contribué, chacun à leur manière, à faire de l'écopâturage un objet de recherches en sciences sociales en observant les premières expérimentations urbaines, notamment à Paris et Cugnaux, en banlieue toulousaine. La thèse propose de faire entrer définitivement cette pratique au rang des sujets légitimes et dignes d'une investigation scientifique au long cours. Définir, analyser et spatialiser les dispositifs d'écopâturage sont ainsi les trois piliers heuristiques de cette thèse, qui explore les expérimentations menées à Paris, Nantes et Toulouse, en choisissant l'étendue des métropoles comme terrains d'études. Définir d'abord, en partant du néologisme qu'est l'écopâturage et en essayant d'en dégager des caractéristiques distinctives du pâturage. Pour cela, l'analyse textométrique de corpus de presse et les entretiens menés avec les enquêtés sont mobilisés. Analyser ensuite, pour retracer les trajectoires et stratégies des projets d'écopâturage et comprendre leur place dans le processus de fabrique de la ville, comme élément de valorisation et de requalification spatiale. Spatialiser enfin, car la

thèse propose une cartographie ainsi qu'une analyse statistique de tous les projets recensés dans les trois métropoles d'étude. Il s'agit ici d'étudier le rapport entre l'écopâturage et les morphologies urbaines dans lesquelles il s'insère, identifier les catégories d'acteurs en charge des sites, caractériser les troupeaux en place (nombre, superficie pâturée, espèce, race, etc.). On verra que la banlieue et la marge urbaine sont des clés de lecture essentielles pour l'analyse spatiale de l'écopâturage.

En tant que premier travail doctoral sur la question, la thèse propose une vision panoptique du sujet au moyen d'analyses variées, d'ordre environnemental, géographique, politique, social et technique. Parmi les questions de recherche structurantes, on étudiera dans une perspective constructiviste la production de l'écopâturage comme dispositif discursif, représentationnel, social et surtout matériel, par des acteurs urbains et non-urbains aux objectifs et stratégies divergentes. Il s'agira donc de percevoir les circonstances de l'irruption d'une forme d'élevage spécifique en ville et les conditions de la réappropriation du pâturage en tant que solution écologique adaptée au contexte urbain. Les questions de recherche peuvent être résumées comme suit :

Dans le contexte politique de la transition écologique qui refaçonne les politiques d'aménagement, quelles réappropriations du pâturage peut-on observer dans les métropoles françaises ? Dans quelle mesure l'écopâturage est-il mis au service de la transition écologique des villes, tant dans sa conception discursive et représentationnelle que dans sa matérialité ? Comment l'écopâturage redéfinit-il les conditions d'existence et de renaissance d'un élevage urbain ?

Le texte comporte trois parties, comme l'expose la figure ci-après. La première vise à poser le cadre théorique et méthodologique de la recherche. Elle replace la thèse dans le contexte scientifique de sa production et développe les intérêts de ce sujet encore nouveau. La partie épistémologique compte deux axes structurants. D'abord, la question de la possible renaissance d'élevages urbains en France. En partant du constat d'une disparition des élevages d'herbivores en ville, on interrogera la capacité

de l'écopâturage à restaurer des professions, des filières, des circulations et des aménagements urbains spécifiques. Le deuxième axe porte sur l'insertion des relations humains-animaux (ou anthropozoologies) dans l'écologisation de la fabrique de la ville. On interrogera ici le rôle des animaux dans la production de villes plus résilientes et écologiques, au sein desquelles ils acquièrent un rôle de plus en plus affirmé et légitime. Enfin, la partie propose un exposé détaillé des méthodes de recherche et de la chronologie du travail doctoral.

La deuxième partie de la thèse présente les résultats de la recherche à l'aide du matériau empirique issu de l'enquête. Il rassemble l'étude textométrique de données de presse, le traitement statistique et cartographique de la base de données recensant les projets d'écopâturage et l'enquête de terrain sur un mode qualitatif, avec une analyse de discours. On questionnera ici la requalification et l'appropriation du pâturage en contexte urbain en analysant les stratégies des acteurs, qu'ils soient commanditaires ou prestataires de services d'écopâturage. On montrera par quels moyens l'écopâturage se construit comme une solution écologique de gestion de l'environnement, voire comme un outil d'aménagement de marges urbaines. Grâce à un corpus iconographique varié, on montrera la pluralité des paysages urbains transformés par l'écopâturage. On analysera enfin la part du travail humain et non-humain dans la production de l'écopâturage, en mettant en avant l'agentivité animale.

La dernière partie propose une discussion des résultats autour de la problématique de la réintégration de l'élevage en ville. On montrera en effet que la présence de troupeaux d'herbivores en ville n'implique pas automatiquement une prise en charge des cycles et circuits de l'élevage en ville, car il continue de s'appuyer sur des structures situés en périphérie des villes, voire en zone rurale. On approfondira la question de la spécialisation professionnelle de paysagistes en écopâturage pour comprendre les difficultés que rencontrent les éleveurs qui souhaitent s'établir en ville. En s'appuyant en partie sur les résultats exposés dans l'article intitulé « Peut-on manger les jardiniers ? » publié dans *Etudes Rurales* en 2021,

on verra que le fait d'abattre et de consommer des animaux d'écopâturage s'avère problématique et source de tensions.

| | | |
|--|---|--|
| Partie I Faire de l'écopâturage un objet de recherche en géographie et aménagement-urbanisme | Chapitre 1 Penser la place des animaux d'élevage dans la fabrique urbaine française | Chapitre 2 Etudier le pâturage urbain en discours, en chiffres, en pratiques : une démarche synoptique et multi-située |
| Partie II Du pâturage à l'écopâturage : fabrique d'un produit urbain | Chapitre 3 Construction et représentation du pâturage urbain en solution écologique | Chapitre 4 Le rôle du pâturage comme travail humain et non-humain dans la fabrique de la ville |
| Partie III L'écopâturage, un élevage urbain ? | Chapitre 5 Du pâturage écologique pour refonder l'élevage urbain ? | Chapitre 6 L'écopâturage, ou l'élevage qui ne tue pas ? |

Figure 2. Structure de la thèse

PREMIERE PARTIE. FAIRE DE L'ECOPATURAGE UN OBJET DE RECHERCHE EN GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT-URBANISME

Chapitre 1. Penser la place des animaux des animaux d'élevage dans la fabrique urbaine

1. Repenser la place des herbivores en ville
2. La ville vivante : de la nature en ville aux urbanités animales
3. Question de recherche et hypothèses
4. Nantes, Paris et Toulouse : une étude comparative de trois métropoles

Chapitre 2. Etudier le pâturage urbain en discours, en chiffres, en pratiques : une démarche synoptique et multi-située

1. Combiner des méthodes de recherche éprouvées
2. Contexte de production de la thèse : entre recherche, enseignement et expériences professionnelles

PARTIE I. Faire de l'écopâturage un objet de recherche en géographie et aménagement-urbanisme

Evoquer l'écologie, c'est comme parler du suffrage universel et du repos du dimanche : dans un premier temps, tous les bourgeois et tous les partisans de l'ordre vous disent que vous voulez leur ruine, le triomphe de l'anarchie et de l'obscurantisme. Puis, dans un deuxième temps, quand la force des choses et la pression populaire deviennent irrésistibles, on vous accorde ce qu'on vous refusait hier et, fondamentalement, rien ne change.

La prise en compte des exigences écologiques conserve beaucoup d'adversaires dans le patronat. Mais elle a déjà assez de partisans capitalistes pour que son acceptation par les puissances d'argent devienne une probabilité sérieuse. Alors mieux vaut, dès à présent, ne pas jouer à cache-cache : la lutte écologique n'est pas une fin en soi, c'est une étape. Elle peut créer des difficultés au capitalisme et l'obliger à changer ; mais quand, après avoir longtemps résisté par la force et la ruse, il cédera finalement parce que l'impasse écologique sera devenue inéluctable, il intégrera cette contrainte comme il a intégré toutes les autres.

A. Gorz, 1974²

² Texte paru en avril 1974 dans le mensuel écologiste *Le Sauvage*, a été publié en 1975 aux éditions Galilée, sous le nom de Michel Bosquet, en introduction du recueil *Ecologie et politique*

Objet nouveau en sciences sociales, l'écopâturage est à la croisée des recherches sur l'agriculture urbaine, l'écologie et l'études des politiques publiques environnementales. Compte tenu de la nouveauté du terme même, largement mobilisé par les acteurs, et du caractère hybride de la pratique, entre élevage et service urbain, la mise en perspective au travers de la littérature scientifique revêt une certaine complexité et constitue à la fois un défi et une nécessité pour en saisir les enjeux. Cette partie est donc dédiée au cadrage théorique et méthodologique du travail de recherche. Elle expose les références essentielles issues d'une revue de littérature au long cours, menée en parallèle du travail d'enquête.

Dans le premier chapitre, il s'agit d'abord de replacer la pensée de l'écopâturage dans le contexte scientifique des sciences sociales, pour qui l'animal est un objet d'intérêt depuis les années 1990. Il convient également de questionner la possibilité d'un retour des animaux d'élevage – et de l'élevage lui-même – au sein des métropoles françaises, à l'issue d'un XX^e siècle d'effacement des pratiques d'élevage urbain.

A l'issue de la présentation de la problématique et des hypothèses de recherche, il sera question dans un deuxième chapitre du dispositif méthodologique élaboré spécifiquement pour la thèse. Produit de plusieurs facteurs tels que la lecture critique de la littérature, la prise en compte du contexte de recherche et le désir de mener à bien un travail important de défrichage d'un sujet nouveau, le dispositif d'enquête s'est construit au fil du travail de recherche et propose une approche synoptique et multi-située de l'écopâturage à Paris, Nantes et Toulouse.

Chapitre 1. Penser la place des animaux d'élevage dans la fabrique urbaine française

Ce premier chapitre vise à proposer une relecture synthétique et critique de la littérature portant sur l'évolution de la place des animaux d'élevage dans la fabrique urbaine française, dans un contexte d'écologisation des politiques publiques. La rareté des ressources portant spécifiquement sur l'écopâturage amène à recréer le cadre de pensée qui permet d'en saisir les enjeux épistémologiques. Gestion de l'environnement, géographie de l'élevage, nature urbaine, relations humains-animaux et politiques publiques environnementales sont autant de champs que mobilise l'étude de l'écopâturage au début des années 2020. Il se présente comme un nouvel outil de gestion adapté à la transition écologique de nos villes. La fabrique urbaine s'entend comme une transformation volontaire de l'espace par les humains et constitue une pratique politique et technique complexe :

Fabrique de la ville : « processus social par lequel le tissu urbain se transforme, en insistant principalement sur trois caractéristiques : *l'évolution morphologique* y compris à l'échelle fine, *l'épaisseur temporelle* et son importance pour fixer des formes urbaines émergentes, et le *rôle des acteurs*, en particulier des pouvoirs politiques et économiques dans la transformation du foncier.» Jean-Benoît Bouron, *Géoconfluences*, 2017

Bien que l'écopâturage occupe les espaces ouverts de la ville, il s'agit néanmoins d'espaces toujours appropriés et compris dans des rapports de force entre acteurs de la transformation du tissu urbain. Il contribue à faire évoluer la ville, les pratiques d'entretien ainsi que les relations sociales qui s'y jouent. Par la multiplication des barrières et enclos, il modifie la morphologie urbaine selon des échelles temporelles variées, selon la durée et la récurrence des pâturages et transhumances. Il produit aussi de nouveaux paysages pastoraux en ville, temporaires ou plus pérennes. Le concept de fabrique urbaine paraît donc particulièrement adapté pour étudier ce que l'écopâturage fait à la ville, et réciproquement.

On replacera d'abord l'écopâturage dans l'histoire de l'élevage urbain, caractérisée par sa relative disparition en France au fil du XX^e siècle, avant d'être à nouveau valorisés au cœur de projets d'agriculture urbaine, de médiation animale et de services écologiques et sociaux (1). On interrogera ensuite la possibilité d'ériger l'écopâturage comme nouvel avatar de la ville vivante, comprise comme la production de nouvelles urbanités fondées sur la communauté des vivants humains et non-humains, dans un contexte politique et urbanistique d'attachement aux natures urbaines (2). La revue de la littérature s'achèvera par une présentation de la question de recherche et des hypothèses (3) à laquelle succèdera la justification du choix des terrains de recherche (4).

1. Repenser la place des herbivores en ville



**Figure 3. Le troupeau de la résistance : manifestation des agriculteurs du Larzac à Paris en 1972.
Source : AFP**

Le 20 octobre 1972, un troupeau d'environ soixante brebis est conduit par des paysans du Larzac pour paître sur le Champs de Mars (Figure 3). Un an auparavant, le ministre de la Défense nationale Michel Debré avait annoncé à la télévision la

volonté du gouvernement de Georges Pompidou d'étendre le camp militaire de La Cavalerie situé en Aveyron, sur le plateau du Larzac, de 3 000 à 17 000 hectares. Cette mesure impliquait l'expropriation d'une centaine de paysans aveyronnais, principalement des éleveurs de brebis, dans une région réputée pour le fromage de Roquefort. Près de 100 000 personnes rejoignent la résistance sur le Causse du Larzac au cours de ces années, ce qui constitue l'action collective la plus importante après mai 1968. La présence de ce troupeau au pied de la Tour Eiffel marque le début d'une dizaine d'années d'une lutte politique mêlant la défense des intérêts paysans et la lutte écologiste à l'antimilitarisme, qui aboutit en 1981 à l'abandon du projet par François Mitterrand.

A une période où l'écopâturage urbain n'existe pas, la conduite d'un troupeau au cœur de la capitale constitue une transgression, une occupation contestataire de l'espace urbain dans la ville la plus puissante du pays puisqu'elle est le siège des décisions d'un Etat français encore très centralisé. Si la présence d'un troupeau à Paris n'aurait pas surpris jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la photographie suscite aujourd'hui une sensation d'incongruité. Au-delà de l'oxymore paysager, la photographie traduit le rapport de forces opéré entre un monde urbain donneur d'ordres et un monde rural soumis à des décisions d'aménagement sans concertation, comme s'il s'agissait d'un espace vide et disponible. Dans un contexte d'urbanisation massive et de recul de la profession d'agriculteur en France, la lutte du Larzac rappelle que la campagne n'est pas morte, contrairement à ce que défend Jacques Lévy quelques années plus tard : « *La campagne, au sens où on l'entend couramment, c'est-à-dire un espace structuré par l'agriculture et les modes de vie qu'elle engendre, est morte et définitivement morte.* » (Lévy 1994). Il défend en effet l'hypothèse d'une urbanité généralisée, au sens d'une uniformisation des modes de vie dictée par la ville et ses usages. « La victoire de l'urbanisation », comme il la nomme, marquerait la fin d'une ère et d'un territoire, celui de la ruralité.

Cependant, en regardant de plus près l'évolution de l'élevage en France et plus spécifiquement la place des herbivores en France, on observe deux dynamiques pouvant contredire le postulat de J. Lévy et qui seront développées dans cette partie : d'une part il existe encore et il a toujours existé des pratiques paysannes d'élevage et d'agriculture en ville, on ne peut donc que réfuter l'idée d'une dissociation nette entre deux mondes et deux modes de vie ; d'autre part, il existe actuellement une importante remise en question du modèle urbain occidental au profit de questions écologiques et agroécologiques, qui amènent à chercher des solutions pour la ville du futur dans les pratiques paysannes du passé. En ce sens, loin de constituer un reliquat du passé, l'élevage paysan serait une solution salvatrice pour penser la ville résiliente de demain.

On questionnera d'abord l'hypothèse historique d'une disparition des animaux d'élevage des villes françaises (1.1) afin de montrer en quoi la place des herbivores en ville est un enjeu à la fois alimentaire, agricole et écologique aujourd'hui renouvelé par la remise en question de notre fabrique urbaine. On proposera ensuite une revue de la littérature sur la question d'une possible renaissance d'un élevage urbain grâce à l'écopâturage (1.2), qui constitue une piste de recherche structurante de la thèse, en raison de son caractère particulièrement fécond. La thèse proposera une définition approfondie de l'écopâturage en début de deuxième partie, car il s'agit d'un aspect abordé au travers du travail d'enquête.

1.1. Définition et mutations de l'élevage : une disparition de l'élevage urbain ?

« Plus l'élevage est massif, plus il tend à être invisible », écrivait Pierre George en 1974. L'application de méthodes et techniques industrielles au travail d'élevage a profondément modifié la relation entre humains et animaux au cours du XX^e siècle, de même que les territoires agricoles (George 1974). A l'issue de la Seconde Guerre mondiale et des Trente Glorieuses, l'élevage se devait d'être productif et moderne pour répondre à une demande croissante de produits carnés et laitiers et s'adapter au système commercial libéral.

La massification de l'élevage s'est traduit par l'adoption d'un nouveau système d'élevage rationalisé, privilégiant le bâtiment et un contrôle accru de l'alimentation, de la reproduction et des caractères génétiques des animaux. En 1966, la loi sur l'élevage favorise la coopération entre les services de l'Etat et les organismes spécialisés dans la reproduction et la génétique des animaux d'élevage, afin de favoriser la sélection génétique et « l'amélioration du cheptel » (loi n°66-1005 du 28 décembre 1966). Le Ministère de l'Agriculture reconnaît ainsi l'existence de races plus ou moins productives et restreint les autorisations d'insémination pour les moins profitables. Modifiée en 2006 par la nouvelle loi d'orientation agricole, les centres d'élevage et d'insémination artificielle se voient accorder le statut de service d'intérêt général.

Si la zootechnie existait depuis déjà un siècle, ces lois constituent une légitimation et une normalisation de l'idée d'animal-machine, dont les propriétés physiologiques doivent être déterminés par des impératifs d'efficacité économique : produire plus de lait, plus de viande, grandir plus rapidement... Ces dernières décennies, les politiques publiques ont ainsi favorisé la transformation de l'élevage en une biotechnologie industrielle et productiviste. Cependant, cette modernisation affirmée par l'Etat et la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), syndicat majoritaire des agriculteurs, a contribué à invisibiliser l'élevage,

repoussé à l'écart des villes au sein de bâtiments. A titre d'exemple, l'élevage en bâtiment représente 95% des élevages de porcs en France d'après les données de l'association interprofessionnelle (et lobby de la viande) Interbev et de l'association L214.

Le système d'élevage productiviste a cependant rapidement montré ses limites au cours de différentes crises comme celle de la vache folle au cours des années 1990, si bien que l'élevage français est aujourd'hui à un tournant (Jussiau, Montméas et Parot 1999). Les problématiques liées au bien-être animal côtoient les préoccupations environnementales et amènent le législateur et les professionnels eux-mêmes à repenser la place de l'élevage dans la société. On reconnaît notamment son rôle pour le maintien de la biodiversité et l'entretien des paysages de montagne³. L'élevage apparaît alors comme un outil d'aménagement et de gestion de l'environnement. Pour les humains, sa fonction sociale – au travers du compagnonnage – voire thérapeutique est aujourd'hui reconnue et valorisée (Delfosse 2016), notamment dans le secteur de la médiation animale. Aux chiens guides d'aveugles, pouvant être considérés comme des « travailleurs du care », c'est-à-dire des métiers du soin à la personne (Mouret 2015), s'ajoutent les chevaux et ânes proposés en soutiens à des personnes malades ou à des enfants présentant des handicaps (Ansorge 2011). L'animal d'élevage est donc aujourd'hui à considérer au-delà de sa « *monofonctionnalité alimentaire*⁴ » (Delfosse et Rieutort 2017).

L'attribution de nouvelles fonctions et valeurs à l'animal d'élevage contribue-t-elle pour autant à transformer la définition de l'animal domestique et de l'élevage ? La domestication constitue le préalable à toute activité d'élevage et se définit comme un processus de mise en relation et d'appropriation des animaux par les humains,

³ Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, communément appelée « Loi Montagne »

⁴ Claire Delfosse prend l'exemple du *care farming* (l'élevage qui soigne) et du *social farming* (l'élevage social).

jusqu'à créer une rupture génétique entre animaux domestiqués et animaux sauvages, selon la thèse des zoologistes (Baratay 2003) (Figure 4).



Figure 4. Définition zoologiste de l'animal domestique d'après Eric Baratay

Bien qu'elle comporte l'inconvénient de créer une rupture nette entre le sauvage et le domestique, cette définition a l'avantage de mettre en avant le caractère transformateur de la domestication sur le vivant. L'historien Eric Baratay souligne l'ajout par les chercheurs en sciences humaines et sociales d'autres critères permettant de définir l'animal domestique, tels que la familiarité avec les humains et la surveillance de l'alimentation. Il est à noter que la distinction entre les deux catégories demeure perméable, car il existe des situations de marronnage, c'est-à-dire d'individus qui s'échappent et vivent par leurs propres moyens. L'anthropologue J-P. Digard propose quant à lui une définition dynamique du processus domesticatoire en distinguant différentes étapes, selon un continuum partant de la sauvagerie jusqu'à la domestication totale, avec deux étapes intermédiaires, l'appriivoisement et la domestication partielle (Figure 5). Il s'agit selon lui d'un processus continu et perpétuel que chaque société adapte selon son désir d'appropriation du vivant et selon différents facteurs humains tels que l'organisation sociale, les représentations de la nature et les techniques maîtrisées.



Figure 5. Définition du processus domesticateur d'après J-P. Digard

Caractérisé par son appartenance au monde humain, l'animal domestique est élevé par et pour les humains. En revanche, tout animal d'élevage n'est pas nécessairement domestique, puisqu'il existe des espèces qui demeurent sauvages mais qui peuvent être retenues en captivité dans des parcs ou encore des réserves de chasse (p. 27, *Ibid.*). La définition de l'élevage est pourtant proche puisqu'il s'agit de « l'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux (...) afin d'en obtenir différents produits ou services » (Universalis). L'auteur de la définition de l'Encyclopaedia Universalis, Jean-Paul Charvet, propose une définition diachronique de l'élevage et distingue différents âges de son développement.

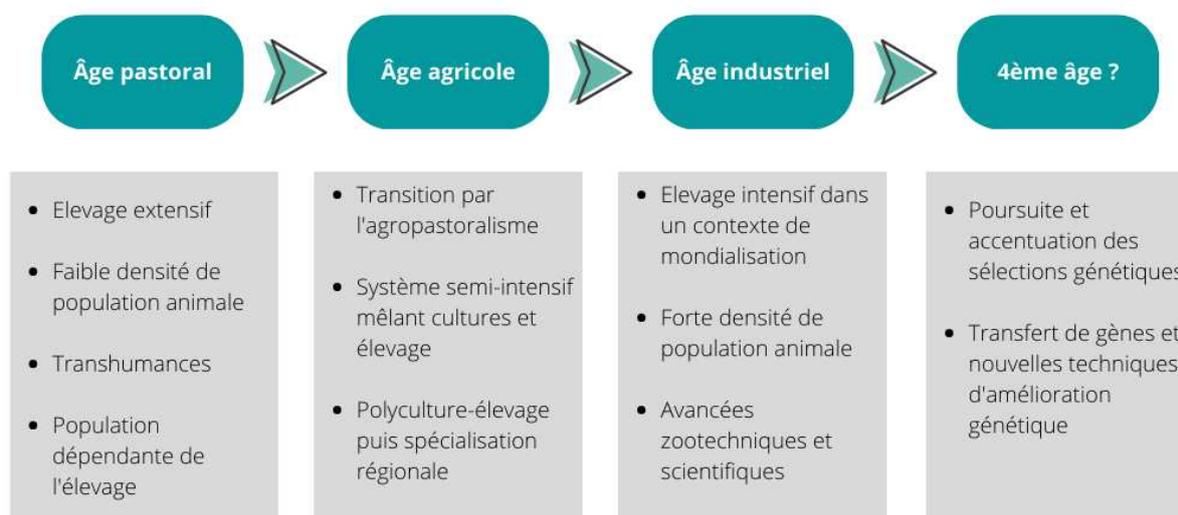


Figure 6. Les trois âges de l'élevage d'après Jean-Paul Charvet (Universalis)

Depuis sa naissance il y a environ 11 000 ans, l'élevage a connu différentes évolutions et concerne aujourd'hui 80% des espaces agricoles, directement ou

indirectement mobilisés pour l'élevage. L'auteur synthétise cette histoire en trois étapes majeures, rappelant cependant que les pratiques décrites dans chaque âge n'ont pas nécessairement disparu au fur et à mesure, mais que des pratiques ancestrales continuent de côtoyer des pratiques plus récentes. On peut ainsi remarquer le caractère particulièrement évolutionniste de cette analyse, qui décrit une trajectoire vers une forme de progrès conçu à travers la maîtrise technique et scientifique de l'élevage, progressivement intégré à la sphère des productions économiques industrielles. En gardant un certain recul vis-à-vis de la perspective évolutionniste, qui accorde finalement peu de place à la dimension anthropologique et aux variations géographiques, il est possible de décrire les étapes comme suit :

Succédant à une période caractérisée par la cueillette et la chasse, l'âge pastoral désigne une période où les groupes humains dépendent de leurs troupeaux et consiste en des élevages extensifs et mobiles. La transhumance est au cœur de ce modèle d'élevage et s'organise autour des saisons, des besoins du troupeau selon son espèce et de l'évolution de la végétation dans les différentes régions du territoire pastoral.

L'âge agricole marque une première intensification de l'élevage qui se démarque par une association des cultures pour l'alimentation des animaux et des humains. Il s'agit de proposer aux animaux une alimentation plus riche et abondante, et d'utiliser en retour leur force de travail pour les labours ou le transport. On assiste à des premières sélections d'animaux pour la reproduction en fonction des attentes physiologiques en termes de production de lait ou de viande, puisqu'il s'agit aussi de faire croître le commerce de denrées alimentaires. L'âge agricole atteint son acmé au moment de la révolution agricole qui débute en Angleterre au XVIII^e siècle.

Enfin, l'âge industriel caractérise les évolutions dans les pays développés et industrialisés au XX^e siècle, dans un contexte de mondialisation et d'intensification des échanges commerciaux des produits agricoles. Il s'appuie sur les progrès scientifiques, techniques et numériques afin de proposer un élevage le plus productif possible, notamment en bâtiment et à l'aide de mécanismes tels que les trayeuses

automatiques. Le contrôle de la reproduction s'effectue dans un objectif d'amélioration génétique des cheptels, dans une visée économique. L'auteur suggère d'ailleurs le passage à un quatrième âge défini par le franchissement d'une nouvelle étape dans le contrôle de la reproduction des animaux avec l'émergence de nouvelles méthodes de reproduction non sexuée telles que le clonage, pratiqué dès 1996 sur la brebis écossaise Dolly. Banalisée dans certains pays tels que la Corée du Sud, le clonage demeure interdit en France pour des raisons éthiques.

Le découpage en périodes proposé par l'auteur constitue l'un des récits qu'il est possible de construire sur l'histoire de l'élevage. Il convient néanmoins de souligner qu'il n'existe pas d'évolution univoque et universelle des pratiques d'élevage, qui demeurent très différenciées et dépendantes d'autres facteurs que la maîtrise technique et l'orientation économique. L'idée d'un âge industriel demeure néanmoins opérante pour envisager les enjeux actuels qu'expérimente l'élevage français, qui fait partie des pays industrialisés dans lesquels la vision techniciste de l'élevage joue un rôle majeur.

L'histoire de l'élevage peut donc être lue comme une appropriation et d'un contrôle de plus en plus appuyé des humains sur la vie des animaux, leur reproduction, voire leurs gènes. Sa naissance constitue aussi un tournant historique où l'humain s'extrait du monde animal caractérisé par des rapports de prédation et s'institue petit à petit comme « *maître et possesseur de la nature* » (Descartes 1637). Cela dit, la domestication s'opère de manière différenciée au travers des sociétés et des époques, il existe aussi des modèles où la domestication consiste en la constitution de sociétés mêlant humains et animaux se transformant mutuellement. Le cas occidental nous amène néanmoins à considérer ce type de lecture, postulant l'établissement d'un empire humain sur le monde vivant. Il serait à la fois condition et conséquence d'une distinction ontologique entre humain et non-humain, décrite et analysée par l'anthropologue Philippe Descola dès les années 1980.

Dans son célèbre ouvrage *Par-delà nature et culture* (2005), l'anthropologue montre que la pensée occidentale s'est développée selon une ontologie naturaliste, spécifique à cette aire géographique. Il replace ainsi l'origine des savoirs occidentaux modernes sur le vivant dans cette coupure essentielle entre humain et non-humain, culture et nature (Descola 2005), dont seul l'Occident se prévaut. Le naturalisme se fonde sur le principe d'une universalité de la matière, une continuité biologique et écologique des corps humains et non-humains (ressemblance des physicalités) associé à un autre principe d'une différence essentielle, au sens philosophique, entre le vivant et l'humain seul doué d'esprit, de sensibilité, voire d'une âme (différence des intériorités). D'après P. Descola, « *ce qui différencie les humains des non-humains pour nous, c'est bien la conscience réflexive, la subjectivité, le pouvoir de signifier, la maîtrise des symboles et le langage au moyen duquel ces facultés s'expriment.*» (Ibid., p.246). L'ontologie naturaliste (Figure 7) autorise ainsi un discours scientifique en faveur de l'hégémonie humaine sur le reste du vivant.

| | Ressemblance des intériorités | Différence des intériorités |
|-------------------------------|---|--|
| Ressemblance des physicalités | Totémisme (ex. Aborigènes d'Australie, chasseurs-cueilleurs) | Nature anthropocentrée (ex. humanisme classique) |
| Différence des physicalités | Animisme (ex. chasseurs-essarteurs d'Amérique du Sud) | Analogie (ex. sociétés sacrificelles aztèques ou incas) |

Figure 7. Représentation des quatre ontologies d'après P. Descola (2005)

Récemment, les *science studies* et notamment l'œuvre de Bruno Latour (Latour 1991; Latour, Woolgar et Biezunski 2006) entreprennent de déconstruire la production des savoirs et les pratiques scientifiques. Ce tournant épistémologique en sciences sociales a pour objectif de réhabiliter les autres ontologies et de contester la place centrale que l'humain s'octroie dans la pensée occidentale moderne. Le « Grand

Partage » entre nature et culture, humains et non-humains, est en effet fondamental au sein de la science moderne telle qu'elle se construit en Occident. La conception de la nature comme un ensemble objectivable, autonome vis-à-vis de la société et soumis à des lois ouvre la voie au développement de sciences naturelles. Ces sciences prennent pour objet des éléments naturels (minéraux, végétaux et animaux) nécessairement en rupture avec l'humain, seul doté d'attributs spécifiques tels que l'esprit ou l'âme. La science, associée à la technique, se comprend donc à la fois comme produit et outil d'un ascendant humain sur le reste du vivant. La pensée moderne occidentale, humaniste et progressiste, engage ainsi la production des savoirs dans un plus vaste projet de domestication de la nature qui est aujourd'hui largement remis en question.

Les chercheurs qui contestent le « Grand Partage » rompent avec cette ontologie naturaliste et réhabilitent le pouvoir des non-humains dans la production de la société. Ils proposent de nouveaux cadres de pensée qui permettent de dépasser la lecture univoque de la domination humaine sur les animaux et végétaux. Ces courants se retrouvent dans la littérature scientifique occidentale de la fin du XX^e siècle et concerne différents types d'agents, qu'il s'agisse d'objets (Latour 1991), d'hybrides humains-machines et d'animaux (Haraway 1991; 2007). Ce renouvellement épistémologique s'accompagne d'une reconnaissance d'une forme d'agentivité (*agency*) (Giddens 1979) animale, c'est-à-dire d'une capacité d'action et d'interaction sociale. Un tel pouvoir n'est cependant pas reconnu indistinctement à tous les animaux (voir 2.3). Les animaux d'élevage, notamment les herbivores grégaires, ne sont encore que peu reconnus pour leur intelligence, si bien qu'ils ne sont étudiés par les chercheurs en sciences sociales que depuis peu. Plus largement, les études en sciences humaines et sociales portant sur l'élevage sont moins abondantes que celles portant sur le végétal et sont historiquement liées à la géographie ruraliste.

Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, la géographie vidalienne s'intéressait en effet à l'élevage dans sa dimension régionaliste et agricole : « *malgré cela, une réelle*

attention est portée aux animaux domestiques et aux animaux de trait en particulier dans les travaux de l'école vidalienne. Emmanuel de Martonne (1926) souligne ainsi la diversité des animaux de trait utilisés dans des environnements variés. » (Bortolamiol et al., 2017). En 1951, le géographe français Paul Veyret signe une *Géographie de l'élevage*, un ouvrage général qui vise à synthétiser les études régionales sur la question. Il est alors un des premiers à défricher ce domaine encore réservé à la géographie rurale. L'élevage y est abordé selon les thèmes de la géographie classique: les contraintes du milieu, la production de paysages et l'inventaire des techniques agricoles humaines (Veyret 1951).

L'histoire et la géographie de l'élevage sont restées centrées jusqu'à récemment sur son caractère rural, offrant donc peu de ressources scientifiques sur l'élevage urbain en France, pourtant bel et bien présent à Paris, Nantes et Toulouse. La série de cartes postales anciennes ci-dessous (Figure 8, Figure 9, Figure 10) ne sont pas datées avec certitude mais montrent des chevriers déambulant en ville avec de petits troupeaux pour effectuer des ventes en direct. Il s'agit d'un des petits métiers de rue du début du XX^e siècle, pris en charge par des bergers identifiables aux accessoires qu'ils portent (béret, bâton). On peut situer les prises de vue entre 1870 et 1940, période pendant laquelle les bergers sont nombreux à se faire une place en ville. Cet élevage de rue s'opère en parallèle d'un élevage local déjà présent, où de vaines pâtures sont réalisés dans les marges urbaines et près des rives, comme celles de la Garonne ci-dessous par un troupeau de brebis.

Dès 1850-1860, des éleveurs de chèvres migrent des vallées d'Aspe et d'Ossau vers les villes, notamment Paris, pour y exercer le métier de chevrier urbain jusqu'en 1940⁵. Fuyant le manque d'opportunités des vallées béarnaises, les bergers cherchent de nouveaux débouchés auprès des citadins en allant vendre le lait directement dans

⁵ Source : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/rbc05059615/les-chevriers-de-paris>

les rues des grandes villes et des stations balnéaires. A Paris, ils prennent la place des éleveurs auvergnats qui avaient déjà pénétré le grand marché parisien. En 1978, un ancien chevrier témoigne de son expérience à Paris : « *Et vous savez, je suis parti comme ça. Il y a toujours une difficulté lorsqu'un cambroussard démarre de son coin de montagne ou de forêt un peu perdu. Et pour rentrer dans une ville comme Paris... vous le pensez bien, ce n'était pas... j'aurais connu le chemin à pied je serais rentré le lendemain.* » . Il raconte aussi que leur production de lait et de fromages frais de leur petit troupeau était insuffisante pour satisfaire la clientèle. Il allait donc acheter des fromages qui ressemblaient aux siens 50 centimes aux Halles pour les revendre ensuite 2,50 francs aux acheteurs. On observe l'existence d'un arrangement entre ruraux et urbains, éleveurs et consommateurs : les premiers jouissent d'une clientèle abondante et de débouchés pour leurs produits, les seconds ont accès à des denrées agricoles en direct et au pied de leur immeuble.

Ce témoignage soulève cependant un point important de l'interpénétration rural-urbain incarnée par l'élevage en ville : malgré un partage de l'espace, les catégories socio-professionnelles demeurent distinctes et l'élevage est fermement attaché à la campagne, ou la « cambrousse », terme péjoratif. Il existe en effet une rupture socio-professionnelle entre deux mondes qui touche tant au mode de vie, au niveau d'éducation, à la situation économique et à la vie professionnelle. L'histoire des chevriers urbains, aussi particulière soit-elle, offre cependant un aperçu des cohabitations entre humains et animaux en ville avant la Seconde Guerre mondiale. Au-delà d'une mutation de la transhumance traditionnelle, il présente un exemple de migrations humaines et de rencontre entre des horizons urbains et ruraux.

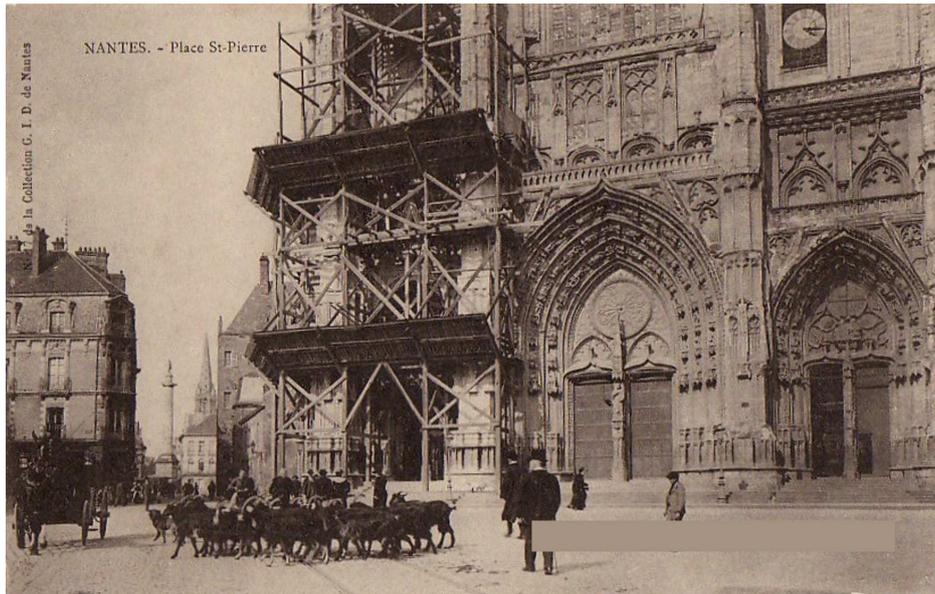


Figure 8. Troupeau de chèvres place Saint-Pierre à Nantes (carte postale ancienne)



Figure 9. Les chèvres de Paris. Cartes postales anciennes

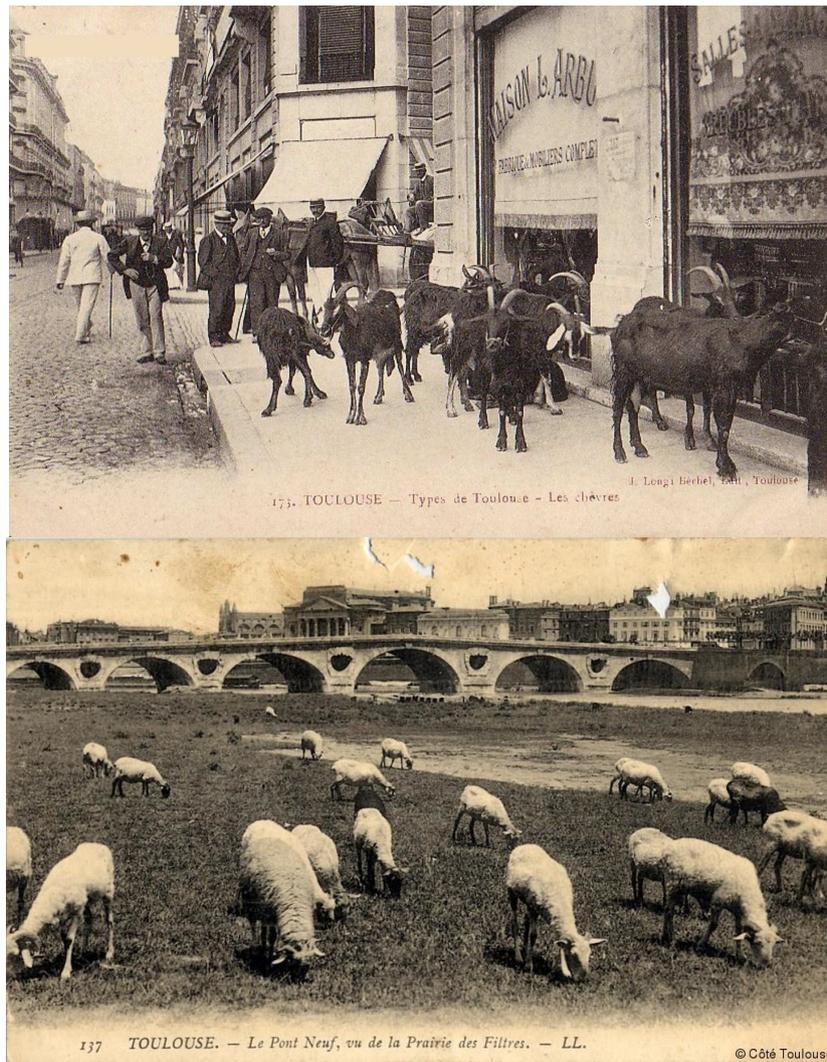


Figure 10. Ovins et caprins à Toulouse. Cartes postales anciennes

En Europe, la tendance générale à une exclusion des animaux de la ville à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle est vérifiable mais doit être nuancée. Les animaux d'élevage connaissent en effet un sort particulier dans la mesure où l'abattage du bétail est relégué aux périphéries urbaines pour des raisons à la fois d'hygiène et de moralité (Emel (ed.) 1998), la violence et le sang constituant un trouble potentiel à l'ordre public. Cependant, des recherches en histoire montrent par exemple qu'à Lyon au XIX^e siècle, le nombre de têtes de bétail en ville augmente pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population croissante (Faure, 1997). Les autorités publiques agissent dans le sens d'une invisibilisation des troupeaux pour ne pas troubler l'ordre et la sécurité de la ville, ce qui ne remet pas en cause leur présence effective.

Encadré 1. De l'explosion à la disparition de l'élevage urbain : l'exemple de Paris

Paris fut pendant longtemps parcourue par des troupeaux de bétail, élevés localement ou bien acheminés par transhumance puis par le rail pour approvisionner la capitale en viande. L'historien Damien Baldin quantifie cette explosion du bétail entre le XVIII^e et le XX^e siècle : « De 1791 à 1933, cinq fois plus de bovins (de 90 000 à 500 000) et de moutons (de 300 000 à 1 500 000) sont acheminés vers Paris » (p 20). Dans son ouvrage, il dépeint une ville peuplée d'animaux domestiques que la Révolution Industrielle n'a pas fait disparaître. En premier lieu, les chevaux attelés aux calèches pour le transport urbain et le bétail pour répondre à une demande croissante en produits animaux. Paris compte en 1850 environ 40 000 chevaux contre 78 000 en 1880 pour une population proche des 2 millions d'habitants (un cheval pour moins de 30 habitants) (p. 23).

Avec l'avènement de la ville hygiéniste, les êtres vivants végétaux et animaux sont soumis à l'aménagement et au contrôle des urbains. Leur présence en ville est encadrée et délimitée à certains lieux prévus à cet effet. L'abattage des animaux d'élevage, qui constitue une problématique majeure pour l'aménagement urbain, est pris en charge en 1809 par le gouvernement de Napoléon. Cinq abattoirs publics rassemblés plus tard en « *deux grands complexes modernes reliés au chemin de fer (La Villette en 1867 et Vaugirard en 1898)* » (Leteux 2013) sont créés. Il s'agit alors de moderniser la capitale et de la débarrasser de la source d'insalubrité qu'est l'abattage, en aval de l'activité d'élevage. De 1810 à 1818, les abattoirs du Roule, de Montmartre, de Popincourt, d'Ivry et de Vaugirard sont construits, ce qui permet le 11 septembre 1818 de proscrire la circulation et l'abattage des animaux dans Paris. En 1867, les abattoirs de la Villette prennent le relais, sur décision de Napoléon III et du préfet Haussmann. Les abattoirs continuent ainsi d'occuper les 54 hectares du site jusque dans les années 1970 où de nombreux bâtiments sont démolis. La grande halle (ancienne halle aux bœufs, visible en bas des deux

photographies aériennes) afin que d'autres bâtiments échappent à la démolition et s'intègrent aujourd'hui dans le nouvel aménagement du parc, conçu par l'architecte Bernard Tschumi en 1983.

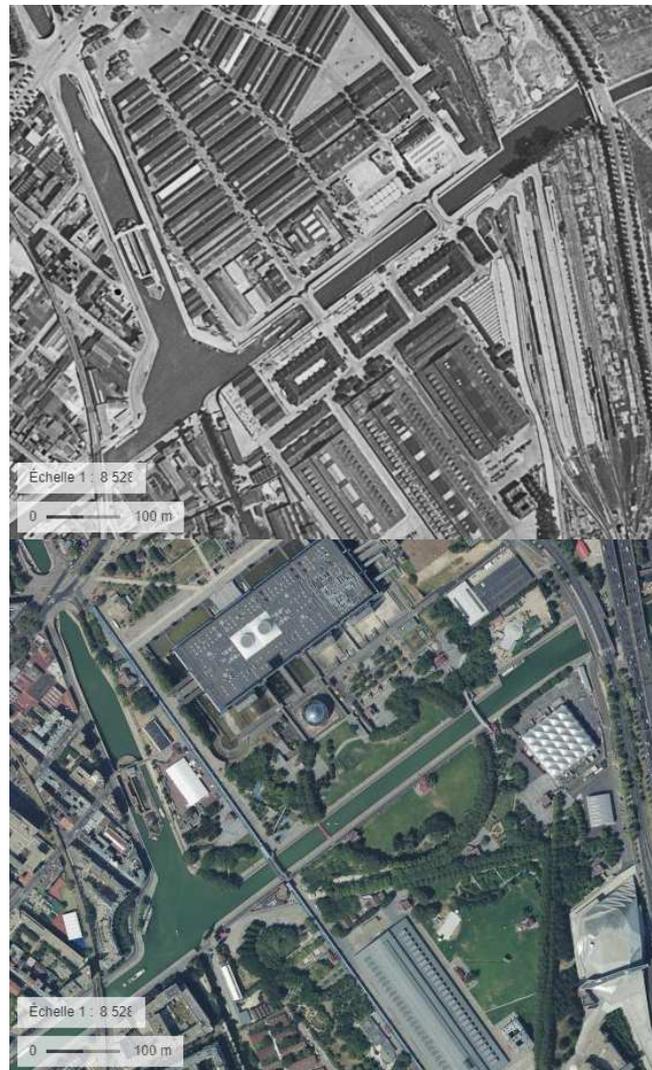


Figure 11. Vues aériennes des anciens abattoirs de la Villette (Source : Géoportail, haut 1950-1965 / bas : 2018)

L'histoire du divorce entre les métropoles et l'élevage doit être replacée dans un contexte national de recul de l'agriculture et des relations de familiarité avec les animaux domestiques, consommée tout au long du XX^e siècle. Vers 1900, 42% des travailleurs était dans l'agriculture et 59% des Français vivaient en milieu rural, donc le contact avec les animaux domestiques était quotidien et familiers pour la majorité des habitants. La population active agricole s'abaisse à 29 % de la population en 1949,

puis à 22 % en 1959 pour atteindre les 2% à l'heure actuelle, faisant de l'élevage une réalité lointaine pour bon nombre d'urbains, toujours plus nombreux. Après la Seconde Guerre mondiale, plus de la moitié de la population française devient urbaine, le taux d'urbanisation avoisinant les 80% dans les années 2010.

A l'heure actuelle, l'élevage urbain comporte des enjeux alimentaires, environnementaux et sociaux. Les pratiques d'élevage sont renouvelées et les usages non-agricoles gagnent en importance (Delfosse, Dumont, Hostiou, 2016). La réémergence de l'agriculture et de l'élevage dans les villes occidentales est un phénomène qui bouscule une spécialisation territoriale historiquement construite ainsi que des catégories telles que l'urbain, le rural ou encore la nature et l'artefact. En effet, « *dans les imaginaires, la ville est le monde de l'artifice, voire de l'antinature (Remy, 2004), parce qu'elle tend à s'abstraire des contingences de la nature par le développement des marchés, des réseaux et des techniques afin de satisfaire les besoins des urbains. Le rural – essentiellement vu par les urbains – est le monde « fertile », là où se produisent nourriture et paysages « naturels ».* (Granchamp 2017). Le rural est donc décrit comme l'espace de production des denrées alimentaires et comme tout ce qui n'est pas urbain. Cependant, Augustin Berque observe une naturalisation de l'espace rural par les urbains, qui perçoivent un espace vierge ou bien jardiné, plutôt qu'un espace productif :

Autrement dit, la ville a naturalisé la campagne : elle l'a convertie en nature. Depuis lors, la campagne, c'est la nature. Le countryside (la « contrée », contraire à la ville, qui, elle, est du côté de la culture), c'est l'envers sauvage, le wilderside de notre monde urbain. (...) le jardin d'agrément, symbolisant la nature, est un attribut de la vision urbaine qui a institué cette notion de « nature » (...) La ville n'a pas seulement inventé « la nature » : elle l'a idéalisée. Ce processus est à l'origine, en Occident, du mythe arcadien (« la pastorale ») et, en Extrême-Orient, du mythe de l'ermitage paysager. Dans les deux cas, cela passe par une naturalisation du monde rural, c'est-à-dire par une forclusion du travail

paysan – ce travail étant justement ce qui fait que la campagne n'est pas naturelle. Nous en avons déjà les prémices dans le poème « Les travaux et les jours » d'Hésiode. Hésiode, qui, pourtant, était paysan, avait néanmoins le pressentiment (vers 42) que : 'Les dieux en effet ont caché aux humains ce qui les fait vivre' (*Krupantes gar echousi theoi bion anthrôpoisi*) Ce qui faisait vivre les humains de ce temps-là, n'était-ce pas d'abord le labeur paysan ? (Berque 2011, 23)

La confusion de l'espace rural, naturel et du jardin dans une perspective urbaine comporte des présupposés. Selon la représentation décrite par A. Berque, les paysans bénéficieraient d'une terre plus ou moins féconde et se contenteraient de récolter les fruits de la nature, ce qui nie la valeur et l'importance du travail dans le façonnement des paysages. Cette observation intéresse particulièrement l'élevage puisque le travail des herbivores et des bergers modèle les paysages considérés comme les plus naturels et les plus éloignés de la ville que sont les paysages de montagne par exemple, maintenus ouverts par la collaboration entre humains et animaux. La naturalisation de la campagne par les urbains s'applique également aux interstices urbains fréquemment nommés « espaces verts », sortes de natures urbaines auxquelles on attribue des fonctions environnementales, d'agrément, de loisir et de santé (voir 2.2).

L'urbanisation et la pression foncière tendent à accroître la concurrence spatiale entre les villes et des campagnes agricoles aux fonctions distinctes. L'Etat met d'ailleurs en place des mesures de conservation, par exemple en Ile-de-France dès les années 1970. Des espaces agricoles sont ainsi aménagés avec l'aide de la SAFER d'Ile-de-France et l'Agence des espaces verts, dans le cadre de la politique régionale en matière d'environnement (Poulot-Moreau et Rouyres 2000). Il s'agit de maintenir, voire de ressusciter, une ceinture verte qui fut longtemps productive, notamment en maraîchage, polyculture et élevage. Les espaces agricoles sont en effet en recul constant, du fait de la concentration des exploitations et d'une spécialisation de plus en plus marquée au cours du XX^e siècle. L'agriculture urbaine à Toulouse était ainsi à son acmé autour des années 1930 avec 2 000ha cultivés (Brunet 1965). A Nantes

aussi, l'urbanisation galopante d'après-guerre et l'étalement urbain pavillonnaire ont rongé les ceintures maraîchères, marquant une victoire de l'urbain sur le rural.

La vision dualiste rural-urbain est cependant remise en question par l'existence historique d'activités agricoles en ville, ainsi que par un regain d'intérêt pour le jardinage et l'agriculture urbaine (Aubry et Pourias 2013; Paddeu 2021). La sémantique est ici particulièrement évocatrice d'une distinction entre l'activité des agriculteurs, aujourd'hui perçue comme intensive et mécanisée, et celle des agriculteurs urbains, plus proches des jardiniers. Laurence Granchamp parle en effet d'une invisibilisation de l'agriculture en ville par des effets de langage :

La question n'est donc pas tant celle de l'exclusion des activités de production nourricière au sein de la ville que de leur « invisibilisation », notamment par l'usage d'un vocabulaire qui hiérarchise les pratiques en établissant qui détient le monopole de la pratique légitime et en instaurant une partition entre « agriculteurs » et « jardiniers ». Cette invisibilisation résulte donc de la conjonction de ces deux facteurs principaux : d'une part, la restriction de l'accès au statut d'agriculteur professionnel à partir des années 1960 et la conception dominante du « métier » par les organisations professionnelles représentatives ; d'autre part, les politiques d'aménagement et d'urbanisme qui ont pour leur part favorisé la spécialisation fonctionnelle des espaces et ne se sont guère préoccupées – jusque récemment – de la conversion des terres agricoles. (Granchamp 2017)

Entre jardinage et élevage, le pâturage urbain pour l'entretien des espaces verts interroge la fonction du travail des herbivores et des humains qui les encadrent en ville. S'agit-il d'embaucher des animaux comme des jardiniers-auxiliaires ou de mettre en valeur les services écologiques de l'élevage ? Dans quelle mesure l'écopâturage marque-t-il donc un retour de l'élevage en ville ?

1.2. Vers un retour de l'élevage urbain grâce à l'écopâturage ?

L'élevage fait une entrée nouvelle dans la ville contemporaine et dans les recherches en sciences sociales portant sur la ville (Delfosse, Dumont et Hostiou 2016). L'éco-pâturage urbain (Darly 2014) enrôle les animaux d'élevage pour l'entretien de parcs publics mais aussi pour requalifier des friches, des délaissés ou des bordures de cours d'eau et d'axes de transport. Il s'agit de mettre en valeur les externalités environnementales du pâturage d'après Ségolène Darly.

En un sens, l'écopâturage serait une nouvelle fonction pour les animaux d'élevage. Certains animaux sont depuis longtemps sollicités pour assurer des services urbains non-agricoles et certains métiers revoient le jour. Le cheval retrouve par exemple sa fonction de trait (Lizet 1996), non plus pour le labour en milieu rural mais pour le transport urbain d'agents municipaux ou de touristes. A Paris, des chevaux de trait sont ainsi utilisés pour le ramassage des déchets verts et assistent les employés du service espaces verts. Un animal d'élevage peut alors passer du statut traditionnel d'animal de rente associé à l'agriculture à celui d'animal urbain, doté de compétences et animé par des pratiques spécifiques au contexte urbain.

Les récentes recherches portant sur la réinsertion d'animaux d'élevage en ville demeurent peu nombreuses et des angles morts subsistent. Les chercheurs spécialistes de géographie rurale (C. Delfosse, 2016 ; Darly, 2014) sont les premiers à s'être emparés de la question, dans une perspective qui privilégie les questions de biodiversité, de production agricole et de services écosystémiques. Olivier Bories et Corinne Eychenne proposent une analyse géographique de l'écopâturage à l'aide du terrain toulousain, et plus récemment parisien. En 2017, ils interrogent la ruralification de la ville produite par la mise en place de projets d'écopâturage :

Si l'éco-pâturage participe à la ruralification de la ville, c'est donc par l'intermédiaire des images et représentations qu'il véhicule, la référence à une ruralité perdue, porteuse de valeurs et d'un lien social envisagés avec nostalgie. Dans ce cadre, la réintroduction des animaux en ville n'est pas envisagée comme une pratique mais comme une mise

en scène, une forme de hameau de la Reine moderne. Pour trouver sa place en ville, l'animal doit y être dépossédé de ses derniers attributs de naturalité et d'imprévisibilité. Principalement investi d'une fonction sociale et symbolique il doit, pour ce faire, être accessible aux habitants dans leur espace de pratiques, donc dans les espaces verts facilement accessibles pour le loisir et la détente, notamment des enfants et des personnes âgées, soit principalement les espaces verts des cœurs de ville, dont il ne doit pour autant pas limiter l'accès. Cette quadrature du cercle est incompatible, tant avec le développement d'une activité agricole qu'avec un véritable entretien des espaces verts par les animaux. Il s'agit donc d'assumer que, dans les cœurs de ville, la pratique d'éco-pâturage revient plus ou moins à mettre en place des formes de zoos agricoles urbains qui permettent de mettre en œuvre des projets pédagogiques et sociaux, voire esthétiques, aussi de satisfaire un désir de ruralité, par la proposition d'une image recréée de la campagne. (Bories et al. 2017) (p. 8)

La dimension symbolique, culturelle et sociale de l'animal est interrogée au regard des représentations urbaines de la campagne. Ils mettent en valeur un questionnement important sur les fonctions incompatibles de l'écopâturage, entre service paysager et animation urbaine, soumis aux contraintes de la ville : ne pas limiter l'accès aux espaces verts (à cause des enclos), offrir une animation pédagogique et ludique, assurer un entretien écologique, etc. Chaque fonction présumerait en effet une occupation différente de la ville, dans dans l'espace que le temps. Là où un entretien écologique nécessiterait une présence courte sur la pâture, le besoin d'animation encourage la création d'un « *zoo agricole* » permanent.

L'hypothèse de l'enclos d'écopâturage/parc zoologique urbain fait écho aux travaux de Jean Estebanez en géographie culturelle, pour qui les zoos sont des dispositifs spatiaux de mise en scène de l'animalité (Estebanez 2010). Quand il s'agit d'animaux de la savane tels que des lions ou des girafes, le zoo devient un lieu exotique, d'après la définition de J-F. Staszak (Staszak 2008) : les animaux sont sortis

de leur contexte naturel puis recontextualisés dans un autre lieu (ici, l'Europe, la France) au sein d'un décor artificiel (au zoo) censé évoquer leurs origines et dans l'objectif de susciter chez le spectateur un sentiment positif de voyage, d'évasion et d'altérité. Peut-on imaginer appliquer cette grille de lecture à des dispositifs spatiaux présentant des animaux pourtant si proches de nous que sont les chèvres et les brebis ? On peut ici interroger la portée pédagogique et spectaculaire du pâturage urbain. Il est possible d'imaginer que la présence animale en ville permette de recréer un lien cognitif, voire affectif, avec les animaux qui étaient ceux du quotidien même pour les citadins il y a encore quelques décennies.

D'après les analyses des chercheurs qui ont étudié l'écopâturage en premier lieu, la fonction sociale de cette pratique est primordiale. En 2014, Ségolène Darly conclut ainsi son article sur l'écopâturage :

Les expériences les plus intégrées de l'élevage urbain sont rares. Elles exigent en effet des ressources matérielles (logement ou site gardienné, bergerie) et humaines (notamment pour les parcours et la gestion de plusieurs troupeaux) qui ne sont actuellement pas intégrées dans le calcul des coûts de prestations d'entretien des espaces verts par les agences spécialisées dans ce domaine. Le couplage à d'autres activités, qui valorisent les autres fonctions de l'animal et notamment ses fonctions sociales, est aujourd'hui à la base d'un modèle de troupeau reterritorialisé qui assure une large gamme de services écologiques en contexte urbain. (Darly 2014)

La territorialisation de troupeaux, c'est-à-dire leur inscription dans un espace défini dans lequel ils vivraient toute leur vie, effectueraient des transhumances et interagiraient avec un environnement familier, questionne l'habitabilité urbaine pour les animaux. La ville et ses sols artificialisés peuvent-ils abriter de manière pérenne un élevage à l'heure actuelle ? Ce questionnement crucial peut être complété par une série d'autres questions comme le montre la conclusion sous forme interrogative d'un article récent publié dans la revue *Pour* :

Si la réintroduction des animaux en ville réactualise la question des liens qu'entretient la ville avec la nature dans une perspective positive, renouer avec les animaux et la nature suscite des interrogations. Il s'agit des perceptions parfois négatives des clôtures (Bories et al., 2016), du statut des animaux brouteurs ou mangeurs de déchets, comment gérer leur fin de vie (finiront-ils par être mangés ?). Quelle durabilité de ces élevages face aux épizooties (les poules et le H1N1) ? Quelles relations de voisinage ? Comment former les amateurs au bien-être animal ? (Delfosse, Dumont, Hostiou, 2016)

Si chaque question énoncée pourrait constituer en elle-même une problématique riche et suffisante pour une thèse, cette conclusion a le mérite de montrer l'étendue des zones d'ombre et d'inconnu autour de la réinsertion des animaux d'élevage en ville. L'une des questions qui constituera un des axes de recherche de cette thèse est celle du statut des animaux brouteurs, de leur rôle et de leur fin de vie. Dans un contexte de préoccupation autour du statut législatif de l'animal, de son traitement dans les circuits d'élevage et de son bien-être, l'idée d'une renaissance de l'élevage en ville en France ne peut se faire sans penser et légitimer une place acceptable pour lui. La question de la place des animaux en ville est en effet hautement politique en France, alors qu'elle peut être évidente dans d'autres pays du monde, notamment au Sud : « *en effet, 10 % des animaux d'élevage dans le monde vivent en milieu urbain ou périurbain* » (Cesaro et Apolloni 2020). Là où l'heure est à un « *retour contrôlé* » des animaux dans les pays du Nord :

Dans les pays du Sud, l'absence de chaîne du froid crédible pour le consommateur rend obligatoire la présence de filières courtes et le maintien, voire le développement d'élevages de proximité. Les grandes villes comme les villes moyennes se peuplent d'animaux à l'avant ou à l'arrière des maisons, en liberté dans la rue ou cloués au piquet en attendant l'abattage. L'élevage urbain est rarement une activité à temps plein ; c'est souvent un complément économique, une manière de valoriser quelques mètres carrés laissés sans vocation. La traction

animale qui par bien des aspects reste un moyen économique d'accéder à la mobilité demeure également un enjeu. (*Ibid.*)

Depuis la révolution industrielle en France et le développement de la chaîne du froid, l'élevage s'est rendu invisible pour une majeure partie des habitants. De plus, on constate une transformation actuelle du statut de l'animal d'élevage qui fragilise sa fonction alimentaire (Delfosse, 2016) sous l'influence d'actions collectives et individuelles (véganisme, végétarianisme, luttes contre la cruauté). Si l'écopâturage refait entrer des animaux en ville, ce n'est pas en tant que futures denrées alimentaires, mais en tant qu'auxiliaires des services espaces verts en premier lieu, ce qui interroge la possibilité d'un élevage multifonctionnel en ville. Considérant que les animaux participent des tâches qui leur sont demandées et ne se contentent pas de les exécuter, nous partirons de l'hypothèse du travail animal (Porcher, 2002, 2011) comme relation de coprésence entre humains et animaux en ville.

Encadré 2. Le concept de "travail animal" de Jocelyne Porcher

Le monde que nous avons en commun [avec les animaux], et qui a durablement construit nos relations, c'est le travail. C'est grâce au travail que quelque chose de la vache m'est connu et que quelque chose de moi, être humain, est connu de la vache. Si la sociologie a déjà rompu avec l'idée que le seul sujet des sciences sociales était l'homme, la question du travail, pour ce qui concerne les animaux, reste curieusement sous-évaluée. Pourtant, vivre avec les animaux, cela signifie avant tout travailler avec eux. (Porcher 2015)

Directrice de recherche à l'INRA (UMR Innovation) de Montpellier après un parcours entre études supérieures et apprentissage du métier d'éleveur, Jocelyne Porcher mène depuis vingt ans des recherches en sociologie de l'élevage. Elle est à l'origine en France du concept de « travail animal » qui vise à postuler que la relation d'élevage peut s'écrire dans un partage de sens et d'intelligence comme une collaboration entre humains et non-humains. Chez l'animal, le travail

serait défini comme l'écart entre ce qui est prescrit, attendu des animaux, et le travail réel, qui est effectivement réalisé. Cette thèse s'appuie en grande partie sur le concept d'agentivité animale : les animaux seraient dotés de compétences et capables de participer activement et consciemment aux tâches qui leur sont demandées.

En posant un regard critique sur le capitalisme industriel qui a institutionnalisé une violence systémique envers les animaux, elle montre la corrélation – la contagion – de la souffrance au travail entre animaux et humains. Elle questionne aussi le sens de la lutte animaliste (vegan notamment) qui, sous réserve de ne plus exploiter les animaux, viendrait à rompre le lien qui nous lie avec eux depuis 10 000 ans. Dès lors, repenser et recréer une relation intersubjective de travail avec les animaux permettrait non seulement de requalifier l'élevage mais aussi les animaux eux-mêmes, alors reconnus pour leur agentivité, leur capacité d'action. Ils obtiendraient ainsi publiquement un statut qui reflète leur importance dans la société.

Au cours de la thèse, j'ai participé à différents séminaires du collectif de chercheurs Animal's Lab animé par Jocelyne Porcher et auquel Jean Estebanez participe également. Ce travail de recherche est donc alimenté par une réflexion au long cours sur ce concept qui offre une grille de lecture particulièrement pertinente pour analyser l'écopâturage urbain (voir Chapitre 4, 3).

En somme, repenser la place des herbivores en ville revient à questionner la rupture spatiale, affective et cognitive avec les animaux d'élevage. Opérée au XX^e siècle en lien avec la mise en place d'un système agricole capitaliste et industriel, cette rupture questionne notre capacité à refonder une urbanité plus qu'humaines, incluant les besoins biologiques, fonctionnels et territoriaux des vivants humains et non humains. Or, à l'heure de l'urgence climatique, la transition écologique impose de repenser et recréer les liens entre les différentes parties du monde vivant dans tout

type d'écosystème et d'habitat, la ville comprise. Dès lors, pourquoi et comment penser la ville comme un ensemble vivant ? Quels outils culturels, urbanistiques et politiques utiliser pour parvenir à changer de modèle ?

2. La ville vivante : de la nature en ville aux urbanités animales

La montée en puissance des luttes écologistes dans les années 1970 a certes abouti à certaines traductions politiques et dans nos pratiques d'aménagement, mais peut-on parler d'un nouveau paradigme urbanistique ? Peut-on imaginer l'émergence d'une ville plus qu'humaine qui intégrerait les non-humains dans sa communauté et son fonctionnement, à rebours du modèle urbain anthropocentré et techniciste ?

Il convient en premier lieu d'interroger le concept d'écologisation comme nouvel impératif dans la production de la ville (Erreur ! Source du renvoi introuvable.) La prise en compte du vivant dans l'aménagement revêt en effet différentes formes qui ne s'opposent pas nécessairement à l'urbanisme non-durable du XX^e siècle. A rebours d'une vision essentialiste de la nature, la fabrique de la ville produit de nouvelles interactions et communautés entre humains et non-humains – des natures urbaines – pour répondre aux impératifs de développement durable (2.2). De ce fait, elle réagence les rapports socio-spatiaux entre humains et non-humains au profit d'un projet annoncé d'une cohabitation plus vertueuse. On peut dès lors questionner les conditions d'émergence d'une ville plus qu'humaine qui succèderait à une vision techniciste et anthropocentrée (2.3).

2.1. *Ecologiser les villes*

La question de la place de la nature en ville n'est pas récente. Dès le XIX^e siècle en France, les espaces verts sont considérés comme de véritables équipements publics et participent pleinement à l'élaboration de nouveaux horizons urbanistiques. Avec la montée de l'écologie politique à la fin du XX^e siècle, on observe l'émergence de la

« ville durable » (*sustainable city*) qui marque un tournant urbanistique en Europe (Emelianoff 2007). La question du végétal et de l'animal en ville n'est plus une question de cadre de vie mais une problématique politique. Tantôt définie comme ville résiliente, auto-suffisante ou qui n'exporte pas les effets négatifs de son développement, la ville durable recouvre finalement un horizon consensuel mais flou d'adaptation de la production urbaine aux exigences induites par les changements globaux. En effet, la définition des contenus des politiques urbaines demeure très variable, liée au contexte local et au volontarisme des élus et décideurs. La perspective d'un changement spontané et au long terme tranche radicalement avec l'état des lieux actuel du modèle urbain occidental.

On peut affirmer que la fabrique de la ville est en crise. Ecologique d'abord, car au-delà de la production, c'est bien le mode de vie urbain qui est tenu responsable des crises environnementales. Outre l'origine humaine des émissions de gaz à effet de serre, principaux responsables du réchauffement climatique, la sixième extinction de masse que le monde expérimente actuellement tient aussi à la manière dont le vivant est géré par les sociétés humaines. Crise sociale ensuite, du fait de l'accroissement des inégalités, des tensions et des violences. Paru en février 2022, l'essai de Christine Leconte et Sylvain Grisot intitulé *Réparons la ville !* déclinent la crise de la fabrique urbaine en trois parties : les ressources, la biodiversité et le climat. D'abord, la production urbaine consomme un grand nombre de ressources naturelles et énergétiques : « *c'est l'activité qui consomme le plus de ressources minérales et produit le plus de déchets en France* » (p.16). A titre d'exemple actuel, les travaux du Grand Paris Express vont générer 47 millions de tonnes de déblais d'après la Société du Grand Paris, ce qui pose un véritable problème de gestion et implique un déplacement de ces déchets vers les périphéries urbaines. La fabrique urbaine consomme aussi une autre ressource, l'espace, puisque chaque année « *entre 20 000 et 30 000 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers changent d'usage en France pour accueillir l'extension de nos espaces urbains* » (p.17) La consommation d'espace se fait au péril de la biodiversité, deuxième pan de la crise

actuelle. L'artificialisation des sols est aussi très liée au troisième point, celui du climat, puisque la ville est un environnement particulièrement peu résilient face au changement climatique (l'îlot de chaleur urbain rend difficile la survie en cas de canicule, l'imperméabilisation des sols accroît le risque de crue, etc.) tandis que le mode de vie urbain et les adaptations au changement climatique telles que la mise en place de climatisations électriques renforcent encore l'empreinte carbone des citoyens.

La crise de la fabrique urbaine est une crise écologique au sens propre. D'après sa définition primitive en 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel, l'écologie est « *l'étude scientifique des relations des organismes avec le monde environnant, c'est-à-dire, dans un sens large, la science des conditions d'existence* » (Haeckel 1866). Dérivée du grec *oikos* (l'habitat), cette science n'est donc historiquement pas liée au concept de nature mais à toutes les interactions entre les vivants et leur lieu de vie. Il n'y a donc pas de barrière épistémologique à penser une écologie urbaine, bien que cette discipline soit apparue indépendamment des laboratoires de biologie et comme un courant porteur dans les années 1990. Le terme « écologie urbaine » est fondé en 1925 par l'École de Chicago (Emelianoff 2000) pour décrire l'évolution socio-économique des villes américaines mais les pratiques concrètes d'écologie urbaine existaient déjà avant cela. On en trouve des traces dès le Moyen-Âge et elles marquent le XIX^e siècle, avec un urbanisme moderne préoccupé par la végétalisation urbaine et la gestion des déchets à des fins hygiénistes notamment. Les travaux du baron Haussmann à Paris, par exemple, ne visent pas seulement à aérer le bâti en perçant de larges avenues, mais aussi à créer des parcs et squares pour le bien-être et l'agrément des Parisiens.

En tant que science, l'écologie urbaine est conceptualisée au milieu du XX^e siècle par des écologues américains (Odum et Barrett 1953; Wolman 1965) et se compose aujourd'hui de diverses approches qui accordent plus ou moins de place aux dynamiques socio-économiques (Figure 13). On peut ainsi étudier l'écologie dans la ville, par exemple l'hydrographie d'un fleuve qui traverse une ville, ou considérer la ville comme un écosystème, comme le font Odum et Wolman. D'après Eugen Odum,

les villes sont des écosystèmes parasites qui vivent et se développent grâce aux ressources d'autres écosystèmes. La ville use et « gaspille » (Barles 2002) des ressources qu'elle finit par transformer en déchets. L'étude des flux entrants et sortants de la ville définit ce qu'on peut appeler le métabolisme urbain (Figure 12). « De la ville entrent de l'énergie, de l'eau (propre ou rendue telle), des aliments, de l'air (relativement propre), des matières premières et des biens de consommation divers. De la ville sortent des polluants atmosphériques, des eaux usées et des déchets » (p.144) (Ibid.).

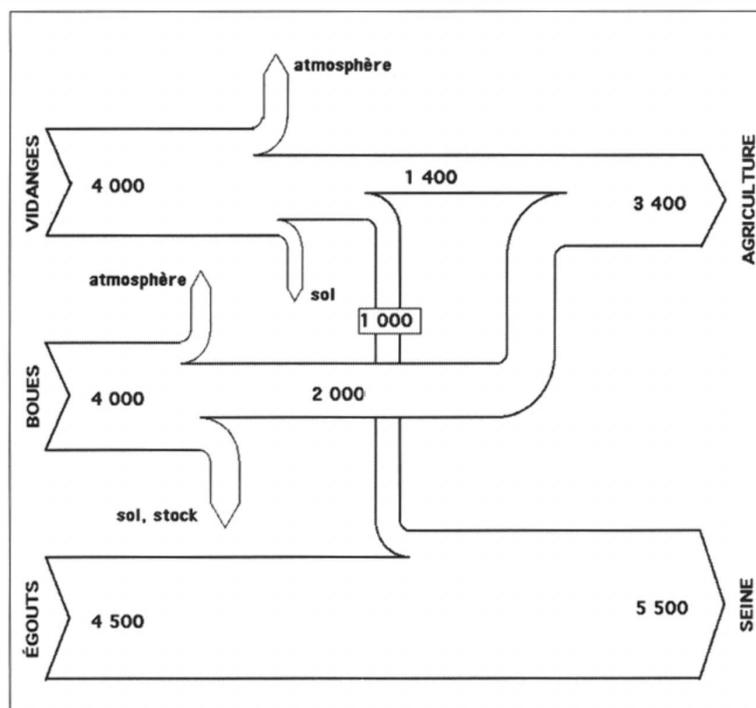


Figure 1. La ville « gaspilleuse » et « dissipatrice » : flux simplifié de matières (tonnes/habitants/an) dans la ville de Saint-Gall, Suisse (70 000 habitants), d'après (Erkman, 1998).

Figure 12. Illustration du concept de métabolisme urbain (Barles, 2002)

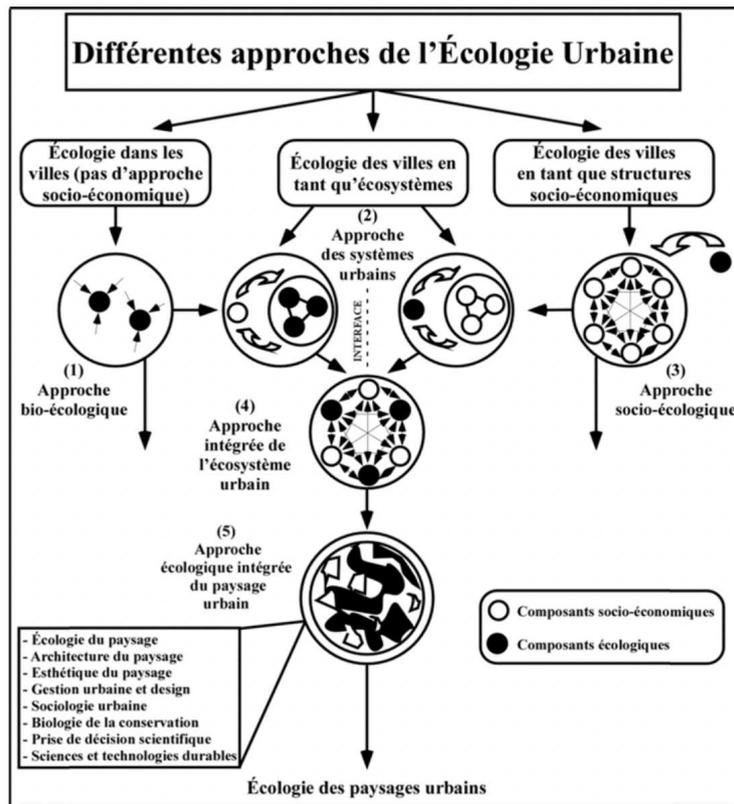


Figure 13. Définitions de l'écologie urbaine (Maughan 2012)

Analysé au prisme du métabolisme urbain, l'écopâturage constituerait un outil de génie écologique permettant d'abaisser la quantité de flux entrants et sortants de la ville (Figure 14). On peut caractériser le modèle actuel de linéaire, car des ressources agricoles sont utilisées pour nourrir les animaux d'élevage (parfois à l'aide de céréales importées) dont les produits carnés et laitiers sont ensuite acheminés jusqu'au bassin de consommation urbaine. D'un autre côté, les espaces verts sont entretenus à l'aide de méthodes mécaniques qui consomment de l'énergie et des ressources (tant pour la fabrication des machines que leur utilisation) mais nécessitent aussi un travail humain, de la tonte au traitement des déchets verts. L'écopâturage permettrait en théorie de supprimer la production de denrées agricoles en amont ainsi que la production de déchets en aval en assurant sur place l'alimentation de l'animal et la « tonte » au service des urbains. On pourrait caractériser le second modèle de circulaire, en plus de permettre un élevage local (voir Partie III).

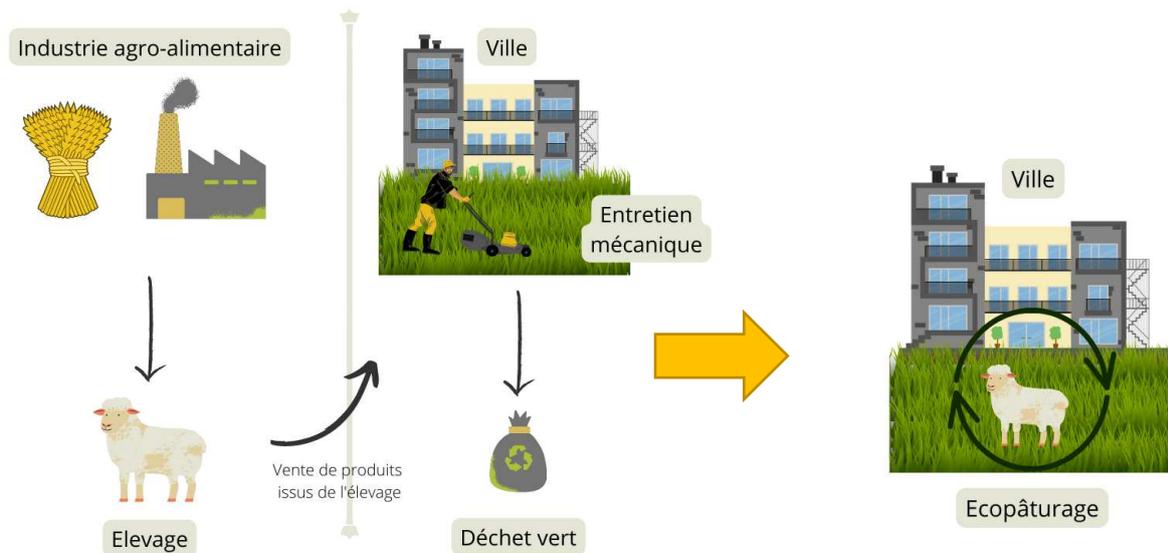
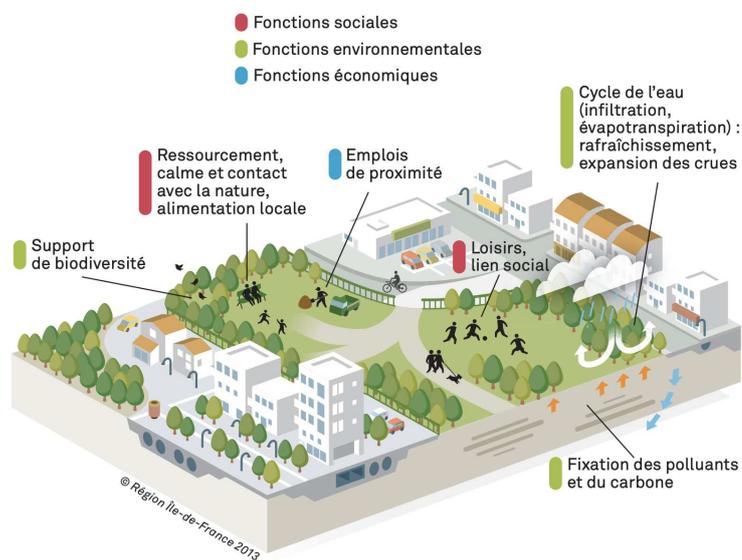


Figure 14. Principe de l'écopâturage : d'un modèle linéaire à un modèle circulaire

La gestion des espaces verts préoccupe les collectivités territoriales, désireuses d'être en phase avec les principes du développement durable traduits localement dans les Agenda 21. La présence animale est donc perçue pour ses services écologiques, notamment au bénéfice des espaces verts et indirectement au bénéfice des habitants. En effet, le concept de service écologique est régulièrement mobilisé pour parler des effets bénéfiques de la nature en ville, qui n'est pas seulement un réservoir de biodiversité à protéger mais aussi une source d'esthétisme, de bien-être pour les citoyens (Heynen, Kaika et Swyngedouw 2005). A l'heure actuelle, les espaces verts et plus largement les espaces ouverts sont valorisés, aménagés et promus, notamment pour leur caractère multifonctionnel (Figure 15). Dans un contexte d'étalement urbain et de pression foncière, certains espaces ouverts disparaissent sous l'effet de l'urbanisation et d'autres sont conservés pour leur utilité : ils regroupent des fonctions sociales (ex. ressourcement), environnementales (ex. piéger le carbone) et économiques (ex. emploi pour l'entretien). Il ne s'agit donc pas d'en faire des réserves protégées mais bien de conserver leur caractère urbain et anthropique. On constate sur ces documents produits pour la région Île-de-France une diffusion de l'approche écosystémique de la ville à différentes échelles. D'abord, à l'échelle micro-locale il

s'agit d'observer les services écologiques rendus par les espaces ouverts, à l'aide d'un plan en coupe qui permet de figurer sommairement à l'aide de flèches le concept de cycle de l'eau. A l'échelle régionale, adaptée à l'étude de la métropole dans son environnement proche, on note l'attention portée aux continuités écologiques (forêts, espaces ouverts, cours d'eau) ainsi qu'aux espaces agricoles. Aujourd'hui, la qualité des espaces ouverts est un élément distinctif des métropoles, qu'il s'agisse du Grand Paris ou d'autres métropoles françaises, soucieuses de proposer un cadre de vie agréable et d'afficher une politique volontarise en matière de transition écologique.

Les fonctions des espaces ouverts urbains



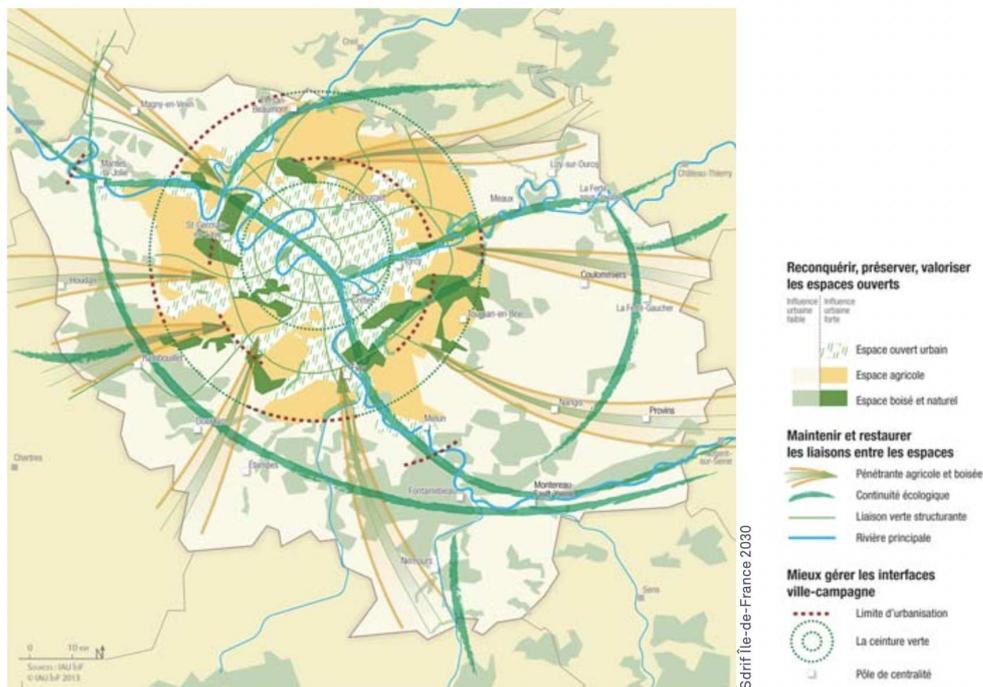


Figure 15. Visuels d'un rapport pour le compte de la région Ile-de-France. Source : "Les carnets pratiques du SDRIF n° 6 de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île-de-France », 2015

On observe que les métropoles manifestent un intérêt à communiquer sur les politiques d'écologisation qu'elles mettent en place, dans un contexte de compétitivité métropolitaine. Chaque année, la Commission Européenne décerne par exemple le prix de la « Capitale verte européenne »⁶ à la ville qui présente une politique environnementale audacieuse. Au-delà des obligations en matière de politique publique nationale et européenne, les mesures en faveur du développement durable constituent des outils de marketing territorial et de rayonnement des métropoles. En ce sens, les politiques en faveur de la nature en ville résonnent à l'unisson autour de concepts, de projets et d'outils d'aménagement semblables entre les différents contextes urbains tels que la gestion différenciée, la protection de la biodiversité, les

⁶ Créé en 2006, « le prix de la Capitale verte de l'Europe est décerné chaque année à une ville européenne de plus de 100 000 habitants qui s'est montrée à la pointe dans le domaine de la durabilité environnementale, sociale et économique. Dans les pays ne comptant aucune ville de plus de 100 000 habitants, la plus grande ville peut se porter candidate. » Source : <http://europa.eu>

corridors écologiques ou les productions urbaines durables affublés d'un préfixe en « éco » (écoquartiers, écomobilité, projet écoresponsable, etc.).

Les politiques environnementales en ville reposent sur des discours présumant l'existence d'une nature objective et unique (Swyngedouw 2007) à protéger impérativement et évacuent ainsi la complexité des relations entre production urbaine et entités biophysiques qui englobent également la question des risques naturels ou encore des espèces dites indésirables. E. Swyngedouw dénonce les discours « *simplificateurs* » qui « *dépolitisent* » les débats portant sur l'environnement en « *naturalisant* » les causes et les processus de la crise environnementale (Swyngedouw 2010; 2014). Le développement durable est en effet régulièrement abordé sous un angle positif et apparaît pour justifier et légitimer des politiques, des aménagements ou des nouveaux produits. Il est plus rarement question de controverses et de débats. Le mécanisme de dépolitisation s'opère à deux niveaux : d'abord, les méthodes de gouvernance, avec une dissolution du rôle des Etats dans des échelles supranationales et à l'échelle locale une gestion managériale à l'écart du débat citoyen ; puis, la valorisation des discours consensuels et la mise au ban des discours alternatifs qualifiés « d'extrêmes ». Il écrit ainsi en 2015 :

L'intérêt pour des concepts consensuels tels que la 'durabilité' nourrit une position politiquement réactionnaire. Ils sont l'expression du processus actuel de post-politisation et de post-démocratisation, qui s'organise autour de gestes biopolitiques spécifiques. La post-politisation fait référence à une politique dans laquelle la planification, l'intervention techno-managériale, le rôle prédominant des experts et l'administration biopolitique remplacent la contestation idéologique et les luttes dissidentes. De tels arrangements créent les conditions d'une post-politisation en signalant un profond rétrécissement des luttes agonistes démocratiques au sujet du contenu et de la direction que peut prendre la vie socio-écologique. Ils instituent ainsi un espace public où le terrain de la politique a été réduit à l'élaboration de politiques dans

lesquelles la connaissance experte, les lobbies et l'administration sur le mode de la gouvernance ont commencé à remplacer le débat et la rencontre agonistique.⁷ (Swyngedouw 2015)

En France, les années 1970 marquent le début d'une institutionnalisation de la cause environnementale, alors largement portée par des groupes contestataires. « *Le ministère de l'Environnement est né d'un discours prononcé le 28 février 1970, par le président de la République, Georges Pompidou, qui constatait : 'La nature nous apparaît de moins en moins comme la puissance redoutable que l'homme du début de ce siècle s'acharne encore à maîtriser, mais comme un cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la terre demeure habitable à l'homme.'* » (« Naissance du "ministère du XXI^e siècle" » 2013). Paradoxalement, la création du Ministère au sein de la République, acte hautement politique, contribue à la dépolitisation des débats sur l'environnement en créant un cœur des décisions, des directives et des discours légitimes, appuyé sur un ensemble d'autres acteurs tels que des experts et les agences de conseil. « *L'intervention techno-managériale* » se charge de gérer les questions environnementales sans pour autant interroger le modèle de société et les causes socio-écologiques de la crise. L'existence de groupes de décideurs en charge de l'environnement, de l'eau, des déchets, de l'agriculture faisant appel à quelques experts et scientifiques sélectionnés fait sortir le débat de la sphère démocratique en le réservant à une minorité privilégiée, soucieuse de défendre les intérêts de toute une classe sociale aisée.

A la confiscation politique du débat environnemental s'ajoute le rôle des médias, vecteurs de diffusion et de sélection de discours propres à orienter les consciences. On constate là aussi une dépolitisation des discours : qu'il s'agisse d'un discours journalistique volontairement alarmiste et catastrophiste ou non, peu de médias conventionnels s'osent à questionner les mécanismes socio-économiques qui causent et aggravent la crise (Comby 2015). De même, le succès des actions « éco-

⁷ Traduction d'Anne-Lise Boyer dans sa thèse (Boyer 2020)

citoyennes » occultent le rôle différencié des différents groupes socio-économiques ainsi que l'action des grandes industries qui concentrent l'essentiel des dégâts environnementaux, au sein d'un système capitaliste et libéral. Or, la ville étant le lieu d'accumulation du capital par excellence, comment imaginer une repolitisation du débat environnemental à l'échelle des villes ? La « *ville durable* » n'est-elle pas « *le fard de la ville néo-libérale* » selon l'expression de Christophe Beaurain et Marc Andrieu ?

Si historiquement, l'urbanisation a toujours été affaire de mobilisation, de production, d'appropriation et d'absorption économique, son organisation et son fonctionnement supposent des choix politiques, notamment en termes de contrôle de flux de capitaux, de biens et d'hommes qui y circulent. Le développement historique de la société de marché a progressivement écarté ces axes de décision du domaine de la souveraineté publique locale pour les abandonner aux lois du capitalisme globalisé. La ville durable, telle qu'elle est conçue aujourd'hui est loin d'interroger ces dogmes. Elle perpétue l'infrastructure de la cité où la géographie historique du capital livré à lui-même continue à donner forme à nos rues et aux activités qu'elles abritent. (Beaurain et Andrieu 2016)

En ce sens, le concept de « ville durable » ou de transition écologique urbaine serait, du point de vue critique, une mutation du système néo-libéral pour assurer sa pérennité. En effet, l'efficacité des politiques de transition écologiques entreprises n'est pas assurée, notamment du fait de la complexité de leur territorialisation (Bombenger, Mottet et Larrue 2019). Il peut même s'avérer que les questions environnementales finissent par ne pas être au cœur des politiques de transition, au profit d'autres aspects, sociaux ou économiques. A chaque échelle d'action publique correspond une série d'enjeux et de difficultés à l'implémentation de politiques de transition écologique :

la ville durable du local au global : enjeux et difficultés

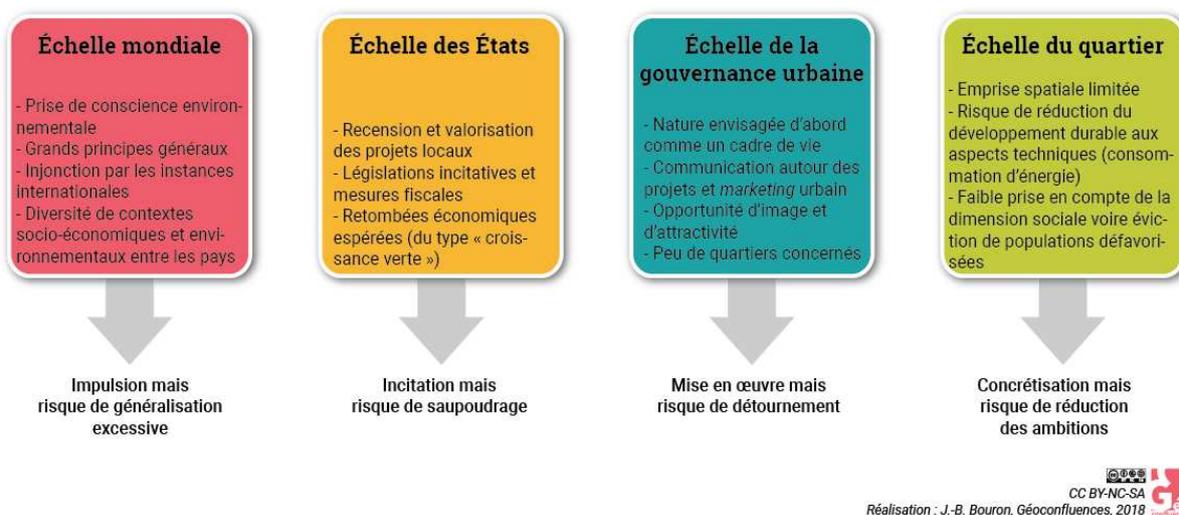


Figure 16. Synthèse des enjeux et limites des politiques environnementales selon les différentes échelles d'action (Source : Géoconfluences, J-B. Bouron, 2018)

A l'échelle de la gouvernance urbaine, la nature serait d'abord envisagée comme un cadre de vie, ce qui motive à appuyer les dispositifs de communication autour des projets innovants propres à favoriser l'attractivité du territoire. J-B. Bouron parle d'une « *opportunité d'image et d'attractivité* » et mentionne le risque de détournement des politiques environnementales à des fins de *marketing* urbain. En plus du processus de dépolitisation de la question environnementale, sa dissolution dans d'autres enjeux renforcerait la relative inertie des représentations et pratiques de la fabrique urbaine.

La ville est en effet au cœur du système économique fondé sur l'accumulation du capital et la liberté des échanges, et ce à double titre d'après l'Américain David Harvey, nourri des travaux d'Henri Lefebvre. D'abord, l'urbanisation constitue en elle-même une accumulation de capital sous la forme du bâti, elle concentre les perspectives de rente (immobilière notamment) et d'investissement (Harvey 2011). Par ailleurs, le système néo-libéral inspire les modes de gouvernance et fait passer les principes de la libre concurrence et de l'économie de marché dans le secteur public. Le *New Public Management*, paradigme de gouvernance né dans les années 1970 aux Etats-Unis, présume en effet qu'il n'y a pas de différence structurelle entre

management public et privé, voire que l'adoption des méthodes du privé dans le secteur public seraient un vecteur de modernisation et de montée en efficacité. Il s'agit notamment de limiter les dépenses de l'Etat et de proposer une nouvelle organisation du travail fondée sur la répartition claire des tâches, l'autonomie et le mérite (Amar et Berthier 2007).

| | Administration weberienne ⁸ | Administration NMP |
|---|--|---|
| Objectifs | Respecter les règles et les procédures | Atteindre les résultats, satisfaire le client |
| Organisation | Centralisée (hiérarchie fonctionnelle, structure pyramidale) | Décentralisée (délégation de compétences, structuration en réseau, gouvernance) |
| Partage de responsabilités politiciens/administrateurs | Confus | Clair |
| Exécution des tâches | Division, parcellisation, spécialisation | Autonomie |
| Recrutement | Concours | Contrat |
| Promotion | Avancement à l'ancienneté, pas de favoritisme | Avancement au mérite, à la responsabilité et à la performance |
| Contrôle | Indicateurs de suivi | Indicateurs de performance |
| Type de budget | Axé sur les moyens | Axé sur les objectifs |

⁸ Sociologue allemand, Max Weber analyse dans les années 1920 la bureaucratie en tant qu'organisation du travail dans l'administration publique. Les agents publics travaillent en respectant des règles et des procédures pré-établies et leur activité est encadrée par le droit.

Tableau 1. Tableau comparatif des administrations weberiennes et NMP. Source : Amar et Berthier 2007

En France, l'adoption d'outils néo-managériaux n'est pas incompatible avec l'application de politiques de transition écologique, loin s'en faut. Au contraire, ils se prêtent bien à la mise en place de projets (ex. écoquartier), venus remplacer les plans (Ernwein 2015). Les projets mobilisent un réseau d'acteurs sur une durée définie et sont tout orientés vers les résultats. Bien qu'ils émergent d'une initiative publique, ils sont souvent délégués à des agences d'aménagement et privilégient les partenariats public-privé et l'externalisation de services. Régis par des logiques de marché et de concurrence territoriale, ils sont orientés vers l'innovation et comportent une part de commercialisation (ex. projets immobiliers, complexes commerciaux). Cette perspective est à resituer à une échelle plus large de concurrence entre les métropoles, tant au niveau national que supra-national (voir Chapitre 4 1.1)

En somme, l'écologie urbaine caractérise à la fois un mode de pensée de la ville comme écosystème et la mise en œuvre de politiques de transition écologique. Cependant, l'idée d'une refonte en profondeur de la fabrique urbaine est à relativiser, car la prise en compte des enjeux écologiques n'implique pas nécessairement de remise en question de la gouvernance et de la production de la ville. On pourra donc se demander dans quelle mesure l'écopâturage vient questionner les modes de gouvernance au profit de nouveaux rapports entre acteurs de la ville et éleveurs. Mais à défaut d'être un vecteur d'écologisation de la fabrique de la ville, l'écopâturage pourrait a minima être considéré comme un produit urbain, une nature urbaine co-produite entre humains et animaux. On défendra en effet une conception constructiviste de la nature urbaine.

2.2. *La fabrique des natures urbaines*

Les natures urbaines ne sont pas des reliquats de la ville, mais constitutives de l'urbanisation elle-même. Partant du postulat que l'espace est un produit des sociétés

(Lefebvre 1974), les natures urbaines sont aussi soumises au régime de la production spatiale. La ville est en elle-même un « *processus socio-écologique* » (p.5, Heynen, Kaika et Swyngedouw 2005), un construit complexe sans cesse aménagé et réaménagé par les humains, non-humains et les éléments. Selon l'expression d'Henri Lefebvre, elle est une « *seconde nature* », fruit de destructions et de reconstructions : « *la nature, détruite comme telle, doit se reconstituer et se reconstruit déjà sur un autre plan, à un autre niveau, celui d'une nature seconde : la ville et l'urbain* » (Lefebvre 1973). Il convient ainsi de replacer la naissance de l'écopâturage urbain dans ce contexte épistémologique, afin de comprendre les conditions de son émergence.

L'écopâturage doit être pensé comme outil de gestion différenciée des espaces verts, natures urbaines par excellence. D'abord conçue au XIX^e siècle comme une nécessité sociale et sanitaire d'aération des villes (Cormier 2015), la production d'espaces verts devient le corollaire des projets d'aménagement au XX^e siècle. L'idée de « nature en ville » s'incarne alors dans le nombre de mètres carrés « verts » offerts aux habitants pour adoucir la vie urbaine. L'expression même d'espace vert traduit une indifférenciation du végétal (Emelianoff 2000) en confondant forêts, parcs, pelouses et jardins, tous ramenés à leur surface. Le primat de la vision quantitative est toujours actuelle en France où l'on considère que 10m² d'espaces verts constitue le seuil convenable d'espaces verts par habitant. Or, cette conception réductrice de la nature en ville appelle à réviser l'impératif d'une approche qualitative, essentielle tant pour des raisons environnementales que pour le vécu des citoyens.

Depuis les années 1990, les politiques publiques entreprennent de modifier les modalités de la co-présence humaine et animale en ville au profit d'une renaturalisation (ex. trames vertes et bleues). Pourtant, la plupart des discours de protection de la nature portent davantage sur la nature sauvage (non-anthropisée) ou sur la nature domestiquée et rurale (paysage agricole) que sur la ville (Hodak, 1999). Quant aux discours et politiques portant sur la nature en ville, ils concernent surtout le monde végétal des parcs, jardins et cultures urbaines (Blanc, 2003). Les premières

politiques de naturalisation de l'espace urbain des XIX^e et XX^e siècles portent ainsi sur les espaces verts plutôt que sur les animaux. Il s'agit notamment d'assainir et de verdir la ville (Cormier, 2015) en recourant au végétal, l'animal étant moins bien perçu dans les courants hygiénistes du XIX^e siècle (Frioux, 2013), puisqu'il est vecteur de maladies telles que la rage chez les chiens errants, la grippe aviaire ou encore la dengue transmise par les moustiques. Le bétail pose aussi des problèmes de sécurité en ce qui concerne la circulation dans les rues. L'animal impose d'autres contraintes en ville, par rapport au végétal, archétype de l'élément naturel maîtrisable. L'animal exige quant à lui que la ville et les urbains s'adaptent à sa présence, qu'elle soit désirée ou non (Blanc 2000). Il est frappant de remarquer l'absence d'animaux dans les espaces de nature représentés dans ce document produit par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France. Seule la première photographie suggère la présence animale au moyen d'un cerf artificiel.



Figure 17. Les espaces de nature : des espaces végétaux ? Source : Les carnets pratiques du SDRIF n° 6 de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île-de-France, 2015

Parmi les espaces de nature suggérés : l'espace agricole, le jardin, le parc, la forêt, la friche ou l'espace d'accompagnement des équipements publics, de type

bordure, talus ou pelouse. L'espace vert sous sa forme générale fait l'objet d'un traitement privilégié : perçu comme le négatif de la ville, ramenée à une définition morphologique (le bâti, le sol artificialisé), il en serait l'antidote (Bourdeau-Lepage 2013). En effet, les espaces verts sont des composantes historiques des villes françaises et font l'objet d'une gouvernance multiple (voir Encadré 3). En plus d'être spatialisée, la nature est essentialisée, comme réalité substantielle et matérielle, notamment végétale. Cela montre une rupture entre le cadrage théorique et épistémologique choisi dans la thèse et le cadre de pensée – souvent naturaliste – des acteurs de l'aménagement et des politiques publiques. En ce sens, la thèse portera un regard critique sur l'intégration des herbivores en ville proposée par les collectivités.

Encadré 3. La gouvernance des espaces verts urbains à Paris et en Ile-de-France

En 1845, 95% des fruits et légumes consommés par les Parisiens étaient produits en Ile-de-France⁹. Dans une note, l'APUR relève qu'alors « que le nombre des espaces verts publics et privés a doublé entre 1900 (564 ha) et 1975 (1 072 ha), le maraîchage disparaît quasiment de Paris dès 1900 (9,6 ha). » A Paris, les espaces verts sont depuis longtemps valorisés. L'urbanisme haussmannien du milieu du XIXe siècle est à l'origine d'une partie significative du patrimoine vert de la capitale. Des forêts sont plantées. Des lieux de villégiature sont aménagés comme le bois de Boulogne, selon la volonté de Napoléon III, commanditaire des travaux.

Progressivement, les espaces verts deviennent des équipements publics. En 1973, une circulaire ministérielle définit les principes, les objectifs et les moyens (réglementaires, fonciers) d'une politique d'espaces verts. Ils sont reconnus comme équipements structurants d'intérêt public. Entre 1970 et 1999, la superficie des espaces verts augmente de 135% à Paris et dans sa petite

⁹ APUR, Note n°122 FÉVRIER 2018, « Évolution de la nature à Paris de 1730 à nos jours », [Lien](#)

couronne. Leur gestion est répartie entre les différentes collectivités territoriales à l'œuvre sur le territoire, dont la région.

D'abord créée en 1972 sous le nom « Région Parisienne », elle est renommée Île-de-France en 1976 et devient une collectivité territoriale en 1982. Elle se voit ainsi dotée d'une compétence en matière de gestion des espaces ouverts (non urbanisés et non urbanisables d'après le Schéma Directeur Régional). Elle partage cette compétence avec l'Agence des espaces verts, organisme créé concomitamment. La collaboration des différents échelons de gouvernance constitue alors un enjeu, si bien qu'en 1995, le plan vert régional est élaboré pour coordonner l'action des différents acteurs, département y compris. Il présente un cadre général pour assurer la cohérence des politiques de préservation et d'utilisation des espaces ouverts de la région.

ÉVOLUTION DES ESPACES DE NATURE RÉCRÉATIVE



1730

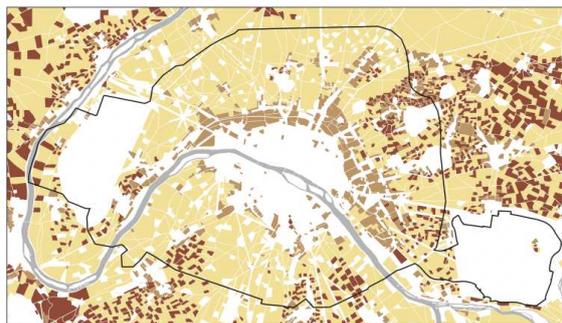


1900



2017

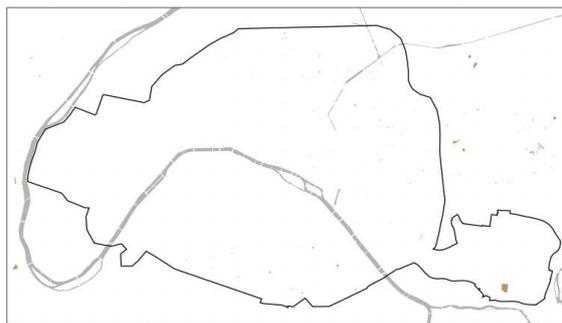
ÉVOLUTION DES ESPACES DE NATURE PRODUCTIVE



1730



1900



2017

| | |
|--|------------------------------------|
| | Grandes cultures (en ha) |
| | Maraîchage |
| | Arboriculture |
| | Friches, zones inondables et talus |
| | Bois |
| | Parcs et jardins |
| | Espaces de loisirs |

Figure 18. D'une nature productive à une nature récréative à Paris, APUR, 2018

Néanmoins, le cas de Paris nous illustre la tendance historique au remplacement des espaces de nature dite « productive » au profit d'une nature « récréative », pour reprendre la terminologie de l'APUR, à qui l'on doit la cartographie ci-dessus. La figure indique un effacement de l'agriculture urbaine parisienne entre

1730 et 2017 (à droite) et une affirmation des espaces verts d'agrément (à gauche). On peut remarquer que les espaces verts sont organisés autour de grands ensembles périphériques (bois de Boulogne, bois de Vincennes) et forment progressivement une trame fine, faite de parcs, jardins et arbres d'alignement pour embellir les avenues parisiennes et offrir aux Parisiens un accès direct à des éléments de nature. La qualité des espaces verts compte en effet au titre d'équipement public essentiel au cadre de vie. Or, l'agriculture urbaine n'est manifestement pas considérée comme le vecteur essentiel à privilégier pour renaturaliser la ville, pas plus que l'élevage.

Il est rare d'observer des projets de réintroduction d'animaux d'élevage en ville pour eux-mêmes. On observe que l'animal est souvent associé un rôle ancillaire vis-à-vis du végétal. Si les mesures de maintien d'espèces sauvages en ville (ex. batraciens dans des zones humides) visent à protéger la biodiversité, la mise en place d'élevages, tels que celui des abeilles, est souvent plebiscité pour ses avantages en matière de pollinisation : *« la relation entre abeilles et villes est présentée comme doublement bénéfique : les abeilles maintiendraient la biodiversité végétale urbaine, tandis que l'absence de pesticides leur offrirait un meilleur habitat qu'à la campagne. La ville serait donc un haut-lieu de la nature, alors que dans les campagnes, les abeilles seraient en danger. »* (Delfosse et Baysse-Lainé 2018). L'agriculture urbaine, qu'elle soit définie comme l'agriculture à proximité des villes ou dans les villes (Aubry et Pourias 2013) interroge le rapport entre urbain et rural et questionne le rôle productif qu'il est possible de donner aux espaces urbains. Dans nos trois métropoles, Paris, Nantes et Toulouse, on trouve en effet des agricultures situées aux franges urbaines, qui sont avant tout résiduelles et menacées par l'extension urbaine. Il existe une autre mouvance autour de l'agriculture urbaine, caractérisée par des projets récents, dont certains sont auto-proclamés « innovants » :

Dans les pays occidentaux, certains réfléchissent aussi à la conception de fermes verticales en ville. Ces vertical farms permettraient de contrôler totalement les facteurs de production et, face aux irrégularités chroniques de rendement de l'agriculture classique, elles

sont parfois présentées comme « la » solution d’approvisionnement alimentaire du XXI^e siècle pour satisfaire les besoins d’une population urbaine en forte croissance. Mais leurs bilans environnementaux, économiques, voire sociaux restent fortement sujets à controverses. « Does it work ? » se demande la presse anglaise pour conclure que ce n’est pas prouvé. (*Ibid.*)

A la différence de l’agriculture située en bordure de ville, ce type d’agriculture urbaine, verticale et hors-sol, propose des productions végétales exclusivement. Depuis 2019, la Cité Maraîchère de Romainville en Seine-Saint-Denis propose par exemple de défendre une alimentation en circuit court associée à une mission sociale via des chantiers d’insertion. Il s’agit d’un équipement municipal imaginé par des architectes, qui a coûté 5,1 millions d’euros à la commune pour une surface de 2 060 m² (Figure 19). L’image suggère un paysage urbain qui rompt franchement avec l’idée d’une naturalité ou d’un paysage agricole que pourrait offrir l’agriculture urbaine. Ici, la verticalité correspond au besoin de densification et suggère une productivité accrue permise par les cultures hors sol sur plusieurs étages. On voit ainsi une permanence des modalités actuelles de la fabrique de la ville, nourrie de constructions neuves et de projets offrant des perspectives de valorisation territoriale voire de marketing urbain.



Figure 19. Tours maraîchères à Romainville, inaugurées en 2019. Source : Courtesy of ilimelgo Architects¹⁰

Ce type d'agriculture urbaine qui cherche à renouveler, pour ne pas dire améliorer, des pratiques ancestrales, interroge la place de l'animal et de l'élevage dans les projets élaborés. Qu'en est-il des petits élevages de lapins, de poules ou d'ovins qui voient le jour dans nos villes ? D'après Darribehaude et Gardon, les fermes urbaines ne sont pas à proprement parler des activités agricoles puisque « *l'agriculture semble cantonnée ici à une forme de loisir, pratique ludique et de redécouverte de la nature* » (Darribehaude, Gardon et Linsel 2016). L'élevage urbain, comme l'agriculture urbaine, serait ainsi pensé comme un élément de nature produit par et pour les urbains. Toutefois, à la différence du végétal, l'animal mobile, interactif et à même d'exprimer des émotions peut-il être relégué au rang d'élément de décor et

¹⁰ Source : <https://www.lindependant.fr/2018/09/14/seine-saint-denis-le-chantier-de-la-premiere-tour-maraichere-de-france-est-lance,4697729.php>

d'agrément ? Le regain des initiatives de réintroduction d'animaux d'élevage en ville peut-il réinterroger leur place parmi les humains ?

2.3. *Des villes plus qu'humaines ?*

Depuis une vingtaine d'années, l'animal occupe une place grandissante dans le paysage scientifique français et international (Guillo, 2015) et parvient de plus en plus à être considéré au-delà d'un objet d'étude, comme un sujet (Lestel 1999). Cet engouement récent ne suggère pas que l'animal ait été absent des recherches jusqu'ici, mais témoigne d'un renouvellement épistémologique motivé par la reconnaissance d'une forme d'agentivité animale.

Depuis les années 1990, le philosophe Dominique Lestel joue un rôle important dans le domaine des sciences humaines et sociales pour porter la reconnaissance de la subjectivité, de l'intelligence et des capacités animales. En 1998, il inaugurerait un article de la revue *Intellectica* avec ces mots : « *Les animaux ne sont pas condamnés à une routine des usages. Les plus complexes d'entre eux sont dotés d'une capacité à innover cognitivement, c'est-à-dire à acquérir une ou plusieurs procédures cognitives inédites par rapport aux collectifs dans lesquelles ils évoluent.* » (Lestel 1998). En d'autres termes, les animaux ont la capacité, individuellement et collectivement, d'élaborer de nouveaux comportements, d'apprendre à faire de nouvelles choses et de résoudre différemment des problèmes. Les observations de Jane Goodall durant la seconde moitié du XX^e, montrant la capacité des primates à utiliser des outils, a permis de vérifier cette hypothèse, qui ne cesse de s'étendre à d'autres espèces animales plus éloignées des humains, au fur et à mesure des découvertes scientifiques. La transmission des savoirs est essentiellement sociale et s'opère des sujets les plus âgés aux plus jeunes, la mère étant généralement grande pourvoyeuse de savoirs. Dominique Lestel défend ainsi la thèse d'une culture animale, ce qui rompt définitivement avec l'idée d'une exception humaine et de l'animal-machine, héritée du modèle cartésien.

En se positionnant dans un champ nouveau qui reconnaît la fécondité des liens entre humains et non-humains, les travaux de recherche en sciences humaines et sociales sur la production de la ville explorent de nouvelles dimensions de ce processus. Dès lors, se poser la question du rôle des animaux dans la fabrique urbaine ne consiste pas simplement à les considérer comme une matière passive dont la ville s'est parée ou débarrassée (animaux errants, indésirables ou objets de luxe) mais à évaluer positivement leur participation dans cette construction.

La ville, en tant qu'objet matériel et civilisationnel qui incarne pour l'Occident une forme de modernité, constitue la production humaine par excellence en ce qu'elle met à l'œuvre les outils techniques et scientifiques d'humains bâtisseurs (Estebanez, 2015). Par un contrôle absolu du minéral, du végétal et de l'animal, elle affirme la primauté de l'humain dans le monde vivant. Cette distinction passe notamment par une réification de l'animal selon le modèle cartésien de l'animal-machine et l'institutionnalisation de sciences naturelles prenant l'ensemble des non-humains pour objet, ne reconnaissant de subjectivité qu'humaine (Guillo 2015).

Les deux ouvrages marquants de la fin des années 1990 sur les animaux en géographie font de la ville un objet d'étude central. *Animal Geographies* (Emel (ed.) 1998), et *Animal spaces, beastly spaces* (Philo (ed.) 2000) traitent de la place des animaux en ville selon les régimes d'inclusion et d'exclusion que les habitants humains leur appliquent. La question des animaux indésirables y est majeure, dans la mesure où leur présence non voulue est un facteur de déstabilisation de la ville. Certaines espèces peuvent en effet la dégrader matériellement ou symboliquement. A ce titre, l'exemple des blattes et des cafards développé par N. Blanc (Blanc 2000) souligne la capacité d'action d'animaux peu charismatiques (Lorimer 2007) et éloignés de ceux habituellement étudiés en géographie que sont les grands mammifères.

Les travaux scientifiques, de même que les pratiques urbaines, réservent en effet un traitement différencié aux animaux selon l'espèce, la période, le lieu et les effets qu'ils produisent sur la ville comme lieu de vie. Les animaux rêvés comme

sauvages et exotiques que le zoo met en scène (Estebanez 2010) ont ainsi une place dans la ville bien différente de celle des chiens errants, perçus comme des vecteurs de maladies telles que la rage (Laffont 2016). Le traitement qui leur est accordé dépend étroitement de leur capacité d'action en temps qu'êtres vivants et mobiles. Ce pouvoir d'inflexion sur la fabrique de la ville se lit notamment par l'ampleur des mesures prises dans le cadre de politiques urbaines pour gérer les effets de la présence animale.

Historiquement, les villes foisonnent d'animaux pour plusieurs raisons. D'après Eric Baratay, leur présence répond à trois besoins humains : la matière première, la force de travail et le divertissement (Baratay 2011; Baratay 2012). Du XIXe siècle à nos jours, l'urbanisation contribue à façonner des animaux urbains qui s'adaptent aux désirs humains. L'auteur distingue cependant la force de travail, qu'il associe aux chevaux d'attelage ou aux chiens de troupeau, du divertissement fourni par les animaux exotiques du zoo. Le divertissement constitue cependant un service qu'il est possible de considérer comme un métier du secteur tertiaire, au même titre que le soin (care) apporté par certains animaux domestiques (Delfosse 2016). De récents travaux en sociologie montrent en quoi le chien guide d'aveugle est un travailleur du care à tous égards, de sa formation à l'exercice de son travail qui engage ses propres compétences (Mouret 2015; Mouret 2017). L'enjeu de ces recherches est de montrer le rôle de l'agentivité animale dans la production d'un service. L'implication du chien ou du chat dans le travail de soin, par exemple auprès de personnes âgées dans une maison de retraite, n'est pas comparable à ce que peut fournir un robot (Porcher 2017) :

Décrits comme des partenaires affectueux, attentionnés et efficaces, les robots sont supposés travailler à la place des animaux. Mais les robots ne travaillent pas, ils fonctionnent. Le travail engage la subjectivité et l'intersubjectivité des relations entre humains et animaux. Il mobilise l'intelligence des animaux et leur implication dans une œuvre commune, construite avec des humains. (Porcher, 2017)

L'insistance sur la subjectivité des animaux, non seulement dotés d'intelligence mais aussi d'émotions, questionne le statut de l'animal de compagnie ainsi que la frontière poreuse entre travail et compagnonnage. L'animal de compagnie bénéficie en effet d'une reconnaissance juridique particulière, de droits propres qui varient selon les pays et fait l'objet d'un traitement souvent empreint d'anthropomorphisme (rites funéraires, pratiques alimentaires, de logement ou d'habillement). Les sévices commis envers les animaux de compagnie sont généralement plus sévèrement punis que ceux commis envers d'autres animaux. Les espèces compagnes telles que le chien et le chat se prévalent d'une relation particulière de co-évolution, de cohabitation et de partenariat avec l'humain (Haraway 2007) allant jusqu'à l'amour interspécifique. Cette relation de compagnonnage, où l'animal a un rôle d'agrément, n'est cependant pas étrangère au travail de care mentionné précédemment, dans la mesure où les deux visent à satisfaire des désirs humains par l'accomplissement d'une formation (ou dressage) et d'une vie commune. On peut supposer que ce qui distingue ces relations est le lieu, dans la mesure où l'animal de compagnie est celui qui vit au domicile de ses maîtres.

C'est par la relation que les sociologues nous invitent à qualifier les animaux. Les catégories de sauvage et domestique sont obsolètes tant l'artificialisation de l'environnement et des espèces animales est importante (Micoud 2010). Le sociologue André Micoud propose deux régimes de qualification des animaux : le vivant-matière et le vivant-personne. Cette catégorisation (Figure 20) s'appuie sur la nature des relations et des expériences vécues. Le vivant-matière qualifie les animaux anonymes, pris dans la masse de leur nombre ou l'ensemble que constitue l'espèce. L'auteur fait notamment référence aux pratiques d'élevage en batterie et aux laboratoires de recherche pour illustrer cette première catégorie. Dans la catégorie du vivant-personne, « (...) les êtres animaux seront toujours individués, ils seront dotés d'une identité distinctive, objets d'investissements affectifs et d'attentions gratuites » (Ibid. p.17). Il s'agit par exemple des animaux de compagnie. Là où les catégories sauvage/domestique

s'appuyaient principalement sur le lieu de vie de l'animal (habitat naturel/habitat artificiel), les qualifications de vivant-matière et vivant-personne mettent au premier plan la nature et l'intensité des relations.

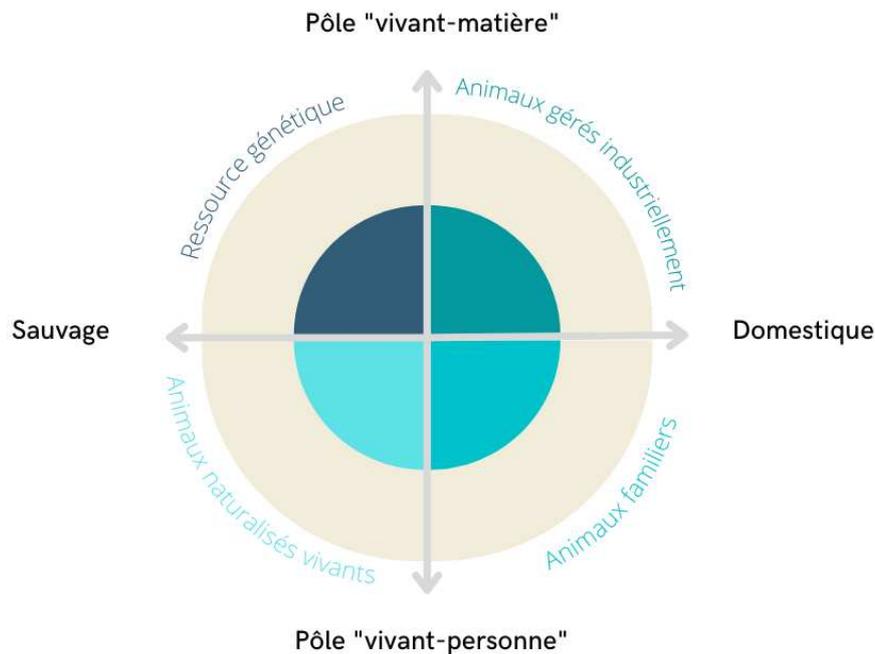


Figure 20. Espace de requalification des relations anthropozoologiques (d'après Micoud, 2010)

La requalification des animaux selon des régimes relationnels interroge la multiplicité et l'évolution des relations créées avec les animaux d'élevage en ville, notamment au travers de l'écopâturage. Il semble probable que l'éleveur, le berger, l'agent municipal, l'habitant ou encore le vétérinaire aient des relations différentes avec les animaux, certains les situant davantage vers le pôle « vivant-matière » et d'autres « vivant-personne ». Cependant, au-delà des relations interpersonnelles, peut-on imaginer une requalification plus globale des animaux d'élevage au travers d'une mission présentée comme écologique et d'intérêt général qu'est l'écopâturage ?

La question du statut des animaux est un thème récurrent en philosophie et alimente le combat politique pour la défense de droits animaux. La cohabitation des humains et des animaux domestiques, par exemple en ville, constitue le point de départ d'une réflexion de philosophie politique sur le statut des animaux pour Will

Kymlicka et Sue Donaldson. En 2011, ils publient *Zoopolis* où ils défendent l'idée que les animaux doivent bénéficier de droits, qui leur sont dûs. En plus de mettre fin à l'exploitation et à la mise à mort massive et industrielle de millions d'animaux, ce nouveau pacte social accorderait aux animaux des droits différenciés selon les « relations géographiques et historiques spécifiques qui se sont développées entre certains groupes d'animaux et certains groupes d'humains ». Les droits sont accordés en fonction du degré de cohabitation entre humains et animaux : la citoyenneté pour les animaux domestiques, la souveraineté pour les animaux sauvages et la résidence pour les animaux liminaires (Figure 21). Les animaux domestiques sont les animaux familiers ou d'élevage qui partagent le même espace de vie que les humains, les animaux liminaires des animaux sauvages dont le territoire se superpose au territoire humain et les animaux sauvages ceux dont le territoire est plus distant.

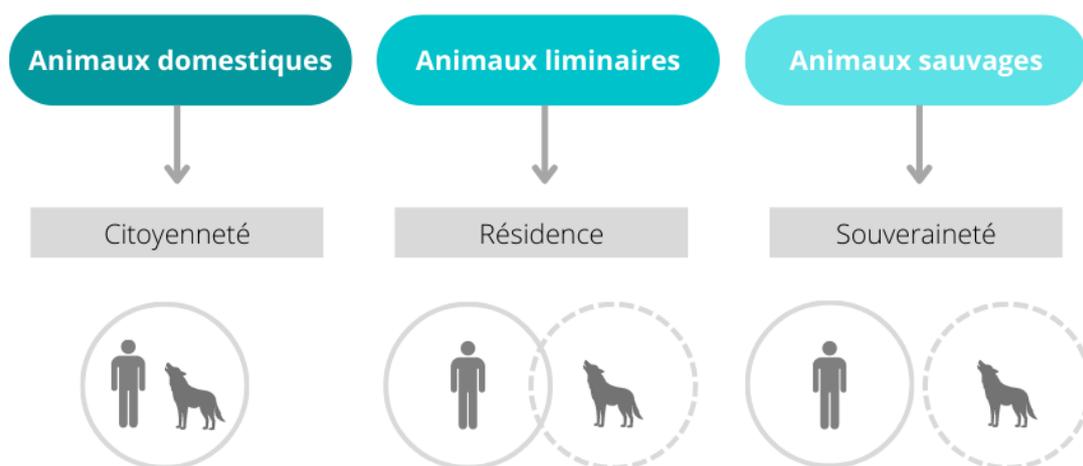


Figure 21. Théorie des droits animaux de Will Kymlicka et Sue Donaldson (d'après *Zoopolis*, 2011)

Cette théorie antispéciste suppose que la justice puisse être rendue à la faveur d'animaux dont les droits auraient été bafoués ou violés. L'obstacle le plus communément opposé aux défenseurs des droits animaux est la difficile reconnaissance de leur statut de « personne » juridique. Est une personne quiconque détient une subjectivité, une conscience de soi. Or, les auteurs déplorent l'hypocrisie

de ces arguments car « *les animaux les plus cruellement exploités sont ceux dont nous savons avec certitude qu'ils ont une conscience* » (p. 52), comme les mammifères les plus familiers, chiens, cochons, vaches, etc.

Aujourd'hui, les lois françaises et européennes imposent une série d'interdictions – ou de droits négatifs – servant à protéger le bien-être animal. Elles sont inspirées des Cinq Libertés fondamentales qui ont été énoncées par le Farm Animal Welfare Council en 1992, puis reprises dans la définition du bien-être animal de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) : ne pas souffrir de la faim ou de la soif, ne pas souffrir d'inconfort, ne pas souffrir de douleurs, de blessures ou de maladies, pouvoir exprimer les comportements naturels propres à l'espèce et enfin ne pas éprouver de peur ou de détresse. Il ne s'agit cependant pas de droits positifs dont les animaux seraient titulaires.

Concernant les animaux d'élevage, qui sont les principaux concernés par les questions de bien-être animal, Donaldson et Kymlicka proposent de leur accorder la citoyenneté. Ce droit leur échoirait car les humains les ont fait entrer de force dans leur espace de vie afin de les exploiter, amenant ces animaux à s'adapter et à évoluer dans un espace anthropisé. Ils réfutent d'une part la position abolitionniste visant à mettre fin à l'élevage et la position welfariste (telle que proposée par Jocelyne Porcher, voir Encadré 2. Le concept de "travail animal" de Jocelyne Porcher qui défend par exemple la mise en place d'abattoirs ambulants qui épargneraient des voyages stressants aux animaux. Comme il est selon eux immoral d'élever les animaux pour les manger, ils proposent de redéfinir leur place dans le collectif des vivants. L'enjeu serait de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions politiques touchant au bien commun. La question de leur participation volontaire aux délibérations pose un problème de capacité cognitive et communicationnelle. Les auteurs arguent cependant qu'ils existe aussi des humains dont les capacités sont amoindries du fait d'un ou plusieurs handicaps, et qui peuvent néanmoins être assistés et accompagnés pour

remplir leurs devoirs de citoyens. On peut synthétiser leurs nouveaux droits de cette manière (Tableau 2) :

| | |
|---|--|
| Socialisation de base | <i>Comme les enfants humains, les animaux pourraient être socialisés : il s'agit de « transmettre les aptitudes et les connaissances d'ordre général dont il a besoin pour être accepté dans une communauté sociale » (p. 176)</i> |
| Mobilité dans l'espace public | <i>Revoir l'organisation urbaine pour éviter d'enfermer les animaux, leur accorder une autonomie</i> |
| Devoir de protection | <i>Les humains ont le devoir de protéger les animaux de leurs prédateurs sauvages ou liminaires</i> |
| Produits animaux et travail animal | <i>Il faut passer de l'exploitation à la coopération. Ex : droit à la retraite</i> |
| Soins médicaux | <i>Droit à être soigné, respecter l'intégrité physique</i> |
| Sexe et reproduction | <i>Il faut diminuer les contraintes et établir un contrôle qui soit dans l'intérêt de l'animal</i> |
| Prédation et régime alimentaire | <i>Solutionner la question des animaux carnivores</i> |
| Représentation politique | <i>Donner un droit à la représentation politique, qui ne passe pas nécessairement par le droit de vote</i> |

Tableau 2. Les droits citoyens des animaux domestiques selon Donaldson et Wymlicka (Zoopolis, 2011)

Dans un article ultérieur, qui répond à différents détracteurs, les auteurs justifient leur position en invoquant l'idée de justice. Ils prennent le parti de comparer les animaux d'élevage aux esclaves africains qui avaient été importés dans les pays colonisateurs, et qui furent finalement intégrés à la société dominante après une lutte

pour leurs droits civiques. Ce parallèle fait écho à l'expression de Charles Patterson, « *l'éternel Treblinka* », qui propose une analogie entre l'abattage massif des animaux d'élevage et la Shoah. Pour les auteurs, il faut mettre fin à la tyrannie :

Ce qui distingue les animaux domestiques des autres animaux, c'est que nous, les humains, les avons déplacés au cœur de notre société. Nous les avons enlevés à la nature et, par un processus d'élevage sélectif, les avons rendus dépendants des soins que nous leur apportons. Nous les avons intégrés à nos relations de coopération. Nous leur avons ôté la possibilité, du moins la possibilité immédiate, de mener une existence indépendante. De ce point de vue, nous avons fait d'eux des membres de notre société, mais en tant que caste destinée à nous servir. Tous les aspects de leur vie sont gouvernés et régulés par un ordre politique humain qui ne prend pas leurs intérêts en compte. Pour faire court, ils vivent sous une tyrannie. Si bien que la question fondamentale, en termes de justice, à l'égard des animaux domestiques n'est pas simplement : quel est notre devoir à l'égard d'individus sensibles ? La question est plutôt : quel est notre devoir à l'égard d'animaux dont nous avons fait une caste dominée au sein de notre société ? Lorsque nous avons créé une caste d'humains dans la société – comme dans le cas des esclaves ou des travailleurs engagés –, la justice exige qu'on les reconnaisse comme membres à part entière de la société. (Kymlicka et Donaldson 2015)

Dans cette perspective, les animaux et humains seraient concitoyens dans une société mixte. Avec l'obtention de droits pour les animaux, viennent aussi une série de responsabilités. Il s'agirait par exemple d'enseigner aux animaux à ne pas être violents envers les humains. La permanence d'un contrôle humain sur les animaux domestiques constitue justement un des points critiqués par des tenants d'une plus grande liberté animale. Ces derniers considèrent que la citoyenneté animale proposée par Kymlicka et Donaldson reviendrait à perpétuer une oppression humaine sur le reste des vivants.

Malgré son caractère polémique, la proposition politique d'une citoyenneté animale résonne particulièrement avec la question de la place de l'animal d'élevage en ville dans le cadre de missions d'écopâturage. En effet, l'entretien écologique des espaces verts pourrait être conçu comme un travail, ici animal, voire comme une mission d'intérêt général. Il s'agit donc de valoriser le travail des animaux vivants, et non pas en premier lieu des produits animaux, ce qui met en avant l'agentivité animale des herbivores. Comment l'écopâturage peut-il nourrir la réflexion sur une hypothétique montée en citoyenneté des non-humains ?

D'un autre côté, le travail des animaux peut aussi être perçu non pas comme libérateur et ouvrant la voie à des droits civiques, mais comme une oppression d'animaux asservis, loués pour leur force de travail. Dans une optique marxiste, on pourrait questionner la transformation des animaux en marchandises, ou la *commodification* des vivants. La *commodification* est un anglicisme qui désigne un processus par lequel un élément est extrait de son contexte pour devenir un bien échangeable. Il passe notamment par un double processus d'individuation permettant de séparer un élément de son contexte en le singularisant, et d'abstraction, permettant de le rendre équivalent à d'autres éléments et donc échangeable. La *commodification* nécessite également la fixation d'une valeur et la possibilité de privatisation (Castree 2003). Dans ses travaux, Maan Barua met en évidence la privatisation de la force de travail des animaux. Il met au jour une géographie plus qu'humaine en prenant l'exemple des relations humains-éléphants en Inde (Barua 2014; Barua 2019) qui structurent tant des sociétés que des espaces. En termes méthodologiques, il revendique une approche symétrique des relations anthropozoologiques en prenant en compte l'agentivité des éléphants et leur rôle actif dans les politiques de conservation.

L'analyse en sciences sociales des rapports entre animaux humains et non-humains est ainsi caractérisée par une dialectique entre oppression et agentivité, nécessité de libération (pouvant aller jusqu'à la fin de l'élevage dans une vision

antispéciste) au désir de reconnaître leur travail et d'achever leur intégration à la société. La thèse se pose ainsi à l'intersection des différents courants présentés autour d'un objet géographique spécifique : l'écopâturage.

En France, la montée de l'écopâturage invite à reposer la question des relations humains-animaux en ville à l'heure d'une écologisation annoncée des politiques publiques. L'objectif de la recherche est ici d'interroger les rapports entre la mise au travail d'herbivores dans les espaces ouverts des villes et la fabrique de villes plus qu'humaines. La requalification politique et sociale des animaux fera pleinement partie de la question de recherche et des hypothèses de la thèse.

Ce manuscrit est le résultat d'une enquête de trois ans et d'un cycle doctoral de cinq ans au total. Il comprend la production d'articles scientifiques et de chapitres d'ouvrages. La valorisation scientifique de la thèse comprend la production d'articles dans deux revues, *Etudes Rurales* et *Techniques de l'Ingénieur* (en 2021) et la contribution à l'ouvrage *Paris animal* paru en 2023. Les textes proposent trois axes d'analyses différents : une approche par le génie écologique dans *Techniques de l'Ingénieur*, une synthèse sur l'enquête à Nantes centrée sur la question de l'élevage urbain dans *Etudes Rurales* et une autre synthèse sur le terrain parisien dans le cadre de l'exposition *Paris animal* réalisée au Pavillon de l'Arsenal en 2023 par Léa Mosconi et Henri Bony, qui a donné lieu à la production d'un ouvrage collectif. Dans le cadre de ma participation au Labex Natures Urbaines, j'ai aussi eu la chance d'encadrer le stage de Corentin Fol au sujet de l'écopâturage dans la métropole parisienne. Le stage a donné lieu à un rapport ainsi qu'à une publication dans la revue *L'Essentiel*, qui restitue les travaux du groupe de recherche du Labex. Dès le début du travail de thèse, un travail de collaboration a aussi été mis en place avec le label Animal&Cité, comprenant notamment une conférence à Vitré et la brève participation à un comité éthique et scientifique. Le travail d'enquête et sa restitution demeurent néanmoins indépendants et autonomes.

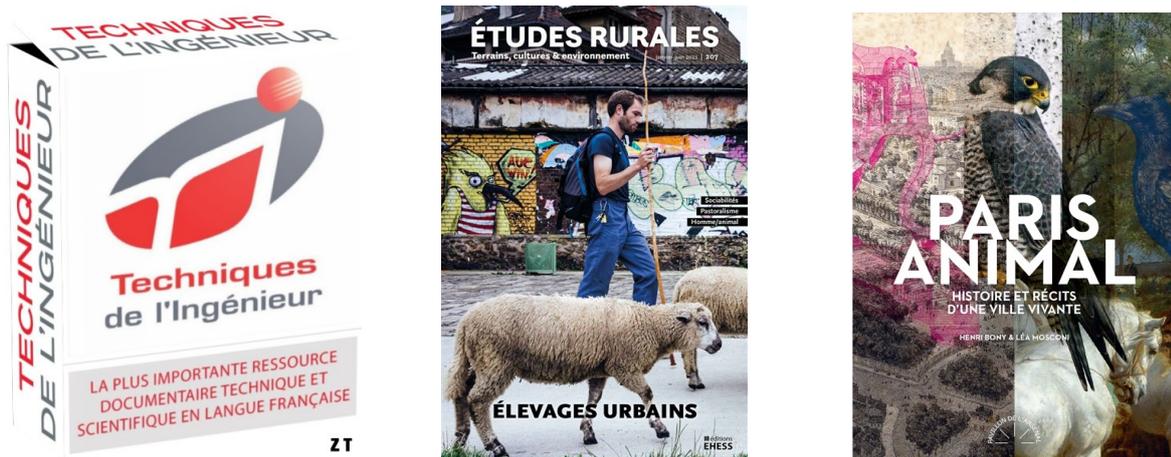


Figure 22. Valorisation scientifique de la thèse

3. Question de recherche et hypothèses

La montée en puissance de l'écopâturage semble traduire la mise en œuvre de la transition écologique à l'échelle des collectivités territoriales locales que sont les municipalités et métropoles. Il convient dès lors d'étudier les conditions du développement du pâturage urbain comme outil de gestion de l'environnement en ville. Un regard particulier est porté sur les acteurs et leurs stratégies.

Toutefois, la multiplication de projets d'écopâturage urbain interroge leur assimilation à une forme d'agriculture urbaine, dans la mesure où les animaux tendent à une spécialisation en prestation de service. Le rôle des animaux est d'ailleurs digne d'intérêt et d'investigation, car leur mise à contribution – ou mise au travail – met en avant leur agentivité, tout en questionnant leur éventuelle transformation agricole.

Il est donc intéressant d'activer le concept de recomposition pour étudier la co-évolution de la fabrique de la ville et de la fabrique de l'élevage provoquée par l'écopâturage. Dans le contexte politique de la transition écologique qui re façonne les politiques d'aménagement, quelles réappropriations du pâturage peut-on observer dans les métropoles françaises ? Dans quelle mesure l'écopâturage est-il mis au service de la transition écologique des villes, tant dans sa conception discursive et

représentationnelle que dans sa matérialité ? Comment l'écopâturage redéfinit-il les conditions d'existence et de renaissance d'un élevage urbain ?

Plus synthétiquement, on peut demander : en quoi l'écopâturage induit-il des recompositions conjointes de la fabrique de la ville et de l'élevage urbain ?

Les questions de recherche donnent lieu à la formulation d'hypothèses qui orientent et structurent la thèse.

Hypothèses de travail :

1. L'écopâturage constituerait aussi bien une méthode d'entretien des espaces verts qu'un outil d'aménagement urbain, tant pour la production de quartiers neufs que pour la transformation d'espaces existants. Il serait particulièrement approprié par les acteurs de la fabrique de la ville.

2. La réappropriation urbaine de pratiques d'élevage répondrait conjointement à une demande sociale de nature et d'animalité, qui se traduit par un désir de présence animale, voire de cohabitation. Or, il convient d'interroger la compatibilité d'une telle présence avec les contraintes de la conduite au pâturage.

3. Les animaux engagés dans des métiers spécifiquement urbains seraient des acteurs et non uniquement des objets dans la production de la ville. En modifiant les paysages, les normes, les matérialités et en produisant des conflits, ils animent la ville au-delà de ce qui leur est initialement prescrit.

4. L'écopâturage urbain permettrait une renaissance de l'élevage urbain et une transformation des villes pour l'accueil pérenne des animaux et des structures nécessaires à leur élevage. Une attention particulière est portée ici aux formes spatiales et à la matérialité de l'écopâturage, postulant que les corps animaux, l'état du sol ou l'agencement des enclos sont autant d'éléments d'enquête à valoriser.

4. Nantes, Paris et Toulouse : une étude comparative de trois métropoles

Le choix de travailler sur plusieurs terrains date de la première conception du projet de thèse en 2018 et représente donc un élément fondateur de la recherche. Dès les prémices de l'élaboration du sujet, deux facteurs principaux m'ont orientée vers la sélection de ces trois terrains d'étude : l'état de la recherche en France sur l'écopâturage et la prise en compte de contraintes personnelles qui conditionnent ma mobilité géographique à l'horizon des trois prochaines années.

D'abord, les premières lectures de travaux scientifiques ont fait émerger Paris, Nantes et Toulouse comme lieux d'enquête à privilégier. Au sein du corpus scientifique déjà paru en 2018, deux travaux s'appuyaient sur des enquêtes menées à Paris, précisément au nord-est de la capitale à Saint-Denis : celui de Ségolène Darly, (maître de conférences en géographie au LADYSS) paru en 2014 et celui de Pauline Frileux, maître de conférences en ethno-écologie à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, paru en 2018. Les deux chercheuses proposent des regards différents sur le travail d'un même collectif, l'association Clinamen qui pratique le pâturage en parcours en petite couronne parisienne. D'une part, Ségolène Darly s'intéresse aux externalités environnementales et aux bienfaits sociaux du pâturage urbain et conclut à une rareté des expériences de pâturage urbain intégré à l'espace urbain : « *elles exigent en effet des ressources matérielles (logement ou site gardienné, bergerie) et humaines (notamment pour les parcours et la gestion de plusieurs troupeaux)* » (p. 12) (Darly 2014). L'association Clinamen dispose en effet d'une bergerie au sein du parc départemental Georges-Valbon (La Courneuve) et de bénévoles pour s'assurer de l'entretien du troupeau. Dans la perspective de Pauline Frileux, qui s'applique à analyser le « *regard mouton* », la question des ressources nécessaires à l'élevage urbain est abordée sous l'angle des « *biens communs* » (p. 1) dans la lignée historique des bergers sans terres qui utilisent de manière intermittente les communaux.

Hormis ces deux études qualitatives, les autres initiatives menées en région parisienne n'ont pas fait l'objet d'une recherche systématique et encore moins quantitative. Or, un recensement détaillé des différentes expérimentations

permettrait de questionner l'éventuelle généralisation de l'exemple de Clinamen pour décrire le pâturage urbain contemporain.

A Toulouse, deux chercheurs ont produit des travaux scientifiques sur le pâturage urbain, notamment en première couronne (Cugnaux). Olivier Bories, maître de conférences en aménagement de l'espace (ENSFEA, Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole) s'est associé à Corinne Eychenne, maître de conférences en géographie (LISST, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) au milieu des années 2010 pour étudier cette question encore largement inexplorée. Leur étude pionnière sur Cugnaux (Bories, et al. 2017) a précédé diverses communications et articles, dont une dernière étude portant là encore sur Clinamen publiée en 2019 (Bories et al. 2019a). Le cas de Cugnaux est analysé sous l'angle de la représentation et de l'acceptabilité sociale et habitante d'un retour des animaux en ville. Leurs conclusions portent d'une part sur la surprenante dissociation entre écopâturage et activité agricole constatée dans les discours de leurs enquêtés, qui constitue un questionnement central de ce travail de thèse. D'autre part, ils insistent sur la possibilité d'un retour de l'élevage urbain, via l'élaboration de projets agri-urbains notamment soutenus par les collectivités territoriales.

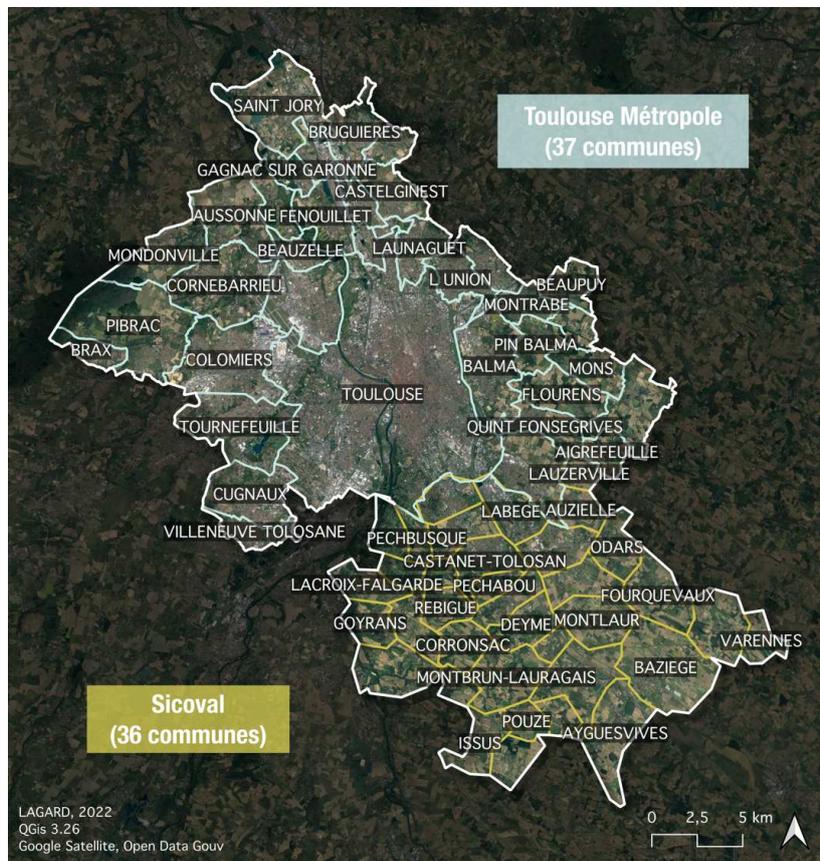
A Nantes, une seule étude a pu être intégrée à la première revue de littérature en 2018 : il s'agit d'un article publié dans la revue *Openfield*, consacrée au paysage. Ecrit en 2016 par le paysagiste Mathieu Bréard, l'article propose de mettre en valeur les externalités positives du retour du pâturage aux abords de la Sèvre Nantaise, située au sud de la métropole. Il documente la mise en pâturage de milieux humides lancée dès le début des années 2000 dans le cadre d'une gestion conservatoire. Cette étude de cas invite à poser l'hypothèse d'un retour précoce du pâturage pour l'entretien du paysage à Nantes, où l'élevage bovin est traditionnellement répandu. Le texte porte une réflexion intéressante sur la caractérisation de ces espaces situés en ville et occupés par des animaux de ferme :

(...) il s'agit finalement d'un espace encore mal défini : occupé par des animaux de ferme, mais sans but productif, il n'est donc pas vraiment la campagne. Dédié à la biodiversité, mais soigneusement entretenu par l'homme (grâce au concours des vaches), il n'est pas vraiment la nature non plus. Enfin, destiné aux loisirs, mais inaccessible aux usagers sur la majeure partie de sa surface, il n'est pas vraiment un parc. Si le retour au pâturage rappelle les usages anciens de la vallée, le statut de ces prairies est aujourd'hui radicalement différent. (Bréard 2016) (p. 9)

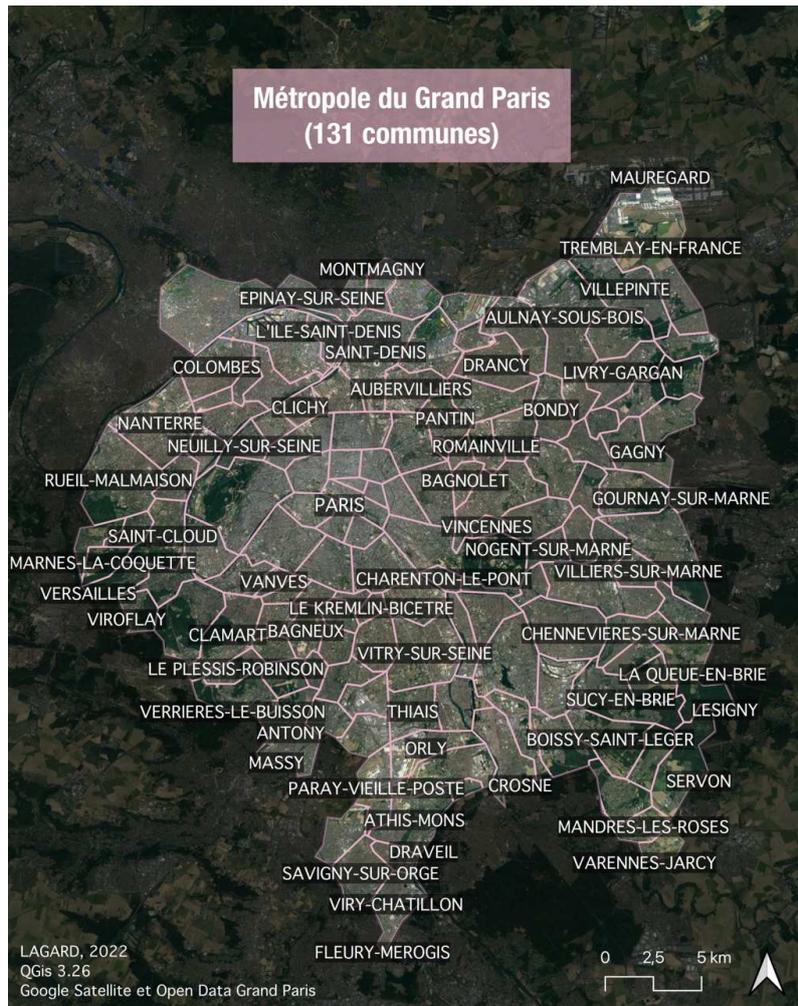
L'espace consacré à l'écopâturage est en effet « *mal défini* » entre parc, prairie, espace vert et « *zoo agricole* » (Bories et al. 2017) en ville. Ce questionnement sur la transformation de l'espace produite par la présence des animaux mène à une réflexion géographique sur la représentation de ces espaces, entre urbanité et ruralité, et définition de la pratique sous-tend la présence animale, entre activité agricole, entretien du paysage et animation urbaine. Le cas de Nantes permet d'éclairer cette dialectique entre urbanité et activité agricole dans la mesure où l'élevage est une composante essentielle des paysages et de l'agriculture locale.

Les terrains d'étude sont trois métropoles françaises (Carte 1 Carte 2 Carte 3) présentant des profils différents en matière démographique et territoriale. Le découpage en métropoles tient à la volonté de saisir l'ampleur de l'écopâturage selon un gradient d'urbanité, allant de l'urbain dense des centres-villes au périurbain et rural, en portant une attention particulière aux premières couronnes des agglomérations. Il s'agit de comprendre la manière dont la morphologie urbaine, la distribution des espaces verts et les caractéristiques socio-démographiques des quartiers plus ou moins urbains influencent le développement de l'écopâturage. Le choix des métropoles se justifie aussi par le souhait d'étudier l'éventuelle implication de ces collectivités dans l'élaboration de projets d'écopâturage sur leur territoire, impliquant hypothétiquement plusieurs communes. Dans le cas de Toulouse il a été décidé de coupler deux intercommunalités, Toulouse Métropole et le Sicoval, afin de

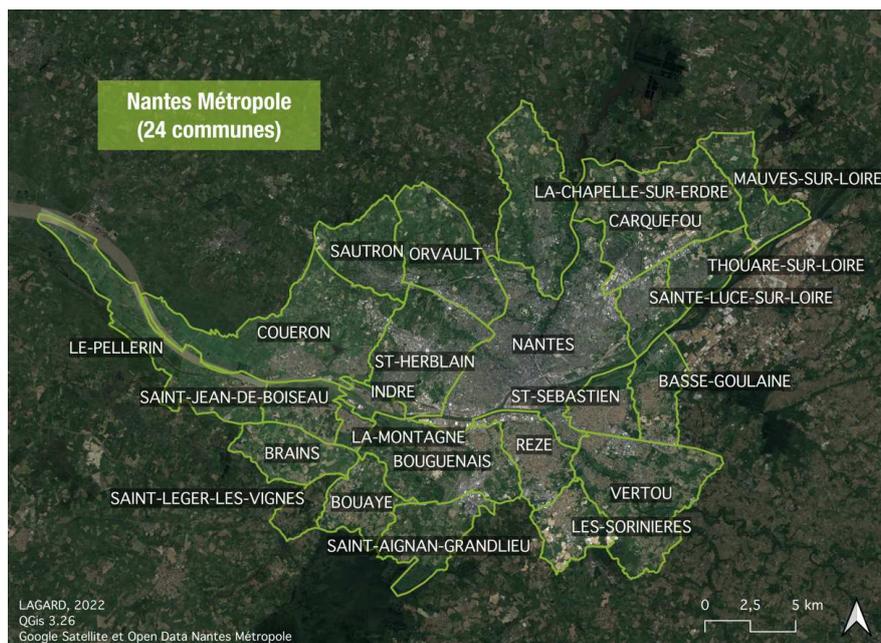
saisir la majeure partie de l'agglomération toulousaine et ne pas créer de cache. Sans le Sicoval, l'axe sud-est de l'agglomération aurait été occulté.



Carte 1. Le terrain toulousain : Sicoval et Toulouse Métropole



Carte 2. La Métropole du Grand Paris, terrain d'étude



Carte 3. Nantes métropole, terrain d'étude

Parmi les trois métropoles, Nantes présente un profil particulier par son engagement en faveur de la protection des territoires agricoles et naturels de la métropole depuis plus de trente ans. Le travail de Dominique Barreau met en lumière le cas nantais : « Engagé dès la fin des années 1990 dans un objectif d'aménagement du territoire, de lutte contre l'étalement urbain, et de soutien à l'activité économique, le programme nantais en faveur de l'agriculture s'est construit autour de partenariats techniques et politiques développés avec la Chambre d'agriculture et les réseaux agricoles. » (p.351) (Barreau 2014). Ce projet s'est construit à partir d'une prise en compte des spécificités de Nantes, puisque « 2/3 du territoire de l'agglomération affichent une vocation agricole (16 000 ha) ou naturelle (15 000 ha) » (p.354) La carte extraite de l'article de Dominique Barreau affiche en jaune et vert cette trame végétale de la métropole (Figure 23). Les animaux de rente tiennent une place particulière et sont impliqués dans les activités d'élevage à orientation lait et viande comme dans l'entretien du paysage : « l'élevage entretient 9 500 ha de zones humides » (p.352).

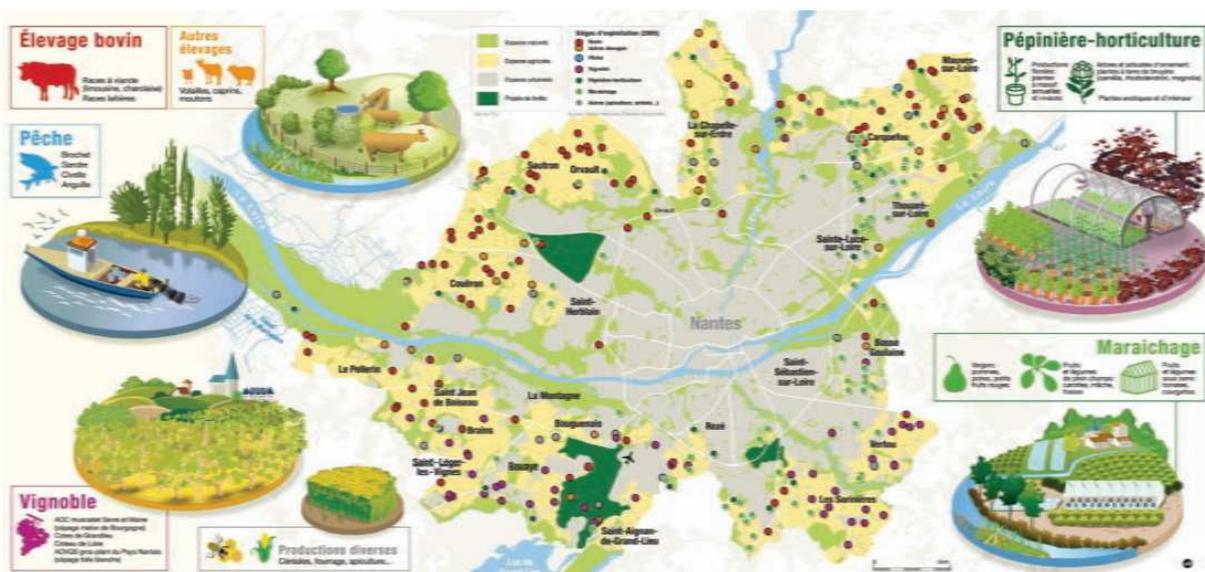


Figure 23. L'agriculture à Nantes Métropole (Barreau, 2014)

Dans un contexte de pression foncière liée à l'urbanisation et de déprise agricole, l'action de Nantes Métropole en faveur de la protection et du développement des activités agricoles est remarquable. Elle s'accompagne d'une promotion des

circuits courts et d'un soutien aux pratiques soucieuses de l'environnement, comme l'indique le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce dispositif résulte de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Le projet repose sur la concertation entre les différents acteurs du territoire dans un objectif de promotion de l'agriculture, des circuits courts et de la qualité des produits. Le PAT nantais a vu le jour en 2017 et a été labellisé par le Ministère après un an de concertation en 2018. A l'heure actuelle, les projets mis en œuvre nécessitent plusieurs années de réflexion collective, à l'image de l'Etable nantaise centré sur l'élevage d'une race bovine à viande locale et le pâturage. Si Toulouse et Paris comptent également des Projets Alimentaires Territoriaux, la place accordée aux animaux est moindre et n'a donc pas de lien direct avec l'écopâturage.

Conclusion du chapitre 1

Le cadrage théorique du premier chapitre permet de comprendre que l'écopâturage est l'une des manifestations récentes du processus de transition écologique des villes françaises. Il mobilise la question du vivant en ville, tant dans son acceptation que dans son utilisation et la manière dont les animaux sont inclus dans la fabrique urbaine. Il est reconnu que les politiques d'écologisation et de renaturalisation portent principalement sur le végétal. Or, l'écopâturage amène à repenser la place des herbivores dans la création de logiques écosystémiques en ville.

Pour ce faire, la mobilisation d'animaux d'élevage questionne la combinaison de l'écologisation des modes de gestion de la ville avec l'agriculture urbaine. En effet, l'écopâturage constitue une forme toute particulière d'élevage puisqu'il s'opère dans des milieux urbains d'où les animaux de rente ont été progressivement évacués après la Seconde Guerre mondiale. Le recours à des troupeaux d'herbivores apparaît donc comme une réponse originale à des demandes urbaines, mais pose la question des conditions de leur réinsertion en ville et de l'attribution de fonctions écologiques, sociales et alimentaires à l'élevage urbain.

Cependant, les objectifs annoncés de l'écopâturage suggèrent un ancrage plus écologique d'agricole, ce qui interroge sa qualification en élevage urbain. L'étude à suivre s'appuiera ainsi sur un bagage théorique varié, au croisement des travaux d'urbanisme, de géographie urbaine et d'analyse des relations humains-animaux au sein de laquelle on s'intéressera aussi à l'agentivité animale.

Chapitre 2. Etudier le pâturage urbain en discours, en chiffres, en pratiques : une démarche synoptique et multi-située

Le travail de recherche repose conjointement sur une étude comparative de trois métropoles françaises et sur une méthodologie mixte, croisant une enquête approfondie et des méthodes quantitatives. L'objectif de ces choix méthodologiques est de permettre une réflexion plus générale sur le territoire français que si un seul terrain avait été étudié, mais aussi de faciliter une circulation entre les échelles géographiques, en croisant des données statistiques, ethnographiques et de l'analyse de contenu tant à l'échelle des métropoles qu'à l'échelle micro-locale. Une présentation des méthodes employées, entre enquête, données statistiques et textométrie, inaugurer ce chapitre organisé en deux parties. Il sera ensuite question du contexte de production de la thèse, de la chronologie du travail de recherche ainsi que des différents aléas qui ont infléchi son déroulement.

La carte des dispositifs d'écopâturage par département (Carte 4. Nombre de projets d'écopâturage en France en 2019 par département (LAGARD, 2019) produite en 2019 montre précisément une surreprésentation de la Bretagne parmi les départements comptant le plus de projets. L'Ille-et-Vilaine y figure comme premier département avec 74 projets recensés, juste devant la Loire-Atlantique et le Nord. La carte, réalisée à partir des données récoltées par l'association Entretien, Nature et Territoriale (voir encadré) au moyen d'une veille continue des publications dans la presse, montre une prégnance particulière de trois régions : la Bretagne, le nord de la France et la région parisienne.

Encadré 4. La collaboration avec Entretien, Nature et Territoire au cours de la thèse

L'association Entretien, Nature et Territoire a été un interlocuteur-clé des débuts de la thèse. Sur le site internet Nature en Ville, on peut lire ce descriptif :

Créée en 2010 par Pierre Alexandre NOURY et Vincent BOURREL, Entretien Nature et Territoire est une association née du constat que de nombreuses structures publiques ou privées sont freinées dans la mise en place de la pratique de l'éco-pâturage, freins essentiellement liés au manque de compétences (choix des animaux, gestion d'un troupeau, valorisation du cheptel, etc.), ou à l'absence d'interlocuteurs techniques, aux manques d'informations et de retour sur les bonnes pratiques...

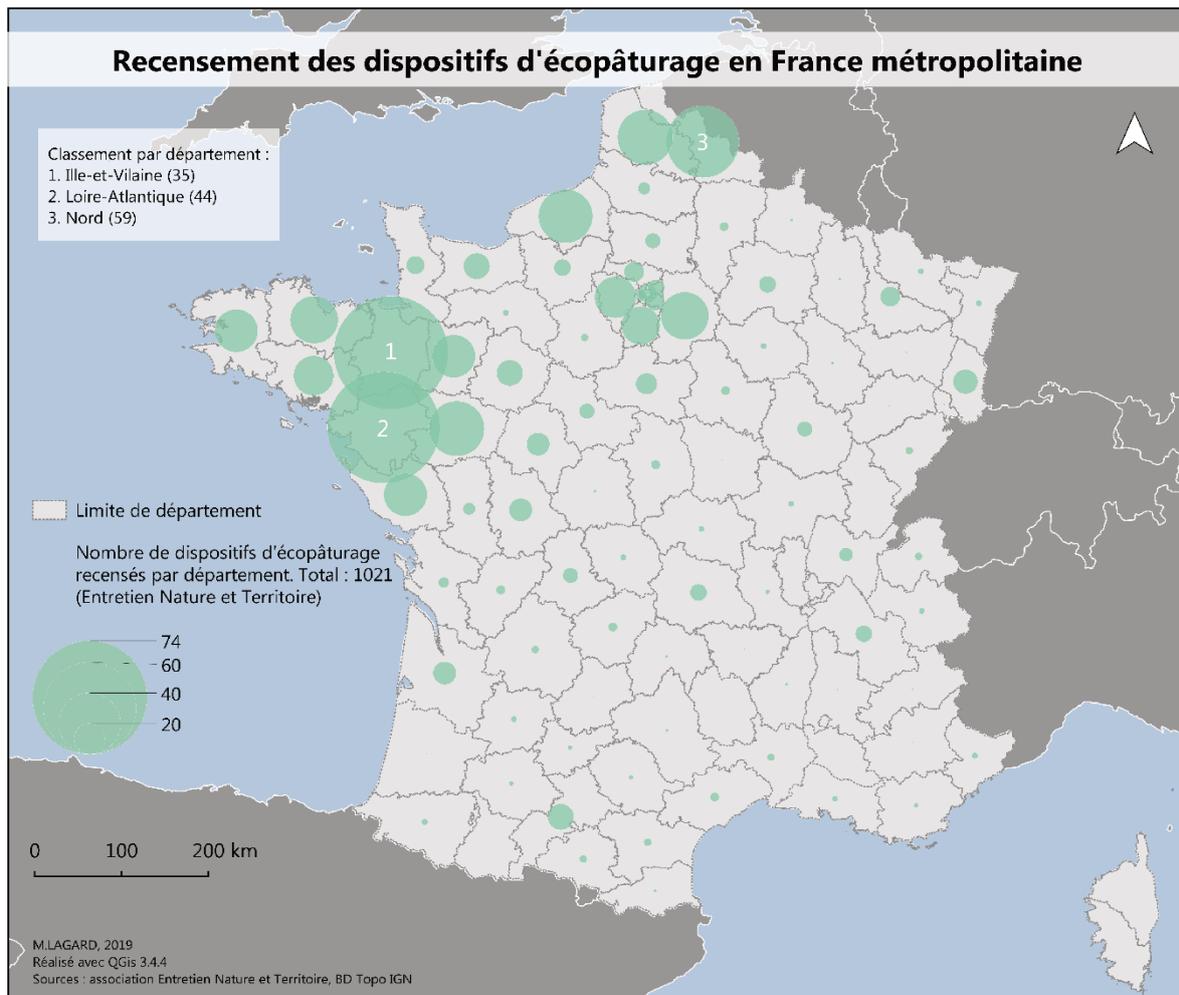
Son ambition est de fédérer les acteurs de l'écopâturage, développer, partager, valoriser les connaissances, recenser les multiples expériences du renouveau de cette technique sur des espaces verts urbains, périurbains, ruraux et nouer localement des partenariats avec divers organismes (collectivités, entreprises, institutions, éleveurs, etc.).

J'ai d'abord rencontré Vincent Bourrel en mars 2019 à Laval dans le cadre d'un entretien de quatre heures, au cours duquel nous avons abordé le parcours des deux fondateurs, leurs objectifs ainsi que les réalités du terrain. Les trois missions essentielles de l'association étaient l'information, le recensement des activités d'écopâturage et la formation des professionnels du secteur. Notre rencontre a eu lieu la même année de la création du label Animal&Cité par Vincent Bourrel et Pierre-Alexandre Noury, dont l'objectif est de certifier les professionnels de l'écopâturage dont l'activité correspond à un cahier des charges défini.

Dans le cadre de ce label, il m'a été proposé d'intervenir pour former un comité scientifique et éthique auprès d'autres personnes ainsi que d'animer des conférences à destination des acteurs territoriaux. J'ai ainsi présenté mon travail le 9 juillet 2019 à Etampes puis à Vitré le 17 décembre suivant. Ces conférences ont été l'occasion d'échanges avec des élus et des professionnels de l'écopâturage, notamment au sujet de retours d'expériences de terrain. Ensuite, la pandémie a contribué à ralentir les échanges avec ces deux interlocuteurs, qui demeurent essentiels aux premières phases de la thèse.

En cumulant les données par départements, la région Ile-de-France totalise 138 projets sur une superficie de 12 012km² et équivaut donc aux deux premiers départements cumulés, pour une superficie légèrement inférieure¹¹. En revanche, la Haute-Garonne, où se situe Toulouse, ne comptait que 17 projets. Cette apparente sous-représentation dans le troisième terrain d'étude questionne ainsi les raisons d'une présence plus ou moins appuyée de l'écopâturage selon les contextes régionaux et urbains. Notons cependant que le nombre de projets évolue rapidement et que certains sont temporaires ou rapidement interrompus, ce qui relativise les situations observées sur la carte.

¹¹ La Loire-Atlantique (6 880km²) et l'Ille-et-Vilaine (6 775km²) représentent ensemble 13 655km².

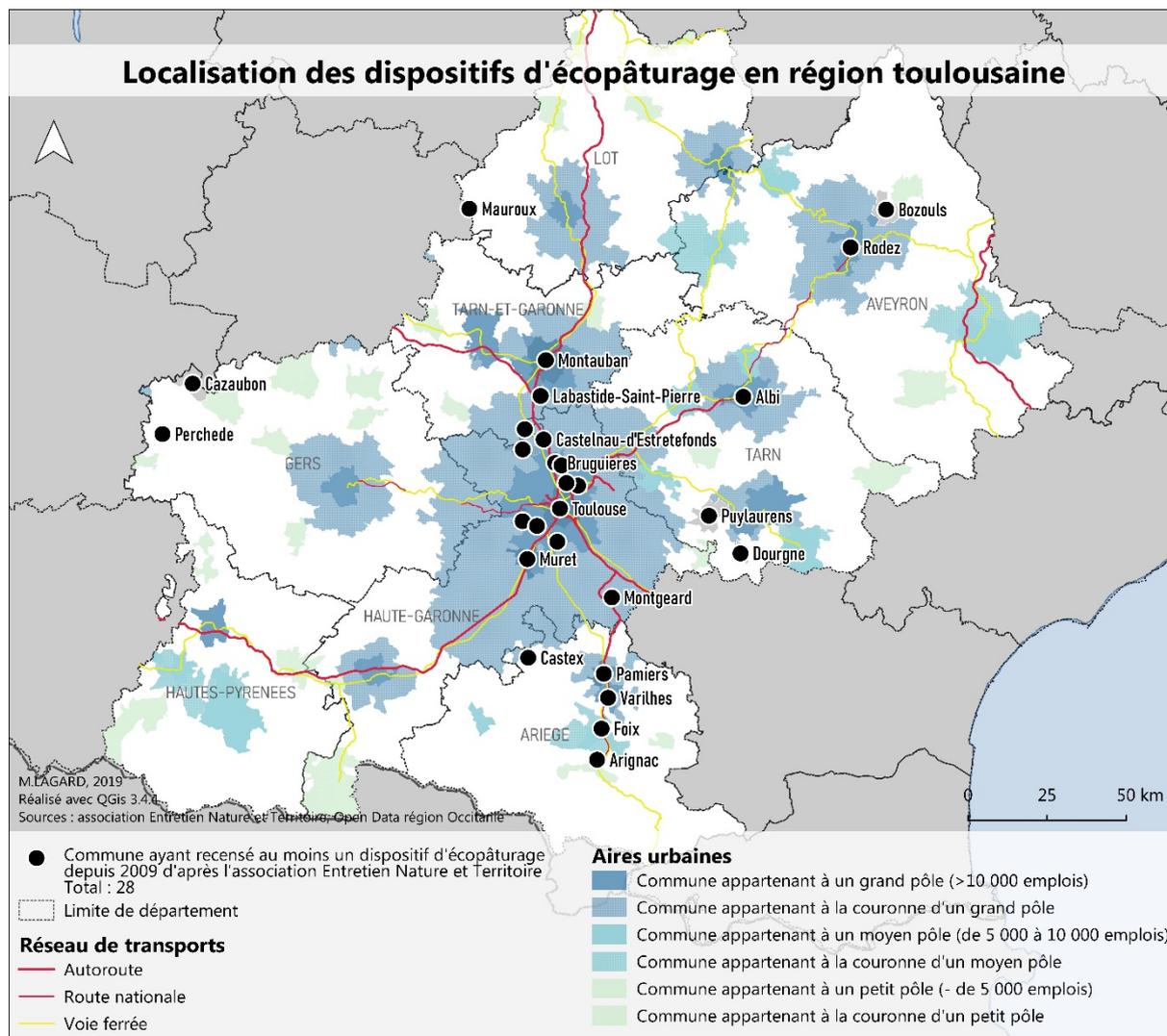


Carte 4. Nombre de projets d'écopâturage en France en 2019 par département (LAGARD, 2019)

S'il n'est pas répandu de manière uniforme sur le territoire national métropolitain, l'écopâturage affiche une constante : son ancrage en milieu urbain. Partout où il est dénommé « écopâturage », le pâturage d'herbivores pour l'entretien de la végétation apparaît comme un fait urbain, notamment dans les trois régions étudiées. A partir des mêmes données de l'association Entretien, Nature et Territoires, trois cartes ont été réalisées à l'échelle régionale pour cerner la situation de nos trois métropoles par rapport à leurs périphéries. Afin de croiser ces données à un gradient d'urbanité, il a été choisi de faire figurer les différentes aires urbaines d'après la nomenclature de l'INSEE. Or, puisqu'elle tient compte des bassins d'emploi, elle surévalue l'importance de l'urbain sur le rural, ce qui complique les analyses statistiques, notamment dans le cas de l'agriculture urbaine ou périurbaine :

En France le zonage en aires urbaines en fournit une enveloppe grossière : la ville et ses périurbains (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) concentraient, au dernier recensement de l'agriculture de 2010, 77 % des exploitations agricoles et 75 % de la surface agricole utilisée sur 74 % du territoire français. Ainsi, dans un renversement tout à fait original, avec 378 500 exploitations agricoles, les agricultures attachées à l'espace urbain l'emportent largement sur les agricultures rurales. Cette massification de la catégorie « agricultures urbaines et périurbaines » doit avant tout se lire en termes « morphologiques » : elle illustre l'imbrication nouvelle de l'agriculture et de la ville du fait de l'étalement urbain quand les évolutions du dernier siècle avaient consacré des logiques de développement fonctionnaliste et quasi exclusif en termes spatiaux (Poulot, 2011). Le choix de l'INSEE d'un découpage basé sur l'emploi en fonction des navettes de la population active surévalue sans doute l'ombre portée de la ville sur l'agriculture mais ces enveloppes urbaines, ainsi définies, préfigurent les territoires d'action des futures gouvernances alimentaires urbaines. (Poulot 2014)

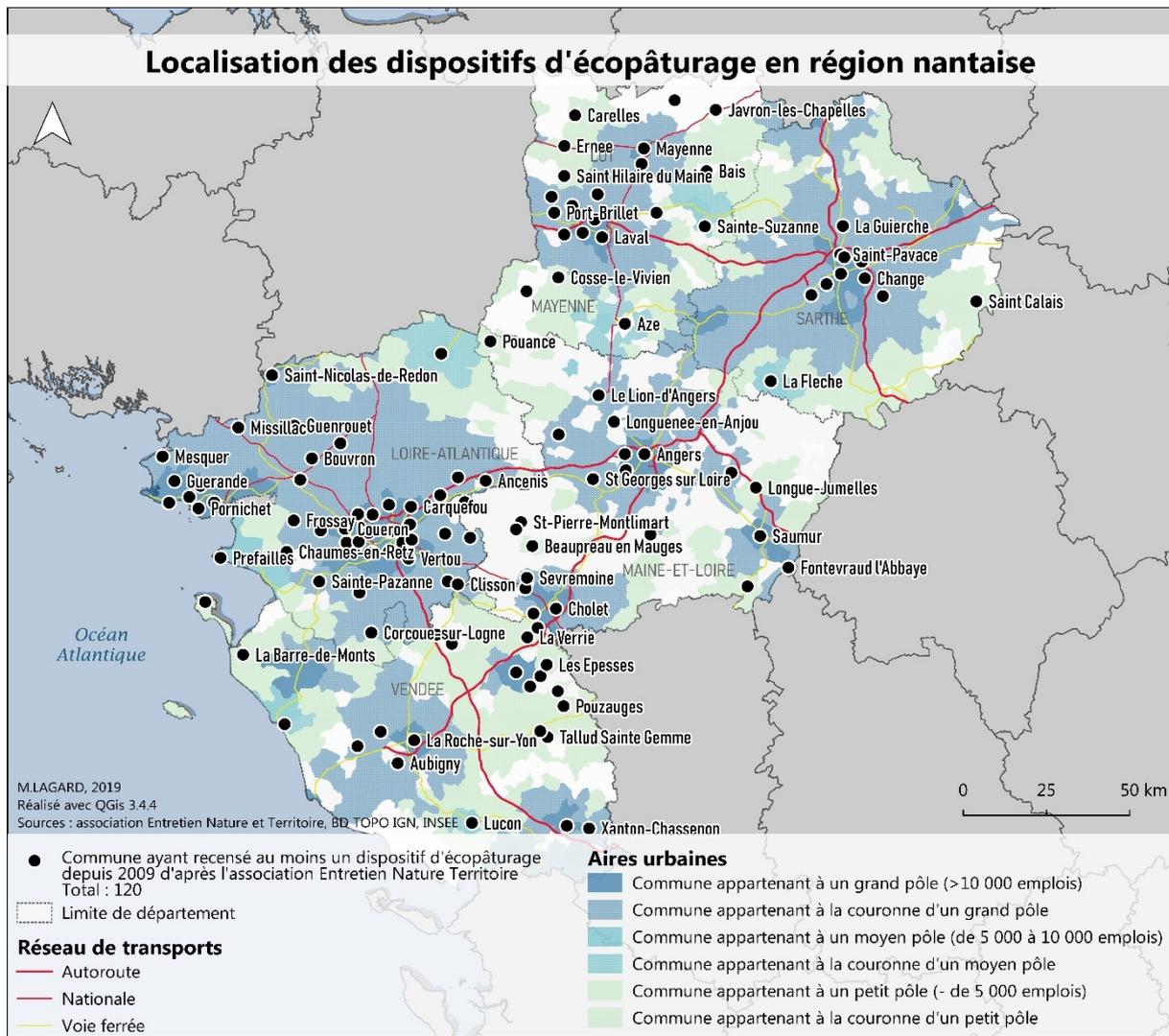
En somme, même si nos trois études cartographiques montrent un ancrage quasi exclusivement urbain des activités d'écopâturage, il est du ressort de l'enquête d'affiner l'analyse et d'interroger la nature, la fonction et la matérialité des environnements sélectionnés pour être mis en pâture.



| Catégorie des communes dans les aires urbaines | Distribution | Effectif | % cumulés | Type |
|---|---------------|-----------|------------|-------------------------------------|
| Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus) | 50,0% | 14 | 67,9 | Urbain (villes grandes et moyennes) |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle | 17,9% | 5 | | |
| Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 3,6% | 1 | 3,6 | Urbain (petites villes) |
| Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) | 3,6% | 1 | | |
| Autre commune multipolarisée | 10,7% | 3 | 14,3 | Rural |
| Commune isolée hors influence des pôles | 14,3% | 4 | 14,3 | Rural isolé |
| Total général | 100,0% | 28 | 100 | |

Carte 5. Ecopâturage et aires urbaines en région toulousaine

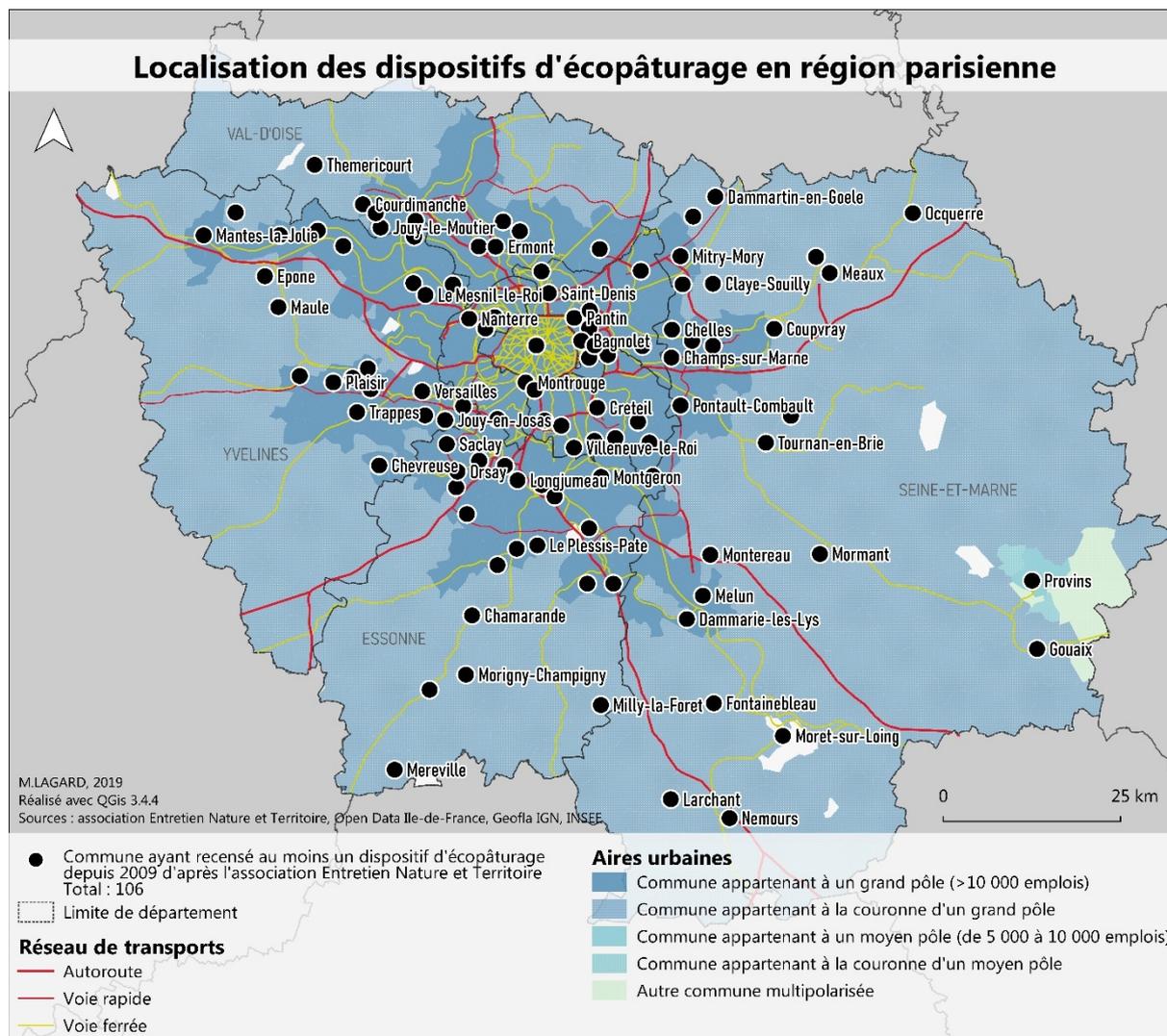
La carte montre une faible représentation de l'écopâturage par rapport aux deux autres régions étudiées avec seulement 28 communes ayant recensé au moins un dispositif d'écopâturage de 2009 à début 2019, d'après les données de l'association Entretien, Nature et Territoire. Les communes concernées se concentrent dans l'aire urbaine de Toulouse et le long des axes principaux de transport (ex. Pamiers, Varilhès, Foix et Arignac le long de l'A66 et N20). La moitié des communes où l'écopâturage est pratiqué appartiennent à un grand pôle, et les deux tiers (67,9%) à un grand pôle ou à sa couronne. Il est intéressant de noter que 4 communes appartiennent à la catégorie des communes isolées hors influence des pôles.



| Catégorie des communes dans les aires urbaines | Distribution | Effectif | % cumulés | Type |
|---|---------------|------------|------------|-------------------------------------|
| Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus) | 35,8% | 43 | 70 | Urbain (villes grandes et moyennes) |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle | 27,5% | 33 | | |
| Commune multipolarisée des grandes aires urbaines | 6,7% | 8 | | |
| Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 4,2% | 5 | 5 | Urbain (petites villes) |
| Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle | 0,8% | 1 | | |
| Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois) | 9,2% | 11 | 15,9 | Rural |
| Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle | 0,0% | 0 | | |
| Autre commune multipolarisée | 6,7% | 8 | | |
| Commune isolée hors influence des pôles | 5,0% | 6 | 5 | Rural isolé |
| Non référencée | 4,2% | 5 | 4,2 | Autre |
| Total général | 100,0% | 120 | 100 | |

Carte 6. Ecopâturage et aires urbaines en région nantaise

La carte montre une forte représentation de l'écopâturage par rapport aux deux autres régions étudiées avec 120 communes ayant recensé au moins un dispositif d'écopâturage de 2009 à début 2019, d'après les données de l'association Entretien, Nature et Territoire. Les communes concernées se concentrent dans les aires urbaines de Nantes, Angers, le Mans et Laval. Contrairement à la région toulousaine, seuls 35,8% des communes où l'écopâturage est pratiqué appartiennent à un grand pôle. Ces communes sont presque aussi nombreuses que les communes appartenant à la couronne d'un grand pôle et les communes multipolarisées des grandes aires urbaines réunies. En tout, 70% des communes où de l'écopâturage est recensé relèvent de zones urbaines. Il est intéressant de remarquer qu'environ 20% des communes relevées appartiennent au domaine rural.



| Catégorie des communes dans les aires urbaines | Distribution | Effectif | % cumulés | Type |
|---|---------------|------------|------------|-------------------------------------|
| Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus) | 75,5% | 80 | 99,1 | Urbain (villes grandes et moyennes) |
| Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle | 23,6% | 25 | | |
| Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois) | 0,9% | 1 | 0,9 | |
| Total général | 100,0% | 106 | 100 | |

Carte 7. Ecopâturage et aires urbaines en région parisienne

La région Ile-de-France se caractérise par l'influence de la capitale qui polarise le territoire. Dans la classification des aires urbaines de l'INSEE, le rural y est absent. La carte montre donc une importante représentation de l'écopâturage par rapport aux deux autres régions étudiées avec 106 communes ayant recensé au moins un dispositif d'écopâturage de 2009 à début 2019, d'après les données de l'association Entretien, Nature et Territoire. Les communes concernées se concentrent autour de Paris. Les trois quarts des communes où l'écopâturage est pratiqué appartiennent à un grand pôle. En tout, 99,1% des communes relevées sont situées dans un grand pôle ou dans la couronne d'un grand pôle. Le cas de la région parisienne montre les limites de l'utilisation des aires urbaines comme l'INSEE comme indicateur d'urbanité et de ruralité. En effet, la classification est fondée sur le nombre d'emplois et ne tient pas compte de spécificités démographiques, fonctionnelles et paysagères. Par exemple, la commune de Chamarande située dans l'Essonne ne compte que 1 139 habitants en 2018 (INSEE) et un paysage marqué par les forêts et les activités agricoles.

La cartographie des données partagées par l'association Entretien, Nature et Territoire permet d'obtenir un premier aperçu de l'implantation de l'écopâturage sur le territoire national. Même si le travail de recensement réalisé dans le cadre de la thèse a permis de mettre à jour un nombre importants de dispositifs d'écopâturage manquants dans cette première base de données, la veille territoriale d'Entretien, Nature et Territoire suggère un développement différencié de l'écopâturage selon les territoires observés, que l'enquête a pu vérifier. Les trois terrains étudiés dans la thèse, Nantes, Toulouse et Paris, manifestent des situations différentes : a priori, un développement important dans l'ouest et la région parisienne, plus faible dans le Midi. Ces divergences questionnent le rôle des politiques publiques locales en tant que leviers potentiels pour le développement de l'écopâturage, aux côtés des initiatives particulières d'entreprises et d'éleveurs. Elle interroge aussi l'importance des spécificités territoriales, historiques, sociales et environnementales de chaque région urbaine.

Afin de définir le cadre géographique de la thèse, commençons par délimiter et caractériser les territoires d'étude choisis en fonction de différents critères démographiques (INSEE), agricoles et environnementaux (tableau 1).

| Critère | Paris | Nantes | Toulouse | | |
|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|---------------|----------------|
| Intercommunalités choisies | Métropole du Grand Paris | Nantes Métropole | Toulouse Métropole et Sicoval | | |
| Nombre de communes | 131 | 24 | 37 | 36 | 73 |
| Superficie (km ²) | 814,20 | 523,4 | 458,2 | 248,40 | 706,6 |
| Population (2018) | 7 075 028 | 656 275 | 783 353 | 79 426 | 862 779 |

| | | | |
|------------------------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------|
| Rang national (aires urbaines) | 1 | 8 | 4 |
| Orientation agricole ¹² | Grandes cultures | Polyculture-élevage | Grandes cultures |

Tableau 3. Présentation des trois terrains de recherche

Face à l'étendue des terrains d'enquête et la quasi-absence de données existantes sur l'écopâturage, la recherche s'appuie sur une méthodologie mixte chargée de multiplier et croiser les moyens d'analyse, entre méthodes quantitatives et méthodes qualitatives.

1. Combiner des méthodes de recherche éprouvées

L'enquête est fondée sur une combinaison de méthodes et outils de recherche (Figure 24) largement répandus en sciences sociales. Au total, quatre sources de données ont été mobilisées afin de traiter les hypothèses de recherche : des données brutes (articles de presse, sites internet, images aériennes, visualisation des rues grâce à l'outil Google) qui ont servi à constituer une base de données qui répertorie tous les dispositifs d'écopâturage en cours sur l'ensemble des territoires d'étude ; des entretiens semi-directifs et libres, des observations et participations réalisées sur le terrain ; une lecture attentive de la littérature scientifique et d'autres corpus de textes tels que des rapports ou des comptes-rendus de conseils municipaux.

¹² Source : Agreste, recensement agricole 2010

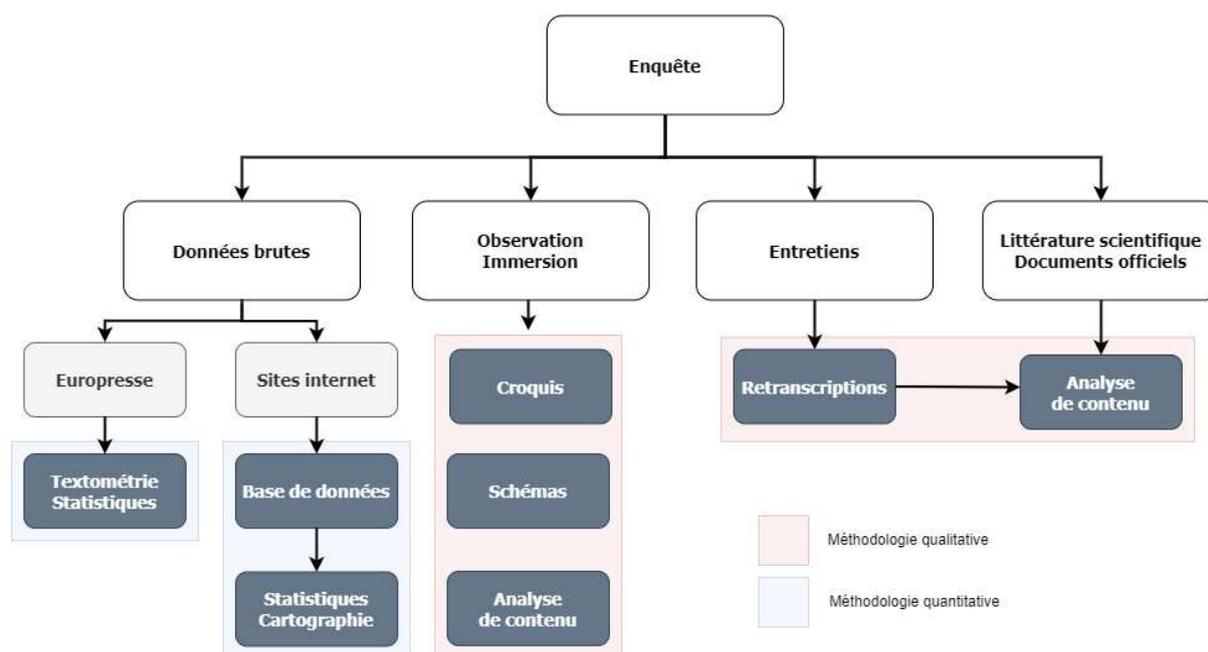


Figure 24. Triangulation des méthodes de collecte des données

Les quatre sources de données ont été mobilisées et traitées au moyen de trois angles d'analyse : l'analyse de contenu pour les données issues des entretiens et des sessions d'immersion sur le terrain (1.1), l'analyse statistique (1.2) et l'analyse textométrique (1.3). La variété des points de vue caractérise délibérément la posture de recherche adoptée pour ce travail, pour répondre à une volonté de rigueur scientifique.

1.1. L'enquête de terrain : une approche sensible

Initialement, l'enquête ethnographique devait être la principale méthode de recherche, si ce n'est la seule, mais la première année de thèse et ses enquêtes exploratoires ont finalement amené à une autre prise de position, en faveur d'une méthodologie mixte. Il est apparu que la variété des méthodes de recherche était non seulement possible pour ce sujet nouveau, mais souhaitable. Le contexte de déroulement de la thèse, marqué par des interruptions liées à la pandémie et à divers aléas (voir 2.2), a d'ailleurs renforcé le rôle de l'analyse quantitative et textométrique au sein de la thèse.

L'enquête demeure au centre du travail d'éclairage et de compréhension de l'écopâturage dans la fabrique des villes françaises. Elle repose sur deux piliers complémentaires : les entretiens semi-directifs et libres d'une part (Annexe 2) l'observation et immersion d'autre part (Beaud et Weber 1997). Parfois, les deux approches ont été menées avec les mêmes acteurs de terrain, rencontrés une première fois à l'occasion d'un entretien, puis revus à plusieurs reprises pour participer à leur activité professionnelle puisqu'il s'agit essentiellement d'éleveurs et de prestataires en écopâturage (Tableau 4).

| Métier | Nombre d'enquêtés |
|----------------------|-------------------|
| Artiste | 1 |
| Bénévole | 2 |
| Berger | 2 |
| Chargé de projet | 2 |
| Conseil | 2 |
| Elevage | 10 |
| Elu | 3 |
| Entrepreneur | 2 |
| Gestionnaire | 1 |
| Habitant | 4 |
| Naturaliste | 1 |
| Pédagogie | 4 |
| Technicien | 4 |
| <i>Total général</i> | 38 |

Tableau 4. Répartition des enquêtés selon leur profession

L'enquête a permis de réunir au total 38 entretiens, inégalement répartis sur les trois métropoles étudiées (Figure 25). Nantes étant mon lieu de résidence, l'enquête pouvait être menée plus facilement au gré des disponibilités de mes interlocuteurs. Les déplacements à Toulouse et Paris n'excédant jamais 14 jours consécutifs, il était parfois difficile de programmer des rendez-vous ou de décaler des entretiens en cas d'annulation d'un des enquêtés. Deux entretiens portent sur l'échelle nationale et non sur une des trois métropoles spécifiquement. L'entretien le plus court dure 15min, le plus long 4h et la moyenne se situe à 65 minutes.

Le quart des entretiens réalisés a été enregistré et retranscrit, ce pour plusieurs raisons. D'abord, vu que le consentement de la personne interrogée est toujours sollicité pour un enregistrement, elle peut choisir de le refuser. Ce fut notamment le cas d'une élue qui a très mal perçu ma demande et m'a lancé « *non, j'ai horreur de ça, ça fait vraiment journaliste !* ». D'autres circonstances expliquent aussi qu'un entretien ne soit pas enregistré, comme son caractère spontané, non-planifié (par exemple lors d'une rencontre fortuite à l'issue d'une conférence sur l'écopâturage, ou alors en visite sur le terrain avec quelqu'un, il pouvait arriver que je sois présentée à une tierce personne avec qui je passais finalement du temps). Dans certains cas, j'ai moi-même fait le choix de ne pas demander l'enregistrement afin de créer un climat plus propice à la confiance et à la confiance. Cela s'applique surtout aux entretiens où il fut question de la mort des animaux, des abattoirs, ou des pratiques informelles voire illégales liées de l'écopâturage. Dans tous les cas, je prenais des notes sur le vif avant de les mettre en forme à l'ordinateur le soir-même, en tâchant parfois de ne pas prendre en note certaines informations à la demande de la personne interrogée, ou bien par pure correction quand il s'agissait ostensiblement de données sensibles. Dans ce cas, je prenais des notes à l'issue de l'entretien afin de garder en mémoire toutes les informations.

La retranscription des entretiens est un travail long et fastidieux, mais très utile pour pouvoir être pleinement disponible et réactive lors de l'échange, ainsi que pour

posséder une transcription littérale et sans erreur des propos recueillis. Chaque retranscription fait l'objet d'un texte informatisé précédé d'un en-tête de longueur variable, servant à recontextualiser l'entretien. J'y inscris des informations sur le caractère spontané ou prévisible de l'entretien, son déroulement, sa durée, son contexte spatial et social, j'ajoute des commentaires quant au comportement de l'enquêté, s'il semble parler librement, s'il est dans la retenue, etc. Si les prénoms (voire noms) authentiques sont bien inscrits dans les documents servant à produire la thèse, ils seront cependant supprimés ici (à de rares exceptions¹³) au profit d'initiales, afin de respecter l'anonymat des enquêtés. L'entretien avec F., employé au service technique de la Mairie de Paris, a par exemple fait l'objet d'un compte-rendu de trois pages, dont la première partie permet de comprendre le contexte et l'événement – la tonte des moutons de la ferme pédagogique Suzanne Lenglen – à l'origine de la rencontre :

Entretien avec F., service technique de la Mairie de Paris

10/04/2019 – 11h30 à 12h – Ferme urbaine Suzanne Lenglen, Paris

L'entretien n'est pas enregistré car il prolonge une discussion informelle au cours de la tonte des brebis de la ferme urbaine Suzanne Lenglen, située au sein du parc omnisports du même nom. J'ai pris connaissance de l'événement via les réseaux sociaux. La ferme urbaine, tenue par la Mairie de Paris, ouvre ses portes gratuitement aux visiteurs qui souhaitent assister à la tonte annuelle des cinq brebis de la ferme, qui compte par ailleurs deux chèvres naines, des lapins, des dindons, des poules et des oies. Un stand d'information sur la filière laine tient place à l'entrée de l'enclos aux animaux.

L'adresse indiquée est au 2, rue Louis Armand à Paris (arrêt de tram T2 Suzanne Lenglen). La ferme ne bénéficie d'aucune signalisation sur

¹³ Dans de rares cas, l'anonymat est difficile à respecter, tant l'acteur en question est connu ou facilement identifiable par une simple requête internet du fait de sa fonction ou de son lieu d'exercice.

la rue, c'est pourquoi je m'égaré d'abord dans l'Aquaboulevard, avant d'entrer pour le parc omnisports où de discrètes pancartes en bois indiquent le chemin vers la ferme, environ 400m plus loin, entre un terrain de sports et des bureaux.

Le tondeur est un professionnel engagé pour cette mission. Il fournit le service de tonte (environ 2-3min par animal, mais il en tond un toutes les demi-heures pour faire durer le spectacle de 10h à 12h30, horaires annoncés). L'animation pédagogique réunit un public restreint d'environ 20 personnes, constitué des employés de la Mairie de Paris (cantonniers en charge de la ferme + jardiniers qui sont venus par curiosité, leur emplacement de stockage de matériel étant voisin de la ferme) et de visiteurs : majoritairement des femmes (environ 35-40 ans) accompagnées d'enfants en bas âge, un couple avec enfants, un couple de retraités ainsi que deux femmes seules, dont une journaliste pour France Bleu. Au moment où j'arrive, la journaliste interroge un petit garçon d'environ 4 ans : « qu'est-ce que tu as vu aujourd'hui ? », « qu'est-ce qui s'est passé ? », « est-ce que tu avais déjà vu ça avant ? », « ça t'a plu ? » en lui tendant son imposant micro.

J'aborde F. en lui demandant si toute l'équipe présente travaille à la Ferme. S'ensuit un échange d'environ une demi-heure, au cours duquel nous nous promenons dans le parc pour que F. me montre ses créations florales. Les propos retranscrits ci-dessous reprennent en substance les propos de F., qui témoigne d'une grande ouverture et d'un goût pour la parole, si bien que j'ai peu besoin de poser des questions.

Cet en-tête fait mention de plusieurs aspects sociologiques qui entourent l'événement de la tonte des moutons de la ferme pédagogique. Il est question de la composition du public qui se rend sur place (en pleine semaine), à savoir essentiellement des femmes, des enfants et le personnel des services techniques. Les observations de terrain et les entretiens sont conçus comme des moyens de produire des données géographiques et sociologiques sur des événements et des faits situés. Ce travail de thèse est influencé par la géographie sociale qui donne une importance

particulière aux attributs des personnes qui prennent part aux réalités étudiées. C'est pourquoi les entretiens sont aussi analysés en fonction de données portant sur l'identité et le statut des personnes interrogés.

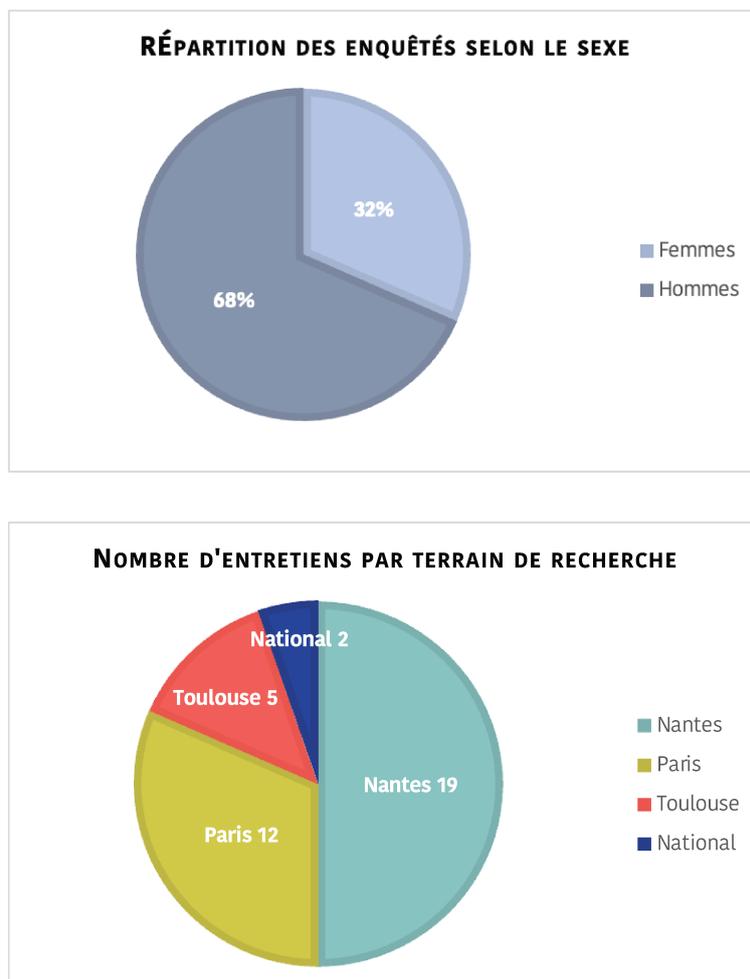


Figure 25. Description des entretiens réalisés

Concernant la répartition des enquêtés selon le genre, on constate une prédominance masculine (68%) dans notre échantillon. Cela s'explique par une surreprésentation des éleveurs, bergers et entrepreneurs parmi les interrogés, des métiers qui demeurent aujourd'hui largement occupés par des hommes, malgré une féminisation croissante. Les femmes interrogés sont éleveuses ou bergères pour 4 d'entre elles et occupent des postes administratifs (élue, cheffe de projet, conseillère en Chambre d'Agriculture, etc.) pour les autres. La faible mixité au sein des enquêtés

n'a globalement pas posé de problème pour le déroulement du travail de terrain, hormis dans un cas.

L'enquête immersive suppose en effet de passer du temps avec l'enquêté. Ce temps comprend une part d'échanges comparables à ceux d'un entretien (où des questions sont directement posées), une part de pratique (s'occuper des animaux, des clôtures, de l'approvisionnement en eau) et une part d'échanges informels autour de repas, de cafés et de discussions moins ciblées sur le pâturage mais qui sont essentielles pour développer une relation de confiance, indispensable pour comprendre la vie, les actes et les stratégies de l'enquêté. Or, le berger étant dans ce cas seul en ma compagnie pendant plusieurs jours à l'occasion de l'enquête immersive, il a suggéré une évolution de notre relation malgré le caractère professionnel de ma présence. J'ai choisi d'interrompre l'enquête à ses côtés et de ne plus échanger avec cette personne. Cette mauvaise expérience m'a momentanément découragée à poursuivre l'enquête de terrain. J'en garde aujourd'hui une réflexion sur la positionnalité (Volvey, Calbérac et Houssay-Holzschuch 2012) de la chercheuse sur son terrain, en analysant l'événement comme une émergence brutale, violente, de sa subjectivité et de son corps dans le processus de production de données scientifiques. Plus que jamais, j'ai saisi l'importance des travaux récents en sciences sociales portant sur la réflexivité et la position du chercheur, qui produit nécessairement un savoir situé, partiel et subjectif.

Le processus de recherche se caractérise ainsi par une interaction permanente entre le sujet-chercheur et les différents acteurs, chacun possédant ses attributs, s'insérant dans un contexte et exerçant un pouvoir par ses fonctions ou son autorité. L'expérience de terrain m'a permis d'éprouver ce processus d'autant plus nettement qu'une part de recherche-action a ponctué le début de ma thèse aux côtés du cabinet d'Animal & Cité. Les acteurs que j'ai rencontrés, notamment les experts de ce label, m'ont informée grâce à leurs savoirs, leurs expériences et la construction de leurs discours. Réciproquement, j'ai contribué à leur travail en proposant des conférences

à un public de professionnels de l'écopâturage et d'élus (à Vitré et Etampes en 2019), en cartographiant leurs données et en participant à une réunion du comité scientifique et éthique de leur label. Le processus de recherche s'est donc construit autour de plusieurs relations interpersonnelles fondées sur une réciprocité des échanges et des apports. Hormis cette collaboration spécifique, je tâchais toujours de rendre la pareille aux personnes qui acceptaient de donner de leur temps pour faire avancer mon travail. Je pouvais ainsi confier certaines informations de première main que j'avais récoltées, ou encore certains résultats de mon travail statistique, tout en maintenant un niveau raisonnable de discrétion, surtout vis-à-vis des informations sensibles.

L'enquête s'est donc concentrée en large partie sur un réseau d'humains, tous acteurs de l'écopâturage en France, sans toutefois passer outre les lieux et les non-humains qui sont au cœur de cette recherche. Au fil des mois, des dizaines de sites d'écopâturage ont été visités sur les trois terrains, afin d'atteindre trois objectifs : vérifier l'existence du site d'écopâturage (Voir Croiser l'enquête aux données statistiques), comptabiliser les animaux présents, leur espèce et leur race pour les besoins de la base de données ; essayer d'entrer en contact avec une personne sur place pour échanger et poser des questions ; pratiquer l'observation, selon un protocole établi (Figure 26), la photographie (Figure 28) servant d'une part à illustrer le travail et d'autre part à faciliter la mémorisation des éléments vus.

L'idée d'appliquer les méthodes et outils de l'enquête ethnographique aux troupeaux m'est apparue particulièrement intéressante. Elle n'est pas nouvelle mais demeure encore sous-utilisée dans les études géographiques. Sur un thème très proche de celui de la thèse, le travail de Florent Kohler sur les sociabilités d'un troupeau de Blondes d'Aquitane est particulièrement stimulant, en ce qu'il interroge d'une part la capacité d'action des animaux de rente, et d'autre part la relation entretenue avec les éleveurs (Kohler 2012). Plusieurs aspects sociologiques de la relation d'élevage soulevés par l'auteur, comme le don de prénoms, le degré d'affectivité ou le contact physique, ont été réinvestis et questionnés lors de la

conduite du terrain de la thèse. La mise en place d'une observation participante auprès d'un troupeau nécessite cependant des connaissances éthologiques afin d'interpréter le plus justement possible les comportements observés. F.Kohler décrit par exemple les rythmes quotidiens et les rapports sociaux des vaches allaitantes avec acuité :

C'est à l'heure de la sieste que ce phénomène est le plus perceptible. Les siestes alternent avec les séances de broutage, d'environ deux heures selon la qualité du pâturage. Ces siestes durent une heure et plus, le sommeil faisant suite à la rumination. Elles équivalent à ce moment privilégié de socialisation que sont les repas chez les humains : les vaches déjà couchées reçoivent des visites brèves mais pleines d'affection, certaines d'entre elles explorant différentes options avant de choisir leur place. Les vaches semblent donc profiter de la sieste pour passer un moment avec les compagnes de leur choix. (p. 32)

L'emploi de la voix active pour décrire les opérations entreprises par les vaches contraste avec l'imaginaire commun associé aux animaux d'élevage, dont la vie, de la naissance à la mort, est pilotée par des éleveurs. Ici, les animaux « explorent », « choisissent leur place » et entretiennent à leur gré des relations de proximité avec certaines de leurs semblables. De tels comportements sont communs chez l'ensemble des mammifères, même d'autres espèces comme des oiseaux. J'ai donc pu me former auprès des éleveurs à la lecture des comportements des caprins, ovins et équins qui m'ont été donnés à observer. Il convient cependant de souligner qu'une réelle expertise en la matière s'acquiert au long terme et que l'étude ethnographique des non-humains constitue un défi singulier.

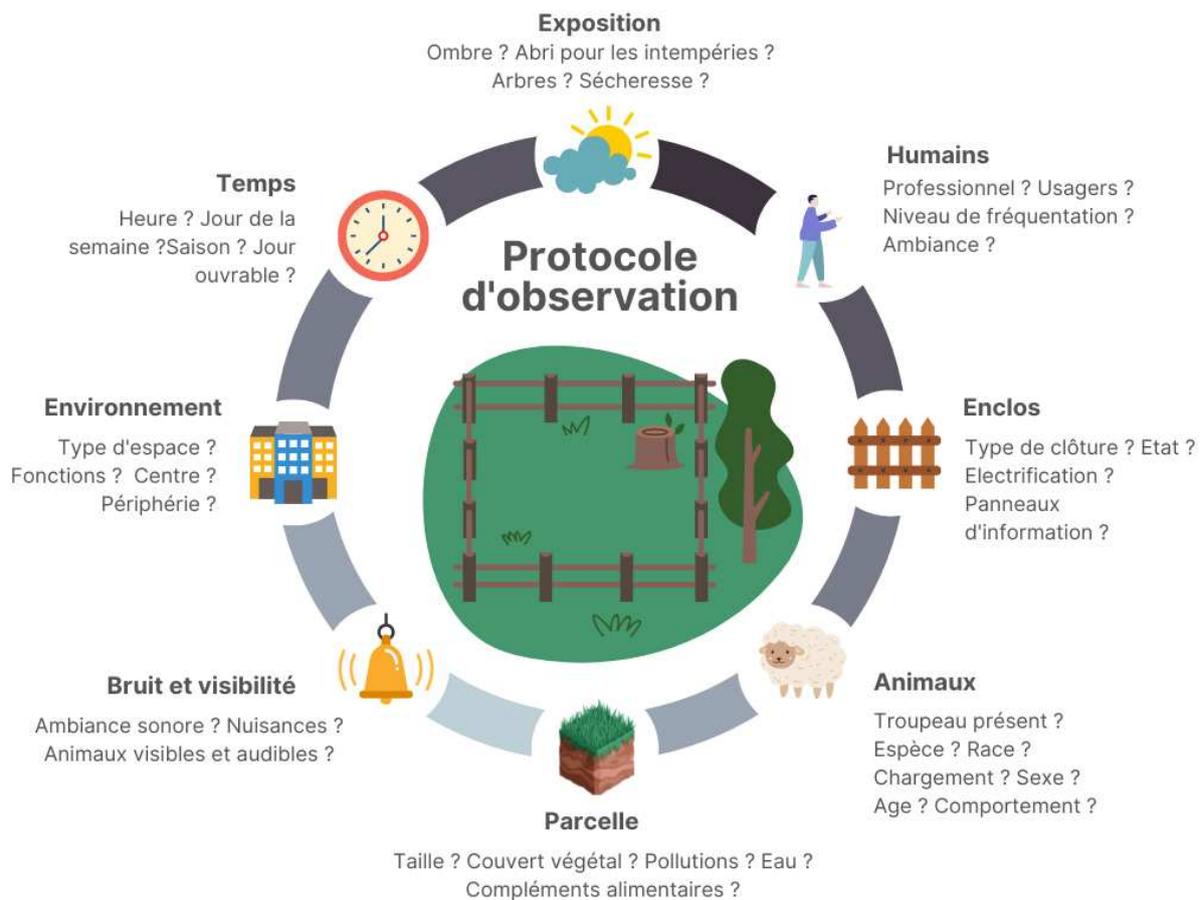


Figure 26. Protocole d'observation des sites de pâturage

Les animaux et leur comportement ne sont pas les uniques éléments observés sur le terrain. Il s'insèrent dans le dispositif plus global du site d'écopâturage, constitué d'une parcelle, de clôtures, d'objets. Chaque observation est aussi un acte situé, tributaire de son contexte spatial, social et temporel. Ci-dessous, on peut voir deux photographies issues d'une visite sur le terrain parisien, plus précisément celle du talus de Garibaldi à Issy-les-Moulineaux. Situé en contrebas de la voie ferrée (RER), le talus accueille des animaux depuis de nombreuses années d'après le site internet de la commune (mise à jour le 20 septembre 2021) :

Le talus Garibaldi accueille un troupeau de moutons et des chèvres qui broutent cet espace de verdure. Si le talus n'est pas ouvert au public, une promenade a été aménagée au pied du talus, permettant aux passants d'observer les animaux.

Ce talus de voie ferrée a été aménagé en 2010 pour y pratiquer une gestion pastorale. Débroussaillage, pose de clôtures, réalisation d'un point d'eau, installation d'abris et ensemencement ont été réalisés afin de confier la tonte des zones herbacées à un troupeau de 8 moutons. Sur le plan didactique, des panneaux fixés sur la clôture expliquent aux riverains et aux enfants en quoi consiste le pâturage écologique et donne des informations sur les moutons et les chèvres.

En 2013, les ovins ont été rejoints par des abeilles. Le conseil de quartier a fait appel à l'apiculteur déjà présent sur la ville pour y installer cinq ruches.

Le communiqué de la collectivité mentionne la possibilité d'observer les animaux et détaille les grandes lignes du projet ainsi que les aménagements qui ont dû être réalisés pour mettre en place le pâturage sur le talus. Sur place, aucun animal n'a pu être observé et la zone paraissait principalement aménagée comme une zone dangereuse et défendue (clôtures hautes pour humains, panneaux de danger lié aux voies ferrées). Le point d'eau observé (en haut sur la figure) est fourni par un seau d'eau noir disposé à proximité du portail d'accès pour faciliter la maintenance. L'installation comprend aussi des cabanons pourvus de paillage et sont surveillés au moyen d'une caméra de surveillance (en bas sur la figure). La taille des végétaux qui tapissent le talus indiquent une absence prolongée des animaux. L'essence unique (non identifiée) interroge la qualité de la prairie pour les herbivores.

L'exemple d'Issy-les-Moulineaux constitue un exemple de mise à l'épreuve du protocole d'observation appliqué pour le travail de recherche. La photographie et le carnet de terrain (Figure 27) sont les deux outils utilisés pour enregistrer les informations perçues lors de l'enquête. Le carnet de terrain a servi au recueil de données issues de l'observation, mais aussi des entretiens non-enregistrés. Il peut être annoté sur le moment ou a posteriori, quand la situation n'est pas favorable à une prise de notes : cela vaut quand la discussion est informelle, touche à des données sensibles, ou bien quand la conversation a lieu dans un moment d'immersion à la

Figure 27. Extraits du carnet de terrain de la thèse

Description : (1) Schéma d'acteurs réalisé au cours d'un entretien (2) chronologie annuelle des activités agricoles d'un enquêté (3) retranscription a posteriori d'une conversation avec un éleveur après une journée à la ferme (4) retranscription simultanée d'un entretien téléphonique non enregistré (5) croquis rapide d'un site d'écopâturage d'après observation

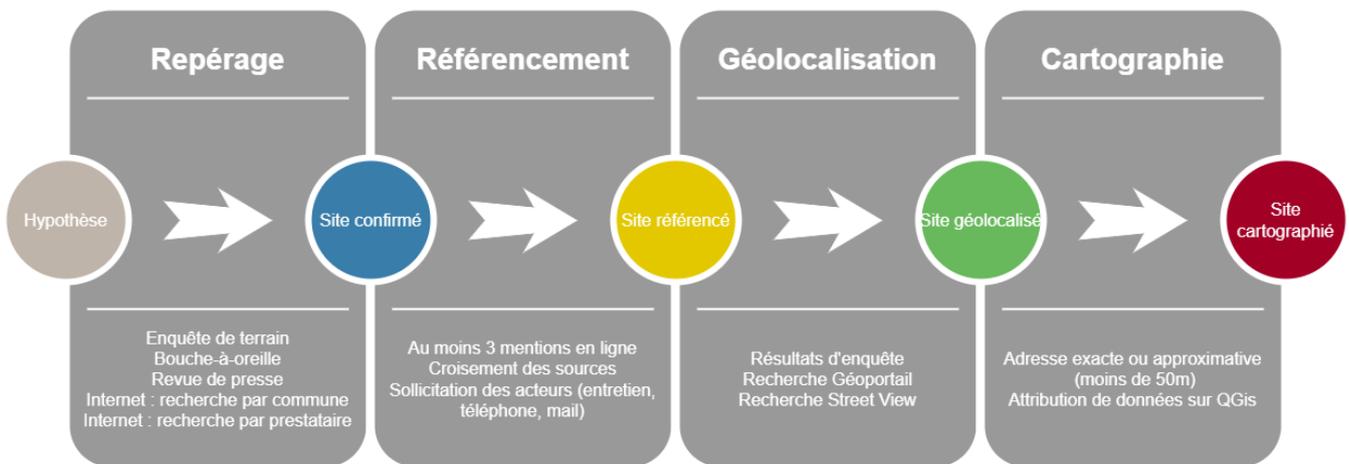
Si l'enquête de terrain était initialement placée au centre du processus de recherche, aux côtés de données quantitatives, le contexte de déroulement de la thèse (voir le paragraphe « Mener une recherche en situation de pandémie mondiale ») a favorisé un rééquilibrage entre les méthodes qualitatives et quantitatives. La thèse propose ainsi de croiser véritablement des données sensibles à une base de données quantitatives originale.



Figure 28. Visites de terrain : l'exemple du talus Garibaldi à Issy les Moulineaux (été 2020)

1.2. Croiser l'enquête aux données statistiques

Sur le volet quantitatif de l'enquête, la tâche la plus laborieuse fut la construction de la base de données statistiques pour chacun des trois terrains. Identifier un site d'écopâturage requiert différentes étapes et implique de recouper les sources. Un même protocole (Figure 29) a été appliqué aux trois terrains par souci de symétrie des données. Quand il est communiqué directement par un acteur de terrain au cours d'un entretien, un site peut être référencé en quelques minutes. En l'absence



de contact direct avec le terrain, plusieurs heures peuvent être nécessaires pour suivre les différentes étapes du processus.

Figure 29. Démarche méthodologique pour la création de la base de données

Au total, 183 dispositifs d'écopâturage ont été répertoriés : 89 sites ont été recensés au sein du Grand Paris, 37 pour Toulouse Métropole et le Sicoval, puis 57 sites à Nantes Métropole. La base de données comporte 20 colonnes (Tableau 5). Le choix des données récoltées correspond à une analyse en termes d'espaces, de profil d'acteurs, de choix des animaux ainsi qu'à une étude chronologique sur le déploiement des dispositifs. La base de données a permis la production d'analyses statistiques et cartographiques à l'aide du logiciel QGIS.

| | | | |
|-----|----------------------------------|---------------|----------------|
| Nom | COG (Code Officiel Géographique) | Numéro voirie | Nom de la voie |
|-----|----------------------------------|---------------|----------------|

| | | | |
|------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|-------------------|
| CP (Code Postal) | Commune | Superficie m ² | Année de création |
| Saisonnalité | Nom du prestataire | Type de prestataire ¹⁴ | Commanditaire |
| Espèce animale | Race | Chargement | COG base-arrière |
| Adresse base-arrière ¹⁵ | Zone PLU | Label | Remarque |

Tableau 5. Description de la base de données statistiques

La cartographie des dispositifs d'écopâturage repose sur une géolocalisation précise des sites référencés. Cependant, rares sont les cas où l'adresse est facile à identifier grâce aux informations fournies sur internet ou directement par des interlocuteurs de terrain. Il faut généralement multiplier les recherches pour parvenir à collecter l'ensemble des informations nécessaires. Pendant les périodes de confinement et de restrictions sanitaires, il était essentiel de pouvoir tirer parti des ressources accessibles à distance sans pouvoir compter sur une vérification *in situ*. Par exemple, le référencement et la cartographie des sites de l'association Bergeries en ville (sud-ouest parisien) a pu être faite en grande partie grâce aux outils numériques. L'association met à disposition une cartographie sommaire de ses lieux d'action sur son site internet. Grâce à ce document, il a été possible d'explorer les lieux identifiés grâce aux photographies aériennes, vérifier la présence de clôtures, trouver une adresse postale et mesurer la taille de l'enclos (Figure 30).

¹⁴ Classification retenue : entrepreneur paysagiste, entrepreneur exploitant agricole, régie, association, entrepreneur activité de loisir

¹⁵ Terme employé pour faire référence à un établissement utilisé pour héberger les animaux en dehors de leurs activités d'écopâturage (exploitation agricole, bergerie, terrain).

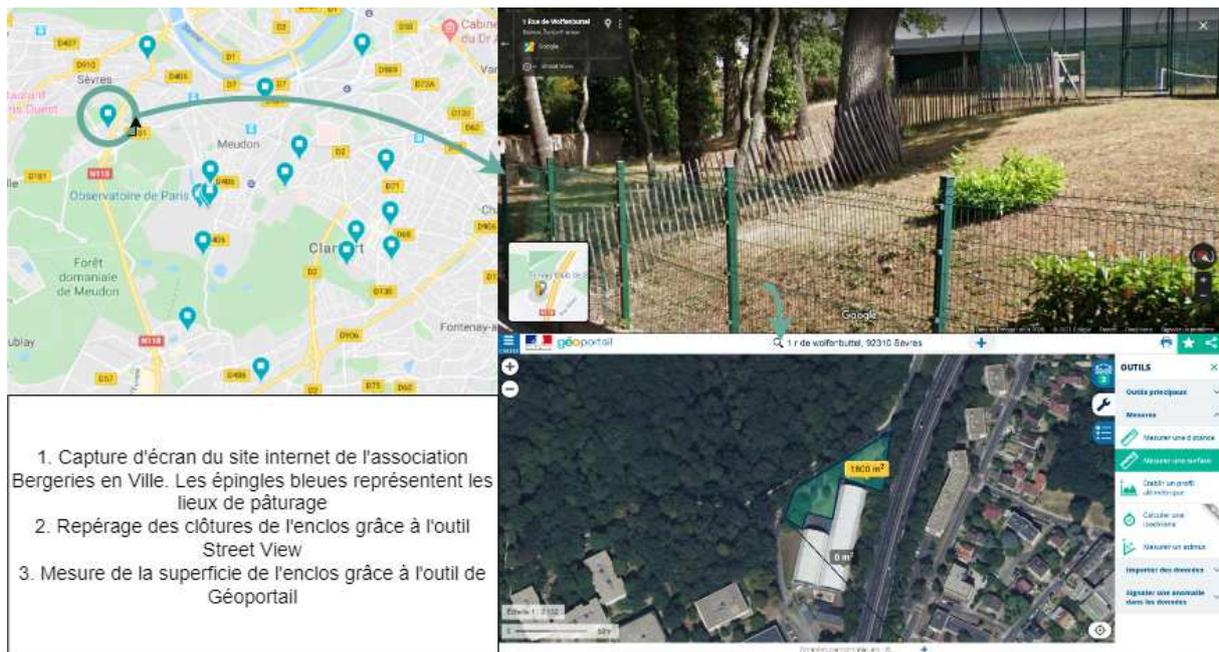


Figure 30. Géolocalisation d'un site d'écopâturage grâce aux outils numériques (captures d'écran)

La réalisation de la base de données a permis en grande partie d'illustrer la thèse à l'aide de cartographies inédites sur les trois terrains étudiés. Reste à souligner le caractère éphémère des données présentées, tant les projets d'écopâturage évoluent au fil des années, des saisons, voire des semaines. Là où plusieurs sites d'écopâturage peuvent voir le jour en quelques semaines sur un territoire, deux autres auront été interrompus momentanément ou définitivement. De même, le pâturage urbain prend parfois des formes dépourvues d'ancrage en enclos : c'est le cas de transhumances occasionnelles qui sont organisées autour de parcours. Pour les besoins de la base de données, il a donc fallu procéder à des arbitrages ou des approximations quant à la localisation exacte du dispositif de pâturage, le géoréférencement ne fonctionnant qu'avec des adresses exactes. Le recensement réalisé doit donc être remis dans son contexte de production (2019-2020) et peut comporter des différences notables avec les réalités observables au moment où le lecteur lit ces lignes.

L'analyse quantitative constitue ainsi le deuxième pilier méthodologique de la thèse, à égalité avec l'enquête de terrain. A mi-chemin entre ces deux approches,

l'analyse de données textuelles à partir de corpus de presse offre un troisième et dernier axe méthodologique pour l'étude des pâturages urbains.

1.3. *Analyse de données textuelles à partir de corpus de presse*

Le recours à l'analyse de données textuelles s'inscrit dans le travail de thèse par opportunisme : au fil des lectures d'articles de presse pour les besoins de la base de données, il est apparu que la rhétorique et le *verbatim* offerts par ces supports étaient des mines d'informations inutilisées. Certains des articles de presse consultés sont étudiés dans la thèse au moyen classique de l'analyse de contenu, c'est-à-dire en proposant un commentaire informé sur les données textuelles iconographiques de chaque document. Cependant, l'idée d'une analyse de discours à grande échelle semblait répondre plus justement à une volonté scientifique d'exhaustivité et d'analyse systématique. Le travail d'analyse textuelle a permis de réunir près de 10 000 articles et s'est déroulé en deux temps :

- **Récolte des données** : après avoir tenté de mettre en place une veille médiatique automatisée sans succès, j'ai privilégié l'outil académique le plus adapté à mon besoin, à savoir Europresse (Annexe 4)
- Grâce à ce site, il m'a été possible d'extraire tous les articles de presse française mentionnant les termes « écopâturage » et/ou « écopastoralisme » (en employant les différentes orthographe, en un mot ou avec tiret), dans le titre ou le corps de l'article, et ce depuis l'apparition de ces expressions dans la presse. Il est possible de faire la requête sur l'ensemble de la presse francophone, mais j'ai centré l'étude sur la presse française afin de rassembler des données nationales exclusivement. Dès lors, il convient de faire apparaître les données des plus anciennes aux plus récentes (l'apparition par « pertinence », par défaut, ne permet pas une extraction rigoureuse des données). Or, le site ne peut charger que 50 références à la fois. Il convient donc d'aller jusqu'au bas de page et attendre que les 50 prochaines s'affichent

et ainsi de suite, jusqu'à 1000 références maximum par page web. De là, il n'est possible d'extraire les données qu'au format PDF ou RIS. J'ai donc extrait les données au format RIS, pris en charge par le logiciel Zotero, que j'ai donc utilisé pour les convertir en CSV, compatible avec Excel. Il a fallu ensuite réitérer la requête à partir de la date de publication de la dernière référence chargée (jour, mois, année). Seulement, ce procédé crée des doublons (plusieurs articles sont publiés le même jour) qu'il faut supprimer manuellement par la suite, au moment de l'assemblage des différents documents CSV en un document XLS. Au total, 9 864 articles de presse constituent la base de données, qui recense notamment leur titre, auteur, date de publication, nom du journal, résumé et nombre de mots.

- **Le traitement des données** : l'analyse des données textuelles figure au début des résultats de la thèse dans la mesure où le travail de recherche se présente comme une déconstruction des discours dominants sur l'écopâturage en France. Cette étude propose deux volets : un volet textométrique à l'aide du logiciel Iramuteq (étude des récurrences et co-occurrence des mots) et un volet statistique à l'aide d'Excel. Ensemble, ces deux méthodes permettent de comprendre la construction des discours médiatiques sur le pâturage urbain.

L'analyse de données textuelles, associée ici à l'enquête de terrain et à l'analyse statistique, offre un troisième angle d'analyse et une troisième source de données. En ce sens, le parti pris dans la thèse repose sur un panel méthodologique varié et complémentaire, dont chaque partie ne s'entend pas comme une étude autonome mais bien comme une réponse de nature différente aux hypothèses de recherche. L'ambition méthodologique de ce travail explique en partie la nécessité des quatre années de doctorat pour parvenir à mener à bien ce projet.

2. Contexte de production de la thèse : un travail sur cinq ans

Malgré une réalisation initialement prévue en trois ans, la durée de la thèse fut finalement portée à cinq ans pour diverses raisons qui seront développées ici. Bien

que j'ai eu la chance d'avoir un encadrement et une direction de thèse très favorables, ainsi qu'un contrat doctoral, le travail de thèse demeure un travail non-linéaire et discontinu, au gré des missions d'enseignement, des variations du rythme d'enquête imposées par le terrain ou le contexte sanitaire, social et personnel. Au-delà de la production du présent ouvrage, la thèse a été un moment de formation et d'activité professionnelle intense.

2.1. Chronologie de la thèse : entre recherche, enseignement et expériences professionnelles

Au cours de la première année de doctorat, mes deux directeurs Corinne Larrue et Jean Estebanez m'ont aidée à délimiter le sujet qui portait initialement sur le rôle de tous les animaux d'élevage dans la fabrique de la ville, et qui est aujourd'hui circonscrit par un objet : le pâturage urbain. En effet, le choix d'une étude comparative entre trois vastes terrains – métropoles de Paris (130 communes), Nantes (24 communes) et Toulouse (37 communes) – rendait difficile la conduite d'une recherche étendue à tous les types d'animaux d'élevage. Les lectures et l'enquête exploratoire menée dès la première année ont permis de faire émerger des ébauches de problématique et d'hypothèses. La première année de thèse fut aussi consacrée à une mission d'enseignement (64h équivalent TD) à l'Université Paris-Est Créteil, poursuivie pour les deux années suivantes à l'Université de Nantes, suite à un déménagement.

L'année universitaire 2019-2020 n'a pas suivi son cours comme prévu, comme pour l'ensemble des doctorants. Le premier semestre fut consacré pour partie à ma mission d'enseignement à l'Université de Nantes et j'ai pu faire avancer l'enquête principalement sur mon terrain nantais, plus accessible. Le second semestre devait initialement être consacré au travail de terrain, à Paris, Toulouse et Nantes, mais ce programme a été lourdement altéré par les grèves des transports à l'hiver 2019-2020 et bien entendu par la crise sanitaire qui a enterré tout projet de terrain au printemps.

Malgré ces aléas, trois réalisations ont pu voir le jour entre 2020 et 2021. Tout d'abord, j'ai eu l'opportunité d'encadrer un stage grâce au soutien financier du Labex Futurs Urbains (Université Paris-Est), via le groupe de travail Natures Urbaines auquel je participais depuis 2018. Prévu pour une durée de 4 mois (mi-mars à mi-juillet), ce stage m'a procuré un double bénéfice : une première expérience d'encadrement d'un étudiant de Master 2, ainsi qu'une avancée de la thèse grâce à un travail collaboratif. J'ai eu la chance de pouvoir rédiger l'offre de stage, de pouvoir auditionner et choisir mon candidat aux côtés de Sophie Moreau. Un étudiant en Master 2 de l'Université de Grenoble, Corentin FOL, a été choisi. Le stage portait l'intitulé suivant : « L'animal en ville : géographie des pâturages urbains en région parisienne ». Le travail demandé consistait principalement à réaliser la base de données qui recense et caractérise tous les sites d'écopâturage du Grand Paris et prévoyait un travail de terrain à la fois pour corroborer les données du recensement et pour étayer l'enquête à l'aide d'entretiens et d'observations. Prévu pour être réalisé au sein du campus Descartes de Champs-sur-Marne, le stage a malheureusement dû être mené en télétravail. Malgré cette contrainte, nous avons maintenu une collaboration étroite et sommes parvenus à mener à bien le travail prévu. Suite à la fin du confinement en mai, nous avons décidé de planifier une semaine d'enquête intensive en région parisienne qui a largement porté ses fruits et nourri le travail d'enquête. Le stage a donné lieu à un rapport ainsi qu'à une soutenance en septembre 2020, saluée par les enseignantes de l'Université de Grenoble. Une publication pour la revue *L'Essentiel*, pilotée par le groupe de travail Natures Urbaines, a clos le stage.

En 2020 et 2021, l'heure était à la valorisation des données de la thèse par la rédaction de deux articles scientifiques dans des revues à comité de lecture¹⁶. Les deux

¹⁶ LAGARD, Marlène. « Transition écologique par l'animal : rôle du pâturage ». *Techniques de l'ingénieur Génie écologique*. Editions T.I., 2021. <https://doi.org/10.51257/a-v1-ge1091>.

LAGARD, Marlène. « Peut-on manger les jardiniers ? » *Etudes rurales* 207, n° 1 (20 septembre 2021): 168-89.

publications ont fait l'objet d'une commande explicite de la part des revues en question : *Etudes Rurales* et *Techniques de l'Ingénieur*.

Au cours de la thèse j'ai aussi animé plusieurs conférences, pour Animal&Cit  et pour l'Ecole Nationale Sup rieure d'Architecture de Nantes, j'ai particip    des s minaires, principalement au sein du groupe de travail Natures Urbaines et du groupe de chercheurs form  autour de Jocelyne Porcher   l'INRA de Montpellier, autour des questions de travail non-humain. Une contribution   l'exposition Paris Animal, pr vue au Pavillon de l'Arsenal mais report e   cause de la pand mie, est aussi   l'ordre du jour. Une publication est l  aussi pr vue.

La quatri me et cinqui me ann es de th se se distinguent par leur complexit , puisque la r daction doit s'op rer en parall le d'un emploi   temps plein   l'Education Nationale en tant que professeure agr g e, en lyc e   Nantes. Les contraintes d'emploi du temps s'ajoutent   l' volution de ma situation familiale, puisque nous avons accueilli notre premier enfant le 11 avril 2021. La maternit  change le sens des priorit s et fait na tre de nouvelles responsabilit s. Il est  vident que la place que tient la th se dans mon quotidien a consid rablement  volu  au cours des cinq ann es qui ont  t  n cessaires   sa pr paration.

2.2. *Mener une recherche en situation de pand mie mondiale*

Quelques temps apr s les gr ves des transports qui ont mis   mal deux s jours d' tude, la pand mie mondiale li e au coronavirus a largement infl chi le cours de la th se au d but de l'ann e 2020. D s le 2 mars 2020, l'Universit  de Nantes appelait les personnes revenant d'un cluster (notamment Auray et Carnac, o  j' tais la veille)   rester en quatorzaine. Au mois de mars, l'annonce de la fermeture des

établissements universitaires coïncide avec le début du stage de Corentin à mes côtés. Nous ne pourrons nous rencontrer que trois mois plus tard.

La crise sanitaire a engendré des confinements successifs : du 17 mars au 11 mai 2020, soit 1 mois et 25 jours ; du 30 octobre au 15 décembre 2020, soit 1 mois et 15 jours ; du 3 avril au 3 mai 2021, soit 28 jours. Les interdictions puis limitations des déplacements ont eu lieu au moment où l'enquête battait son plein. Face à l'annulation inévitable des sorties de terrain, j'ai mis en place plusieurs stratégies d'adaptation : d'abord, une poursuite des entretiens à distance, par téléphone ou visio ; un maintien des relations à distance avec les enquêtés déjà rencontrés et un travail plus appuyé sur les données statistiques.

La pandémie a eu des effets remarquables sur le terrain. Le silence des villes a permis de faire entendre le chant des oiseaux, les poissons sont revenus dans les ports, un sanglier se promène à Barcelone, les canaux vénitiens sont repris par les poissons, les singes s'emparent des villes de Thaïlande, habituellement nourris par les touristes. Partout la vie animale est modifiée par la pandémie. La fondation 30 millions d'amis craint un abandon des animaux de compagnie et rappelle donc qu'ils ne présentent pas de risque de transmission du Covid-19. Du côté des écopâturages, il est bien sûr impossible pour les éleveurs et bergers d'abandonner leur travail ou de le faire à distance, car le vivant n'attend pas et nécessite des soins quasi quotidiens. De plus, la crise sanitaire s'abat sur le pays au printemps, un moment fondamental pour l'activité d'élevage avec les agnelages, et pour le pâturage avec le retour sur les pâtures. Les conséquences sur l'écopâturage sont variées : là où certains voient fleurir leur activité et se remplir leurs carnets de commandes, d'autres doivent annuler ou reporter des projets. En effet, l'isolement des habitants a motivé certains établissements comme des maisons de retraite ou des hôpitaux à commander des services d'écopâturage pour animer leurs extérieurs. A contrario, certaines animations impliquant du public ont été reportées, comme le montre ce post sur les réseaux sociaux de l'entreprise nantaise les Moutons de l'Ouest :

18 mars, 09:40 ·

Chaque année l'arrivée du printemps est synonyme de renaissance, de vie en extérieur, de contact avec la nature 

En 2020 l'arrivée du printemps à un goût très spécial. Chez Les Moutons de l'Ouest, nous assurons le bien-être des animaux qui sont sur les sites d'éco-pâturage en continuant nos visites (sans contact avec les clients). Toutes les animations pédagogiques et rendez-vous satisfaction sont annulés jusqu'au 30/04. Le travail commercial est évidemment mis en pause.

Avec l'équipe nous allons réfléchir au futur de l'entreprise.  Dans quelle direction devons nous aller ? Comment développer notre résilience ? 

Si vous suivez cette page, c'est que l'éco-pâturage vous intéresse, alors nous vous invitons à donner votre avis en commentaires si le cœur vous en dit 

Une pensée pour le personnel soignant et tous ceux qui sont mobilisés en ce moment  (les Moutons de l'Ouest, 18/03/20)

Malgré les inquiétudes de début de crise, l'activité de cette entreprise a finalement bénéficié de la pandémie. Dans un tout autre style, Gilles Amar de la Bergerie des Malassis a proposé des poèmes pour adoucir la vie confinée tout en donnant des nouvelles de ses animaux :

« La Bergerie des Malassis, 19 h ·

Les nouvelles de la Bergerie des Malassis

(Anti-virus à poil)

La Bergerie est fermée

Jusqu'à nouvel ordre

Elle est fermée

On ne rentre pas

Comme c'est bizarre.

Les enfants,

Pendant quelques temps

La grille sera close

Le temps que le truc 19

Dégage

Le temps qu'il faudra

Pour qu'il passe

Parce que tout passe.

C'est fermé,

Mais les bêtes sont là.

Les bêtes sont là

Elles aussi ne sortent pas

Même si l'herbe pousse
Même si le soleil chante
Nous restons enfermés
Nous attendrons pour nous promener
Et pour ruminer
L'air du temps
Comme c'est gai pourtant
Ces petites chevrettes
Ces petits chevreux
Et leur cabrioles.
Comme c'est doux
Ces petits agneaux
Qui appellent maman.
Comme c'est bien encore
De pouvoir les voir de la rue
En allant aux courses,

Ou par la fenêtre de son bâtiment,
En plein confinement.
Les bêtes sont là
Elles ne sont au courant de rien
Je leur explique tout de même
Ce qui se passe
Mais elles s'en foutent.
Ça me rassure
Sans que je sache vraiment pourquoi.
Pour elles,
Rien ne change.
Elles ont juste râlé pour sortir
Quand il a fait beau
Et chaud. »

(Page Facebook de la Bergerie des Malassis,
22/03/20)

Les mots du berger laissent entendre que les animaux peuvent être des antidotes à la morosité lors d'une période compliquée. Il est « doux » et « gai » d'observer les petits agneaux et leurs mères insouciantes, qui « ne sont au courant de rien ». Les animaux nous rappellent que la vie continue, ou doit continuer, selon un cycle répétable à l'infini : « Rien ne change. Elles ont juste râlé pour sortir quand il a fait beau et chaud. ».

Conclusion du chapitre 2

L'objectif de la thèse est d'étudier les recompositions réciproques de la fabrique urbaine et de l'élevage produites par la construction de l'écopâturage. Il s'agit de comprendre en quoi il est conditionné par la volonté politique d'une transition écologique et pris dans des stratégies d'acteurs locaux, plus ou moins attachés au monde agricole. Pour ce faire, le cadrage méthodologique de la thèse est structuré par l'étude comparative de trois métropoles, Paris, Toulouse et Nantes, choisies pour leur complémentarité en termes d'urbanité et de rapport historique à l'élevage.

L'enquête combine les méthodes quantitatives et qualitatives et s'appuie sur l'étude des trois terrains. L'analyse textométrique des corpus de presse constitue le premier jalon de recherche et a permis de donner à voir les représentations à l'œuvre derrière la construction du néologisme « écopâturage ». L'enquête de terrain, croisant des entretiens semi-directifs, des observations et participations au travail des acteurs de terrain est au cœur du dispositif de recherche. Le travail de terrain a aussi permis de valider les informations de la base de données recensant l'ensemble des écopâturages en cours dans les métropoles de Paris, Nantes et Toulouse, pré-établies à partir de recherches en ligne et de contacts à distance.

DEUXIEME PARTIE. DU PÂTURAGE A L'ECOPÂTURAGE : FABRIQUE D'UN PRODUIT URBAIN

Chapitre 3. Construction et représentation du pâturage urbain en solution écologique

1. Légitimer l'écopâturage ou construire une nouvelle fonction de l'animal de rente
2. Les étapes de l'avènement du pâturage écologique
3. Les bénéfices attendus pour l'environnement et la société

Chapitre 4. Le rôle du pâturage comme travail humain et non- humain dans la fabrique de la ville

1. L'écopâturage : nouvel outil d'écoblanchiment de la ville
2. Stratégies de valorisation des marges urbaines grâce au pâturage
3. Les herbivores au travail

PARTIE II. Du pâturage à l'écopâturage : fabrique d'un produit urbain

« La science du bétail consiste à l'acheter et à le nourrir, afin de tirer le plus d'argent possible de la chose même d'où vient le mot argent. Car pecunia, argent monnayé, est dérivé de pecus, le bétail étant regardé comme source de toute richesse ». Varron, De agricultura

En s'appuyant sur les résultats d'enquête, cette partie défendra l'idée que l'écopâturage doit être compris comme un produit urbain. Bien qu'il ait été rappelé précédemment que ni le pâturage ni le recours aux herbivores pour l'entretien de l'environnement n'aient été inventés en contexte urbain, l'écopâturage dans son acception stricte est à replacer dans le contexte actuel d'écologisation des pratiques urbaines. Il répond à des besoins écologiques, économiques, sociaux et remplit des fonctions spécifiques prescrites par des acteurs urbains. On observe donc une réinterprétation du pâturage au gré de son appropriation urbaine contemporaine. Réciproquement, les herbivores engagés pour entretenir et animer la ville jouent un rôle dans l'évolution de la fabrique urbaine.

Le chapitre 3 proposera d'étudier comment et pourquoi l'écopâturage est construit et représenté comme une solution écologique pour la gestion de l'environnement. L'analyse du néologisme et de son utilisation dans la presse sera le point de départ de la déconstruction de ce produit urbain. Il sera question de sa généalogie et des critères qui le différencient du pâturage. On verra que ses adeptes lui attribuent des fonctions spécifiques, en lien avec les évolutions récentes de la fabrique urbaine. Il sera d'ailleurs question d'éclairer le champ d'acteurs dans lequel s'insère l'écopâturage. On verra notamment qu'il s'opère fréquemment dans le cadre d'une délégation de service public au profit d'entrepreneurs privés.

Enfin, le chapitre 4 s'attardera d'abord sur l'instrumentalisation de l'écopâturage dans le cadre de l'aménagement urbain. On étudiera comment et pourquoi il est mis à profit dans la reconquête de marges urbaines comme dans l'animation d'espaces stratégiques. L'objectif sera de montrer que l'émergence de l'écopâturage ne remet pas en question les modes de gouvernance urbaine mais qu'il est mis à contribution dans l'élaboration de l'urbanisme transitoire ou pérenne. La partie débouchera sur une analyse du rôle actif des animaux dans la production de nouvelles urbanités.

Chapitre 3. Construction et représentation du pâturage urbain en solution écologique

Partant du principe qu'il est nécessaire de porter un regard critique sur la dimension écologique de l'écopâturage, ce chapitre traite des représentations et de la construction de l'écopâturage en tant qu'alternative pour la gestion de l'environnement. En effet, la prise en compte de la santé des écosystèmes dans la fabrique urbaine se traduit notamment par l'apparition de néologismes, censés désigner de nouvelles réalités et matérialités urbaines, comme l'écoquartier par exemple. Annonceur de rupture, le néologisme contenant un préfixe en « éco » invite cependant à analyser – voire déconstruire – les raisons de son émergence et l'adéquation réelle ou simulée entre la nouveauté sémantique et la pratique concrètement mise en œuvre. On peut ainsi se demander en quoi l'écopâturage se distingue du pâturage et dans quelle mesure il peut être considéré comme une solution écologique pour la gestion de l'environnement.

En s'appuyant sur une analyse textométrique et une généalogie de la pratique, la première partie (1) explorera les étapes de la construction de cette solution au fil des dernières décennies. On exposera les bénéfices écologiques attendus de l'écopâturage et le rôle de l'ancrage urbain dans la définition et l'appellation de la pratique. Dans un deuxième temps, on replacera l'émergence de l'écopâturage au sein des réseaux d'acteurs qui l'ont façonné et continuent de le faire évoluer (2). On tâchera ici de décrire la construction d'un champ professionnel autour de l'écopâturage. En tant que champ, on verra qu'il est traversé de tensions et de rapports de force et que la dénomination même d'une activité en tant qu'« écopâturage » est un enjeu majeur d'identification de ses défenseurs et d'objection de ses détracteurs.

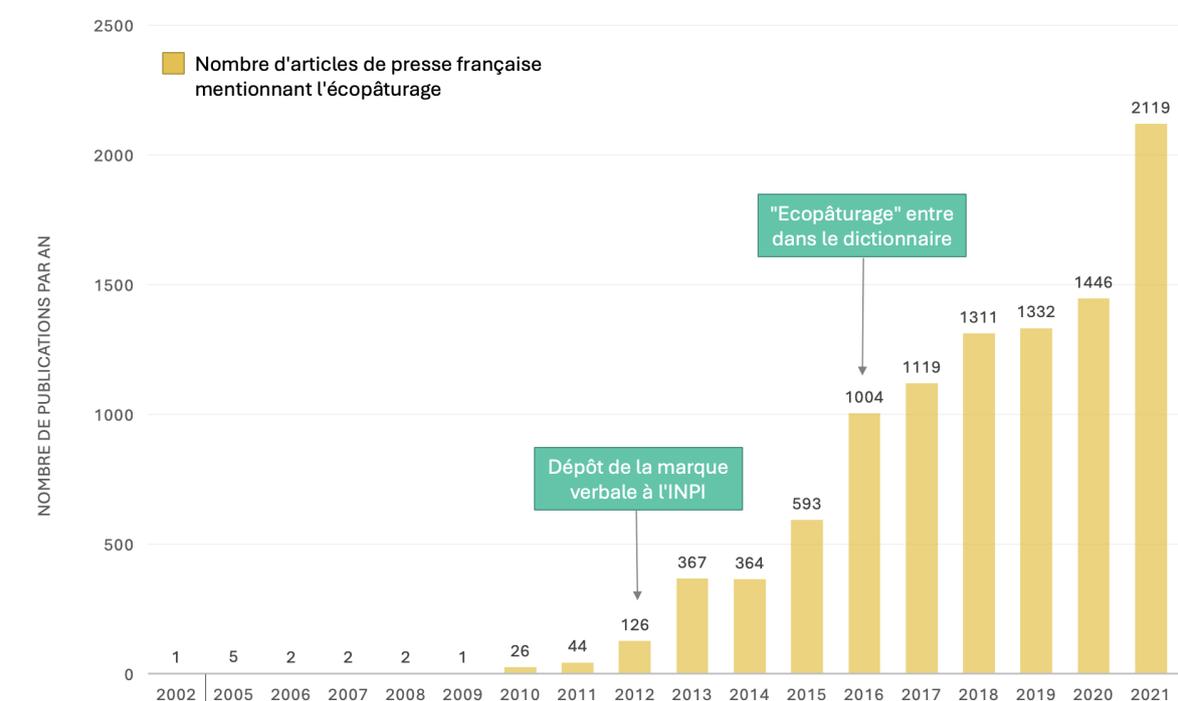
1. Légitimer l'écopâturage ou construire une nouvelle fonction de l'animal de rente

L'écopâturage se prête à un processus conjoint de définition et de légitimation grâce à un recours à l'écologie. Or, il n'existe pas d'évidence selon laquelle des herbivores seraient les meilleurs gestionnaires des espaces verts et encore moins de consensus unanime quant aux bienfaits de l'élevage pour l'environnement. Néanmoins, il est utile de retracer les étapes de l'émergence du mot (1.1) en essayant de comprendre comment et pourquoi nous sommes parvenus à distinguer cette utilisation des herbivores du simple pâturage, traditionnellement défini comme mode d'alimentation des troupeaux. On observera que le changement de point de vue sur ce type de pâturage tient à son adoption d'abord expérimentale puis presque systématique au sein des villes françaises, au fil d'une chronologie spécifique (1.2). Dès lors, on pourra déduire que l'écopâturage se définit moins du point de vue de l'alimentation animale que de la promotion de prestations écologiques et sociales en ville (1.3) : les bénéfices attendus de l'écopâturage se placent donc du côté des citadins et de leur cadre de vie, et non des herbivores eux-mêmes, pour qui le pâturage devient un service à rendre.

1.1. Définition et fonctions de l'écopâturage : analyse des discours médiatiques

L'écopâturage est fréquemment présenté comme une innovation aux vertus écologiques. Il est conçu comme un outil paysager au service des humains, désireux de jouir d'espaces ouverts, mais dans le respect des exigences environnementales actuelles, impliquant de limiter voire supprimer les effets destructeurs sur l'écosystème. L'écopâturage est donc régulièrement abordé sous l'angle de son apport écologique face aux méthodes usuelles et dans le cadre d'une gestion différenciée. Les discours médiatiques émis depuis l'apparition du concept d'écopâturage traduisent et conditionnent l'application de cette méthode d'entretien en France. Comment l'analyse des discours portant sur l'écopâturage permet-elle de saisir les conditions de production de ces dispositifs ?

Il y a encore vingt ans, le terme « écopâturage » n’existait pas. Apparue dans les années 2000, d’abord employé synonymement avec « écopastoralisme », il s’est aujourd’hui imposé comme unique dénomination de l’entretien des espaces verts par des herbivores. L’analyse des discours sur l’écopâturage permet de comprendre ce qu’en disent et pensent ses adeptes et ses détracteurs, de relever les marqueurs lexicaux et notions associés à cette technique. A l’aide de 9 864 articles de presse française récoltés via Europresse, il s’agit ici de déconstruire les discours et représentations de l’écopâturage.



Graphique 1. Nombre d'articles de presse mentionnant l'écopâturage en France de 2002 à 2021 (source : Europresse)

D’abord, la mise en perspective du nombre d’articles de presse parus d’année en année depuis la première mention en 2002 évoque une augmentation exponentielle (Graphique 1). D’un article en 2002, le nombre demeure sous la barre des 10 articles jusqu’en 2010 où 26 articles sont publiés à propos de l’écopâturage. En 2012, le nombre de mentions dépasse la centaine, l’année même où le terme fait l’objet d’un dépôt de marque verbale par Alain Divo, pionnier de l’écopâturage qui exerce en Ile-de-France.

S'il n'est pas prouvé qu'il en soit l'inventeur, le dépôt de marque interdit en principe à tout concurrent d'utiliser le terme, et ce dans deux secteurs ciblés (41 et 44) : le domaine de la formation et de l'information et celui des services agricoles et paysagers. Il va sans dire que cette disposition n'est aucunement respectée à l'heure actuelle, tant le terme est aujourd'hui galvaudé. Cependant, l'idée même que l'écopâturage ait fait l'objet d'une appropriation intellectuelle est une donnée significative qui valorise sa dimension innovante et commerciale.

N° National : 12 3 925 698

Dépôt du : 8 JUIN 2012

à : DÉPÔT ELECTRONIQUE PARIS

ECOTERRA, SARL, 5 IMPASSE BEAUVOIR, 89580 COULANGES LA VINEUSE.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
ECOTERRA, Mme. SOLANGE DIVO, 5 IMPASSE BEAUVOIR, 89580 COULANGES LA VINEUSE.

ECOPATURAGE

Classe N° 41 : formation ; informations en matière de divertissement ou d'éducation ; mise à disposition d'installations de loisirs ; publication de livres ; organisation et conduite de colloques, conférences ou congrès ; organisation d'expositions à buts culturels ou éducatifs ; publication électronique de livres et de périodiques en ligne ;

Classe N° 44 : Services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture ; jardinage ; services de jardinier-paysagiste.

Classes de produits ou services : 41, 44.

N° National : 12 3 925 699

Dépôt du : 8 JUIN 2012

à : DÉPÔT ELECTRONIQUE PARIS

M. alban fournier, cité d'hauteville, 75010 Paris.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
M. alban fournier, cité d'hauteville, 75010 Paris.

Figure 31. Dépôt de marque à l'INPI pour "écopâturage" par EcoTerra en 2012

Depuis 2016, année où le mot est entré dans le dictionnaire (Larousse et Le Robert), le nombre de parutions s'évalue en milliers, pour atteindre finalement 2 119 articles en 2021, soit une augmentation de 47% entre 2020 et 2021. Sur l'année 2019, l'écopâturage était mentionné dans 1 332 articles en France mais tient lieu de sujet secondaire face à d'autres thèmes (Tableau 6). A titre de comparaison, l'expression

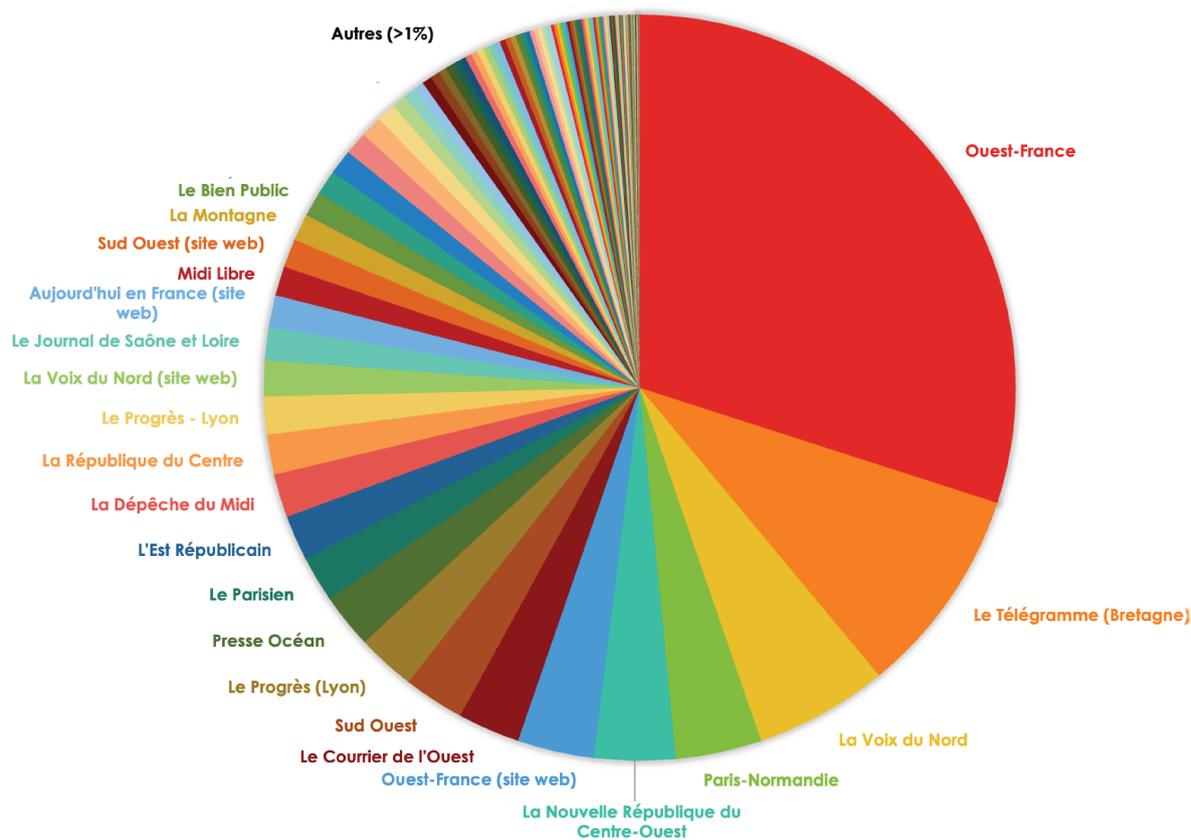
« gilets jaunes » apparaissait dans 86 000 articles la même année. Si l'on s'en tient au nombre d'articles, l'écopâturage intéresse presque autant la presse que les questions de discrimination de genre. Il ne figure donc pas parmi les grands titres de l'actualité nationale, précisément parce qu'il ne fait pas l'objet d'analyses et de traitements à cette échelle.

| Expression | Nombre d'articles dans la presse française en 2019 |
|-------------------------|--|
| « gilets jaunes » | 86 000 |
| « grève » | 57 400 |
| « écologie » | 33 000 |
| « attentat » | 20 000 |
| « délinquance » | 9 700 |
| « sexisme » | 2 600 |
| « féminicide » | 1 790 |
| « écopâturage » | 1 332 |
| « agriculture urbaine » | 620 |

Tableau 6. L'écopâturage, un sujet secondaire dans la presse française en 2019 (Source : Europresse)

En effet, la distribution des articles traitant de l'écopâturage parmi les journaux français nous indique un ancrage exclusif dans la presse régionale (Graphique 2). Le journal Ouest France concentre 30% des articles, devant le Télégramme Bretagne qui totalise 9% et la Voix du Nord qui demeure en dessous des 6% sur l'ensemble de la période 2002-2021. En cumulant l'ensemble des journaux régionaux du nord-ouest de la France (Ouest France, Courrier de l'Ouest, Télégramme), on conclut que presque la moitié des articles parus (47%) au sujet de l'écopâturage concerne cette région (Figure 32). Cette observation se vérifie actuellement puisque en 2021, 30%

des articles portant sur l'écopâturage sont parus dans Ouest France. Il s'agit d'articles traitant de projets établis localement et de professionnels de l'écopâturage issus de la région. Le nord-ouest serait donc particulièrement dynamique en matière d'écopâturage, ce qui confirme les données recensées par Entretien, Nature et Territoire (Carte 4).



Graphique 2. L'écopâturage, un sujet de presse régionale en France (2002-2021) (Source : Europresse)



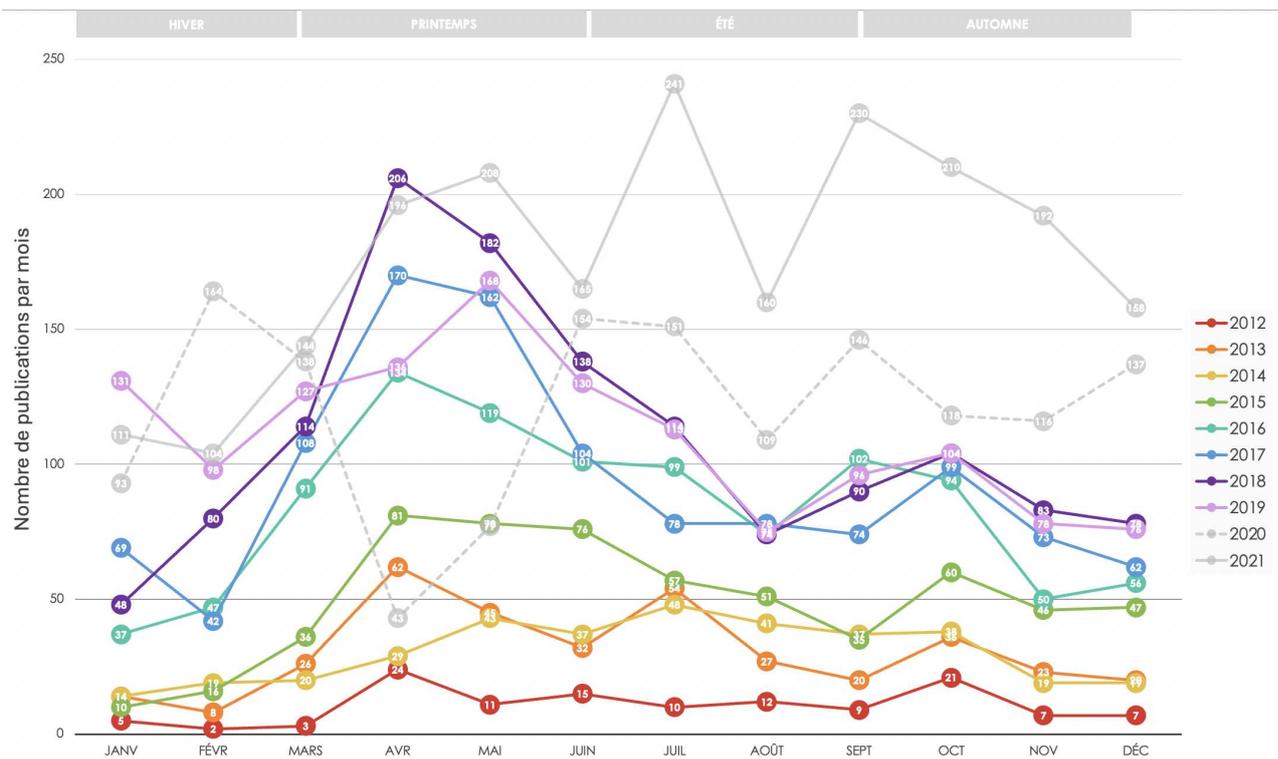
Figure 32. Cartographie de la presse régionale française (Source : Nouvel Economiste)

Dans l'essentiel des cas, les articles de presse portant sur l'écopâturage servent à informer les lecteurs de la venue prochaine des animaux d'écopâturage dans une commune donnée. Le corpus de presse est en effet frappant par son homogénéité, puisque la majorité des articles sont construits de la même manière en indiquant d'abord la nature de l'événement en cours ou à venir (nature du troupeau, lieu, commanditaire du projet), puis en proposant un court passage sur la définition et les bénéfices de l'écopâturage, avant de se terminer généralement sur une perspective du développement local de l'activité dans les mois ou années à venir. On remarque que les articles sont bien plus nombreux à certaines périodes de l'année (Graphique 3). A l'image d'autres sujets considérés comme des « marronniers » tels que la rentrée scolaire ou l'ouverture des stations de sports d'hiver, l'ouverture de la saison de l'écopâturage au printemps coïncide avec le moment où le nombre de publications par mois est le plus élevé. En 2021, 111 articles ont été publiés en janvier contre 208 en mai et 241 en juillet, soit le double. Sur l'ensemble de la période 2002-2021, on observe que le mois de mai est le plus prolifique car il concentre 11,1% des

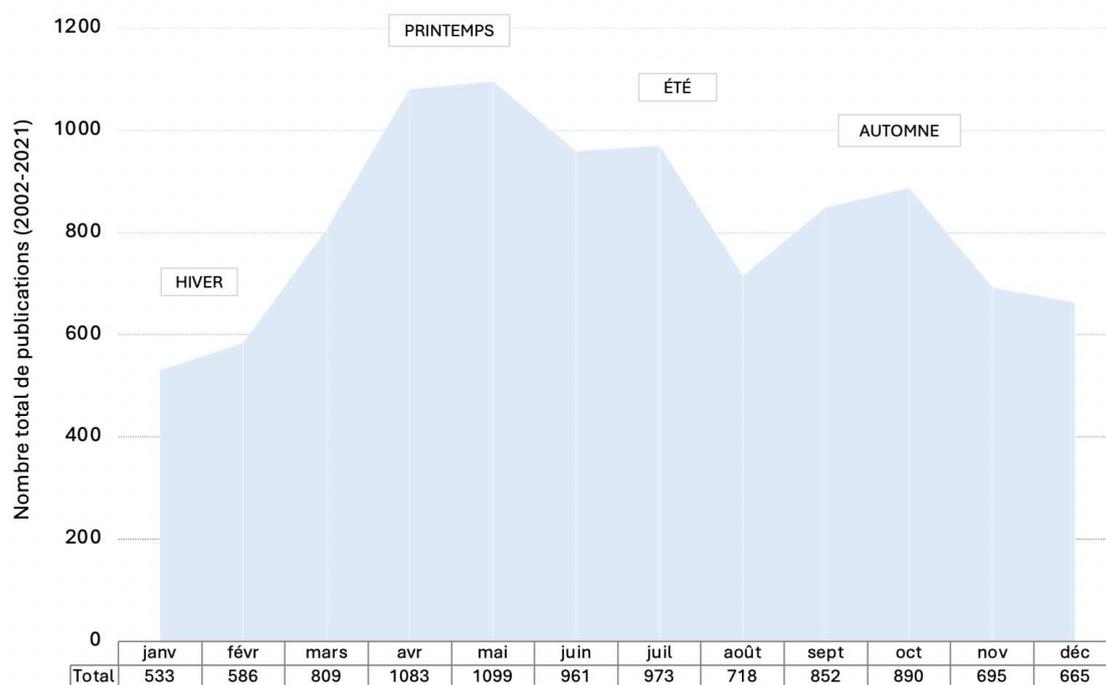
publications, à l'inverse du mois de janvier qui ne voit publiés que 5,5% des 9864 articles (Graphique 4).

Notons que la dynamique saisonnière et récurrente de l'écopâturage a cependant été bousculée par la pandémie, comme l'indique le graphique année par année. L'année 2020 est représentée en pointillés et sans couleur afin de souligner la rupture provoquée par la crise. En avril 2020, seuls 43 articles sur l'écopâturage furent publiés en France, soit moins qu'en 2013 et 5 fois moins qu'en 2018. Les mesures sanitaires et le confinement ont fait annuler une grande partie des projets, certains furent reportés à l'été.

La parution des articles au printemps s'explique par la saisonnalité du pâturage. Les titres de presse l'évoquent d'ailleurs : « *Avec le retour du beau temps, les animaux ont pris leurs quartiers d'été à La Bassure* » titre la Voix du Nord le 4 avril 2011. « *Cet été, l'écluse des Repentis sera tondue par des chèvres* » peut-on lire le 3 juin 2010 dans les colonnes de ce même journal. Le 6 mai 2016, La République du Centre titre : « *À peine arrivées en ville, les bêtes se mettent déjà à l'ouvrage, débroussaillant à tout va* ». Nombre d'articles mentionnent aussi « *le retour* » ou « *le débarquement* » du troupeau à la belle saison. Dans sa pratique agricole, le pâturage est en effet une activité saisonnière réservée à la belle saison où la ressource herbagère est importante. On parle d'ailleurs d'estivage ou d'estive pour qualifier le pâturage d'été en montagne. Le moment du retour au pâturage est un moment privilégié de l'activité d'élevage qui donne aussi lieu historiquement à des événements festifs autour de la transhumance. Le printemps correspond de surcroît à la période des naissances au sein du troupeau dans une majorité des systèmes d'élevage. Le 6 avril 2009, Le Parisien titrait ainsi : « *Les brebis de la Haute-Ile font des petits* ».



Graphique 3. Saisonnalité des publications sur l'écopâturage dans la presse française de 2012 à 2021, année par année (Source : Europresse)¹⁷



¹⁷ Le graphique exclut les données de 2002 à 2012 pour des raisons de lisibilité, toutes les courbes de cette période se situant sous de la courbe la plus basse.

Graphique 4. Saisonnalité des publications sur l'écopâturage dans la presse française (2002-2021) (Source : Europresse)

« Animaux », « brebis », « bêtes », le vocabulaire se référant aux herbivores d'écopâturage est varié nous renseigne sur l'arrière-plan culturel et représentationnel des rédacteurs, voire des personnes interrogées pour les articles de presse. Par exemple, l'expression « mouton-tondeuse » (ou encore « tondeuse à quatre pattes ») a été un élément de langage majeur des dix dernières années de la part des professionnels de l'écopâturage et des journalistes. Illustrant le ton souriant avec lequel le sujet est régulièrement traité, l'expression est aujourd'hui en déclin à cause de sa dimension péjorative. Dans un article du journal Ouest France paru le 30 septembre 2018, on peut lire ces mots de Chris Beyer, à la tête des Tontons Tondeurs : *« La chèvre est une débroussailleuse : elle permet d'ouvrir un milieu fermé. Le mouton, lui, est une tondeuse : il maintient un milieu ouvert... »*. L'analogie entre l'animal et la machine a ici une valeur pédagogique et vise à faire comprendre simplement les conséquences des comportements alimentaires des animaux sur la zone pâturée. Il s'agit pour l'auteur de la phrase de vulgariser un pan technique de son expertise. L'expression est cependant largement reprise et figure parmi les mots les plus fréquemment employés dans la presse au sujet de l'écopâturage (Figure 33).



Figure 33. Nuage de mots réalisé à partir des 150 premières occurrences du corpus de presse (2002-2021, Europresse)

A partir des 150 mots les plus employés dans le corpus de presse, hiérarchisés selon leur niveau d'occurrence, on peut dégager un champ lexical de l'écopâturage. D'abord, celui de l'animal, puisqu'il est question de « chèvre », « animal », « brebis », « cheval », « âne », « vache », « bouc », « biquette » et en premier lieu, « mouton ». Il s'agit d'une donnée particulièrement signifiante car cette dénomination n'est pas propre au milieu agricole : on entendra plutôt un éleveur dire qu'il a des brebis. L'élevage, ici ovin, se fonde sur les femelles qui fournissent les agneaux (utilisés en filière viande) et le lait. Les mâles sont ainsi structurellement minoritaires dans un troupeau. L'expression « mouton » traduit donc une vision générique et non-agricole de l'animal, propre à l'écopâturage. Elle sert d'ailleurs à la construction de marques commerciales comme Ecomouton ou Moutondeurs et constitue aussi un élément de

langage informelle en tant qu'indénombrable : telle entreprise va « *mettre du mouton* » sur sa parcelle, entendais-je à plusieurs reprises sur le terrain.

D'autres familles de mots se distinguent telles que le champ lexical de l'événement (« fête », « transhumance », « dimanche », « samedi », « week-end », « journée », « retour »), ou celui du lieu (« château », « jardin », « zone », « parc », « quartier », « école »). On note un ensemble de verbes d'action attribués aux animaux comme « brouter », « tondre », « entretenir » ou aux humains comme « installer », « mettre » ou « accueillir ». Enfin, le champ lexical de l'action publique est particulièrement visible dans le nuage de mots : « mairie », « ville », « élu », « municipal », « municipalité ». A l'aide du logiciel Iramuteq, il est possible de proposer un nuage de mots complexe qui établit des familles de mots (zones colorées) le plus souvent employés ensemble (la densité du trait indiquant le degré de co-occurrence, maximal entre les mots « espace » et « vert » par exemple) (Figure 36). On y devine les formulations les plus usitées, telles que « la municipalité met en place un projet d'écopâturage » (nuage vert), « brebis tondeuse écologique » ou qui « remplace la tondeuse » (nuage rouge à droite), « la ville lance une nouvelle initiative » (nuage rouge à gauche) en lien avec le vocabulaire de l'écologisation des politiques publiques : « biodiversité », « nature », « label », « zéro phyto », « agenda » pour Agenda 21. Ci-dessous, la photographie prise à Meudon illustre l'utilisation sur un support urbain de ce vocabulaire lié au développement durable. Grâce à un espace écopâturé, la commune se targue d'être une « ville nature » sur une pancarte à fond vert, respectant tous les codes visuels de l'écologie.



Figure 34. Meudon, "ville nature", LAGARD 2020

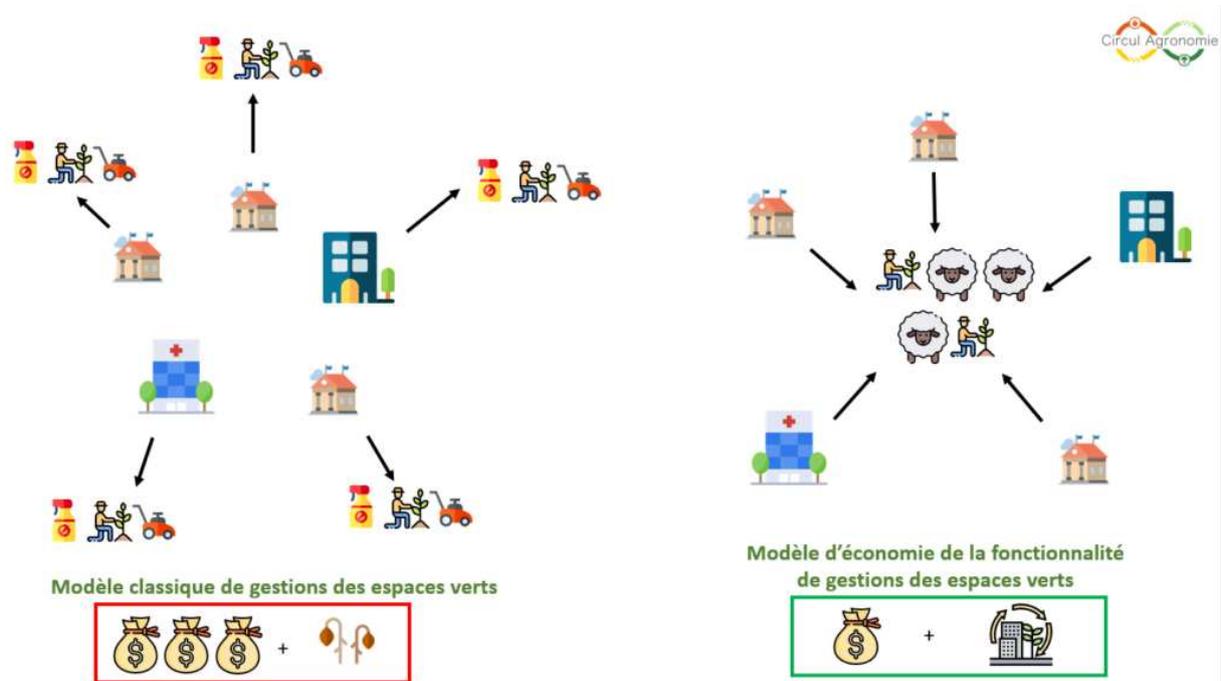


Figure 35. L'écopâturage, un modèle vertueux pour l'économie et l'environnement ? Source : Circulagronomie.org

« nouveau », « mot » et « Larousse » figurent parmi les termes les plus fréquemment cités ensemble.

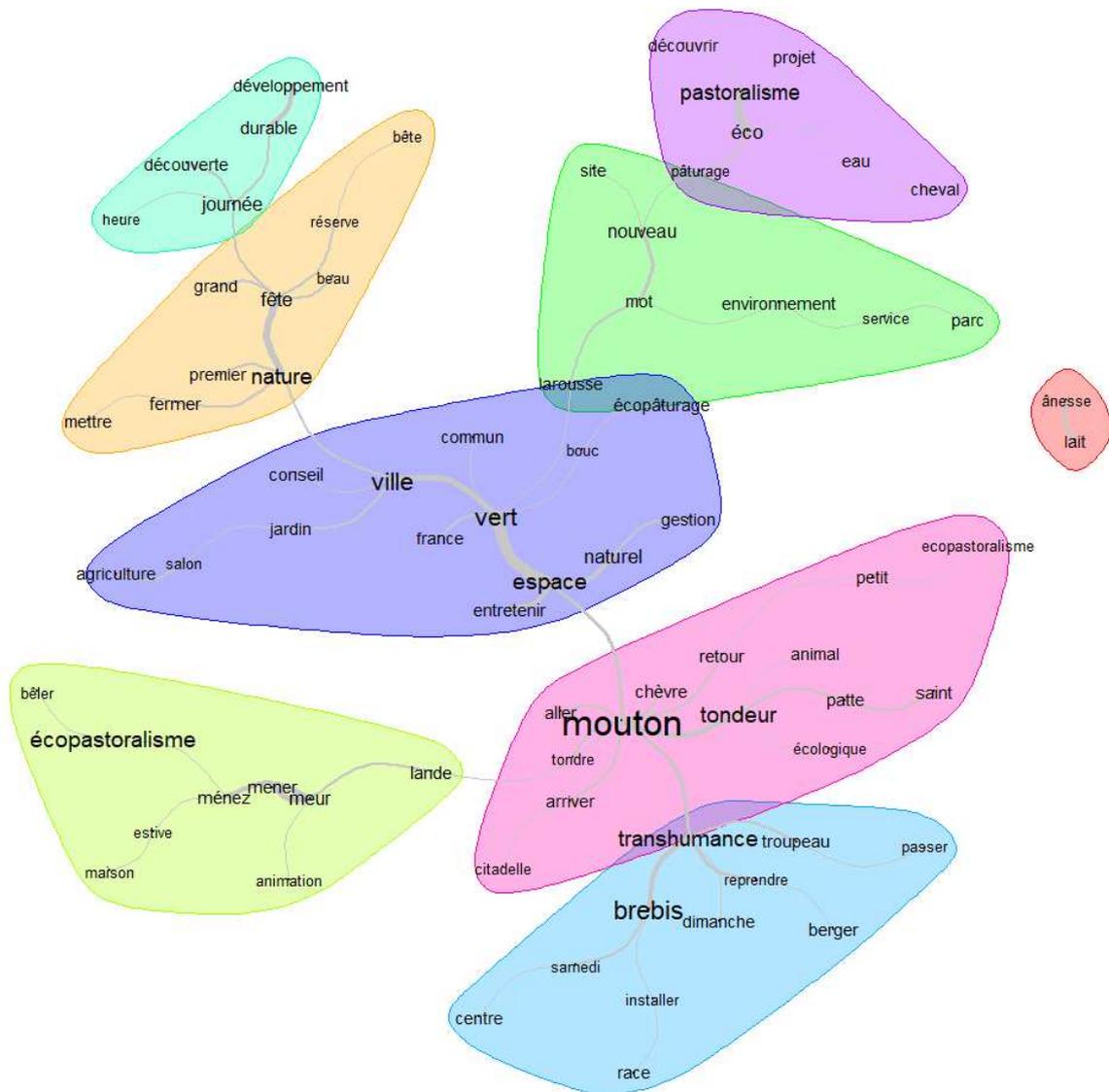


Figure 37. Champs lexicaux de l'écopastoralisme (Source : Europresse) réalisé avec Iramuteq

Au travers du corpus de presse portant sur l'écopâturage, on distingue avec plus de précision les contours de cette pratique et les conditions de son émergence en France. Dans les années 2000, l'écopâturage n'est encore qu'un signal faible, expérimenté très marginalement dans certaines communes. Les premiers essais sont cependant immédiatement médiatisés car le sujet plaît : il met en scène des figures

attachantes du bestiaire de la ferme (le « mouton ») où on ne les attend pas et constituerait une réponse à l'impératif d'écologisation des méthodes d'entretien des espaces verts urbains. A partir des années 2010, l'écopâturage essaime et se développe, tout en gardant une prédominance dans le nord-ouest du pays. Il devient le nouvel apanage des communes qui sont les principales commanditaires de projets d'écopâturage en France. Il est aussi l'occasion d'événements locaux et allie, selon ses adeptes, des vertus écologiques aux vertus sociales et pédagogiques. Avec presque 10 000 articles parus sur la question, la presse papier et numérique est un vecteur important de diffusion de ce nouveau concept à travers le pays.

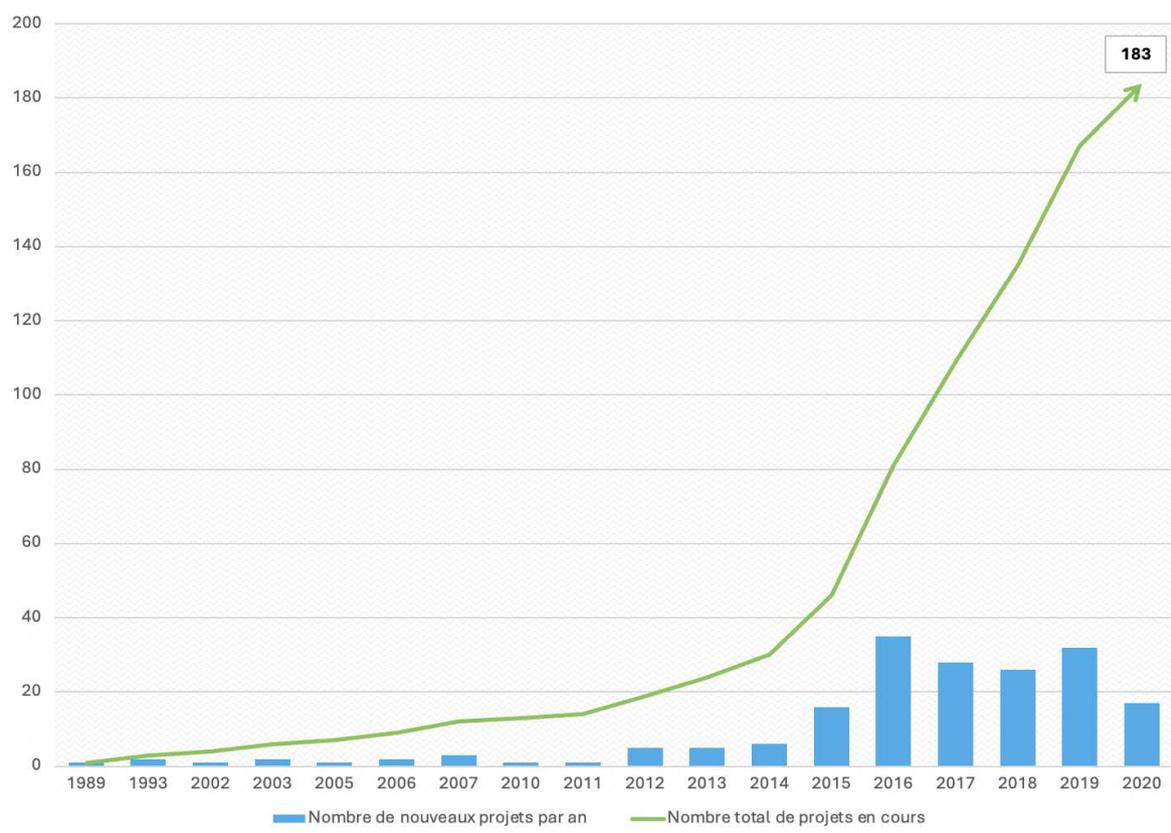
La consécration de l'écopâturage comme expression nouvelle interroge le pouvoir des mots pour décrire une réalité sociale et géographique. D'abord, l'émergence même du mot nouveau questionne le caractère véritablement nouveau de la réalité qu'il désigne. En un sens, le pâturage est ancien et le fait que des animaux traversent les villes n'est pas non plus un phénomène récent. Néanmoins, on peut observer grâce à l'analyse des corpus de presse que l'écopâturage est à replacer dans le champ lexical de l'écologie, à laquelle il doit son préfixe. La relative nouveauté évoquée par le néologisme serait ainsi à comprendre comme l'attribution d'une nouvelle fonction écologique à une activité déjà préexistante. Or, les articles de presse ne détaillent presque jamais les effets écologiques concrets de l'écopâturage : observe-t-on une plus grande biodiversité floristique et faunistique après le pâturage ? Conduit-on les herbivores de manière spécifique en ville pour en tirer des bénéfices écologiques ? Face à cet impensé, on peut suggérer que l'écopâturage serait un énoncé possédant un pouvoir performatif, c'est-à-dire que sa dénomination même jouerait comme preuve de son efficacité. Cette piste permettrait d'expliquer la rapide diffusion de l'écopâturage, dont les effets bénéfiques paraîtraient si évidents qu'il ne convient même pas de les démontrer avant de l'appliquer sur un territoire.

Afin d'étudier plus avant la dimension écologique de l'écopâturage, vecteur essentiel de sa définition-même, nous opterons pour une démarche chronologique afin de recontextualiser les étapes de son avènement.

1.2. *Les étapes de l'avènement du pâturage écologique*

Depuis les années 1990, la gestion différenciée est le mot d'ordre pour l'entretien des espaces verts. Il s'agit d'une « *maintenance plus diversifiée et respectueuse de la nature* » qui se fonde sur la mise en place d'un « *type de gestion approprié pour chaque vocation, usage et identité* » de chaque espace (Aggéri 2010). Valorisée comme une pratique écologique, elle est aujourd'hui connue et mise en œuvre sur tout le territoire national, à commencer par l'échelle la plus locale qu'est la commune. Un certain nombre d'actions pédagogiques et informatives (panneaux, articles sur le site de la commune ou le journal local) ont été nécessaires pour faire accepter aux habitants ce que certains perçoivent comme un manque d'entretien ou des « mauvaises herbes ». D'un point de vue financier, elle permet aux collectivités de réaliser des économies budgétaires en réduisant le niveau d'entretien d'une partie des espaces verts, donc les charges salariales ainsi que l'achat et l'entretien du matériel.

Depuis le Grenelle de l'Environnement en 2007, l'écologie est un axe politique structurant qui réorganise des domaines tels que l'agriculture et la gestion de l'environnement. Un nouveau pas a été franchi avec le vote en 2014 de la loi Labbé qui a fait entrer en vigueur en 2017 l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire national pour les personnes publiques : l'Etat, les collectivités et les équipements publics. L'entretien des espaces verts est donc réglementé dans l'objectif de préserver la biodiversité, ce qui amène les services techniques à expérimenter de nouvelles solutions, comme l'écopâturage.

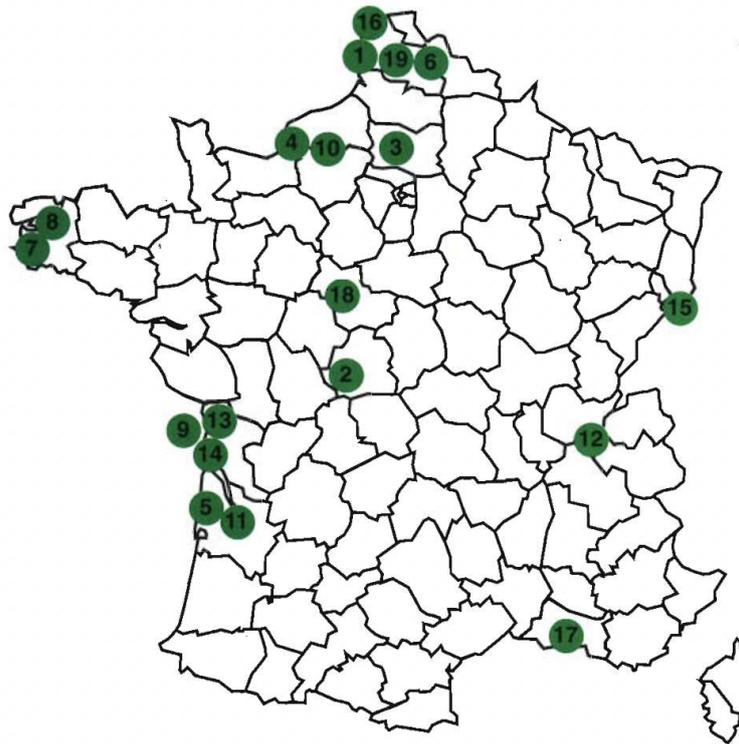


Graphique 5. Recensement des projets d'écopâturage dans les métropoles de Paris, Nantes et Toulouse

En pleine expansion depuis le milieu des années 2010 (Graphique 5), les premières expérimentations françaises de gestion écologique grâce aux herbivores remontent aux années 1970 et concernaient d'abord des espaces naturels. A cette période, la lutte contre l'enfrichement et la fermeture du paysage est vue comme une priorité et légitime une politique gestionnaire, qui remplace le non-interventionnisme qui caractérisait précédemment les espaces naturels. Le Marais Vernier, une zone humide normande, fut ainsi livrée aux « grands herbivores archaïques », encore surnommés « brouteurs », « piétineurs » et « crotteurs » par Thierry Lecomte, l'un des trois écologues chargés de porter ce projet (Nicaise, Lecomte et Le Neveu 1992). Après une décennie de pâturage par des chevaux de Camargue et des taureaux d'Ecosse, l'équipe d'écologues a constaté un arrêt de l'enfrichement du marais, une diversification du couvert végétal et un recyclage de la litière. Leur rapport insiste sur les effets bénéfiques du mariage de ces deux espèces sur la biodiversité : il s'agit d'un

pâturage mixte. Deux paramètres sont en effet essentiels à prendre en compte selon Thierry Lecomte, spécialiste du pâturage écologique : la rusticité des animaux (c'est-à-dire leur capacité à s'adapter dans un milieu soumis à des contraintes) et la pression de pâturage (dépendante de l'espèce et du nombre d'individus mis en place) (Lecomte et Le Neveu 1995).

Dès les années 1980, un premier groupe de chercheurs se constitue autour de Thierry Lecomte. Il est surnommé le BFC : le Brouteur Fan Club. Son rôle est de mettre en commun les expériences menées sur chaque terrain afin d'améliorer les connaissances sur le pâturage écologique. En effet, il souligne qu'il s'agit de « *systèmes de gestion innovants qui sous les abords d'une fausse simplicité (« y a qu'à lâcher les vaches ! ») masquent en fait un besoin de technicité dans des domaines aussi différents que l'écologie fondamentale, la zootechnie, l'ethnozoologie, l'éthologie, la législation régissant l'élevage.* » (Ibid.p.6) La pratique est à l'époque marginale et sa mise en œuvre peu commode, notamment par le manque d'éleveurs : « *les éleveurs ayant parfois depuis longtemps abandonné ces espaces, ces gestionnaires doivent en plus de leurs missions ordinaires se transmuter en éleveur d'un genre particulier au sein d'un environnement socio-économique pas toujours bienveillant à l'endroit de pratiques nouvelles souvent un peu dérangeantes* » (p.6). Il apparaît donc que la question de la professionnalisation autour de l'écopâturage était alors inexistante et qu'il s'agissait le plus souvent d'une pratique spontanée, établie à partir des enseignements tirés des expériences menées sur d'autres terrains.



- | | |
|--|---|
| 1 - Réserve Naturelle de la Baie de Canche | 10 - Réserve Naturelle des Manneville |
| 2 - Réserve Naturelle de Chérine | 11 - Réserve Naturelle du Marais de Bruges |
| 3 - Réserve Naturelle Volontaire de la Côte Ste Hélène | 12 - Réserve Naturelle du Marais de Lavours |
| 4 - Réserve Naturelle des Courtils de Bouquelon | 13 - Réserve Naturelle du Marais d'Yves |
| 5 - Réserve Naturelle de l'Etang de Cousseau | 14 - Réserve Naturelle de Moëze |
| 6 - Réserve Naturelle Volontaire des Etangs du Romelaere | 15 - Réserve Naturelle de la Petite Camargue alsacienne |
| 7 - Réserve Naturelle volontaire de Goulien-Cap Sizun | 16 - Réserve Naturelle du Platier d'Oye |
| 8 - Réserve Naturelle volontaire des Landes du Cragou | 17 - Réserve Naturelle Volontaire de la Tour du Valat |
| 9 - Réserve Naturelle de Lilleau des Niges | 18 - Réserve Naturelle des Vallées de Grandpierre et Vitain |
| | 19 - Réserve Naturelle Volontaire de Wavrans sur l'Aa |

Figure 38. Carte des expériences de pastoralisme initiées par les gestionnaires de Réserves Naturelles et Réserves Naturelles Volontaires (Source : T. Lecomte, 1995)

Les réserves naturelles sont des espaces privilégiés pour le pâturage écologique pour plusieurs raisons : d'abord, la nécessité de maintenir un milieu ouvert à forte valeur patrimoniale (éviter l'enfrichement) en évitant les méthodes mécaniques qui sont défavorables à la biodiversité ; en seconde position, les réserves naturelles sont vastes et riches en ressources, ce qui autorise l'établissement d'un pâturage extensif viable pour les animaux ; enfin, il s'agit d'un type d'espace présentant peu de contraintes humaines puisque leur accès y est réglementé et leur exploitation interdite, il y a donc peu de risque de conflits d'usage.

D'autres expérimentations se multiplient alors, d'abord dans les Réserves Naturelles (Figure 38) puis dans tout type d'espace, avec une prédominance des zones humides. Dans le sud-est de la France, la Compagnie Nationale du Rhône décide en 1993 d'entretenir les rives du fleuve grâce à des animaux. La gestion pastorale intéresse aussi les acteurs du patrimoine en charge de l'entretien de monuments ou de sites classés. On trouve ainsi depuis 1995 des brebis de race Landes de Bretagne entre les rangs de menhirs des alignements de Carnac, dans le département du Morbihan. Le site plurimillénaire, classé monument historique, est géré par le Centre des monuments nationaux, établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture. Les animaux participent aujourd'hui du paysage des mégalithes et sont présents lors de la saison touristique. Le périmètre des alignements est enclos pour assurer la sécurité des brebis et éviter toute divagation. Le troupeau évolue en liberté sur le site quelles que soient les conditions météorologiques, puisqu'il s'agit d'une race rustique.



Figure 39. Moutons de race Landes de Bretagne, gestionnaires des sites préhistoriques de Carnac depuis 1995 (mars 2020)

Au début des années 1990, la tenue du Sommet de la Terre à Rio en 1992 marque un jalon important dans la mise à l’agenda politique des préoccupations environnementales. A l’issue de cette conférence, les collectivités territoriales adoptent l’Agenda 21, qui constitue une feuille de route des mises en pratique concrètes des principes du développement durable. La gestion différenciée fait partie des points communs des Agenda 21. Deux ans plus tard, à l’issue d’un sommet des villes européennes est signée la charte d’Aalborg, qui constitue finalement une anti-charte d’Athènes (1933) : il s’agit de rompre avec la division fonctionnelle de la ville (génératrice de déplacements massifs), au profit d’une vision fondée sur la multifonctionnalité et l’écologie. Il s’agit donc pour les villes de privilégier une

densification du bâti, lutter contre l'artificialisation des sols, conserver tant que possibles les écosystèmes urbains, éviter les pollutions et agir contre le réchauffement climatique. L'engagement, fondé sur l'action locale et le volontariat, demeure non contraignant. Il constitue un nouvel horizon pour l'urbanisme européen. En matière d'entretien, la tonte systématique des espaces verts est progressivement abandonnée au profit de la gestion différenciée, au sein de laquelle l'écopâturage constitue une nouvelle méthode d'entretien à valoriser pour des raisons écologiques et aussi économiques, comme l'atteste récemment cet extrait du rapport du Conseil Régional d'Ile-de-France :

La démarche doit également se concrétiser dans la gestion des espaces verts ainsi créés avec la mise en place et la généralisation d'une gestion différenciée intégrant des solutions innovantes, le compostage et le paillage dans le respect du caractère des lieux et du patrimoine. Les secteurs les plus naturels peuvent bénéficier d'une gestion écologique, l'instauration de zones accessibles par visites guidées peut offrir par exemple une grande place à une nature plus sauvage (espaces refuges). Des partenariats gagnant-gagnant avec des éleveurs peuvent permettre de mettre en place une gestion par éco-pâturage dans une démarche. Ces différentes démarches, déjà développées dans les grands espaces régionaux gérés par l'AEV, ou par la Région directement sur les îles de loisirs, ont aussi l'avantage de réduire les coûts d'entretien et de gestion. Cela nécessite de mettre en place des cahiers d'entretien ou des plans de gestion adaptés et de former le personnel. **« Rapport pour le Conseil Régional "Plan Vert de l'Ile de France: la nature pour tous et partout 2017-2021" ».** présenté par Valérie Péresse, Conseil Régional d'Ile de France, mars 2017

Après des années de mise en pratique de la gestion différenciée, l'Assemblée vote en 2014 la loi Labbé qui vise à interdire l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités territoriales, ce qui marque un nouveau jalon dans l'écologisation des pratiques d'entretien des espaces verts. Dès lors, l'écopâturage, qui n'était qu'une

pratique marginale en France, prend de l'ampleur et fait des émules, en priorité auprès des municipalités qui cherchent à entretenir différemment des espaces difficiles d'accès (ravins, bassins d'orage, friches, abords de voies ferrées ou routières) et certains lieux fréquentés des villes et villages. D'après la Caisse des Dépôts et Consignation la France comptait en l'an 2000 20 villes inscrites dans des programmes d'éco-pâturage, 150 villes en 2013 et 350 en 2014.

Il est aujourd'hui difficile d'estimer le nombre de villes l'ayant mis en place ainsi que le nombre de projets établis à l'échelle nationale, puisqu'aucun organisme ne centralise ces données. De plus, les acteurs privés se sont emparés de cette méthode innovante pour entretenir des pelouses d'entreprises, sites industriels ou logistiques. Privés ou publics, les acteurs commanditaires de missions d'écopâturage sont de plus en plus nombreux à rechercher les bénéfices écologiques et sociaux apportés par les animaux herbivores.

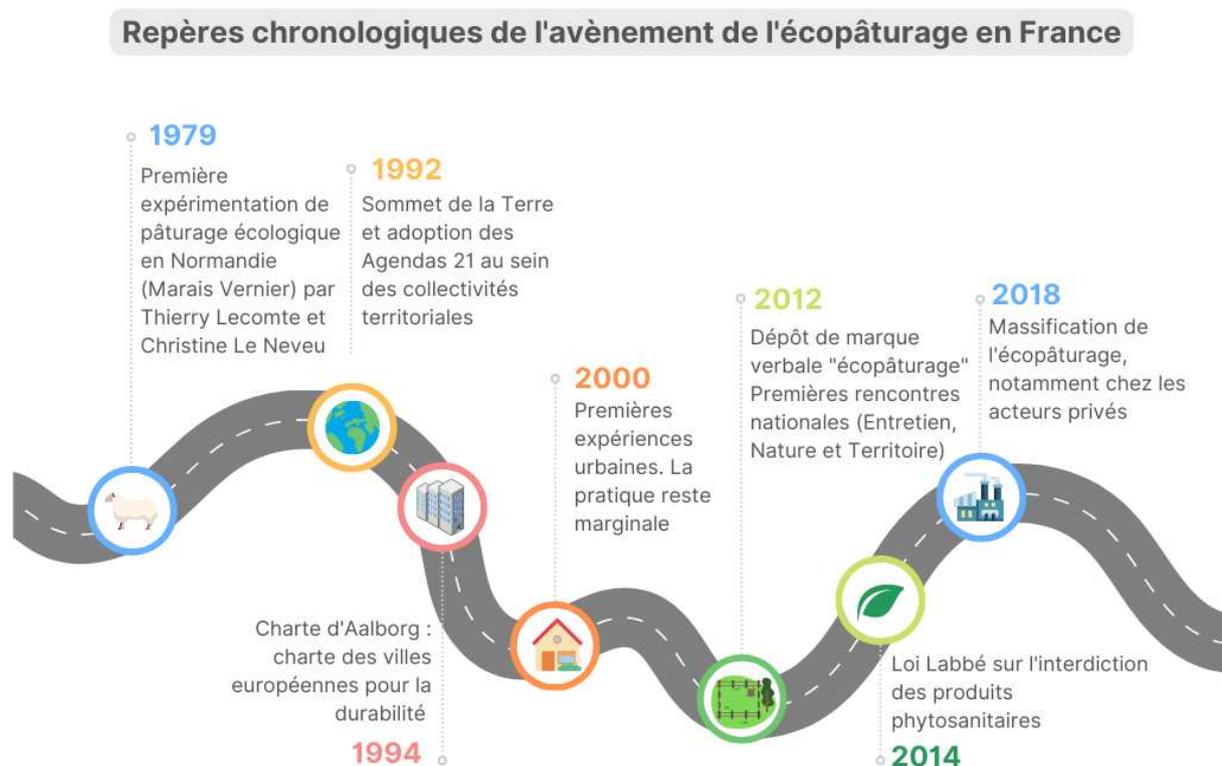


Figure 40. Chronologie de l'avènement de l'écopâturage

1.3. *Les bénéfices attendus pour l'environnement et la société*

D'après les discours médiatiques, corroborés par la littérature scientifique, le pâturage peut être une solution écologique d'entretien d'espaces ouverts. L'herbivorie compte en effet parmi les solutions fondées sur la nature (*nature-based solutions*) depuis 2015. Promues par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN France 2018), les solutions fondées sur la nature sont *“les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité”* Dans le cas de l'herbivorie, il s'agit de s'appuyer sur les services écologiques rendus par l'alimentation des herbivores pour proposer des solutions à différents problèmes ou risques environnementaux : gestion du paysage, amélioration de la biodiversité, lutte contre les incendies ou l'enfrichement, etc. Véritable levier en matière de conservation des prairies, le pastoralisme a des vertus environnementales déjà reconnues depuis 1985 par la Loi Montagne : *« Par sa contribution à la production, à l'emploi, à l'entretien des sols et à la protection des paysages, l'agriculture de montagne est reconnue d'intérêt général comme activité de base de la vie montagnarde »* (article 18). Depuis 2015, les mesures agro-environnementales et climatiques mises en place par la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne encouragent les éleveurs à mettre à profit les services écologiques rendus par le pâturage.

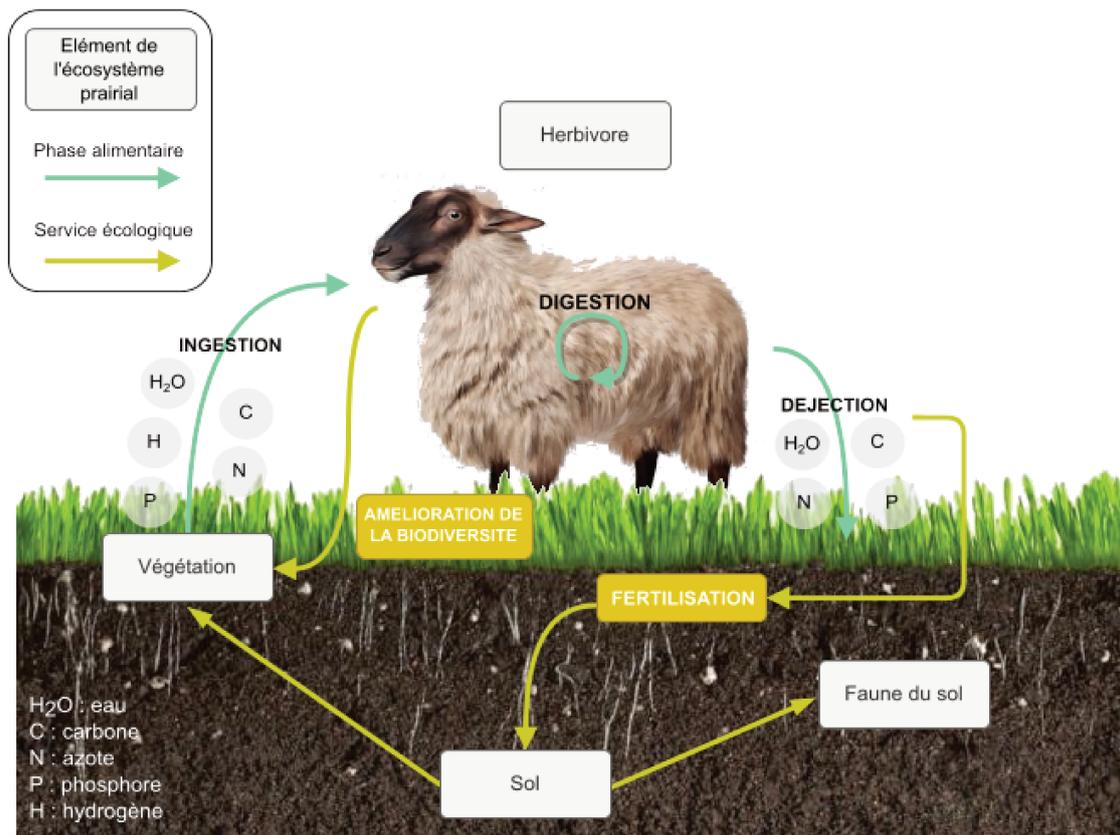


Figure 41. Les bénéfices écologiques du pâturage

En quoi l'herbivorie peut-elle avoir des effets positifs sur l'environnement ? Les animaux herbivores agissent sur les végétaux et les sols de plusieurs manières. Le premier effet de leur alimentation est la défoliation, c'est-à-dire la perte en biomasse végétale liée à la consommation directe des animaux. Elle ne provoque généralement pas la mort dans la plante, dans la mesure où l'animal prélève une partie des feuilles ou des fleurs sans toucher aux racines. La défoliation ne touche pas tous les végétaux d'une pâture au même degré d'intensité, elle dépend de la sélection effectuée par l'animal selon ses goûts et son appétence. Le deuxième effet de l'herbivorie compense ce prélèvement en biomasse végétale : à l'issue de leur digestion, les herbivores excrètent fèces et urines qui restituent une partie des éléments ingérés, en particulier de l'azote et du phosphore nécessaires à la croissance des végétaux (Figure 41). Grâce à sa teneur en eau, l'urine s'infiltré rapidement dans le sol et les racines, ce qui permet une absorption rapide par les végétaux. Enfin, le troisième effet du pâturage sur le sol est le piétinement qui peut engendrer une compaction du sol, selon le poids et le

nombre des animaux en place. Le chargement doit donc être adapté pour éviter ce phénomène, préjudiciable à la bonne santé des racines et des petits animaux vivant dans le sol. La mobilité des animaux peut aussi être une ressource pour la biodiversité grâce au transport de pollen et à la dispersion de graines. Un ovin peut ainsi charrier des éléments végétaux sous ses sabots, dans sa laine ou sa bouche et contribuer à la reproduction des plantes, comme un pollinisateur. Thierry Lecomte revendique une plus-value de l'herbivore par rapport aux actions mécaniques de fauche et de gyrobroyage : « c'est le seul outil de gestion capable à la fois de vivre de l'écosystème et de le faire vivre à son plus haut niveau de biodiversité » (*Ibid.*, p.5)

La combinaison de ces effets, modulée par le chargement (nombre d'animaux) appliqué sur la pâture et la durée du pâturage, peut modifier en profondeur la composition botanique observée, dans le sens d'une amélioration ou d'une dégradation de la biodiversité locale. L'écopâturage est plébiscité pour le traitement de plantes invasives telles que la Renouée du Japon et la jussie, une plante qui a notamment colonisé la Loire-Atlantique¹⁸ et qui fait l'objet d'expérimentations en écopâturage. Près de Nantes, « le syndicat mixte Loire et Goulaine (SMLG), compétent pour la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le site classé Natura 2000, mène plusieurs actions¹⁹ » à l'aide de bovins et d'ânes sur deux parcelles différentes afin de mesurer l'action de chaque espèce d'herbivore. Concernant la renouée du Japon, plusieurs retours d'expérience mènent à valider l'efficacité du pâturage caprin (Bozec et al. 2019; Dutartre et Sarat 2019). La chèvre des Fossés, régulièrement utilisée dans ces expérimentations, est en effet adaptée aux terrains

¹⁸ « 1 400 hectares de prairies et 121 hectares de plans d'eau » seraient colonisés. Source : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/biodiversite-la-grande-invasion-de-la-jussie-menace-les-milieux-aquatiques-de-loire-atlantique-39a9786a-3017-11ec-b653-4cec8da29c4d>

¹⁹ Article de presse du 21/11/2021, Presse Océan : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/marais-de-goulaine-des-anes-des-vaches-et-des-saules-pour-lutter-contre-la-jussie-f757c57a-3331-11ec-a99b-9345f1757da3>

escarpés et difficiles d'entretien, qui sont des lieux propices à la prolifération de cette plante invasive.



Figure 42. Les traces paysagères des brebis sur un site universitaire nantais (2020)

Au pâturage, les herbivores n'agissent pas uniquement sur la végétation du sol, ils produisent d'autres effets sur le paysages, parfois inattendus. A Nantes, sur un site universitaire, on peut observer des dépôts de laine sur les branches basses des arbres dont les brebis se servent pour se gratter le dos. Elles consomment aussi d'autres végétaux, non pas sur le sol mais directement sur les branches ou sur les troncs (en particulier le lierre). Sur le cliché, on observe que les brebis effectués une taille parfaite des branches du saule pleureur en consommant les feuilles et tiges situées à leur hauteur. Hormis les feuilles, les brebis sont aussi très attirées par certains fruits, comme les marrons. C'est pourquoi il convient d'aborder le pâturage comme une activité plus large que la simple consommation d'herbe. Certains ovins et caprins apprécient aussi les écorces, il convient donc parfois de protéger les arbres situés sur la pâture. L'observation sur le terrain permet de remettre en question l'idée du « mouton-tondeur », car l'effet des brebis sur le sol n'est absolument pas comparable à une tonte mécanique. Sur ce terrain la saison de pâturage est longue (mai-octobre) pour un espace de faible superficie, on observe que les brebis ont laissé un grand nombre de végétaux non appréciés (des refus) qui séchent sur place, et qu'elles broutent volontairement en dehors de l'enclos afin de subvenir à leurs besoins. Il apparaît donc que les herbivores conduisent le pâturage et sont les meilleures vigies pour faire comprendre une situation de pâturage inadaptée.

Hormis les bénéfices attendus de l'écopâturage, il est important de souligner les désagréments possibles. Les traitements vétérinaires dispensés aux animaux peuvent avoir des conséquences sur le couvert végétal et la santé du sol, bien que peu d'études existent sur cette question. Pour prévenir d'éventuels effets négatifs, la prévention est largement pratiquée par les éleveurs et dans les programmes d'écopâturage. D'une part, une alimentation variée au pâturage éventuellement associée à de la phytothérapie assure en grande partie la bonne santé des animaux. D'autre part, il est possible de limiter le parasitisme, donc le recours aux vermifuges,

en assurant une rotation des parcelles et en favorisant la mixité du troupeau, c'est-à-dire la mise au pâturage d'animaux de différentes espèces.



Figure 43. Expérience d'un pâturage mixte aux Argoulets (Toulouse) au printemps 2019

A Toulouse en 2019, un pâturage mixte a été mis en place sur la saison d'écopâturage de la base de loisirs des Argoulets, situées en périphérie est de la

métropole. Le berger est venu du Lot-et-Garonne avec le troupeau de brebis appartenant à sa mère, mais aussi avec ses deux chevaux avec qui il pratique la voltige équestre. La présence d'un troupeau mixte a ici un double bénéfice : les comportements alimentaires ovins et équins sont différents, puisque les chevaux broutent plus haut et n'ont pas les mêmes goûts que les brebis. Leur passage avant les brebis permet donc aux ovins d'accéder plus facilement à la ressource, puisqu'en cas de végétation trop haute, les brebis « couchent » l'herbe, d'après les mots du berger. Le deuxième atout tient au divertissement apporté par la démonstration de conduite de troupeau à cheval, une activité sollicitée par la mairie, commanditaire du projet. Sur inscription, des habitants ont ainsi pu venir observer le berger conduire son troupeau à cheval.

En plus des bénéfices écologiques attendus de l'écopâturage, des bénéfices sociaux et pédagogiques importants sont recherchés et revendiqués. D'une part, les sites d'écopâturage peuvent être créés dans des structures accueillant du public telles que des écoles, des hôpitaux, des maisons de retraite ou encore des parcs. Il s'agit alors de proposer un paysage pastoral original et vecteur de bien-être pour les personnes. Au nord de Paris, les brebis de Clinamen sont menées en fin de parcours sur une zone de pique-nique, sans enclos, où les habitants sont ravis de déjeuner en leur compagnie (Figure 44). Les bergers choisissent donc le lieu mais aussi l'heure de passage de manière à favoriser les interactions entre le public et le troupeau. D'autre part, des activités pédagogiques sont parfois spécifiquement organisées autour de l'écopâturage : des tontes, des transhumances, des biberonnages.

A la ferme pédagogique Suzanne Lenglen de Paris, le petit troupeau de brebis d'Ouessant est mis en scène au moment de la tonte annuelle au début de la belle saison. Le moment est l'occasion d'expliquer la méthode de tonte utilisée, mais aussi d'en apprendre davantage sur la race des brebis (Figure 46). L'événement de la tonte fait aussi l'objet d'une communication de la part de la Ferme de Paris, qui propose des activités autour de la laine (filage, bracelets). Le jour de ma venue, j'ai d'ailleurs pu

rapporter un peu de laine (très huileuse, du fait de la lanoline). Du fait de la pluie et de l'horaire choisi (le matin en milieu de semaine), seules des femmes avec enfants étaient présentes. La radio France Bleu est venue interroger les enfants sur leur expérience à la ferme pédagogique. Dans ce cas, il s'agit donc d'un événement local et d'importance secondaire à l'échelle de la métropole. Notons que la dimension événementielle du pâturage, qui traduit une perception de l'animal en ville entre élevage et compagnonnage, fait l'objet d'une analyse approfondie spécifique dans la thèse (III-Chapitre 5- 2).



Figure 44. Pique-nique en compagnie du troupeau de Clinamen en banlieue nord de Paris (C.Fol, 2020)



Figure 45. Activité de tonte à la ferme pédagogique Suzanne Lenglen à Paris (2019)

Mairie de Paris

BIENVENUE
À LA FERME URBAINE
PÉDAGOGIQUE

Évènement exceptionnel
LA TONTE DES BREBIS
Mercredi 10 avril de 10h à 12h30

Venez à la rencontre du tondeur de la Ferme de Paris et assister à la tonte des brebis de la Ferme urbaine du parc Suzanne Lenglen.

Activités proposées :

- Bracelet en laine
- Silhouette de mouton en laine
- Démonstration de filage

Activités gratuites / sans inscription

Cet évènement est lié à la tonte des brebis de la Ferme de Paris
dimanche 14 avril de 13h30 à 18h30.

Pour en savoir plus

Pendant les vacances scolaires les centres de loisirs sont accueillis sur inscription.

Activités scolaires - renseignements: lafermedeparis@paris.fr

Plus d'infos



Mairie de Paris

Les rendez-vous de la
FERME DE PARIS

Le fête de la laine

Le mois d'avril sera le moment de découvrir au travers de nombreux évènements la filière de la laine.

Au programme :

Mercredi 10 avril :

- 14h-16h : Tonte des brebis de la ferme urbaine du parc de Kellermann (13^e)
- 10h-12h30 : Tonte des brebis de la ferme urbaine du parc Suzanne Lenglen (15^e)

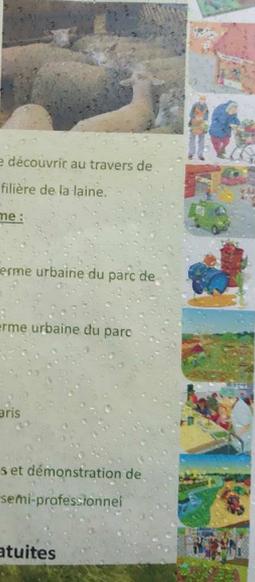
Dimanche 14 avril :

- Tonte des brebis de la Ferme de Paris

Pendant les vacances de Pâques :

- Découverte des plantes tinctoriales et démonstration de teinture par David Vaneeroo, fileur semi-professionnel

Activités gratuites



Mairie de Paris

Brebis d'Ouessant Ovins

Originaire de l'île d'Ouessant en Bretagne, cette race en voie de disparition au cours du XX^e siècle a été sauvée de l'extinction grâce au plan de sauvegarde du Groupement des éleveurs du mouton d'Ouessant.

CARACTÉRISTIQUES DE LA RACE

C'est la race ovine la plus petite au monde (40 cm au garrot). Sa peau est noire et sa robe uniforme, noire et plus rarement blanche ou brune.

♥ Durée de vie : 14 ans ⚖ Poids de la brebis : 11 à 16 kg
Poids du bélier : 13 à 20 kg

ALIMENTATION

Herbe principalement, à compléter avec du foin en hiver ou en période sèche. Pierre à sels pour l'apport en minéraux.

REPRODUCTION

À partir de 2 ans
Gestation : 5 mois, 1 à 2 agneaux par brebis et par an

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Employée en éco-pâturage, les brebis d'Ouessant offrent une alternative écologique au débroussaillage mécanique et à la tonte, sans production de déchets verts tout en garantissant une fertilisation naturelle des sols. À Paris, l'éco-pâturage se pratique sur les talus du périphérique, aux Archives de Paris, au Parc Floral, dans le bois de Vincennes et au centre de production horticole de la Ville de Paris.

DES FERMES DANS PARIS

Haut gauche : affichage à l'intérieur du parc Suzanne Lenglen

Bas droite : affichage extérieur à au parc Suzanne Lenglen

Bas gauche : panneau pédagogique situé sur l'abri des brebis d'Ouessant, au fond du parc Suzanne Lenglen, à l'intérieur de l'enclos

Figure 46. Panneaux d'information au parc Suzanne Lenglen, à proximité de la ferme pédagogique (2019)

Les bénéfices attendus des projets d'écopâturage sont donc tout autant environnementaux que sociaux (Figure 47). L'animal est convoité pour des vertus écologiques supposées, mais l'aspect relationnel et festif de sa présence est un vecteur pas moins important de son retour en ville. Si les acteurs publics ont été chronologiquement les premiers commanditaires des missions d'écopâturage, les acteurs privés qui sollicitent ces services poursuivent avec autant de ferveur la multiplication des troupeaux urbains. Entre commanditaires et prestataires (demandeurs et pourvoyeurs d'animaux), le réseau d'acteurs de l'écopâturage se construit depuis moins de vingt ans en France.



Figure 47. L'écopâturage urbain multifonctionnel. Panneau d'affichage du parc de la Villette à Paris (2020)

2. La construction d'un champ professionnel croisant pâturage, écologie et service

« Aux réunions, il arrive avec ses mocassins vernis, en technico-commercial de l'écopâturage. Il est hors-sol, pour le tout-numérique, complètement à contre-courant de ce qu'on fait », me confie une éleveuse bretonne à propos d'un formateur et conférencier spécialiste de l'écopâturage. La référence aux souliers propres et vernis annonce la rupture avec les bottes boueuses que porte l'éleveuse dont j'ai recueillis les propos en enclos, alors que nous ramassions les déchets laissés par les passants sur son site de pâturage urbain du centre nantais. La tension entre l'urbain et le rural, le savoir théorique et empirique, alimenté par l'étude, l'expérience ou les connaissances accumulées de génération en génération caractérise le champ professionnel de l'écopâturage. Comment s'organise le tissu social qui sous-tend la montée en puissance de l'écopâturage en France ? En étudiant chaque projet, on observe qu'il existe souvent une certaine opacité quant à la provenance des animaux, à leur futur après l'écopâturage, comme à l'identité des acteurs qui en sont responsables. Dans la presse, il est parfois question d'un éleveur local qui prête gracieusement son troupeau, ou d'une entreprise innovante qui propose des services d'écopâturage, présentée avec plus ou moins de précision. Les quatre années de recherche ont cependant permis d'identifier les caractéristiques du milieu limité et concurrentiel (2.1) qu'est l'écopâturage en France, où se côtoient différentes cultures professionnelles et des pratiques dissonnantes qui instaurent un dialogue entre urbain et rural (2.2).

2.1. *Un milieu limité et concurrentiel*

L'écopâturage constitue un secteur professionnel en plein essor, caractérisé par un réseau d'acteurs en construction. A l'heure actuelle, deux acteurs sont nationalement connus en matière d'expertise et de formation en écopâturage : Alain Divo (société EcoTerra), à l'initiative du dépôt de marque, et Animal&Cité, bureau d'expertise qui a succédé à l'association Entretien, Nature et Territoire portée par Pierre-Alexandre Noury et Vincent Bourrel. Chacun s'assure de sa notoriété et de la

rentabilité de son activité à l'aide de stratégies de communication comparables. Il s'agit ainsi de structurer un réseau tout en normant une activité jusqu'alors expérimentée librement sur le territoire et dans nos trois métropoles.



Figure 48. Site internet d'EcoTerra, acteur majeur de l'écopâturage en Ile-de-France

« *L'homme qui ressuscite les sols* », peut-on lire sur le site internet d'EcoTerra, société d'écopâturage et de formation, dans l'encadré de présentatin d'Alain Divo. Outre une dimension quasi-divine auto-affirmée, l'aspect marquant du parcours de cet homme est qu'il se concentre sur la biodiversité et le paysage comme fondements de l'écopâturage, dont il serait l'inventeur (notons le symbole de marque déposée sur le site internet) (Figure 48) :

L'histoire

Alain DIVO, passionné de jardin, naturaliste, et jardinier ouvre son entreprise d'écopaysage en 1991. Toujours à la recherche d'innovation et soucieux de l'environnement, il se tourne alors vers l'agroécologie et l'élevage.

L'architecte paysagiste, agriculteur, apiculteur et ornithologue est le premier à proposer la solution d'ecopaturage® (déposé à l'INPI) mais personne n'est encore intéressé par ce nouveau système d'entretien, qui est pourtant bénéfique pour la biodiversité, le règne animal et végétal.

Tenace et ambitieux, il se tourne alors vers la formation dans l'espoir de convaincre, transmettre et partager son savoir et ses idées à des étudiants et des professionnels.

C'est en 2011 qu'EcoTerra ouvre ses portes. La société mêle bureau d'études, ecopaturage, formation, animation, et tout autre domaines de compétences transversales et complémentaires.

Alain DIVO, le gérant ne s'arrête pas là. Il souhaite passer un message au plus grand nombre. C'est pourquoi il se lance dans l'écriture et sort plusieurs ouvrages (Le traité d'écopaysage, le moniteur, Naturparif, etc.)

Il est aujourd'hui appelé « l'homme qui ressuscite les sols » et fait la promesse de toujours garder cette dynamique de recherche et de développement des métiers de demain, et des techniques alternatives.

Professionnel de l'écopâturage depuis plus de trente ans, il fournit des animaux à plus de 70 communes de l'Essonne et travaille principalement en Ile-de-France où il est connu de tous. Le texte de présentation montre la polyvalence de son action, entre prestation de service, expertise, animation et formation. Depuis 2021, il est président de la Fédération Française d'Ecopâturage qui entend véritablement structurer le champ professionnel : « *La Fédération a pour objet d'organiser et structurer la filière professionnelle de l'écopâturage® à l'échelle nationale, de développer la pratique et de la promouvoir comme une solution d'innovation écologique et sociale* » peut-on lire sur le site

internet. Parmi les « bonnes raisons » d’adhérer à la fédération, il y a la possibilité de participer à la définition de règles professionnelles



Figure 49. Capture d'écran de la page d'accueil du site de la Fédération Française d'écopâturage (2022)

Comme il n'existe pas de formation en écopâturage au sein des établissements de formation agricole, les professionnels eux-mêmes deviennent les sources du savoir, utilisant leur propre expérience comme administration de la preuve. C'est le cas également d'Animal&Cité, porté par deux professionnels qui ne sont cependant pas prestataires ou en lien avec l'élevage mais qui ont profité du savoir apporté notamment par Alain Divo, comme l'affirme un éleveur francilien :

Entretien, Nature et Territoires s'est mis à former tous les services techniques de France, parce qu'il n'y avait pas d'autre alternative dans la formation en écopâturage. Donc Entretien, Nature et Territoires a profité de ça, ils ont fait le buzz total par la maîtrise d'internet. Quand tu tapes « écopâturage » tu tombes sur eux, avant tu tombais sur Alain Divo. Mais Alain Divo a formé ces gars-là et ces gars-là ont complètement pris le monopole de la formation en écopâturage. Il y a d'autres guignols qui ont fait des formations en région parisienne, Bergers Urbains, et alors là c'est encore plus de la rigolade qu'Entretien, Nature et Territoire, ils forment des mecs en 3 jours à

être bergers (Annexe 6). C'est super bien, en 3 jours t'es berger, pas besoin de se faire chier. (Entretien, 2020)

Les formations proposées par EcoTerra (Annexe 5), comme par Animal&Cité consistent en effet en conférences ou stages sur un, deux ou trois jours. Il s'agit d'une pratique répandue mais critiquée par les éleveurs et bergers car il s'agit d'accéder au métier et à la responsabilité d'un troupeau sans formation agricole et sans expérience de terrain. Il s'agit pour les formateurs privés de vendre des formations rapides et adaptées à la demande des collectivités et futurs professionnels.

Le réseau Animal&Cité compte 210 professionnels de l'écopâturage, 18 collectivités ou entreprises et un établissement de santé. Il propose des études de faisabilité pour la réalisation de projets, des formations ainsi qu'un label auquel peuvent concourir les professionnels de l'écopâturage et certaines structures accueillant un dispositif d'écopâturage. Les prétendants sont évalués à l'aune de quatre critères :

1. Réglementation et sécurité
2. Bien-être animal
3. Gestion durable de l'activité
4. Responsabilité sociale

A l'issue de l'audit réalisé par les experts, le candidat peut se voir décerner différents labels, selon le degré de perfectionnement de son activité. De l'or au bronze, comme des médailles sportives, les labels sont pensés comme des certificats de bonnes pratiques (Figure 50). Le cuivre est à part, puisqu'il ne repose pas sur un audit mais sur les seules déclarations du candidat. Leur site internet recense ainsi les professionnels de l'écopâturage sur la base du volontariat et permet une recherche par département, où chacun est associé à son label de couleur différente. On trouve par exemple la société « Ma Petite Ferme chez vous », labellisée Or en Loire-Atlantique, qui entretient différents sites à Nantes Métropole. En 2019, V. Bourrel me précisait

cependant : « l'idée de ce label c'est pas de mettre des barrières à l'entrée, c'est plutôt de valoriser les gens qui ont des bonnes pratiques ».



Figure 50. Labels d'Animal&Cité (source : site internet)

En comparant les deux textes de présentation, à lire comme des professions de foi, on constate que celui de Pierre-Alexandre Noury évoque clairement une préoccupation pour les politiques publiques et le point de vue des gestionnaires d'espaces verts. L'écopâturage est vu au prisme d'une ingénierie environnementale destinée à s'insérer dans un champ de forces politiques à différentes échelles. On y distingue clairement le champ lexical de l'innovation :

Je souhaite placer les animaux au cœur de nos missions et notre fonctionnement mais de manière responsable et éthique. Je suis convaincu que les animaux rendent la vie et la ville plus humaine.

Eco-pâturage, médiation animale, apiculture urbaine, ferme pédagogique, poulailler urbain, plus globalement la place de l'animal dans les politiques publiques articulée autour de 4 axes : l'animal de compagnie, l'animal domestique, la faune sauvage, l'animal susceptible de causer des dégâts, voilà autant de missions pour lesquelles je m'engage à travers la constitution d'un réseau professionnel, le conseil, l'évaluation des pratiques, la promotion, l'innovation, la formation et la mesure d'impact.

Cette initiative, je la partage avec @Vincent Bourrel avec qui j'ai fondé Animal et Cité #animalcité#animaletcité.

Chez Animal&Cité®, nous constituons le premier réseau de professionnels à impact positif en faveur des animaux.

Chez Animal&Cit  , nous offrons le meilleur des services aux collectivit  s, aux   tablissements de sant  , aux entreprises, aux am  nageurs.

Chez Animal&Cit  , nous r  f  ren  ons et   valuons les comp  tences des meilleurs prestataires pour ces m  tiers au sein d'un r  seau de qualit   et engag   dans des pratiques responsables.

Chez Animal&Cit  , nous d  veloppons des outils innovants de gestion et de collaboration.

L'  valuation Aniscore   permet    chaque prestataire, organisme, site ou territoire de mesurer son professionnalisme et son engagement global en faveur des animaux.

Chez Animal&Cit  , nous formons les professionnels lors de journ  es de qualit   ou des rendez vous    distance.

#animaletcit   #animalcit   #label #  valuation #ecopaturage
#mediationanimale #animalenville #tractionanimale #apiculture
#poulailler #qualit   #formation #conseil #vigiepat #aniscore
#evaluation #qualit   #engagement

(profil LinkedIn M. Noury, 2022)

Rencontr   en 2019    l'occasion d'un entretien, V. Bourrel revient sur l'origine de ce projet en 2009, o   il n'  tait pas encore question de proposer un label, mais plut  t de centraliser l'information au sujet d'une pratique encore exp  rimentale et peu r  pandue. L'id  e   tait alors de construire un r  seau d'  change de bonnes pratiques afin de favoriser le d  veloppement de l'entretien des espaces verts gr  ce aux herbivores :

Alors, en ce qui nous concerne et me concerne (...) donc on est deux personnes, Alexandre et moi, on est des anciens de la territoriale, on   tait dans des collectivit  s. On a cr  e en 2009 une asso qui s'appelle Entretien, Nature et Territoire dont l'objectif est d'  tre un centre de ressources, d'information. A l'origine il n'y avait que   a, tout ce qu'on pouvait glaner comme information sur l'  cop  turage, qu'on n'appelait

pas encore écopâturage, voilà. C'était l'idée. On faisait partie d'une ancienne asso qui s'appelle Palm, c'était un peu l'équivalent, qui s'occupait de la qualité environnementale des zones d'activités donc on avait été très marqués par cette asso-là, et on trouvait que ce qu'ils faisaient c'était bien, c'était de l'échange de bonnes pratiques. Donc on s'est dit on va faire la même chose dans le domaine du pâturage. Voilà, donc on a créé cette asso en 2009, on a fait les premières rencontres de l'écopâturage en 2012 et voilà, à partir de 2012 ça a vraiment commencé, on a commencé à être sollicité. Alors à l'origine moi j'y connais absolument rien, vraiment, Pierre-Alexandre un peu plus parce que c'est ses études, moi j'ai pas fait d'études du tout, donc euh, voilà. A partir de 2012, on était flashé un petit peu comme les gars qui s'y connaissent vachement (rires) **Entretien, 2019**

Au travers de cet entretien, on peut se rendre compte de l'importance de l'expérience et des interactions sociales dans la construction du savoir sur l'écopâturage. Parti d'une expérience personnelle transformée en association, Animal&Cité est aujourd'hui un acteur privé de formation et de labellisation qui structure le réseau des professionnels de France en favorisant les rencontres et les échanges de pratiques. Au cours des formations, des professionnels de l'écopâturage interviennent à partir de leur propre expérience. La constitution des savoirs est donc établie à partir de retours d'expériences et de notions empiriques, sur un modèle finalement horizontal fondé sur les échanges entre pairs, dont certains acteurs essaient de modifier la structure en se positionnant en tête, ou en surplomb de cet échanges de savoirs, mais au moyen d'une compilation de savoirs empiriques et non d'une production scientifique ou théorique spécifique.

L'étude de ces acteurs de référence dans le monde de l'écopâturage interroge la fabrique de la production des savoirs légitimes et démontre la capacité de certains acteurs à promulguer et fixer (au moins pour un temps) les « bonnes » façons de faire. Les éléments qui permettent à certains d'occuper des positions de pouvoir dans les

organisations de régulation sont finalement l'ancienneté, l'expérience personnelle et la puissance de leur réseau national. Néanmoins, on peut questionner cette privatisation des savoirs liés à l'écopâturage par des labels et organisations de formations privés. La formation à l'écopâturage urbain est-elle absente des cursus de formations publics ?

Rare, mais pas inexistante, la formation publique en écopâturage voit le jour et propose une autre voie de formalisation et légitimation des savoirs. Depuis peu, l'Université de Nantes s'est saisie de cette demande en formation sur l'écopâturage. En 2019, le parcours « Agricultures urbaines et périurbaines » de la licence professionnelle Métiers de l'Aménagement, des Territoires et de l'Urbanisme (MATU) voit le jour avec la collaboration de la faculté de géographie de l'Université de Nantes et le lycée professionnel Nantes-Terre-Atlantique Grand Blottereau. Il s'agit de la première formation en France préparant des licenciés en agriculture urbaine. Elle forme des futurs chargés de projet, maîtres d'ouvrages ou concepteurs et constitue donc une approche de la profession par les politiques publiques. Des professionnels de l'écopâturage à Nantes interviennent ainsi pour présenter leur activité et leur modèle économique. Deux enseignants dans cette licence ont été rencontrés au cours de la thèse et confirment l'intérêt que portent les étudiants à cette nouvelle filière.

Si certains professionnels de l'écopâturage endossent avec plaisir le rôle de formateurs, l'existence de labels, de chartes et de formations certifiantes constitue pour certains éleveurs et bergers un affront à leur profession. Un éleveur spécialisé en écopâturage en tout début de carrière, situé en Loire-Atlantique me faisait part de son regret de ne pas voir les professionnels structurer leur filière eux-mêmes : *« leur label est bien, mais le problème c'est que c'est pas la profession elle-même qui s'est organisée, comme pour le label Nature&Progrès pour l'agriculture biologique »*. Une autre éleveuse du département rencontrée en 2020 employait quant à elle des mots bien plus durs : *« Ils se sont imposés comme les grands chantres de l'écopâturage ils font pitié avec leur label, l'idée est vraiment de*

bloquer l'arrivée de nouvelles personnes, sous prétexte de professionnaliser l'écopâturage. Mais leur label ne vaut rien, c'est un label privé, pas reconnu par l'Etat. Ça fait pitié. »

Ces deux enquêtés ont comme point commun d'être nouveaux dans le domaine de l'écopâturage, suite à une reconversion professionnelle. Lui est issu des Beaux-Arts, elle du tourisme. Passionnés par leur métier, ils déplorent tous deux le manque d'information et de formations certifiantes pour la pratique de l'écopâturage. Elle me confiait recevoir des appels toutes les semaines de la part de personnes souhaitant se lancer dans le métier : *« j'ai eu des appels cette semaine, le premier était un gars du lycée agricole de la Roche-sur-Yon, un excité de l'écopâturage qui voulait venir faire un stage avec moi. Le deuxième était un type qui voulait que je lui envoie mes devis pour voir comment il faut faire. »* Or, la maîtrise de l'aspect commercial de l'activité est une compétence cruciale qui constitue un avantage concurrentiel pour les professionnels. Il s'agit donc d'une information rarement divulguée. Les deux éleveurs rencontrés ont choisi de travailler respectivement dans une aire locale autour de leur domicile et de proposer les services d'animaux de race rustique adaptée au climat de la côte atlantique, les brebis d'Ouessant. Leur aversion quant au label tient à leur désir de faire reconnaître l'écopâturage comme une activité d'élevage, gérée et organisée par ceux qui s'occupent d'animaux tous les jours.

Les acteurs du pâturage urbain, qu'ils se revendiquent comme écopâtureurs ou éleveurs, sont insérés dans un réseau de plus en plus structuré et hiérarchisé. Il s'agit d'un champ de forces traversé de tensions et de relations de concurrence, tant en termes de légitimité que de parts de marché. Il convient néanmoins de proposer une vision précise de la diversité des modèles socio-économiques que l'on trouve à Paris, Nantes et Toulouse, témoins d'une situation nationale où l'émergence d'une demande urbaine de services écologiques animaux rencontre la crise professionnelle des éleveurs français.

2.2. *Diversité des modèles professionnels de pâturage urbain*

Comment définir professionnellement les écopâtureurs urbains ? On se demandera ici qui sont les acteurs qui prennent en charge la prestation de service de pâturage et met à disposition les troupeaux. On verra en effet que les commanditaires sont essentiellement des acteurs publics locaux (commune, métropole, hôpitaux, établissements scolaires) qui ont recours à une diversité d'acteurs privés dans le cadre d'une prestation de service. On questionnera le rapport (ou l'intégration) des prestataires avec les filières d'élevage ainsi que la nature de leur identité professionnelle.

Avant tout, il existe un cas particulier qui implique l'absence d'une prestation de service et donc de toute forme de contractualisation : il s'agit de la gestion en régie, c'est-à-dire internalisée par les collectivités. Par exemple, la commune d'Evreux entretient ses coteaux depuis 2002 à l'aide de 250 moutons menés par un berger, le seul berger fonctionnaire de France²⁰ avec un statut d'agent technique de la fonction publique territoriale. Cette initiative unique témoigne d'une prise en compte locale de l'intérêt du pâturage pour entretenir les espaces naturels de la ville, qui abritent des espèces floristiques rares. Le berger propose aussi une transhumance annuelle au sein des différents quartiers d'Evreux. On observe dans ce cas une intégration complète du pâturage par la collectivité, qui se dote de moyens propres pour gérer son territoire avec des animaux.

Si le cas du berger fonctionnaire demeure isolé en France, certaines collectivités optent néanmoins pour une gestion en régie, c'est-à-dire qu'elles se rendent propriétaire d'un troupeau, géré par les services techniques. La mairie de Nantes revendique ce mode de gestion :

À Nantes, la mairie possède même son propre cheptel pour entretenir une partie de ses espaces verts. « Nous avons 36 brebis et béliers, 18

²⁰ Source : https://www.lechorepublicain.fr/evreux-27000/actualites/a-evreux-il-est-lunique-berger-fonctionnaire-de-france_12582825/

vaches, 6 chèvres poitevines, 2 boucs des fossés, un âne normand et un baudet du Poitou, détaille Jonathan Mainguy, coordinateur animalier à la direction Nature et jardins. Depuis 2019, le troupeau a doublé. En février, il s'est encore agrandi avec la naissance de 10 agneaux. » D'ici quelques mois, comme leurs aînés, ces boules de laine iront tondre et débroussailler les pelouses et les prairies de Nantes. Source : site de Nantes Métropole²¹

En détenant son propre troupeau, dont les employés municipaux gèrent même la reproduction, la ville se rend indépendante de tout acteur extérieur et peut organiser les pâturages selon ses besoins. La gestion en régie ne représente cependant que 7% des sites d'écopâturage et 1,6% des surfaces pâturées sur l'ensemble de la métropole (Graphique 8). Si ce mode de gestion a l'avantage d'éviter la négociation de contrats d'entretien, il implique néanmoins de prendre à charge le troupeau, sa gestion, son alimentation et ses soins tout au long de l'année.

Un collège de l'agglomération nantaise, situé en banlieue ouest dans un territoire agricole, a fait le choix d'une gestion en régie dès son ouverture en 2002. Le gestionnaire du collège confie au cours d'un entretien en 2020 : « *Ici il y avait tout, la nouveauté, la création, l'espoir, et le terrain ! Un point vraiment important, c'est que quand on avait une idée comme ça en 2002 on passait pour un farfelu* ». Aujourd'hui, le petit troupeau d'une dizaine de moutons d'Ouessant entretient les 2000m² d'espaces verts en partie escarpés du collège. Il ajoute, à propos de la charge de travail :

« Il n'y a pas de structure, c'est moi qui fais le berger. Ce n'est pas une gestion officielle. Les gens s'agrègent mais ça reste informel. L'agent de maintenance a bien voulu construire la cabane et les clôtures, la prof de SVT est contente de récupérer les placentas, chaque année les classes de 6^{ème} ont une activité autour des moutons, ils sont super

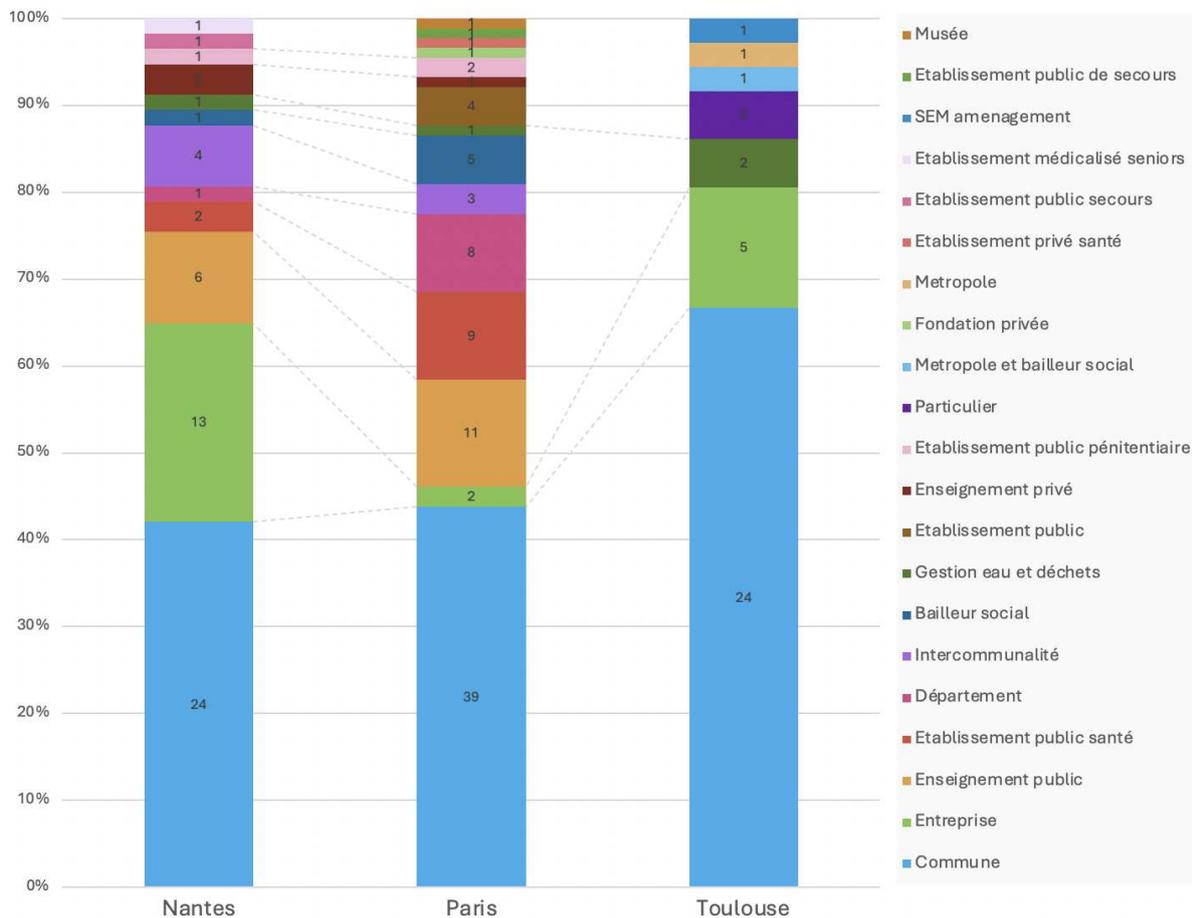
²¹ <https://metropole.nantes.fr/actualites/2022/environnement-nature/ecopaturage>

contents. Je leur apprends ce que j'ai appris. Il n'y a pas de projet officiel, les choses se mettent en place autour d'eux. »

L'extrait d'entretien comporte une expression importante et significative : « *faire le berger* », comme s'il s'agissait d'un rôle à jouer, au-delà du métier que nous connaissons. Cette tournure de langage est à recontextualiser dans la rhétorique employée par l'enquêté au cours de l'entretien, qui ne manque pas de souligner plusieurs fois que pour lui, la pratique de l'écopâturage est un « *rêve de petit Parisien* », faisant directement référence à son enfance en région parisienne. En « faisant » le berger, le gestionnaire d'établissement scolaire endosse un rôle qu'il connaît et idéalise depuis l'enfance et traduit son activité avec une expression elle-même enfantine qui renvoie à l'univers du jeu de rôles. De la sorte, il prend en charge les responsabilités d'un berger sans pour autant y avoir été formé, puisqu'il affirme que ses connaissances sont « *empiriques* » et « *venues avec les moutons* ». En termes d'identité professionnelle, il n'est pas berger, il conserve son statut et ses devoirs de gestionnaire d'établissement. L'extrait montre aussi le rôle d'autres membres du personnel du collège : une enseignante est présentée comme bénéficiaire de l'écopâturage en récupérant les sous-produits que sont les placentas, de même que les élèves qui jouissent d'activités pédagogiques sur site. L'agent de maintenance s'est en revanche vu attribuer de nouvelles tâches, qu'il a dû honorer : « *il a bien voulu* », dit l'enquêté. La gestion en régie impliquerait donc pour certains professionnels d'élargir leur cercle de compétences et de prérogatives afin d'intégrer une activité et des besoins jusqu'alors situés en dehors de leur sphère d'action.

Un des avantages les plus saillants de la gestion en régie est d'ordre financier, puisque l'internalisation fait économiser des dépenses à plusieurs niveaux. « *Quand j'ai acheté les moutons, l'agent comptable se demandait sur quelle ligne budgétaire ajouter la dépense. (rires) Mais aujourd'hui, ça ne nous coûte rien, c'est 100 euros par an dont 50 euros pour la tonte.* » affirme le gestionnaire de collège. Hormis l'achat des deux premiers moutons (les « Adam et Eve », d'après lui), l'activité d'écopâturage fait économiser les frais

d'entretien des pelouses à l'établissement. L'alimentation des animaux est fournie gratuitement par les cycles de croissance des végétaux et l'eau grâce aux précipitations. Les frais restants visent à acheter un peu de grain pour l'hiver et à faire appel à un tondeur à l'arrivée des beaux jours. Mieux encore, les agnelages annuels procurent au lycée un avantage : certains petits sont conservés pour renouveler le troupeau, d'autres sont donnés et certains sont vendus, principalement à d'autres établissements scolaires qui en font la demande. Sans que cela ne soit un objectif donné dès le départ, l'établissement public devient un établissement d'élevage informel.



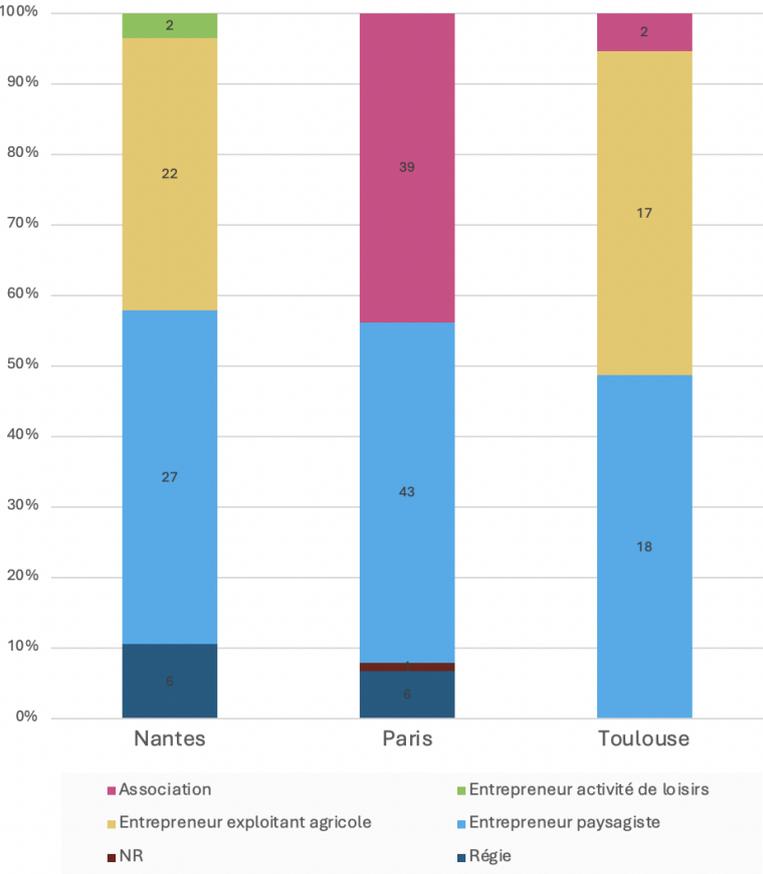
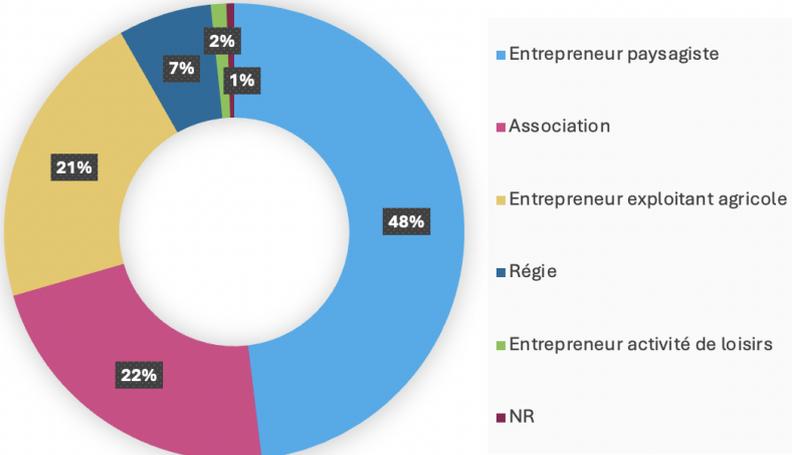
Graphique 6. Statut des commanditaires de services d'écopâturage à Paris, Nantes et Toulouse (enquête)

Les acteurs publics n'ayant pas recours à une gestion en régie passent par une délégation de service public et signent un contrat avec un prestataire. En étudiant ces

contrats, on constate qu'à Paris, Nantes et Toulouse, ce sont les communes et les établissements publics qui figurent parmi les principaux commanditaires de chantiers d'écopâturage (Graphique 6). On remarque ainsi le rôle important de pilotage des acteurs publics dans le développement de l'écopâturage urbain, autour de demandes et contraintes spécifiques développées dans le chapitre 4. A Toulouse, 70% des projets sont commandés par la commune ou la métropole. En cumulant l'ensemble des acteurs publics (département, établissements publics, communes, métropole), on observe là aussi une large majorité à Nantes et Paris. La contractualisation s'opère à l'échelle du gestionnaire, par exemple la commune, et s'effectue au cas par cas. En effet, chaque projet a été recensé en recueillant sa date de mise en place ainsi que les deux parties ayant contractualisé son implantation. L'enquête n'a pas montré d'exemple de contractualisation globale de la part d'une collectivité impliquant une gestion intégrale et systématique des espaces verts qu'elle a à sa charge. Chaque contrat implique un territoire délimité.

A Paris, Nantes et Toulouse, un chantier d'écopâturage sur deux est confié à un entrepreneur paysagiste (Graphique 7), c'est-à-dire un professionnel dont l'activité relève principale n'est pas agricole, mais relève de la prestation de service au même titre que l'entretien mécanique d'une pelouse, l'abattage d'un arbre ou la création d'un jardin paysager. En deuxième place, les éleveurs (ou entrepreneurs exploitants agricoles) et les associations sont les deux autres catégories d'acteurs qui proposent des services d'écopâturage. Enfin, il existe une infime minorité de professionnels ici désignés comme entrepreneurs en activité de loisir. Il s'agit de personnes morales proposant principalement des événements impliquant des animaux : par exemple, il est possible d'organiser un anniversaire ou un événement d'entreprise en louant la présence d'animaux. L'attribution des marchés publics est néanmoins différenciée dans nos trois métropoles. Là où Toulouse et Nantes montrent un partage relativement équilibré entre paysagistes et éleveurs, le cas parisien montre l'absence d'acteurs identifiés comme éleveurs et un partage entre paysagistes et associations.

L'enquête met en avant la prégnance du tissu associatif en banlieue parisienne, qui sera développé dans le chapitre 4 (2.2).



Graphique 7. Attribution des projets d'écopâturage, par type d'acteur

La mise en place d'écopâturages en ville dépend donc en grande partie de l'attribution de marchés publics à des agents économiques privés. En dessous de 40 000 euros, le marché public ne doit pas nécessairement faire l'objet d'une publication en ligne (sur la Plateforme des achats de l'Etat, PLACE). Les collectivités sont donc généralement libres de contractualiser avec l'entreprise de leur choix. L'entreprise de paysagisme propose des prestations de services d'entretien des végétaux et du paysage, dont la location de mammifères herbivores. Certains devis proposent des prix au mètre carré là où d'autres optent pour un devis selon le nombre d'animaux, avec un tarif journalier pour chaque animal. Dans les deux cas, il est attendu que les herbivores entretiennent la prairie et non l'inverse (Figure 51). Il existe en effet d'autres types de contrat mettant en relation des prés et des animaux, comme pour la location de terrains pour les chevaux. Cependant, il est dans ce cas attendu que le terrain puisse satisfaire des besoins de l'animal. Dans le cas de l'écopâturage, la présence animale doit s'adapter (en termes d'espèce, de race, de chargement) au cahier des charges fourni par le commanditaire, qui fait état du résultat attendu pour l'entretien de l'espace enherbé.

Il est possible de proposer une typologie des identités professionnelles des écopâtureurs autour de deux critères : le caractère marchand ou non du service et le résultat attendu du pâturage, selon un gradient allant du bénéfice animal prioritaire au bénéfice paysager ou écologique primant sur le bénéfice animal (Figure 51). L'enquête de terrain a permis de distinguer 8 identités qui s'organisent autour de ces deux axes, et qui répondent à des demandes et des contextes sociaux et spatiaux différents. La gestion en régie et la ferme pédagogique sont deux exemples où l'activité est internalisée donc ne faisant pas l'objet de contractualisation marchande, avec cependant des objectifs de pâturage différents, puisque les animaux d'écopâturage gérés en régie sont employés et adoptés pour l'entretien de parcelles spécifiques, là où les animaux en écopâturage gérés par des fermes pédagogiques sont avant tout destinés à une fonction d'enseignement et de loisir, ce qui explique qu'ils doivent

avant tout bénéficier eux-mêmes du pâturage. Le service non-marchand caractérise aussi la mise à disposition de terres privées ou publiques à destination de bergers sans terres ou d'éleveurs dont les parcelles de pâturage sont insuffisantes pour satisfaire les besoins du troupeau. Cette situation présente une plus grande précarité pour les professionnels. Une éleveuse rencontrée à Toulouse en témoigne :

Donc on travaille avril-mai-juin et après septembre-octobre voire des fois novembre. Et le reste de l'année on est en hivernage. Alors on n'a pas de terrain à nous encore, donc on est un peu... On est hébergé à droite à gauche. Donc des fois il n'y a pas de bergerie. Des fois il y a une bergerie des fois il n'y en a pas. Mais en fait le but là ce serait vraiment que le troupeau travaille à l'année parce que dans la région où on se trouve là, même jusqu'à Toulouse, il y aurait à manger pour l'année, parce qu'elles mangent les ronces, le lierre les choses comme ça qui repoussent tout le temps et... Oui voilà on pourrait travailler à l'année, on essaie de chercher des contrats.

Trois familles d'écopâtureurs sont placées du côté du service marchand privilégiant l'entretien des pelouses : l'entreprise d'animation²², l'entreprise de paysagisme et l'éleveur prestataire de services, ces deux dernières catégories faisant l'objet d'un développement approfondi dans les lignes qui suivent. Enfin, le cas limite est celui de la location de prairie, notamment pour les chevaux de loisirs, dont la définition comme activité d'écopâturage est absente du discours et des contrats de ses adeptes, puisqu'il s'agit avant tout d'offrir des lieux de vie à des animaux utilisés à des fins sportives et récréatives. Un enquêté de la métropole nantaise se questionnait lui-même : « *La mairie de Thouaré loue des terrains à des propriétaires de chevaux autour du collège, ils sont 50 dans le coin. Mais ça, c'est de l'écopâturage ?* ». Bien qu'il s'agisse d'un cas limite, il n'en demeure pas moins qu'une hybridation des activités s'opère de telle

²² Catégorie d'acteurs rarement rencontrée sur le terrain, il s'agit de professionnels de l'animation dont le cœur de métier est la location d'animaux pour des événements festifs, mais qui passent également des contrats d'écopâturage pour compléter leurs revenus.

manière que l'écopâturage est parfois utilisé pour légitimer ou pérenniser des présences animales déjà entérinées depuis de longues années.

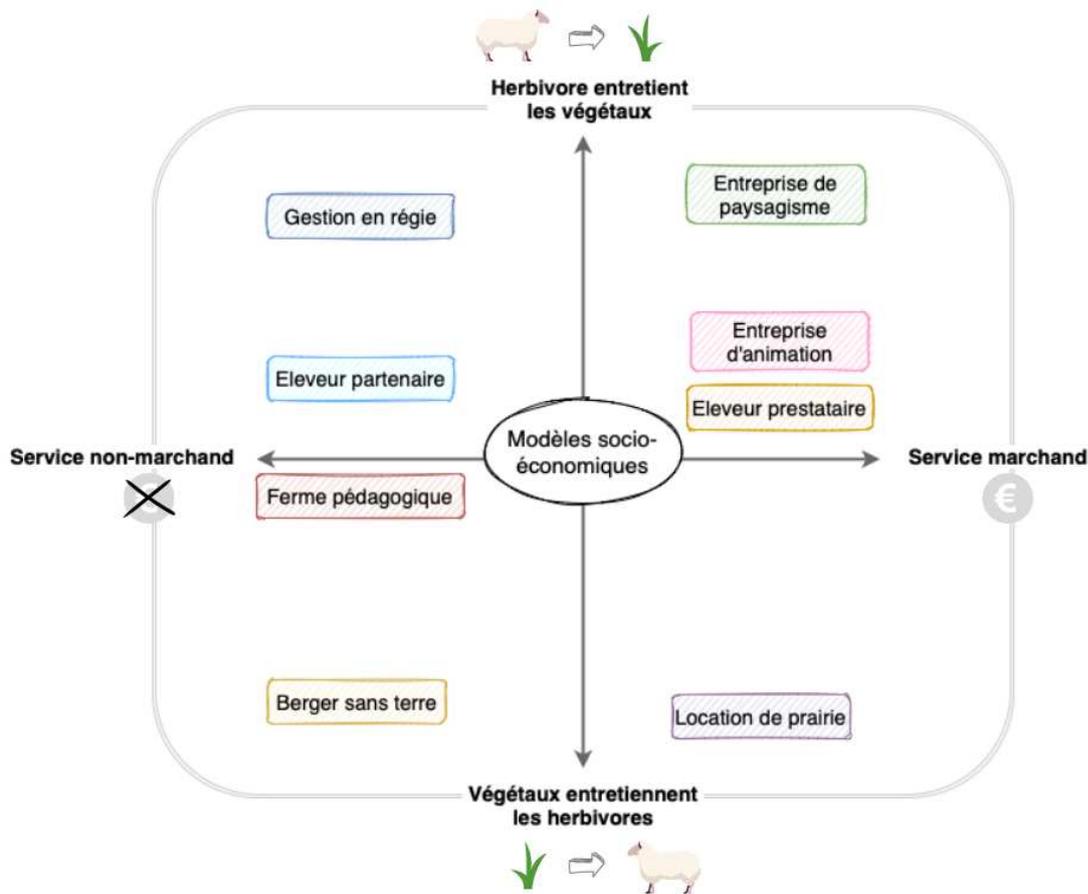


Figure 51. Modèles socio-économiques de pâturage urbain

Les deux grandes identités professionnelles qui structurent l'écopâturage français sont l'entrepreneur paysagiste et l'éleveur prestataire. D'un point de vue juridique, la distinction des types d'acteurs s'appuie sur le code APE (code d'activité principale, aussi appelé code NAF – nomenclature d'activité française – par l'INSEE) qui classe chaque activité professionnelle. Dans le cas des prestataires de services d'écopâturage, trois types d'activité professionnelle ont été recensés : « Services d'aménagement paysager (8130Z) », « Élevage d'ovins et de caprins (0145Z) » et « Autres activités récréatives et de loisirs (9329Z) ». Dans le graphique, il a été décidé de parler des professionnels des services d'aménagement paysager à l'aide de l'expression « Entrepreneur paysagiste » par souci de clarté. Il s'agit aussi de

distinguer les acteurs dont la prestation de service est l'activité principale des éleveurs ou exploitants agricoles pour qui il s'agit d'un complément de revenu.

En effet, les éleveurs sont soumis à des règles spécifiques qui ne concernent que les activités agricoles. D'après l'article L311-1 du Code rural :

Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.

Concrètement, au sein d'une exploitation agricole, la prestation de service d'écopâturage est considérée comme une activité commerciale accessoire et les bénéfices qui en découlent ne doivent pas excéder 50 % de la moyenne annuelle des recettes agricoles (d'après l'article 75 du Code général des impôts). Jusqu'en 2018 (article 24 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018), le taux autorisé n'était que de 30% et freinait donc la diversification des revenus agricoles des éleveurs, rendue favorable par l'apparition d'une demande en services d'écopâturage.

De ce fait, les personnes qui souhaitent s'engager dans le marché de l'écopâturage sont régulièrement à la tête de deux sociétés : l'une dans le paysagisme, l'autre en tant qu'exploitant agricole. Quel que soit le nombre d'animaux détenus, il est impératif de détenir un registre d'élevage et de se déclarer auprès de l'Établissement départemental de l'élevage (EDE) pour obtenir un numéro de cheptel. C'est une démarche obligatoire dès la présence d'un ovin et ou caprin. Dès lors, exploitants agricoles comme paysagistes sont amenés à remplir les formalités administratives qui sont celles des éleveurs, notamment pour autoriser la circulation des animaux et effectuer les tests sanitaires réglementaires pour éviter les épidémies.

En 2019, la rencontre avec un jeune entrepreneur en écopâturage à Nantes a mis en avant la vision managériale d'une activité alors considérée comme innovante et florissante :

Tu as tout un écosystème autour de toi finalement.

Oui c'est ça ! C'est ça. Ça par exemple c'est le programme d'éco-animation 2019 et en gros y a une animation de découverte, on fait la tonte avec des ciseaux manuels, la tonte traditionnelle, la tonte des moutons, dégustation de produits locaux avec un gars du coin.

Et donc ça par exemple c'est pas produit avec le lait de tes brebis ?

Non, non, non. C'est un gars qui a sa ferme, ses chèvres et il vient avec ses produits, tout ça, c'est génial. Ça c'est sur la partie pédagogie. Après tu vois j'ai pas mal de clients, si ça peut t'intéresser. Donc ça c'est un peu mon book commercial que je ne dois mettre à jour. (...) A partir du moment où j'ai un client, que je mets déjà des moutons, j'essaie de développer ça.

Tu fais des pack ? (sourire)

Ouais, à partir du moment où les gens sont satisfaits, ils essaient d'aller un peu plus loin. J'essaie d'aller vers ça quoi. Tous les ans je fais un entretien de satisfaction avec chacun de mes clients. Après on fait aussi des panneaux un peu pédagogiques, comme ça quoi (il me montre). Des panneaux un peu personnalisés tu vois. (...)

Et tu as démarré avec combien ? Enfin combien il te fallait de moutons ?

Ben zéro au début (rires). Dès que j'ai eu un premier client, j'ai acheté les moutons qu'il a fallu pour ce client-là.

Du coup à flux tendu. Tu as pris pile le nombre de moutons.

Ah je suis vraiment en mode ingénieur flux tendu. Un truc que j'ai retenu de mes études, c'est que le stock coûte cher, tu vois. Dès que tu as du stock, ça coûte cher, donc quel est l'intérêt d'avoir des moutons

sur un terrain, si c'est juste pour avoir des moutons sur un terrain.

(Entretien sur le terrain nantais, 2019)

Dans cet extrait, l'ensemble du champ lexical de l'entrepreneuriat privé est engagé : « client », « satisfaction », « stock », « développer », « book commercial », etc. L'analogie entre le troupeau et le stock, amené à « coûter cher » s'il n'est pas mis au service d'un client, traduit le statut octroyé par l'entrepreneur aux herbivores qu'il emploie. On observe ici une logique de marchandisation et d'objectification des animaux, perçus et traités dans son discours comme des produits. A d'autres reprises dans l'entretien, l'interlocuteur emploie une tournure indénombrable pour parler de son troupeau : « du mouton ». Entendue également sur les autres terrains d'étude, l'expression « mettre du mouton sur un terrain » semble répandue dans le milieu entrepreneurial de l'écopâturage. Le registre de la quantité apparaît aussi quand il s'agit du lancement de l'activité d'écopâturage, que l'enquêté a mis en place en utilisant une méthode d'optimisation de la production : le flux tendu. Il s'agit de produire uniquement la quantité déjà commandée, dans une logique de pilotage par l'aval. L'objectif est d'optimiser les coûts et les délais, et d'éviter de gérer du stock. Dans ce cas, il souhaitait éviter de prendre soin d'un troupeau à durée indéterminée en attendant d'obtenir des contrats d'entretien. Sa méthode consiste donc à répondre favorablement à la demande d'un client en laissant un délai de quelques mois entre la signature du contrat et l'arrivée des animaux sur site. Ainsi, les animaux sont achetés et mis en location sans étape intermédiaire. Cette logique s'accompagne fréquemment de contrats à l'année renouvelables par tacite reconduction : les animaux sont ainsi chez les clients à longueur de temps, ce qui évite le transport et le maintien d'une bergerie.

Ce modèle économique, fondé sur les techniques de production et de management contemporaines, est vivement critiqué par les éleveurs attachés au modèle paysan et à la prestation de services écosystémiques non-marchands. Eleveur en Loire-Atlantique, l'enquêté rencontré en 2020 qui met lui-même à disposition ses

troupeaux pour la métropole, dénonce une « *ubérisation* » du pâturage, empreint de « *logiques mercantiles et court-termistes* » :

Moi je milite pour faire de l'écopâturage avec un prix juste, tu vois. Je trouve qu'Ecomouton ils sont un peu chers, mais à la fois je trouve qu'il y a des éleveurs qui ne sont vraiment pas chers, ils se font arnaquer quoi. Ils cassent un peu les prix, je trouve ça dommage. (...) La grande différence avec les prestataires, qui veulent juste 'mettre' des animaux sur des parcelles, c'est que nous on a des animaux d'élevage. Ils viennent en ville ponctuellement pour du pâturage mais retourneront faire carrière en milieu rural. On joue vraiment sur cette relation ville-campagne. Les prestataires ils s'en foutent d'acheter une vache à 1500 euros pour faire la saison puis de l'envoyer à l'abattoir en novembre. (...) Je suis abasourdi par les prestataires qui tarifient au m², alors que nous on pense en hectares ». (Entretien Bouguenais, 2020)

La richesse de cet extrait d'entretien s'apprécie à plusieurs égards, tant pour la mobilisation de concepts géographiques (la ville, la campagne), que par la description des relations anthropozoologiques décrites dans le modèle paysan, qui emploierait des animaux qui ont eux-mêmes une « carrière », l'allusion au domaine du travail étant un angle d'analyse de la thèse (Partie II, Chapitre 4, 3), farouchement opposé à la logique entrepreneuriale décrite. Son propos pose une distinction entre l'animal d'élevage, qui dispose d'une valeur intrinsèque et construite dans le temps, et l'animal d'écopâturage que l'on achète, loue à un tiers et que l'on éliminerait passée la saison afin d'économiser des frais d'hivernage (nourriture, foin, soins). De même, l'emploi du verbe « mettre » pour désigner l'arrivée d'animaux en terrain d'écopâturage suggère une annihilation du concept même de conduite de pâturage, activité nécessairement pensée par le berger au vu des propriétés et besoins animaux d'une part et de l'apport attendu du couvert végétal en question. L'écologue aurait une autre vision, celle du service écologique qui met au jour une vision plus systémique et moins

zoocentrée. Que peut signifier l'expression « mettre des moutons » régulièrement entendue lors de l'enquête, si ce n'est disposer des animaux dans un décor précis ?

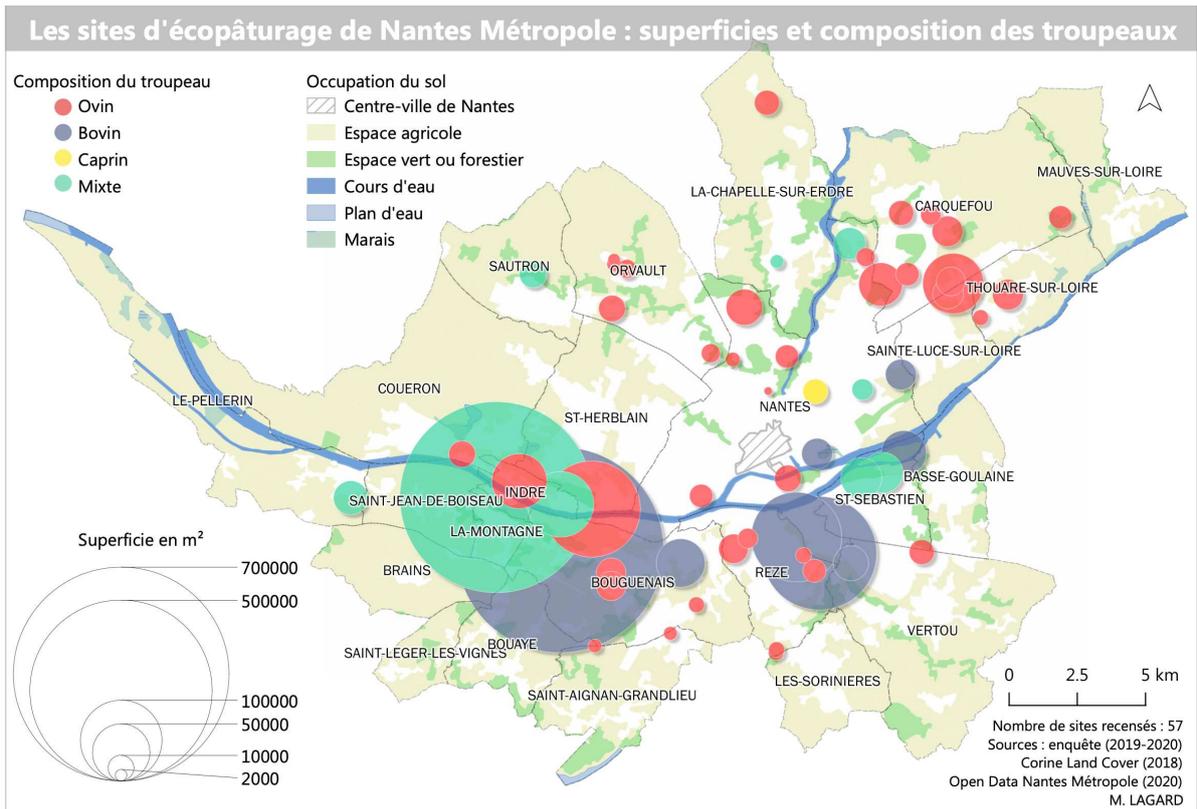
| | <i>Écopâturage commercial</i> | <i>Pâturage agro-écologique</i> |
|--|-------------------------------|---------------------------------|
| <i>Saisonnalité</i> | + | +++ |
| <i>Nombre d'animaux</i> | + | +++ |
| <i>Durée de pâturage</i> | +++ | + |
| <i>Rotation des pâtures</i> | + | +++ |
| <i>Valorisation agricole</i> | ∅ | +++ |
| <i>Biodiversité</i> | + | +++ |
| <i>Entretien chimique ou mécanique associé</i> | +++ | ∅ |

Tableau 7. Typologie de l'écopâturage commercial et du pâturage agro-écologique (2022)

La rupture entre modèle paysan et modèle entrepreneurial s'apprécie selon une variété de critères synthétisée au sein de ce tableau (Tableau 7) : les objectifs diffèrent selon si l'entretien de l'animal ou de la prairie est privilégiée. Elle se lit aussi dans le changement d'échelle opéré, comme le suggère l'enquête : en ville, les écopâtureurs font des devis au m², là où les éleveurs raisonnent à l'hectare. Bien que l'enquête ait révélé la fragilité de cette dualité, car il existe aussi des acteurs qui combinent ou alternent les différentes stratégies, cette remarque souligne néanmoins l'influence de la ville et des tensions qui portent sur l'appropriation du sol en milieu dense sur l'écopâturage, une pratique d'abord développée dans de vastes zones. Il est possible de mettre cette information empirique avec les données statistiques construites au cours de la thèse : sur l'ensemble des trois terrains, on observe un chargement moyen de 16 animaux par enclos d'écopâturage (15 à Paris, 20 à Toulouse, en comptant une grande transhumance annuelle de 350 ovins et environ 11 à Nantes). La densité d'animaux au mètre carré demeure variable mais

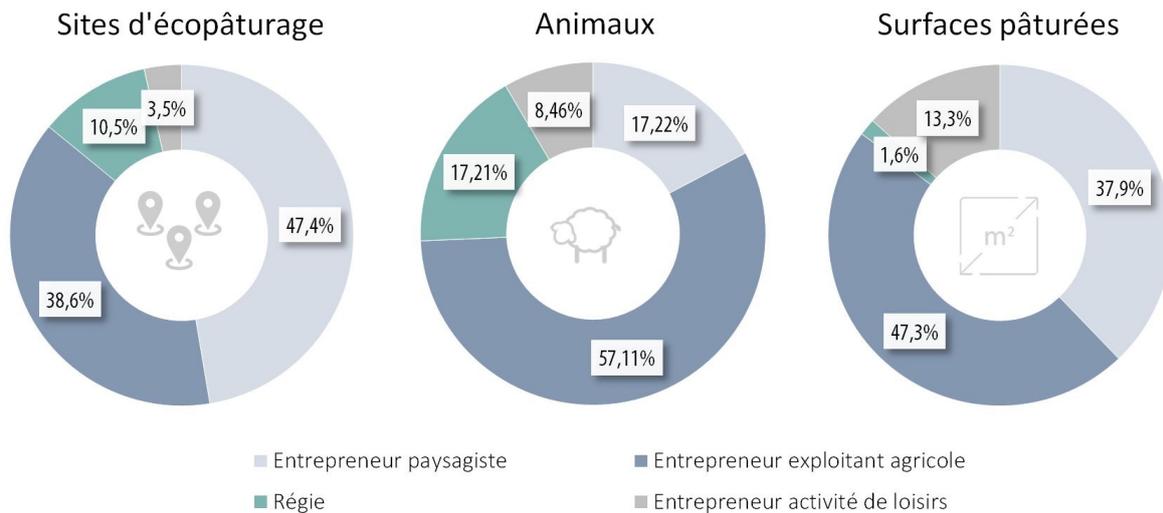
tourne autour d'un animal pour 1000m². Il n'arrive que très rarement d'entendre parler d'UGB et d'évoquer des calculs précis pour évaluer la pression de pâturage et le chargement sur une parcelle. On observe en effet une gestion empirique des chargements en fonction de facteurs divers tels que la taille de la parcelle, la saison, l'état et la nature de la végétation, la demande du commanditaire, les possibilités de l'éleveur, la situation vis-à-vis de la saison des naissances, etc.

A Nantes (Carte 8), on distingue très nettement deux catégories d'écopâturages selon la superficie de la parcelle à entretenir, ce qui conditionne directement le nombre d'animaux à engager. Identifié sur la carte par de grands cercles proportionnels, le pâturage bovin se démarque par son emprise spatiale au cœur de la métropole nantaise. Les bovins entretiennent à eux-seuls la moitié (51%) des surfaces mises en écopâturage. Si l'on prend en compte l'ensemble des sites qui comptent des bovins (au sein de troupeaux mixtes) on obtient un total de 80% des surfaces pâturées, la part restante relevant de l'écopâturage exclusivement ovin ou caprin. Cette emprise spatiale s'explique par des raisons biologiques, les besoins alimentaires de l'animal étant corrélés à ses dimensions, mais aussi géohistoriques. La Loire est bordée de vastes prairies humides historiquement valorisées par les éleveurs bovins locaux. Dans la continuité de cette tradition herbagère, l'écopâturage bovin fut le premier à être mis en place à Nantes Métropole au début des années 2000. Dès 2003, la mairie de Vertou a fait appel à un éleveur bovin pour entretenir les rives de la Sèvre, au sud-est de Nantes. L'initiative est imitée trois ans plus tard par les gestionnaires de la Petite Amazonie, enclave forestière humide située près de la gare de Nantes, classée ZNIEFF et Natura 2000. Adaptées aux environnements humides, des vaches de race Highland sont choisies pour accomplir cette mission mais constituent une rare entorse à la tendance localiste.



Carte 8. Cartographie des écopâturages du terrain nantais selon la superficie et l'espèce animale (2020)

L'écopâturage par de petits ruminants est privilégié au cœur du tissu urbain nantais. La plupart des sites d'écopâturage de la métropole nantaise concerne des ovins et ne sont pas liés à une activité agricole productive : seuls 38,6% des sites recensés sont gérés par des exploitants agricoles. Les sites tenus par les acteurs agricoles sont en moyenne plus vastes et comptent plus d'animaux que ceux pris en charge par les entrepreneurs en services paysagers qui concentrent à eux-seuls la moitié des projets recensés.



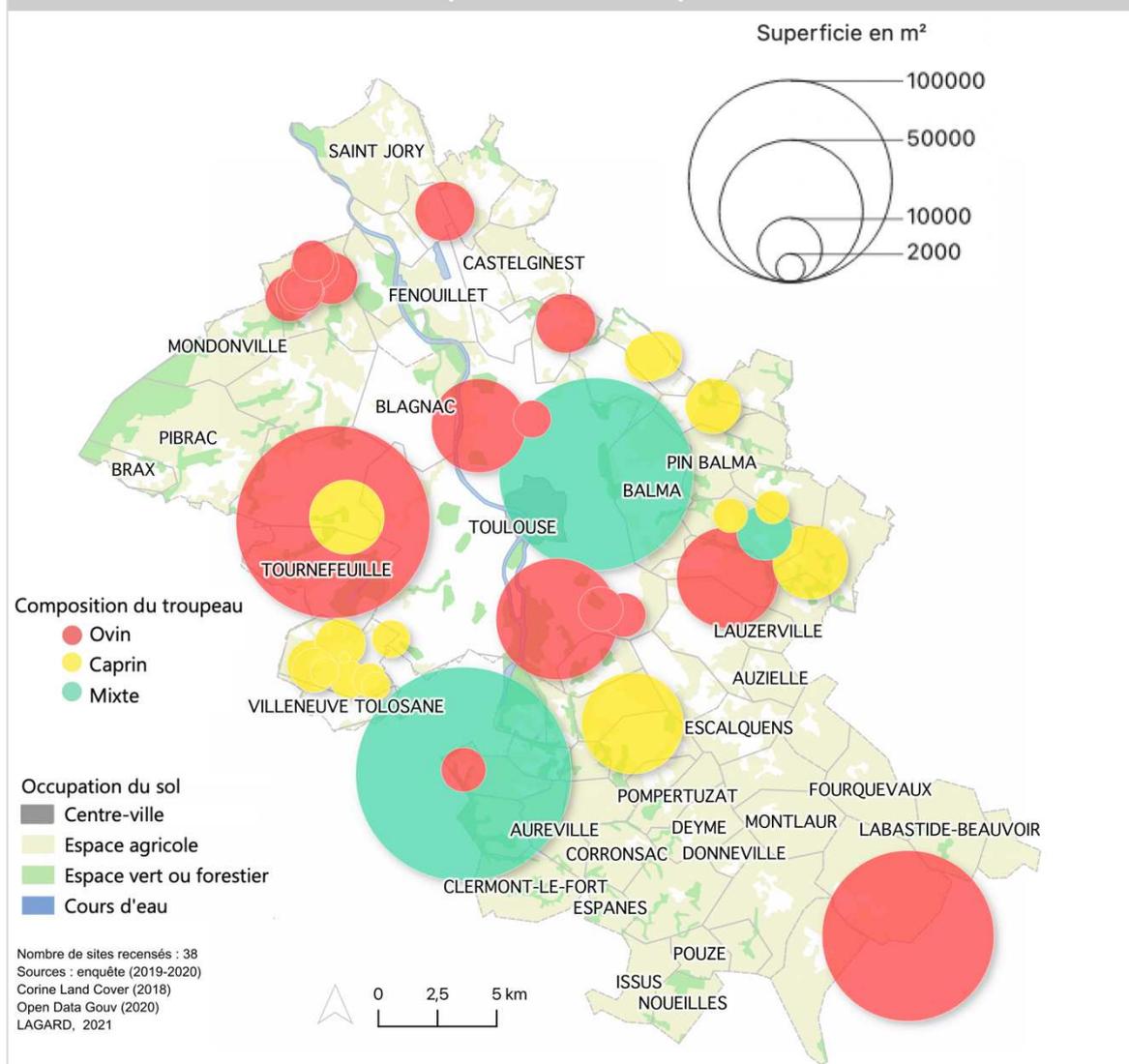
Graphique 8. Répartition de l'activité d'écopâturage à Nantes, selon le type d'acteur (2020)

Les graphiques montrent en effet un partage du marché de l'écopâturage entre les entrepreneurs paysagistes qui prennent en charge la moitié des dispositifs en cours, suivis par les éleveurs à qui reviennent 4 parcelles sur 10. Cette distribution est équivalente à Toulouse (Graphique 7), alors qu'à Paris, les entreprises d'écopâturage sont suivies par les associations. L'exploration des causes de la vitalité associative parisienne est à retrouver au chapitre suivant (Partie II, Chapitre 4, 2.2). A Nantes, bien qu'ils concentrent la moitié des parcelles en nombre, les paysagistes n'en gèrent que 38% en termes de surface et seuls 17% des animaux relèvent de leur contrôle. On peut ainsi dessiner les traits d'une typologie, entre un écopâturage d'essaimage par les acteurs privés (un nombre important de petites parcelles avec peu d'animaux) et un écopâturage concentré dans de vastes zones semi-naturelles et avec de plus grands troupeaux pour les éleveurs. Cette observation rejoint la dimension économique abordée quelques lignes plus haut, avec l'opposition des logiques de mètres carrés et d'hectares. Là où certains acteurs concentrent et conditionnent leur activité pour les interstices urbains et les petits terrains publics et privés de la ville dense, les éleveurs se concentreraient sur des espaces semi-naturels plus éloignés du centre, comme sur les rives de la Loire à Bouguenais, près de Nantes.

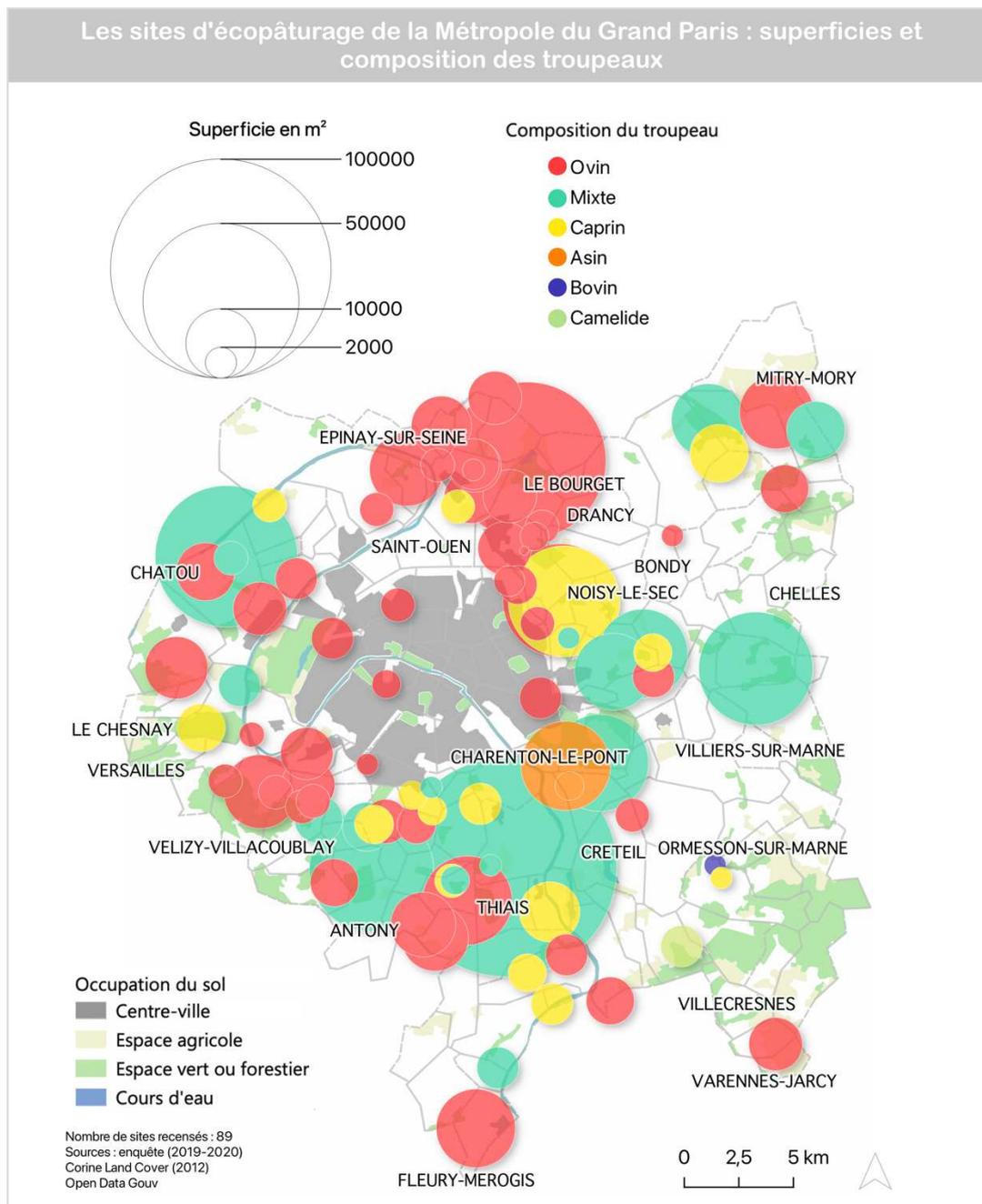
Ce résultat se vérifie sur l'ensemble des trois terrains d'étude, comme le suggèrent les cartes de répartition des sites d'écopâturage selon la superficie et la composition des troupeaux à Toulouse et Paris. Dans la métropole occitane, les banlieues de Toulouse, telles que Balma, Tournefeuille, Cugnaux (au nord-ouest d'Aureville sur la carte) ou encore Baziège au sud-est à une vingtaine de kilomètres de Toulouse, hébergent les plus vastes zones d'écopâturage. A Paris, les plus grands sites encerclent le cœur de la ville, le bâti le plus dense étant représenté par un aplat de couleur gris sur la carte. Du Parc départemental Georges Valbon au nord à celui des Lilas au sud, la petite couronne concentre 95% des surfaces pâturées de l'ensemble de la métropole. Les 5% restants, à Paris intra-muros, représentent 33 700m² sur les 650 000m² (65 hectares) du Grand Paris, ce qui s'explique doublement : proportionnellement, car la superficie plus importante des territoires de Petite Couronne est supérieure à celle de la commune de Paris, et morphologiquement, par l'existante d'un gradient centre-périphérie dans la densité du bâti.

Le rôle des périphéries est crucial pour comprendre la dynamique du développement de l'écopâturage dans nos trois métropoles, c'est pour cela qu'une partie y est consacrée (Partie II, Chapitre 4, 2.1).

Les sites d'écopâturage de Toulouse Métropole et du Sicoval : superficie et composition des troupeaux



Carte 9. Cartographie des écopâturages toulousains selon la superficie et l'espèce animale (2020)



Carte 10. Cartographie des écopâturages parisiens selon la superficie et l'espèce animale (2020)

La construction des identités professionnelles des écopâturiers ne prend donc pas en compte uniquement des aspects juridiques, fonctionnels et éthiques, mais fait entrer en jeu l'espace. Les stratégies de développement des acteurs sont essentiellement spatialisées et évoquent un partage du marché selon une logique centre-périphérie : on trouve davantage de petits enclos gérés par des écopâturiers paysagistes en cœur de ville et de vastes espaces enherbés convertis en prairies par

des éleveurs en marge urbaine. Cette segmentation professionnelle, doublée d'une relative ségrégation spatiale dans la ville, contribue à l'établissement de deux sous-mondes qui peuvent coexister sans nécessairement se rencontrer ou interagir, sauf dans le cas particulier et rare d'une concurrence pour certains espaces. Pourtant, une donnée intangible demeure au centre de ces activités : la relation de travail anthropozoologique, évocatrice pour tous les acteurs rencontrés d'un lien avec un espace non-urbain, qu'il s'agisse de la ruralité ou d'une forme de naturalité.

Les professionnels en reconversion représentent la moitié des enquêtés et sont surreprésentés chez les écopâtureurs paysagistes. Une raison régulièrement évoquée pour expliquer leur changement de métier est la volonté de renouer avec le monde agricole auquel appartenaient les grands-parents ou bien rêvé et imaginé depuis l'enfance. Un enquêté a quitté les télécommunications, las des déplacements professionnels et du travail loin de la terre, l'autre est diplômé d'école d'ingénieur. Une autre enquêtée en région toulousaine affiche également un haut niveau de diplôme, sans lien avec son activité de gestionnaire d'association d'écopastoralisme caprin. Elle raconte comment des aléas (un héritage) et des choix l'ont menée sur cette voie :

Ben en fait moi j'ai fait un master de droit international et un master en coordination de projets de développement, et après avoir travaillé là-dedans, j'ai hérité d'une maison à la campagne... à la montagne même. Et c'est ça qui a fait basculer mon choix de vie quoi. Et donc je suis arrivée ici, pendant un an j'ai retapé une maison avec mon compagnon etc. Et puis au bout d'un moment j'ai senti, enfin je savais que j'avais envie d'être au contact des animaux mais je ne savais pas trop comment. Donc j'ai encore fait une formation, là niveau bac au lycée agricole de Carcassonne et j'ai appris beaucoup de choses, notamment dans la fabrication du fromage, j'ai fait des stages...et voilà. Et du coup, pendant cette formation j'ai acheté trois chèvres et j'ai commencé à faire du fromage, pour la famille quoi. Ça a bien

fonctionné, c'était bon (rire) ! Entretien en terrain toulousain avec une éleveuse qui gère une association d'écopastoralisme caprin, 2019

Dans ce cas, la recherche de relations quotidiennes avec les animaux est consciente et affirmée, le travail agricole étant finalement un moyen d'y parvenir. Il arrive également qu'une recherche plus large de ruralité, ou de retour à la terre selon des expressions entendues sur le terrain, soit à l'origine de la reconversion. Une autre éleveuse, cette fois en terrain nantais, évoque son souhait de renouer avec le monde rural qu'ont connu ses arrières grands-parents : « *mes arrières-grands-parents étaient paysans, puis la génération d'après guerre a migré en ville. Mes grands-mères étaient des parisiennes hors-sol* ». Elle veut incarner le retour à la terre, c'est pour cela qu'elle a cheté une propriété dans le Morbihan et fait travailler ses animaux en écopâturage dans un rayon allant jusqu'à Nantes au moment où je la rencontre. Elle cesse finalement de réaliser autant de route avec ses animaux en 2021 pour privilégier une activité d'écopâturage local associée à l'élevage.

La volonté de refaire de l'élevage par le biais de l'écopâturage demeure cependant une réalité peu partagée. Du moins, il s'agit souvent de pratiquer un autre type d'élevage que celui des générations directement antérieures. Selon un formateur en écopâturage, qui bénéficie d'une bonne visibilité des projets et acteurs à l'échelle nationale, l'élevage purement agricole n'est pas majoritaire dans les projets mis en place :

La quantité de gens qui font de l'écopâturage, il y a même pas 10%, et encore, qui sont vraiment agriculteurs de profession quoi. Donc ils sont tous agriculteurs de statut, parce qu'ils ont tous des animaux, mais il y a le métier qu'on exerce et le statut juridique que l'on a. Et en fait moi je trouve ça dommage qu'on fasse pas plus d'efforts pour intégrer le monde agricole. Puis comme l'agriculture urbaine les a foutus dehors, enfin ne s'occupe pas d'eux, je trouve que le pâturage urbain ne s'occupe pas d'eux non plus, alors qu'on devrait quoi. (...) On est en

train d'écrabouiller une profession » **Entretien avec un formateur en écopâturage, 2019**

En somme, l'écopâturage urbain s'organise autour d'une recomposition socio-professionnelle. L'analyse de nos résultats, le constat d'une « profession écrabouillée » et de divergences professionnelles entre paysagistes et éleveurs repose la question de la définition même d'une profession. Pour cela, les travaux en sociologie des professions mettent en lumière deux voies :

La définition du terme « profession » est l'objet de nombreux débats en sociologie (Dubar, Tripier et Boussard, 2015). On peut toutefois distinguer deux grandes perspectives. Dans la première, plus restrictive et d'inspiration anglo-saxonne, il s'agit de groupes collectivement organisés et dont l'activité, fondée sur des savoirs spécialisés, est régulée par un certain nombre de droits et de devoirs, en partie garantis par l'État. Dans l'autre, ce sont des métiers dont les membres réalisent un même ensemble de tâches et partagent une identité et une dénomination communes ; on parle parfois de « groupes professionnels ». (Barrier et Castel 2019)

Il est donc entendu que les professions s'établissent autour d'un partage de missions semblables, qu'elles sont reconnues et nommées au niveau institutionnel (chacun appartient à une catégorie socio-professionnelle définie par l'INSEE), et définissent également les personnes dans leur identité propre. « (...) *les professions contribuent, souvent plus que la religion, l'engagement politique ou l'appartenance familiale, à la définition des identités individuelles : même l'identité des personnes sans emploi, chômeurs et retraités notamment, dépend de la profession qu'elles ont exercée, aimeraient exercer ou pourraient exercer.* » (Champy 2018). La diversité des professions contribue à la fragmentation (comme à la complémentarité) de la société tout en soulignant les inégalités socio-économiques, puisqu'elles organisent aussi une stratification sociale. A ce titre, l'appellation même des du groupe socioprofessionnel 3 « Cadres et professions intellectuelles supérieures » porte en lui-même la marque d'une distinction

hiérarchique entre les professions fondée sur la possession et la production de savoirs. Or, derrière l'idée de hiérarchie, celles de la concurrence et de la lutte sont mis en avant selon la métaphore écologique d'Andrew Abbott :

Pour Abbott (1988), l'histoire des groupes professionnels est alors celle des luttes concurrentielles pour le contrôle d'un domaine d'activité, sur lequel chacun entend exercer une « juridiction », plus ou moins exclusive, en mettant en avant une expertise spécifique. Par exemple, la position occupée aujourd'hui par la profession médicale est l'aboutissement d'un long processus historique d'affrontements entre différents groupes revendiquant une expertise sur le soin des individus (herboristes, soigneurs, chirurgiens-barbiers, etc.). Pour s'imposer dans ces luttes, qui s'étalent sur des périodes de plusieurs décennies, les groupes professionnels mobilisent différents moyens : reconnaissance légale d'un monopole d'activité par l'État, légitimation d'une expertise par la création de formations et de corps de savoirs spécifiques, promotion du groupe auprès du public pour s'imposer sur un marché, etc. De même, selon cette perspective, la remise en cause de l'expertise d'un groupe – par exemple suite à une évolution technologique – peut ouvrir de nouvelles opportunités à un autre groupe, qui s'efforce alors de s'emparer de la place laissée vacante. (Barrier et Castel 2019)

Sorte de « loi du plus fort » ou de lutte territoriale, la constitution des professions est agonistique, à l'image d'êtres vivants, végétaux comme animaux, en concurrence pour les ressources au sein d'écosystèmes qu'ils ont en partage. Selon l'analyse d'Abbott, le champ professionnel de l'écopâturage n'a pas été organisé autour de décisions institutionnelles mais tend à l'être autour de la « *légitimation d'une expertise par la création de formations et de corps de savoirs spécifiques* » (Animal&Cité, EcoTerra...) de même que par la « *promotion du groupe auprès du public pour s'imposer sur un marché* » autour d'une même dénomination de l'activité pour encourager l'adhésion des commanditaires aux projets d'écopâturage, conditionnée par l'acceptabilité

habitante. Or, l'appellation de l'écopâturage, au préfixe évocateur d'écologie et suggérant une présence animale, participe à sa promotion auprès du public comme le suggère l'analyse textométrique des corpus de presse (Partie II, Chapitre 3, 1.1).

Face au constat d'une constitution sous tension du champ professionnel de l'écopâturage, émerge la question de la possibilité d'une émergence d'une identité collective autour de cette activité. Les résultats d'enquête suggèrent à l'heure actuelle une tendance à la divergence des modèles professionnels et nous amène à faire de l'hétérogénéité constitutive de l'écopâturage un résultat important du travail de thèse.

Conclusion du chapitre 3

Plus qu'un néologisme dans l'air du temps, l'écopâturage peut se comprendre comme un énoncé performatif et auto-référentiel. De son utilisation exponentielle dans les discours médiatiques au dépôt de marque verbale, on constate que la dénomination d'un dispositif en écopâturage est suffisante à la faire accéder au rang des solutions écologiques pour la gestion de l'environnement, y compris par les collectivités territoriales locales qui sont actrices de la transition écologique de nos environnements urbains. Bien que la pratique soit née dans le monde rural pour désigner des expérimentations réalisées dans des zones semi-naturelles par des écologiques, l'écopâturage se réfère aujourd'hui au pâturage urbain d'herbivores dont l'objectif est la fourniture d'un service écologique et social à destination des citadins.

La mutation du pâturage en écopâturage se justifie alors par un changement de point de vue, en plaçant les objectifs de résultats non pas au niveau de l'alimentation animale et de la santé du troupeau, mais dans le domaine de l'animation urbaine, de la pédagogie et de la production d'un paysage urbain pastoral. On doit notamment cette transformation à l'émergence d'un champ professionnel spécifiquement dédié à cette activité et qui tend à s'autonomiser de l'élevage pastoral pour se consacrer exclusivement à la fourniture de services en villes grâce à la location d'herbivores. La montée en puissance des entrepreneurs paysagistes spécialistes de l'écopâturage, au détriment des exploitants agricoles, constitue un nouveau jalon de l'histoire de l'élevage en France. Or, cette fragmentation professionnelle joue un rôle décisif dans le maintien à distance du monde urbain et du monde de l'élevage.

Chapitre 4. Le rôle du pâturage comme travail humain et non-humain dans la fabrique de la ville

Les premiers éléments d'enquête présentés dans le chapitre précédent ont mis en lumière les conditions de l'émergence de l'écopâturage au moyen d'une analyse centrée sur les acteurs qui ont en charge les animaux sur le terrain. Or, il convient d'opérer un changement de regard et d'échelle afin de comprendre le développement du pâturage urbain dans nos trois métropoles françaises. L'écopâturage, produit par des acteurs en tant que solution écologique d'entretien des espaces verts (chapitre 3), se déploie en milieu urbain pour y répondre à des besoins spécifiques et s'adapte pour s'intégrer à la fabrique urbaine contemporaine.

Ce chapitre propose ainsi de centrer le regard sur la production urbaine et le rôle du pâturage dans cet enchevêtrement d'acteurs, de mécanismes et de transformations matérielles de la ville. D'abord, on se demandera si l'intégration du pâturage urbain traduit un changement dans la gouvernance et l'aménagement de la ville, dans la mesure où il permet de repenser l'utilisation des espaces ouverts et enherbés, de même que le rôle de l'animal au sein des territoires les plus densément peuplés par des humains (1). L'analyse spatiale de l'écopâturage urbain nous mènera à questionner spécifiquement la place des marges urbaines dans le développement de l'écopâturage dans les métropoles françaises étudiées, puisqu'elles apparaissent comme des espaces privilégiés pour répondre à des stratégies de gestion, d'aménagement voire de réintégration de marges et d'interstices urbains (2). Enfin, il conviendra de comprendre que les actions entreprises par les humains aux commandes de la fabrique urbaine dépendent aussi du travail des non-humains impliqués dans des missions nouvelles qui interrogent tout à la fois leur agentivité, leurs apprentissages et leur vie quotidienne en milieu urbain, parfois en proie à l'insécurité et l'insalubrité (3).

1. L'écopâturage : nouvel outil d'aménagement urbain ?

Depuis une dizaine d'années, les municipalités et collectivités territoriales se saisissent de l'écopâturage pour rénover et écologiser leurs pratiques en matière de gestion de l'environnement. D'une part, il est adopté comme méthode de gestion différenciée et complète ainsi un panel de méthodes déjà existantes, sans pour autant modifier en profondeur le système de fonctionnement de l'espace urbain. D'autre part, il joue un rôle de plus en plus visible dans la production de nouveaux quartiers, et ce, à plusieurs titres : nettoyer les terrains avant travaux, figurer au titre de compensation écologique, servir comme outil de promotion et de communication.

A l'échelle de la métropole, les herbivores pourraient compter parmi les outils de gestion voire d'aménagement urbain et contribuer à structurer les nouveaux espaces urbanisés en réintégrant la prairie au système urbain (1.1). A l'échelle du quartier voire de la rue, les animaux contribuent ainsi à produire une « nature travaillée » et deviennent de nouveaux acteurs et outils de valorisation des paysages urbains (1.2), tant pour ce qu'ils font que ce qu'ils sont pour les acteurs de la fabrique urbaine : des fragments de naturalité et de ruralité, mobiles et vivants.

1.1. Une continuité avec les stratégies de gouvernance urbaine contemporaines

« Les moutons ont quant à eux eu le plaisir de la visite d'une fermière, toutes les 48h, qui s'est attachée à vérifier leur état de santé, les nourrir et remplir et nettoyer les réservoirs d'eau. Les ovins se portent bien malgré la chaleur du mois d'avril. Tondus traditionnellement lors des Printemps d'Issy pour leur permettre de supporter plus facilement les fortes températures de l'été, les moutons ont cette année été tondus le 15 mai dernier, suite à l'annulation de la manifestation cette année. »
(actualité du 7 septembre 2021, Issy.com)

D'après le site internet de la mairie d'Issy-les Moulineaux, les Printemps d'Issy constituent la plus grande brocante d'Ile-de-France avec 2000 emplacements proposés par la municipalité. Organisé chaque année au mois d'avril ou de mai, cet événement local est pour la commune l'occasion de faire bénéficier à un public le plus large

possible de la tonte de leurs moutons d'écopâturage, habituellement peu visibles sur les talus du chemin de fer. Au même titre qu'un vide-grenier, la tonte des moutons se présente comme une fête, un temps de convivialité qui réunit les habitants à une fréquence régulière. Le mouton d'écopâturage se joint ainsi aux autres célébrations et rituels qui sont autant de vecteurs de fabrique de la ville par l'événement et la fête (Gravari-Barbas 2009). Pour reprendre les mots de Maria Gravari-Barbas, leur présence « réécrit » un espace urbain ordinaire et crée finalement une nouvelle urbanité temporaire. La fête apporte ainsi une « plus-value symbolique » à la ville

Avant de devenir un outil d'animation urbaine, le passage du troupeau est historiquement célébré au moment de la transhumance, qui donne à voir de riches célébrations qui transfigurent des grandes villes comme des villages calmes en lieux de fêtes. Après la tonte annuelle du printemps, les troupeaux sont menés par leur berger au travers des rues, parfois décorés ou affublés de pompoms. La célébration printanière augure ainsi le départ en estive qui est un moment crucial dans le rythme annuel pastoral. Rencontrée en 2019, une éleveuse et bergère mène son troupeau d'un lieu de pâturage urbain à l'autre en transhumance pédestre, et met un point d'honneur à éviter l'utilisation de bétailières. Elle privilégie le défilé urbain, dont la dimension festive et esthétique est mise en avant, spécifiquement parce qu'il s'agit de la « ville » :

Il y a quand même une certaine image, c'est-à-dire...on est en ville, donc on n'arrive pas avec des animaux tout... C'est marrant parce qu'on les prépare presque ! (rires)

M. Ah oui ? Comment ça ?

S. Il nous est arrivé, par exemple pour des transhumances, de leur mettre des pompoms ou de leur faire des dessins dessus pour que ce soit joli, agréable. On rajoute des cloches, on en met plus que d'habitude et voilà. Je me dis, voilà, c'est un troupeau qui est de toutes les couleurs, avec des poils longs, des poils courts, c'est vraiment... (pause). Il y a un côté image. (Entretien avec une éleveuse-bergère, 2019)

Le témoignage de l'enquêtée évoque la dualité ville-campagne et la dialectique du beau et du laid, voire du propre et sale pour caractériser le passage du troupeau d'un monde à l'autre : « *on n'arrive pas avec des animaux tout...* », dit-elle en concluant sa phrase par une grimace suggérant ce que serait un animal non-tondu, non-décoré et non-préparé à se rendre en ville. La cloche, caractéristique de l'imaginaire pastorale et qui doit son existence à la nécessité de guider et repérer le troupeau dans l'immensité des versants, trouve ici une signification différente, orientée vers la fête. La transhumance propose ici un spectacle à la fois visuel et auditif destiné à un public urbain à qui l'on souhaite plaire.

Au-delà de l'aspect esthétique, auquel on reviendra (1.2), le caractère festif de la présence ou du passage du troupeau en ville s'ajoute à la fonction écologique du pâturage. Pour l'ensemble des acteurs municipaux ou des professionnels travaillant au service de collectivités, l'aspect social revêt un caractère aussi voire plus important que l'aspect écologique du pâturage urbain. En effet, la venue des animaux participe de l'animation urbaine et répond à une demande de contact avec le vivant à laquelle les acteurs locaux souhaitent répondre. Seulement, il arrive qu'elle devienne la priorité, quitte à dérouter les bergers.

A Toulouse, l'écopâturage des Argoulets est l'opération la plus vaste et médiatisée de la collectivité. Lancée en 2017, la mission est confiée chaque année à des bergers différents via un partenariat avec la société Ecozone, qui joue le rôle de prestataire. En 2019, je passe quelques journées aux côtés du berger qui s'est engagé à passer trois mois dans ce grand parc accolé au périphérique de l'est toulousain. Issu du monde rural, le berger se caractérise en disant qu'il est « entre deux mondes » : son père fait partie de la communauté des gens du voyage, sa mère est éleveuse comme l'un de ses frères, et il en a un autre devenu médecin. Après avoir travaillé en tant que berger en faisant des estives, il mène une vie itinérante au gré des tournées d'une troupe au sein de laquelle il est voltigeur équestre. Il est d'ailleurs venu en mission avec deux de ses chevaux, à dos desquels il guide le troupeau chaque jour d'un enclos

à l'autre. Il me confie être dérouté par les requêtes de la mairie, de même que par le néologisme employé par les commanditaires : « *moi, l'écopâturage, je ne sais pas ce que c'est* ». L'élue en charge de ce projet, que j'ai également rencontrée au cours d'un entretien, vient régulièrement s'assurer du bon déroulement de la mission et du contentement des habitants. « *Elle exigeait que j'organise des matinées biberonnage des agneaux. Mais je lui ai dit que ce n'était pas possible, là j'ai des agneaux sous la mère et des broutards. Elle était sonnée, elle ne comprenait pas* », dit-il. L'an passé, les précédents du berger avaient en effet proposé cette activité qui avait reçu un accueil très positif de la part des habitants qui s'y sont rendus. Néanmoins, la présence d'un troupeau comprenant des agneaux ne signifie pas que le biberonnage soit une évidence : il est proposé aux agneaux qui n'ont pas été adoptés, ni par leur mère (éventuellement en cas de décès) ni par une autre brebis venant de mettre au jour un petit mort-né (certains éleveurs pratiquent la technique du « manteau de laine », réalisée à partir de l'agneau décédé pour faire accepter l'orphelin).

Aussi anecdotique puisse-t-il paraître, ce qui-pro-quo illustre la méconnaissance de l'élevage de la part de certains commanditaires de projets, soucieux de proposer avant tout un événement festif aux habitants. Lors d'un entretien, l'élue en charge de l'écopâturage m'a justement assurée vouloir transmettre des savoirs : « *non vraiment j'ai horreur de la com', j'aime vraiment pas ceux qui font quelque chose que pour la com', moi je veux vraiment éduquer les gens. Je suis enseignante de formation et c'est important pour moi que les gens s'approprient les savoirs. (...) La carte postale tout ça, vraiment c'est pas mon truc* ». Finalement, le berger a proposé des activités organisées sur inscription : une démonstration de conduite de troupeau à cheval, dans un style far-west, ainsi que la tonte des moutons. Il ne semble donc pas impossible de concilier la carte postale et la pédagogie. De plus, le berger se rend disponible tous les jours, presque en continu, pour répondre aux questions des passants sur la présence des animaux dans le parc. Ce faisant, il répond aux attentes de la mairie en matière de pédagogie et de communication autour du projet d'écopâturage des Argoulets.

La photographie ci-dessous montre au premier plan le chien du berger, qu'il qualifie par son double statut d'animal de compagnie et d'animal de travail, en train de surveiller qu'aucun intrus n'entre dans l'enclos. Au deuxième plan, le berger à droite répond aux questions d'habitantes venues se balader à cet endroit du parc spécifiquement pour voir les animaux. A gauche, le troupeau de brebis et l'un des deux chevaux du berger, qui broutent au même titre que les ovins qu'ils dirigent matin et soir. A l'arrière-plan, le périphérique, particulièrement bruyant dans cette portion de la base de loisirs.



Figure 52. Le dialogue avec les habitants, une composante du travail d'écopâturage (Toulouse, 2019)

Les collectivités locales, qui sont les commanditaires majoritaires de projets d'écopâturage dans les trois métropoles d'étude, sollicitent ainsi les bergers pour des missions globales, qui comprennent un volet social important. Un berger nantais confirme les dires du précédent enquêté, et propose un aperçu de la difficulté à travailler avec les municipalités dans un extrait d'entretien fleuri :

Et quand on travaille pour les collectivités, qu'est-ce que ça change par rapport à un écopâturage pour une entreprise ?

Ouais, souvent ils veulent un peu plus de pédagogie quand même et puis ça peut être assez chiant en termes de mise en place parce que c'est beaucoup d'interlocuteurs différents, tout le monde veut avoir son petit pouvoir, décider de quelques trucs. Il y a un côté un peu chiant, c'est un peu le cliché des gens dans les collectivités (rires) ! (...) C'est plus la mise en place qui est compliquée, ça peut mettre du temps, faut en parler au budget, faut en parler au conseil municipal, faut répondre à leurs questions, faut aller serrer des mains sur le marché de Noël, ça leur plaît beaucoup (rires) ! Mais c'est différent, j'aime bien aussi travailler avec eux. Après mon client parfait moi c'est le tertiaire, une entreprise logistique, je sais que ça va pas être prise de tête, les gens vont être contents, ouverts et tout, qu'ils ne vont pas mettre 15 ans à se décider. C'est plus efficace, en termes de gestion. Les collectivités parfois c'est un peu lourdingue. Il y a un peu un côté politique tu vois, qui va bientôt être réélue, machin, qui veut faire son écopâturage... Il y a un côté... Enfin parfois t'es un peu utilisé pour communiquer pour la mairie. C'est pas grave, moi ça me dérange pas.

Le passage par le conseil municipal est en effet une étape incontournable pour le lancement d'un projet d'écopâturage financé par une mairie. Le processus démocratique local, « lourdingue » d'après l'enquête qui s'est lancé en tant que prestataire en écopâturage, constitue une source de données intéressante pour comprendre le contexte de la mise en place des projets, puisqu'il existe des échanges archivés au sein des procès verbaux.

En annexe (Annexe 9), un extrait du procès verbal du conseil municipal du 22 septembre 2015 à Cugnaux offre à la lecture un extrait des échanges entre l' élu en charge du projet, un élu de l'opposition et M. le Maire, dans la ville qui a débuté l'écopâturage sur notre terrain toulousain. Le sujet suscite des moqueries, de l'incrédulité, des questions diverses autour de la sécurité des animaux et de la distribution de fromages, face auxquelles l' élu porteur de projet rétorque : « *Écoutez, c'est une démarche que nous mettons en place, je pense qu'à l'heure actuelle, c'est très important de*

remettre un petit peu de durable et de souvenirs transgénérationnels. » L'évocation du pâturage comme souvenir, reliquat du passé, évoque la rupture avec le monde agricole opérée au cours du XX^e siècle à la faveur de la modernisation et de la crise du modèle paysan. Ici, l'élu propose autant une méthode d'entretien écologique des bassins d'orage et délaissés urbain qu'une récréation pastorale évocatrice des Pyrénées voisines, d'autant plus que les animaux choisis pour le projet sont des chèvres de race pyrénéenne.

En ce sens, les collectivités peuvent s'emparer de l'écopâturage comme d'un nouvel outil d'entretien et d'animation de leurs territoires, sans pour autant engendrer de rupture dans la gouvernance urbaine, qui conserve son fonctionnement en procédant à des délégations de service public votées en conseil municipal. Au-delà de la gestion des terrains communaux, l'écopâturage est un outil d'aménagement local largement investi par les promoteurs privés et les sociétés mixtes d'aménagement pour proposer des projets urbanistiques qui répondent aux nouvelles normes et demandes environnementales.

Au sud-est de Toulouse, le projet d'aménagement Enova intègre l'écopâturage dans le futur quartier consacré à l'innovation, à la formation et au commerce. La zone d'activité «Labège-Innopole», créée en 1983, est un pôle d'emploi structurant au sud-est toulousain. Elle abrite une vaste zone commerciale, avec de grandes enseignes, mais aussi des campus de formation et des bureaux. Le parc immobilier est aujourd'hui vieillissant, si bien que certains bâtiments voués à la démolition sont régulièrement squattés, de même que certains parkings et espaces ouverts. La ZAC «Enova» (« innovation » en occitan) est pilotée par le Sicoval, la communauté d'agglomération tandis que l'aménagement est organisé par Enova Aménagement, la société publique locale (SPL) en charge du bon développement du quartier. La SPL a fait l'acquisition de 44 hectares de terrains disponibles pour le projet évalué à 100 millions d'euros. Le quartier bénéficiera à l'horizon 2028 de la ligne C du métro qui dessinera une diagonale nord-ouest/sud-est entre Colomiers et Labège, situés de part et d'autre de Toulouse. La construction du métro implique l'abattage de 430 arbres,

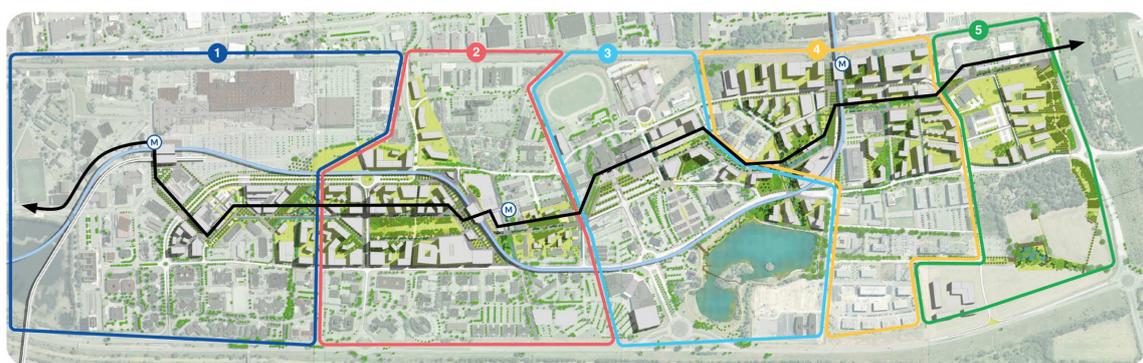
que Tisséo (l'opérateur de transport public toulousain) prévoit de compenser en replantant le triple, soit 1300 sur le territoire du Sicoval²³. Maître d'ouvrage du projet, le Sicoval a souhaité la création d'Enova pour redynamiser ce quartier en portant une attention particulière à la compensation écologique et aux préoccupations environnementales.

Enova se compose de cinq zones qui possèdent des fonctions distinctes (Figure 53) : à gauche, la séquence commerciale (1) qui prévoit peu de constructions nouvelles puisque l'immense centre commercial est déjà en place, le village numérique (2) proposant une pépinière d'entreprises et des bureaux neufs, la séquence loisir (3) déjà dotée d'un grand cinéma, d'un centre de congrès et d'un lac artificiel, la séquence mixte (4) qui fait cohabiter logements et bureaux « *pour faire vivre Enova les week-ends comme la semaine* » comme le mentionne le site, et enfin le campus agricole (5) avec un nouveau campus universitaire. L'axe représenté en noir, la Diagonale, relie en 4km la zone la plus proche de Toulouse (1) à celle qui est connectée au bourg (5) autour d'un gradient d'urbanisation, présenté aussi comme nouveau corridor écologique. Il suit approximativement le tracé de l'axe routier structurant, actuellement en proie aux embouteillages.

Les visuels promotionnels dépeignent un paysage urbain à la fois futuriste, technologique et vert. Une des images met en scène un espace vert en pâturage dès la page d'accueil du site, sans pour autant mentionner l'écopâturage, l'élevage ou les animaux. On y retrouve cependant le champ lexical de l'urbanisme vert : « corridor écologique », « nature », « cadre de vie », « biodiversité ». Le dossier de concertation préalable est plus détaillé et porte une mention de l'écopâturage à propos du village numérique : « *exemplaire en matière de gestion environnementale, le parc favorisera l'écopâturage pour l'entretien des pelouses, le retour d'insectes pollinisateurs et d'espèces endogènes* »

²³ Article « Ligne C du Métro à Toulouse : 1 300 arbres replantés à Labège pour compenser les abattages », Actu.fr, Voix du Midi Lauragais, 24 janvier 2023, [URL](#)

ainsi que la création de potagers, de vergers ou d'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) en lien avec les agriculteurs ou producteurs voisins ». L'image de synthèse est aussi reprise dans la page consacrée au campus agricole, sans mention correspondante dans le texte. Elle met en perspective des habitants en situation de promenade ou de loisir dans un espace nettement marqué par la gestion différenciée avec une prairie fleurie seulement tondue en bordure pour permettre le passage. Les quatre animaux représentés sont deux couples mère-petit qui paissent en liberté, sans enclos, sans boucle d'identification. En fond, trois ruches en bois suggèrent l'implantation d'une activité d'apiculture au sein même de l'espace public, là encore sans clôture. L'ensemble propose donc une image renouvelé de ce que sera un espace public « *de qualité* », selon l'expression employée. Hormis la qualité du mobilier urbain, des transports et du cadre de vie, la qualité environnementale est prise en compte et proposée dans sa dimension idyllique autour d'un mariage entre urbanisme et agriculture. Dans le texte, l'agriculture urbaine apparaît comme un axe structurant de l'aménagement des espaces verts, bien que les informations demeurent encore évasives, voire centrées sur un effet d'annonce.



↔ La Diagonale M Stations de Métro

Figure 53. Plan du projet d'aménagement Enova à Labège (près de Toulouse). Source : enova-labege-toulouse.fr



Figure 54. Visuel du projet d'aménagement Enova à Labège, proposant un écopâturage sans enclos. Source : enova-labege-toulouse.fr

A une vingtaine de kilomètres, au sud-ouest de Toulouse, le projet Val Tolosa situé à Plaisance-du-Touch lancé en 2005 était aussi valorisé pour sa haute qualité environnementale, mais a connu l'opposition des habitants. L'écopâturage, aux côtés d'autres mesures de compensation écologique, n'est pas parvenu à convaincre à remporter l'adhésion habitante, notamment en raison de l'artificialisation massive de terres agricoles :

Sur 44 ha de terres agricoles, le projet prévoit 90 000 m² de surface bâtie, dont 61 000 m² pour un hypermarché et 160 surfaces commerciales. Le projet prévoit aussi un espace de restauration au bord d'un lac (à créer) de 1,8 hectare, l'aménagement de 9 hectares d'espaces verts, et la plantation de 2 000 arbres sur le plateau de la Menude.

Selon le promoteur, Val Tolosa se positionne comme un centre pensé pour répondre aux critères de qualité d'un développement durable, en dépit de l'imperméabilisation de 6 ha de terres agricoles pour les seuls

commerces et la destruction de plus de 2 ha de bois. Source :
Wikipédia²⁴

Le collectif de citoyens organisé pour annuler le projet dénonce un modèle de centre commercial « inutile et dépassé » (collectif « Non Val Tolosa »). Le promoteur Unibail-Rodamco prévoyait de gérer par écopâturage des bordures vertes du centre commercial et a fait entretenir le terrain à construire par la société Ecomouton dès 2006. Interdit par le tribunal administratif en 2017, le propriétaire du terrain réclamerait aujourd'hui 187 millions d'euros à l'Etat et aux collectivités pour les préjudices subis²⁵. Malheureusement, aucun des acteurs impliqués dans ce projet polémique n'a répondu aux sollicitations d'entretien.

Néanmoins, ce cas suggère que l'écopâturage est utilisé comme moyen de communication par les promoteurs immobiliers dans le cadre de vastes projets d'artificialisation des sols, sans pour autant que l'aspect écologique annoncé ne parvienne à garantir son acceptabilité sociale. Il s'agit d'un point important que l'on retrouve tant à Paris, qu'à Toulouse et Nantes. L'un des fondateurs d'Entretien, Nature et Territoires soulignait en effet :

« Moi j'ai une phrase toute faite qui dit 'l'écopâturage c'est pas que de la communication mais c'est beaucoup de communication', c'est dans le sens noble du terme, on communique pour expliquer ce qu'on fait. On communique avec les riverains, on communique avec les entreprises, on communique avec les forces de police, on communique avec des journaux, tout ce qu'on veut, on fait de la pédagogie, mais il faut énormément communiquer, énormément, énormément. Maintenant je crois que c'est le point numéro 1 quand on se lance dans un projet, voilà » Entretien fondateur ENT, 2019

²⁴ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Val_Tolosa

²⁵ Source : <https://www.ladepeche.fr/2023/01/02/val-tolosa-cest-le-clap-de-fin-pour-les-opposants-apres-une-decision-du-conseil-detat-10900616.php>

Au cours de notre entretien, l'enquêté présentait un projet particulièrement réussi selon lui, donc situé à l'opposé du projet avorté de Val Tolosa. Il s'agit du projet urbain visant le Champ-de-Manœuvre, situé en limite nord-est de la commune nantaise, à proximité de Carquefou. Piloté par Nantes Métropole, il vise à valoriser une grande réserve foncière laissée par d'anciennes friches militaires. Jusqu'au début du XX^e siècle, la zone porte le nom de « Bois du Bèle » et abrite des bois, prairies, champs et fermes, occupées par des paysans. A l'issue d'un processus de rachats et d'expropriations, le terrain devient un quartier militaire (ci-dessous), jusqu'au début des années 2000 où la mairie souhaite y implanter une nouvelle maison d'arrêt pour désengorger celle du centre-ville, surpeuplée. Or, le terrain est criblé de munitions et de bombes non éclatées après la Seconde Guerre mondiale, il convient donc de préparer les lieux. En 2007, la Ville rachète le terrain au ministère de la Défense et la maison d'arrêt est finalement livrée en 2012.



Figure 55. Carte postale ancienne de la caserne Mellinet à Nantes (date inconnue, Source : Nantes Métropole)

Ce récit, consultable sur le site de Nantes Métropole, est le prélude d'un projet urbain de reconversion de friches comme en connaît Nantes par dizaines (Ile de Nantes, Bas Chantenay, Saint Joseph, etc). On y lit que le terrain de 50ha permettra la « *construction de 1800 à 2000 logements entre 2019 et 2032.* » Néanmoins, « *ce site est actuellement une friche constituée de zones boisées, d'alignements d'arbres hérités de la trame bocagère, de clairières et de zones humides. La préservation et la mise en valeur de ces espaces ainsi que l'équilibre entre zones d'habitat et zones naturelles représente l'un des enjeux du projet d'aménagement. Aujourd'hui, sans aucun usage, le Champ de Manœuvre apparaît comme une enclave verte qu'il faut révéler et ouvrir par l'aménagement de continuités douces, notamment vers la Vallée de l'Erdre, et par le confortement de corridors écologiques.* »

Dès lors, le futur quartier s'organisera entre l'axe radial reliant Nantes à Carquefou (route de Carquefou) à l'ouest et la maison d'arrêt ainsi qu'une zone industrielle à l'est (ci-dessous). L'ensemble est divisé en sept zones portant des noms qui renvoient aux fonctions originelles du lieu : bois clair, bois sauvage, bois dormant, champ libre, prairie boisée, bocage, tenues maraîchères. Le champ lexical choisi suggère un gradient de naturalité allant du bois à la tenue maraîchère, donc de l'espace naturel à l'espace agricole. Le plan masse laisse la part belle au vert, laissant simplement deviner par de petits polygones blancs les futurs bâtiments d'habitation, principalement collectifs. L'agence d'architectes-urbanistes Ateliers 2/3/4 qui œuvre sur le Champ de Manœuvre fait le pari d'un quartier paysager proposant des espaces collectifs à haute qualité environnementale. Les bâtiments, dont la nouvelle école maternelle et primaire, sont réalisés à partir de matériaux bio-sourcés et placent la question climatique au cœur de leur conception (exposition, fraîcheur apportée par la végétation, utilisation de l'énergie solaire par des panneaux photovoltaïques, etc). Le projet fait l'objet d'une concertation avec les nantais et laisse aussi la part aux initiatives des habitants en laissant des lieux et installations en auto-aménagement, comme la halle de 70m², d'abord utilisée par les entreprises de construction puis

laissée aux mains des habitants pour en faire un point de distribution d'AMAP, guinguette, lieu événementiel ou autre.

D'un point de vue écologique, le bureau d'analyse Urban Eco Scop fait un inventaire des espèces animales et végétales en place et fait des propositions afin de prendre en compte l'existant dans le projet urbain. En attendant la construction des futurs quartiers, certaines prairies sont d'ores et déjà entretenues par écopâturage par un éleveur du nord de Nantes.



Figure 56. Plan masse du projet du Champ de Manoeuvre. Source : Nantes Métropole, Ateliers 2/3/4

Depuis octobre 2017, une quinzaine d'animaux, dont des brebis Landes de Bretagne et chèvres des Fossés, sont chargés d'entretenir le bocage, une zone de 4 hectares d'un seul tenant à l'ouest du site. Une ânesse a aussi pris part à l'écopâturage.

L'arrivée des animaux a été préparée pour assurer leur sécurité et la qualité de la pâture :

Ainsi, la clairière centrale sera défrichée et semée d'un mélange adapté aux sols mésophile et appétant pour les animaux afin de renforcer la diversité floristique et préparer l'arrivée des bêtes. Un enclos réalisé à partir de piquets de châtaignier et d'un grillage métallique est installé, avec un portail d'accès et une bergerie en bois.²⁶

A l'heure actuelle, il n'y a pas de certitude quant à la permanence d'une activité d'écopâturage une fois les constructions terminées. Néanmoins, l'éleveur en charge du projet a déclaré en entretien qu'il était possible que les habitants s'accoutument à leur présence et fassent en sorte qu'un enclos demeure, ce qui placerait le pâturage non seulement en phase préparatoire du projet, mais aussi en objectif finale, comme élément paysager à part entière.

En somme, les acteurs privés et collectivités s'emparent de l'écopâturage en tant que nouvel outil d'entretien différencié des espaces verts en continuant les pratiques déjà opérantes : externalisation de service public pour les collectivités, mise en place d'appels d'offre, etc. Le pâturage est aussi mis en avant comme outil de gestion, d'animation et comme composante de projets urbains neufs, afin de peser sur la qualité environnementale des nouveaux quartiers. On observe donc une permanence des pratiques mais aussi des logiques mises à l'œuvre dans la fabrique urbaine. Il s'agit de permettre une valorisation des espaces par un investissement de capitaux et de travail, dans l'objectif d'augmenter l'attractivité urbaine.

L'ancrage notable des dispositifs d'écopâturage au sein des projets d'aménagement local interroge néanmoins sa capacité de diffusion au sein des villes. La thèse de Matthieu Adam, parue en 2016 étudie l'écoquartier Bottière-Chênaie de

²⁶ Source : <http://www.urban-eco.fr/Installation-d-un-eco-paturage-a-Nantes-Champs-de-Manoeuvre.html>

Nantes et le quartier Confluence à Lyon en montrant le fonctionnement de l'urbanisme contemporain, piloté par « projets » locaux (Adam 2016). Il évoque en effet la rupture avec le fonctionnalisme urbain, intervenue dans les années 1960 et affirmée dans les années 1980, pour décrire la tendance à fragmenter la ville en quartiers à aménager de manière autonome, par des collectifs d'acteurs publics et privés rassemblés autour d'un projet délimité dans le temps et l'espace, un découpage temporel selon des étapes analogues (diagnostic, intention, esquisse, étude de faisabilité, avant-projet, permis de construire, travaux, réception, vie du projet), etc. Bien que l'enchaînement linéaire des phases du projet ne soit pas toujours respecté, notamment dans le cas de projets complexes, l'auteur identifie tout de même une unicité des pratiques autour de l'idée de projet. La fabrication de la ville tend donc à se fragmenter et chaque projet conçu à une période donnée et dans un lieu précis reflète un ensemble de représentations et de valeurs émanant des habitants (dans le cadre de projets participatifs) et des concepteurs. Les projets évoqués dans la thèse sont notamment exemplaires en matière d'eco-gentrification (Dooling 2009), bien qu'une part plus ou moins importante des projets concerne toujours la mixité sociale. Les quartiers proposés combinent l'accumulation de capitaux immobiliers, fonciers, économiques, sociaux et écologiques pour contribuer à l'augmentation de la valeur des espaces concernés, dans une logique d'attractivité et de mise en compétition des territoires urbains. De même, l'application parcellaire et micro-locale de l'écopâturage en ville ne saurait répondre de manière globale et efficace au besoin de transition écologique des systèmes urbains.

En effet, la caractérisation des projets se différencie, voire s'oppose, au paradigme du projet au singulier, essentiellement unifié, global et collectif. En 2018, Nadia Arab nuance cependant en avançant que « *l'activité de projet en urbanisme ne commence pas et ne finit pas avec le modèle d'action incarné par le 'projet urbain', qui ne correspond finalement qu'à l'un des cycles du projet en urbanisme.* » (Arab 2018). Selon elle, l'activité projectuelle s'inscrit dans un contexte socio-spatial marqué par des crises

environnementales et sociales et sont à considérer dans leur complexité et leur caractère innovant à une époque où il est parfois difficile de réussir à penser le futur et à projeter le devenir des villes. Les projets étudiés ne proposent en effet que rarement d'inscription durable des herbivores dans le tissu et le métabolisme urbain. Leur présence est expliquée par des besoins ponctuels, ici et maintenant, pour une mission d'entretien précise.

L'écopâturage mis en place en ville comporte ainsi une part d'impensé : quel rôle durable attribuer à ces animaux, hormis des tontes ponctuelles ? L'enquête suggère la naissance au sein des trois terrains d'étude d'une dynamique d'intégration de ces herbivores dans le paysage urbain dans un souci d'agrément et de compagnonnage, au-delà des bénéfices écologiques annoncés et attendus. A leur mesure, ils pourraient alors participer de la production d'une ville agréable, divertissante et événementielle (Gravari-Barbas 2009), où il n'y aurait nul besoin d'en sortir pour trouver un contact avec la nature et le vivant. L'espace urbain multifonctionnel saurait donc satisfaire les besoins des urbains en ville, pour plus d'urbanité, mais au moyen d'une transformation des paysages urbains en paysages pastoraux.

1.2. La production de paysages urbains pastoraux

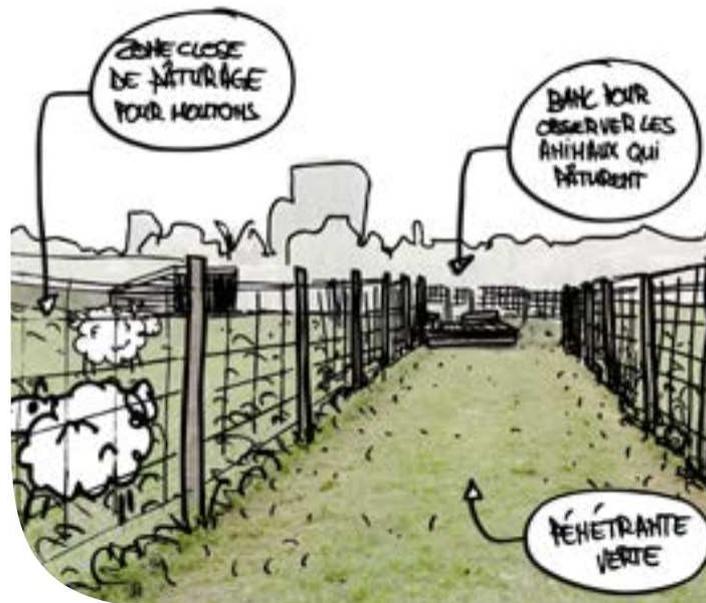


Figure 57. Dessin du projet de la Cavée du Gué (DRIEE, 2018)

Ce visuel extrait de l'ouvrage réalisé par la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France)²⁷ concentre les attributs paysagers qui composent la grande majorité des dispositifs d'écopâturage rencontrés pendant la thèse : pelouse, clôture, ovins, cabane en bois et environnement urbain, ici présenté sous une forme grise et tortueuse en fond. Avec un esthétisme proche de la bande dessinée, l'illustrateur indique avec des bulles : « pénétrante verte », « zone close de pâturage pour moutons », « banc pour observer les animaux qui pâturent ». On constate ici l'intégration de la dimension visuelle, voire spectaculaire, dans l'agencement prévu de l'espace pastoral. L'aménagement est organisé tant pour permettre le pâturage que le passage des humains venus les observer, ce qui impose une transformation du tracé des clôtures afin de créer un couloir sécurisé, impliquant néanmoins l'entretien humain de la pénétrante verte.

Bien qu'elle ne soit pas toujours annoncée et présentée comme telle, l'écopâturage urbain revêt une dimension paysagère forte. Au-delà de l'aspect

²⁷ Auteurs : Antoine Abarnou, Adrien Solacroup, Marie Genêt (G2C Territoires / Altereo), Édition Juin 2018

fonctionnel du pâturage, la transformation matérielle de la ville qu'il suppose conduit à réfléchir à la production de paysages urbains que l'on pourrait qualifier d'hybrides, entre l'espace pastoral et l'espace vert urbain.

Les observations réalisées sur les trois terrains permettent de vérifier cette affirmation. A Nantes, les plans d'urbanisme de la commune de Vertou, située au sud-est de la ville, prennent en compte les perspectives visuelles sur et depuis la Sèvre Nantaise. En effet, les documents ci-dessous montrent la prise en compte de la vue sur la rivière depuis chacune des rives, où se situent d'ailleurs les dispositifs d'écopâturage de bovins. La collectivité a ainsi pensé conjointement l'aménagement des berges au profit d'activités principalement récréatives et sportives et dans l'esprit de parcs paysagers offrant de belles perspectives. En ce sens, elle a aussi réfléchi au défrichement de certaines portions des bords de Sèvre pour permettre de libérer la vue.

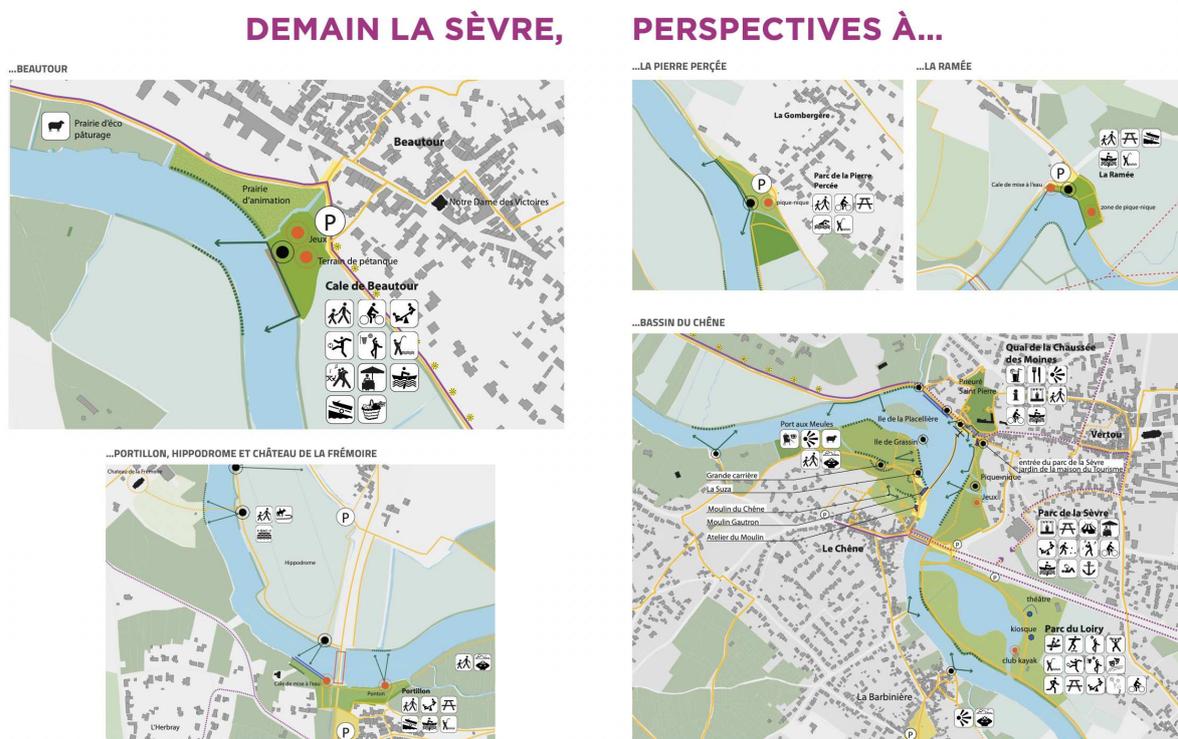


Figure 58. Réaménagement des bords de Sèvre à vertou. Source : Demain la Sèvre, 4 juillet 2017, Ville de Vertou

Lors de la visite de terrain en 2020, les bovins étaient bel et bien visibles depuis la rive d'en face et il était aussi possible de s'en approcher après avoir traversé un point, afin de les observer dans leur clairière.



Figure 59. Les bovins de la Sèvre Nantaise, Vertou, décembre 2020

A quelques kilomètres de Nantes, en marge de notre terrain d'étude, des brebis Landes de Bretagne entretiennent quant à elle un paysage particulier : les alignements de mégalithes de Carnac. Le programme d'écopâturage est actif dans ce site morbihannais depuis 1995. Classé monument historique, le site est géré par le Centre des monuments nationaux, établissement public sous tutelle du Ministère de la Culture. Les animaux participent aujourd'hui du paysage des mégalithes et sont présents lors de la saison touristique. Le périmètre des alignements est enclos pour assurer la sécurité des brebis et éviter toute divagation. Le troupeau évolue en liberté sur le site et sont amenés à rester en extérieur malgré les intempéries et l'humidité, sans nécessiter d'abri. Les dispositifs de contention et de sécurité sont visuellement peu perceptibles afin de ne pas détériorer la vue de ce site touristique. Au contraire, les animaux contribuent à donner vie à ce site préhistorique et leurs silhouettes

petites et rondes s’harmonisent avec les édifices pour créer un paysage dynamique et bonifier un espace déjà apprécié pour sa beauté.



Figure 60. Brebis Landes de Bretagne à Carnac, mars 2020

La recherche d’un paysage pastoral esthétique anime particulièrement les collectivités qui souhaitent valoriser des espaces touristiques ou au contraire revaloriser des lieux peu attratifs ou délaissés. En région parisienne, la commune de Colombes située au nord-ouest de Paris a aménagé un écosite labellisé Ecojardin le long de la A86 et des nouvelles habitations de la Zac de l’Ile Marante. Cet espace d’un hectare est fermé au public et ne peut être visité que par l’intermédiaire du service municipal de l’Ecologie urbaine, à l’occasion d’ateliers animés, notamment pour les groupes scolaires. Les visuels présents sur les documents du ScoT de la métropole ainsi que sur les panneaux de présentation visibles sur la passerelle qui surplombe le lieu montrent une représentation idyllique des chèvres des Fossés qui entretiennent une portion de la prairie. D’une part, le panneau montre la chèvre dessinée dans un paysage bucolique et fleuri suggérant des montagnes en arrière-plan. La chèvre porte une cloche comme dans les histoires pour enfants et s’affiche accompagnée de deux petits. Dans l’encart explicatif, la ville de Colombes se place en conservatrice d’une

Mettre en place une démarche globale en faveur de l'environnement : l'action du service Ecologie urbaine à Colombes

NATURE EN VILLE – SOBRIETE – RISQUES



Fiche d'identité

Localisation : Colombes, EPT Boucle Nord de Seine, Hauts-de-Seine (92), Val-d'Oise (95)

Dates : depuis 1995

Budget estimé : environ 20000€ de fonctionnement annuel + coût RH

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Colombes

Maîtrise d'œuvre : Ville de Colombes

Partenaires : Agence Régionale de la Biodiversité – LPO – SEPG – Eco terra

Figure 62. Visuel du SCOT Métropole du Grand Paris, Recueil de bonnes pratiques, 2019



Figure 63. Photographie du dispositif d'écopâturage de la Prairie du Moulin Joly, Colombes, juin 2020

Néanmoins, on ne peut qu'apprécier la grande différence entre les visuels proposés par les collectivités et le paysage directement observable sur le terrain. Il s'agit ici de la meilleure photographie obtenue des chèvres des fossés depuis la passerelle, à l'aide du zoom. Sur les lieux, il m'avait été difficile de trouver le site d'écopâturage, tant les barrières sont multiples et hautes aux alentours du lieu. Après une vingtaine de minutes de recherche, je suis parvenue à trouver les animaux, à qui un espace peu ombragé et sec était offert en pâture. Prise au mois de juin, la photographie suggère déjà un manque d'eau sur les lieux pour assurer une végétation suffisamment abondante aux animaux au cours de la saison. Par ailleurs, on voit depuis la passerelle qu'il est difficile d'approcher des animaux, car les barrières hautes du stade de tennis précèdent les grillages « mouton » qui protègent les herbivores.

Les clôtures de contention sont en effet un élément paysager à prendre en compte dans la conception esthétique du dispositif d'écopâturage. Au cours d'un entretien, un entrepreneur paysagiste spécialiste de l'écopâturage affirmait y attacher un soin particulier :

Q. (...) Moi je suis un peu un maniaque des clôtures. J'aime bien quand elles sont vraiment hyper classe, hyper tendues, tout soit nickel quoi. C'est aussi mon image de marque derrière tu vois, c'est quelque chose qui dure longtemps. Il y a un peu de tout dans la clôture, il y a des branquignols qui font des trucs pas trop tendus. (rires) Du coup il faut quand même bien regarder.

M. Et, c'est quoi en fait les contraintes pour avoir une bonne clôture pour des moutons. J'ai vu qu'elles n'étaient pas électrifiées.

Q. Ouais, que de la clôture fixe.

M. Après sinon c'est quoi les critères qu'il faut : l'espacement.

Q. Il faut un grillage à moutons avec maille progressive avec des petites mailles en bas, comme ça les anneaux passent moins. Et après les mailles s'élargissent en haut et sinon c'est du piquet assez large. Moi c'est du piquet de châtaignier, parce que naturellement il est

imputrescible. Il ne pourrit pas dans le sol, quoi. Du piquet de châtaignier enfoncé pas avec une mini pelle tu vois, avec une grosse pelle de 5 tonnes quoi, un gros truc. Du coup enfoncé à la pelle et après avoir sur la pelle aussi, un dérouleur de grillage, parce que ton grillage il est tendu par la pelle. ça te fait un truc, que tu peux jouer à la guitare sur le grillage. C'est génial. J'aime vraiment quand c'est nickel, et les clients aiment bien aussi ça tient dans le temps et tout. C'est vraiment important pour moi.

M. Il y a aussi une visée esthétique d'avoir un truc qui soit ... ?

Q. Ouais carrément, après quand tu es content tu vas voir tes moutons, et tout ça, que les gens trouvent ça classe. C'est hyper important. La clôture, c'est la base. (rires) Entretien 2018

Pour les projets d'écopâturage réalisés de manière pérenne, notamment avec des contrats annuels sans rotation de pâture, la pose des clôtures est un élément essentiel. Elles permettent d'assurer la sécurité des animaux et des humains, notamment dans le cas du pâturage de béliers. La prise en charge du marché de l'écopâturage par des entrepreneurs privés en grande partie mène à une certaine uniformisation des pratiques : Ecomouton Greensheep et d'autres entrepreneurs utilisent les mêmes clôtures, à savoir un grillage « mouton » tel qu'il est décrit par l'enquêté, accompagné de piquets solides. Au cours de l'enquête, j'ai eu l'opportunité d'aider un éleveur à poser ce type de clôture, de la pose des piquets dans la terre, au déroulage du grillage à l'aide d'un véhicule, pour terminer par la fixation du grillage à la structure. Mis à part l'aspect technique important de cette étape, on constate qu'il s'agit d'un élément de sécurité majeur qui implique la responsabilité de celui qui s'en charge. L'absence d'électrification est généralement plébiscitée dans les lieux accueillant du public afin d'éviter des accidents. Cependant, la question esthétique est plus ou moins pensée par les professionnels, de même que l'aspect relationnel que la clôture autorise ou non avec les animaux. Dans le cas de l'entretien mentionné ci-dessus, la conscience de la teneur esthétique de la clôture est remarquable puisque

l'enquêté en fait un enjeu de professionnalisme. Au-delà de la prestation de service de tonte écologique par des herbivores, il associe son métier à la fourniture d'un espace d'agrément, quasi scénique, au sein duquel les animaux sont des acteurs autant qu'ils sont des objets d'admiration.

La dimension spectaculaire du pâturage joue à plein dans le rapport des habitants aux herbivores (voir partie dédiée, Chapitre 5 partie 2) et occupe un rôle parfois décisif dans la sélection des animaux qui intégreront le troupeau. Une éleveuse rencontrée près de Toulouse me confiait en 2019 son souhait d'acquérir un lama :

Moi j'aimerais bien avoir un lama, un lama ou deux parce qu'effectivement ça mange plus haut, et plus de tiges et puis c'est exotique quoi. Enfin ça fait plus exotique qu'un âne, ça change quoi. Il y a quand même une certaine image, c'est-à-dire...on est en ville, donc on n'arrive pas avec des animaux tout... C'est marrant parce qu'on les prépare presque ! (rires)

M. Ah oui ? Comment ça ? (sourire)

S. Il nous est arrivé, par exemple pour des transhumances, de leur mettre des pompons ou de leur faire des dessins dessus pour que ce soit joli, agréable. On rajoute des cloches, on en met plus que d'habitude et voilà. Je me dis, voilà, c'est un troupeau qui est de toutes les couleurs, avec des poils longs, des poils courts, c'est vraiment... (pause). Il y a un côté image.

Deux dimensions se dégagent de cet extrait : d'une part, la volonté d'avoir un troupeau mixte, c'est-à-dire composé de différentes espèces animales, est un atout reconnu pour permettre un pâturage complémentaire (lamas et caprins ne broutent pas la même chose, à la même hauteur et à la même vitesse) et éviter le parasitisme. D'autre part, il s'agit clairement pour l'éleveuse de veiller à l'harmonie visuelle de son troupeau, qui se doit d'être beau pour aller en ville, où du public l'attend. Pompons, dessins, cloches, sélection d'espèces locales ou exotiques sont ainsi autant de paramètres auxquels elle a recours pour embellir son troupeau.

La participation des animaux à la production de paysages urbains n'est pas un fait nouveau, il a notamment été étudié par O. Zeller à propos de l'Ancien Régime. Déjà, les animaux, tels que les chevaux qui patientaient devant les théâtres des beaux quartiers, participaient de la production de paysages urbains spécifiques (Zeller 1997). Les chevaux portaient ainsi des tenues qui rivalisaient d'ostentation et constituaient en cela des marqueurs sociaux pour leurs propriétaires. Les animaux participent ainsi, hier comme aujourd'hui, de la caractérisation de lieux urbains, vécus spécifiquement par leurs habitants. Ils contribuent à créer des paysages visuel, sonore et olfactif, bien que le contexte urbain encourage le désir d'un naturel propre, inoffensif et inodore. « *Nous avons dû éloigner l'enclos d'écopâturage car les étudiants étaient gênés par les odeurs des déjections* », me confiait en 2020 une éleveuse à Nantes qui gère un écopâturage dans un établissement d'enseignement supérieur.

En effet, le désir des porteurs de projets de faire intervenir des paysages pastoraux idylliques en ville se heurte à la difficulté de maintenir des enclos sains, propres et verts en réduisant tant que possible la présence humaine sur place. La présence de passants oblige à débarrasser régulièrement le site des déchets qui peuvent y être laissés, le manque d'eau nécessiterait une rotation de pâture et le développement d'espèces invasives issues des refus animaux nécessitent aussi un travail humain pour éviter de constater des enclos dégradés. A Issy-les-Moulineaux, on peut observer un sol présentant plusieurs indices de négligence. A gauche, on observe la présence de déchets, notamment un flacon de substance vaso-dilatatrice dangereuse pour les ovins. Les déjections animales sont présentes en grande quantité, ce qui évoque le manque de rotation de pâture et la possible consommation de litière par les animaux. L'herbe présente une couleur majoritairement jaune et semble sèche. En arrière-plan de la photographie de droite, la prolifération de graminées est la conséquence d'un monopâturage ovin qui occasionne des refus. De ce fait, il existe des difficultés à proposer un paysage pastoral évocateur d'une bonne santé floristique

et animale sans travail humain important, au-delà des deux visites par mois souvent appliquées par l'entreprise.



Figure 64. Photographies d'un écopâturage situé sur le terre-plein central d'un axe routier à Issu-les-Moulineaux, juin 2020

En définitive, le désir de produire des paysages urbains pastoraux et attractifs est une dimension sous-jacente et néanmoins opérante dans l'avènement de l'écopâturage urbain. Le végétal, l'animal, la clôture protectrice et l'adaptation du mobilier sont des composantes qui se combinent pour répondre aux attentes urbaines. En ce sens, on peut considérer l'écopâturage comme un agencement, au sens de Deleuze : « *on désire un ensemble et non quelqu'un ou quelque chose (...) désirer, c'est construire un agencement* » (*L'Abécédaire de Gilles Deleuze, 2004*). Vouloir un écopâturage ne reviendrait ainsi pas à souhaiter simplement un entretien écologique, ni souhaiter seulement la présence de moutons, mais relèverait d'un désir d'agencement, notamment paysager, vecteur de plaisir et de rencontre avec les animaux. En ce qu'il remplit des fonctions et des désirs, le pâturage est un vecteur de valorisation largement investi dans la fabrication de la ville.

2. Stratégies de valorisation des marges urbaines grâce au pâturage

Nous l'avons vu, l'écopâturage constitue un outil d'aménagement et d'urbanisme, qu'il soit transitoire ou pérenne. Il est intéressant de voir quels sont les

types d'espaces urbains les plus concernés par ces dispositifs afin de comprendre en quoi l'action des animaux permet notamment de requalifier des espaces inutiles, délaissés, improductifs, des friches et autres interstices urbains. On interrogera donc l'action de l'écopâturage sur les marges urbaines, et réciproquement, le rôle des marges urbaines dans le développement du pâturage urbain, en étudiant le développement des projets au sein de nos terrains métropolitains (2.1). Enfin, dans une dernière sous-partie, dimension spatiale et dimension sociale du pâturage urbain seront analysées conjointement en soulignant le rôle intégrateur de l'écopâturage dans la réhabilitation de personnes marginales (2.2).

2.1. Un développement à partir des marges urbaines

A Nantes, Paris et Toulouse, les communes de banlieue jouent un rôle précurseur dans le développement de l'écopâturage. L'exemple de Cugnaux a d'ailleurs nourri les travaux de Corinne Eychenne et Olivier Bories, à juste titre. Il est possible de dater à 2015 l'émergence du premier projet expérimental :

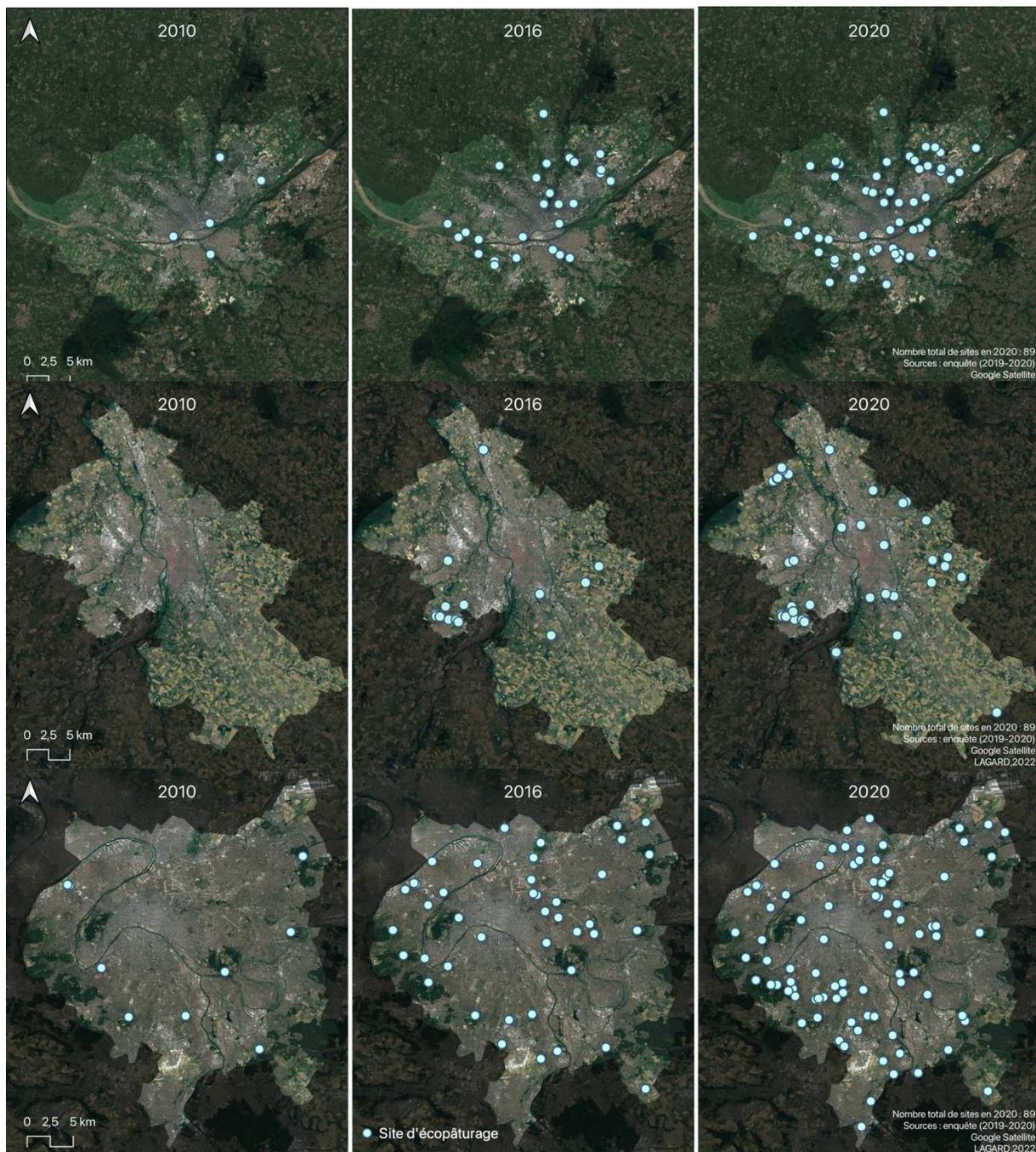
Je pense que vous avez tort M. GUERIN de prendre ça sur le ton de l'humour parce que c'est quand même quelque chose qui va faire école. Nous ne sommes pas la seule ville à s'intéresser à l'éco-pâturage et la façon dont les études ont été menées est très sérieuse et elles sont en train d'être exportées dans d'autres villes. Je pense que l'éco-pâturage n'a pas fini de faire parler de lui et je suis très fier que ce soit Cugnaux qui soit la première ville du département à le mettre en place. (PV conseil municipal Cugnaux, 22 septembre 2015)

L'extrait du procès verbal du conseil municipal de Cugnaux (2015) atteste la primauté de la ville de Cugnaux dans le développement de l'écopâturage en Haute-Garonne, et ce malgré les rires de certains élus suscités par l'annonce du premier projet. Bien qu'il ne s'agisse pas de la première ville de France, la mise en place d'un premier projet a permis de mettre en place une dynamique locale et d'apporter une

preuve par l'exemple aux autres communes. Cugnaux, située en proche banlieue toulousaine, a donc joué un rôle précurseur et incitateur (Bories et *al.*, 2017).

Depuis 2017, soit deux ans à peine après l'expérimentation cugnalaise, les communes de Bouloc et Launaguet, situées au nord de la métropole toulousaine, sont le théâtre d'une grande transhumance d'un troupeau de 500 brebis en provenance des Pyrénées voisines. Le projet est appuyé par la Direction de l'agro-écologie du Conseil départemental de la Haute-Garonne, et se présente comme une opération d'éco-pâturage dont le but est de consolider l'installation d'un éleveur ovin et l'entretien d'espaces communaux comme privés en déprise (Annexe 10). Chaque année, les brebis appartenant des éleveurs de Sepx (piémont pyrénéen) et Grenade-sur-Garonne (nord-ouest de Toulouse) viennent passer un mois sur des grands espaces enherbés mis à disposition par les collectivités. Elles sont menées par un berger, Sébastien Natale (dit Moïse) qui renouvelle sa présence chaque année. Une transhumance de 17km est organisée sur une journée et accueille du public, invité à déguster des produits locaux dont l'agneau des Pyrénées et à assister à un atelier de filage de laine à Launaguet. L'événement festif peut être interprété comme une représentation, ou une reproduction du départ en estive traditionnellement réalisé et visible dans les Pyrénées. Il met en lumière des communes périurbaines et rurales du bassin toulousain et à autre une échelle, une marge plus éloignée : l'arrière-pays rural et montagneux.

Ces exemples posent la question d'une possible montée en généralité du cas toulousain : peut-on dire que les marges des grandes métropoles sont les principaux tremplins du pâturage urbain ? Le travail de recensement réalisé au cours de la thèse sur les trois terrains a permis d'établir les cartes chronologiques ci-dessous, qui nous permettent d'évaluer ce point grâce à l'analyse spatiale.



Carte 11. Cartographie chronologique des sites d'écopâturage de Nantes, Paris et Toulouse

En 2010, la situation des trois terrains est très dissemblable : aucun projet actif autour de Toulouse, quelques uns à Nantes et principalement proche du cœur de la métropole, quelques projets en deuxième couronne parisienne. En 2016, la dynamique globale devient lisible : on note une multiplication des projets principalement en périphérie de métropole. Cependant, on observe un essaimage de

points qui laisse entrevoir des tropismes locaux, on devine notamment la multiplication des projets à Cugnaux près de Toulouse, ou ceux autour de Saint-Denis près de Paris.

Le cas de Nantes revêt une originalité particulière car il s'agit du seul terrain sur lequel on peut évoquer des raisons écologiques pour expliquer la naissance des premiers projets, là où des facteurs humains et de morphologie urbaines seront davantage mobilisés à Toulouse et Paris. A Nantes, les bords de Loire ont été les premières zones urbaines à être entretenues par des animaux d'élevage. Dès 2003, la mairie de Vertou a fait appel à un éleveur bovin pour entretenir les rives de la Sèvre, au sud-est de Nantes. L'initiative est imitée trois ans plus tard par les gestionnaires de la Petite Amazonie, enclave sauvage et humide située près de la gare de Nantes et classée ZNIEFF et Natura 2000. Des vaches de race Highland sont choisies pour accomplir cette mission. Aujourd'hui, l'écopâturage concerne plus de 200 hectares du territoire de Nantes Métropole. Les zones humides inconstructibles et submersibles furent ainsi les premières à être pâturées. L'une de ces zones, particulièrement peu accessible, a été explorée au cours de la thèse, il s'agit de l'île Héron sur la Loire. L'accès à gué jusqu'à l'île est conditionné par la marée dont l'influence se fait sentir sur cette portion de la Loire. Les naturalistes du Conseil Départemental, rencontrés sur place, ont constaté un net fleurissement des prairies pâturées ainsi qu'un retour des abeilles sauvages sur l'île Héron. L'activité pastorale permet donc une double conservation, à la fois des zones humides et de leur biodiversité, et par ailleurs de la race nantaise, réputée pour sa polyvalence et sa rusticité. La vocation écologique forte des premières expérimentations nantaises n'est cependant pas généralisable à Toulouse et Paris.



Figure 65. Accès à l'île Héron par marée basse, pour conduire un troupeau de vaches nantaises, été 2020

Les raisons du développement préférentiel de l'écopâturage en banlieue n'a pas constitué un axe de recherche majeur de la thèse, mais certains entretiens ont permis de mettre en avant quelques pistes de réflexion. D'abord, les villes de banlieue possèdent une morphologie urbaine et un fonctionnement qui permettraient de faire déambuler plus facilement les animaux. Un berger des Yvelines me raconte : « *Paradoxalement, plus t'es en ville, plus les transhumances sont faciles à organiser. A la campagne, il y a des routes, des camions qui roulent vite. En ville, il y a les zones 50km/h, 30km/h, voies piétonnes, pistes cyclables, donc tu passes ! Ici dans le 77, grande couronne de Paris, c'est très compliqué. En ville c'est plus facile, tu peux même choisir les horaires d'embouteillages, au moins t'es sûr que ça ne roule pas, les voitures sont à l'arrêt, tu peux passer avec les animaux.* » Là où le cœur de Paris aurait été difficile à pratiquer en raison d'une densité et d'une fréquentation trop importante, la banlieue offrirait un cadre plus permissif et

sécuritaire aux troupeaux. La question du rythme de la transhumance en ville a d'ailleurs fait l'objet de recherches scientifiques portant sur le terrain de la banlieue nord de Paris. Il en résulte notamment que le passage d'animaux peut contribuer à ralentir le rythme de la ville, des véhicules, des piétons en invitant à une pause contemplative et ludique autour des animaux (Bories et al. 2019b). Une autre raison qui n'a pas été directement avancée par un enquêté mais qui est apparue au fil de la recherche est la vitalité associative des banlieues, où l'on retrouve de nombreux projets d'agriculture urbaine à vocation pédagogique. Les graphiques du chapitre précédent (Graphique 6, Graphique 7) montrent en effet que sur la totalité des terrains étudiés, les associations sont à l'origine de 22% des projets, pourcentage qui culmine à 39% sur le terrain parisien, par l'action notamment de Clinamen au nord, mais aussi de l'association Bergeries en Ville autour de Meudon et Clamart, ou encore Anes en ville autour de Maisons-Alfort.

D'un point de vue phénoménologique, l'expansion de l'écopâturage en banlieue et a fortiori de l'agriculture urbaine, permet de porter un regard alternatif sur la ville et ses ressources potentielles, de même qu'un bouleversement du classement des espaces sur une échelle de valeur. La carte ci-dessous, présente sur un document de communication des Bergers Urbains, montre le quartier des Francs-Moisins selon un regard paysan : on y distingue les pâtures (qu'on appellerait autrement talus ou bordures), les bois, les champs et même les zones de butinage des abeilles. On y voit également les lieux de vie permanents des animaux (poulaillers, bergeries, ruches) qui complètent les territoires de vie de ces animaux, plus amples, mouvants et indéfinis, puisque régis par leurs besoins alimentaires (pâturage et butinage). L'ensemble des arbres fruitiers sont aussi répertoriés et classés selon leur productivité ou non. C'est ainsi toute une abondance de ressources qui est soulignée par cette carte particulièrement éloquente en ce qu'elle fait figurer en blanc tous les éléments généralement mis en avant dans les cartes, par exemple les cartes topographiques de l'IGN : routes et bâti principalement.

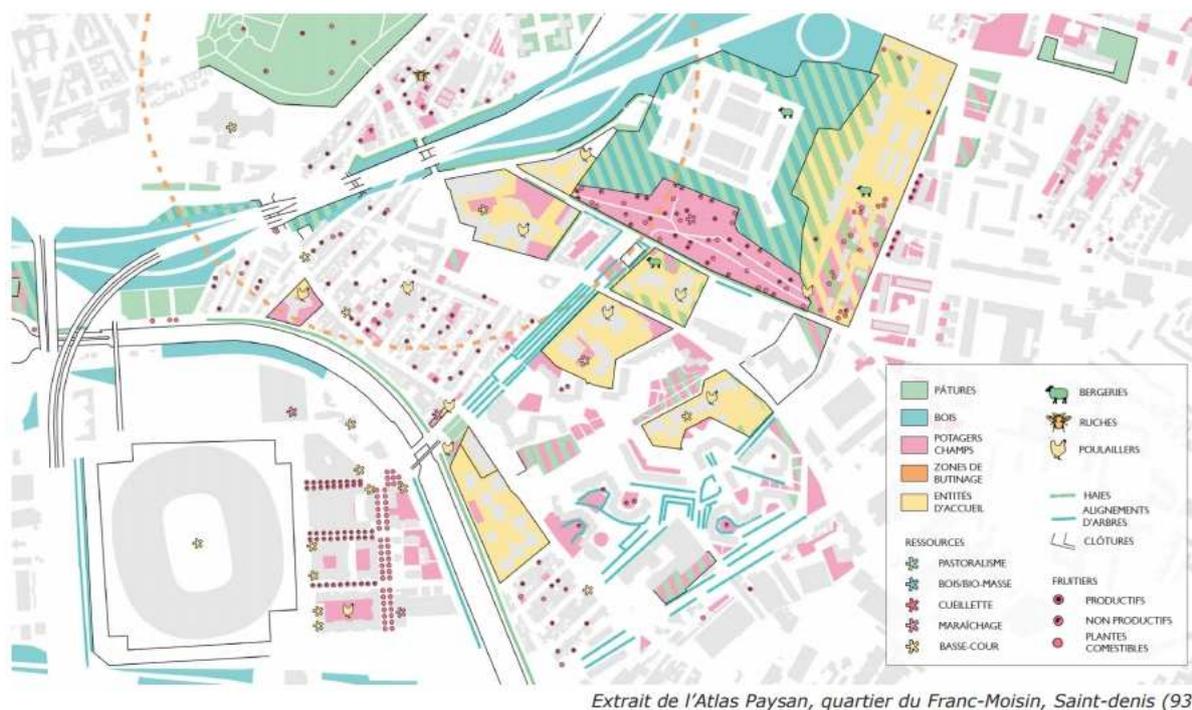
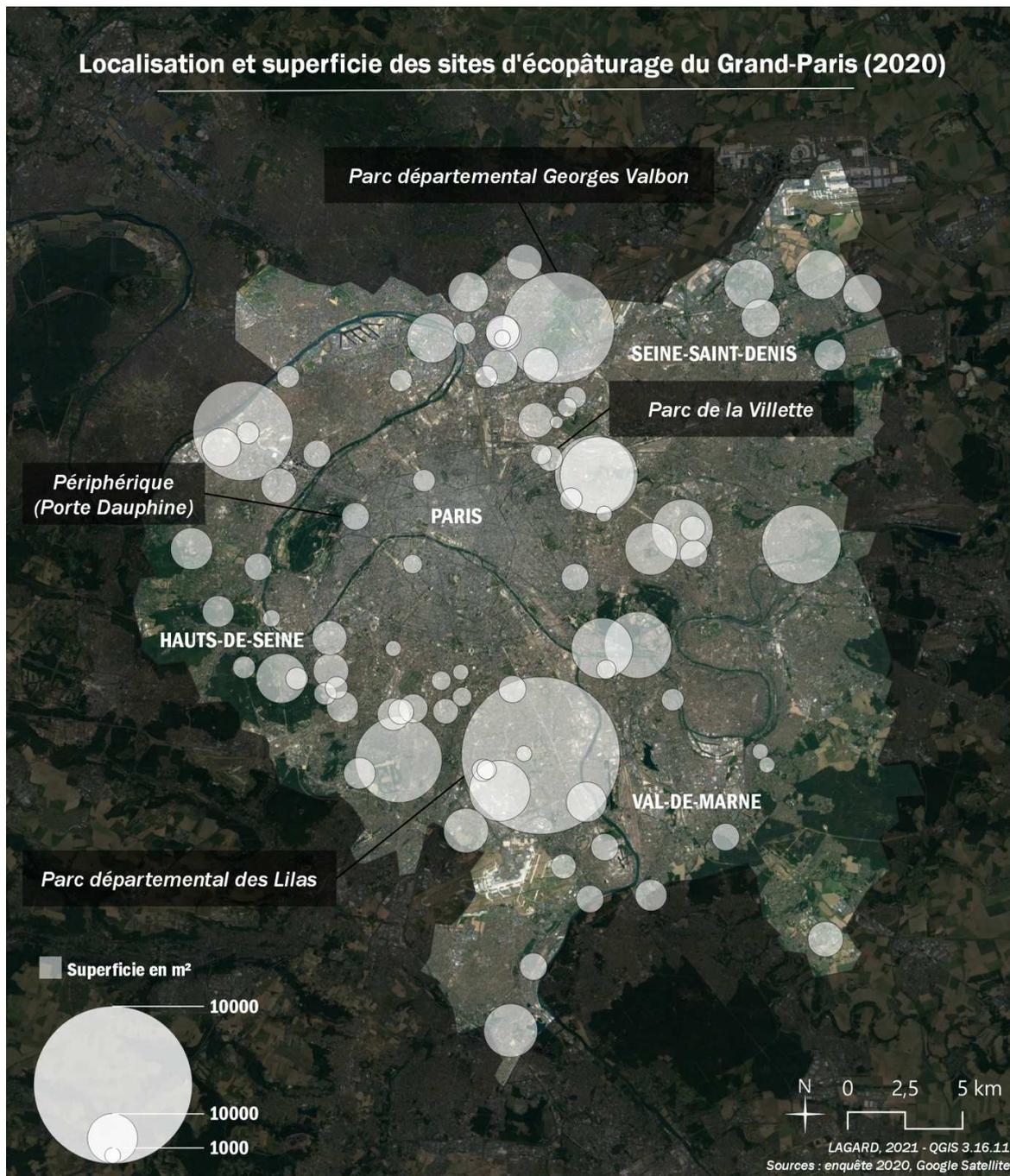


Figure 66. Le quartier des Francs-Moisins selon un regard paysan. Source : Bergers Urbains

D'abord expérimenté dans les années 1990 à l'est de Paris, l'écopâturage connaît deux phases de développement successives : une première dans les années 2000 au sein de grands parcs comme le Parc Départemental des Lilas (carte ci-dessous) ou celui du château de Sceaux, puis une deuxième, exponentielle, à partir des années 2010. De 2010 à 2020, la superficie globale écopâturée au sein du Grand Paris est multipliée par quatre en passant de 20 à presque 80 hectares. La carte témoigne de la situation actuelle qui fait nettement émerger la petite Couronne comme territoire dynamique et moteur dans le développement du pâturage urbain.



Carte 12. Sites d'écopâturage dans le Grand Paris : localisation et superficie, 2021

Morphologie urbaine, vitalité associative, présence de grands parcs et disponibilité foncière plus importantes sont autant de facteurs qui expliquent le rôle des banlieues parisiennes dans le développement de l'écopâturage. Néanmoins, certains projets situés en zone urbaine (hors parcs départementaux ou espaces protégés) sont soumis à des problématiques de concurrence pour l'espace, face à l'urbanisation toujours soutenue des banlieues.



Figure 67. Pâturage caprin à Bagnolet (juin 2020)

En première couronne parisienne, deux fermes associatives emblématiques rencontrent des difficultés à conserver leurs terres. A l'ouest, la Ferme du Bonheur de Roger des Prés anime un quartier populaire de Nanterre. A l'est, la Bergerie des Malassis de Gilles Amar fait le bonheur des habitants et des écoliers du quartier éponyme. La première est une association de type loi 1901 née en 1993 et qui allie les activités culturelles (musique, danse, art) à des activités agricoles paysannes. Son fondateur revendique un projet « agropoétique » comme antidote à l'urbanisme massif de la fin du XX^e siècle qui caractérise cette banlieue. La ferme se présente comme un îlot enclavé au cœur des cités, à proximité de l'échangeur A14/A86. La seconde revêt également des airs d'oasis en proposant un lieu autoconstruit en bois, couleurs et objets de seconde main, à contre-courant des paysages urbains environnements rénovés, ordonnés et artificialisés.

La seconde, située à l'est de Paris, anime le quartier des Malassis depuis 2011 sous la houlette de Gilles Amar. Après ses études supérieures, il exerce comme berger dans les Pyrénées avant de mener ce projet original en banlieue parisienne : « ce n'est ni une ferme pédagogique, ni une boîte d'entretien d'espaces verts, ce n'est pas une asso' de quartier ou de culture, c'est tout à la fois en fait, c'est la somme de toutes ces choses qui font le cœur du projet de l'asso' » confie-t-il en 2020. Installées sur un terrain en friche prêté par la mairie, les chèvres parcourent avec lui les rues de Bagnolet et entretiennent 8 000 m² de pelouses pour la collectivité. L'école voisine de la Pêche d'Or entretient des relations directes avec la bergerie qui est un lieu de découverte et d'apprentissage pour les enfants. A la différence des entreprises spécialisées dont l'activité est très encadrée par des contrats de prestation de services, le berger organise son activité selon des accords parfois informels et use aussi de son libre arbitre pour mener son troupeau vers de nouvelles pâtures. Pour lui, faire paître les animaux où il le désire en ville est une « façon de dire que la ville est à nous ». Situés tout près de la bergerie, les Prés Jumeaux et leurs affichages symbolisent à la fois une volonté d'information, de sensibilisation mais aussi de territorialisation du

pâturage (enclos permanents, « Nous avons besoin d'espace »). Or, la lutte pour l'espace est cruciale dans cet espace très urbanisé où chaque espace non-bâti est pris dans le jeu de la spéculation foncière.

Aujourd'hui, les deux fermes sont en sursis : en décembre 2021, la mairie de Bagnolet a voté l'octroi de subventions pour la bergerie qui doit par ailleurs avoir quitté sa parcelle au plus tard le 31 mars 2022 pour laisser place à de nouveaux aménagements. Après des années de lutte et de négociations, l'annonce ne contente pas les défenseurs de la bergerie, très attachés à cet îlot de verdure et de convivialité. Signe des temps, on peut lire sur le blog de la Ferme du Bonheur en date du 1^{er} mars 2022 : « *C'est une nouvelle ère ! À l'heure où promoteurs immobiliers et élus politiques locaux imposent 'relocalisation de la Ferme du Bonheur' pour ne pas dire 'libération de la parcelle', les pourparlers sont engagés, nous qui affirmons 'développement' plutôt que relocalisation.... C'est David contre Goliath, espérons que la légende s'appliquera à la Ferme...* ». En concertation avec la mairie, l'établissement public Paris-La Défense prévoit l'aménagement de bureaux et d'un échangeur, mettant ainsi en péril les terres occupées et entretenues par l'association, qui partage les lieux avec un cirque.

Les fermes urbaines autour de la capitale, hormis les fermes pédagogiques municipales, sont donc tout aussi menacées que les pâturages qui font vivre leurs animaux. La vocation agricole de ces terres n'est pas perçue comme telle par les pouvoirs publics qui les considèrent comme des ressources foncières, des espaces disponibles, de même que les constructions légères indispensables à la vie des associations et de leurs troupeaux. L'élevage non-lucratif, associatif, auto-géré, est donc un modèle fragilisé qui perd du terrain au profit des entreprises d'écopâturage qui proposent leurs services aux collectivités comme aux entreprises.

En somme, on peut dire qu'à Toulouse, Nantes et Paris, l'écopâturage est principalement ancré dans les marges urbaines : les banlieues, les enclaves vertes et autres interstices urbains. Il est possible de qualifier ces marges de laboratoires pour l'expérimentation de nouvelles pratiques agri-urbaines et pastorales, grâce à l'action

d'acteurs locaux, principalement publics et associatifs. Les communes, voire les quartiers, constituent en effet les maillons élémentaires de l'émergence de l'écopâturage, dessinant ainsi des logiques « bottom up » puisque les expérimentations locales et périphériques ont toujours précédé l'élaboration de projets de plus grande envergure, notamment à l'échelle des métropoles. La dynamique spatiale associée aux marges urbaines doit cependant être complétée d'une lecture plus sociale : dans quelle mesure la requalification de marges urbaines par le pâturage s'accompagne-t-elle d'une revalorisation de publics marginaux ?

2.2. *La requalification des marges et marginaux grâce au pâturage*

« C'était un espace qui n'était pas utilisé et pas utilisable. C'est une longue bande herbeuse, qui passe aussi entre les ailes de salles de cours, mais qu'on ne pouvait pas ouvrir aux élèves pour des problèmes de surveillance. La parcelle est trop en longueur, on ne peut pas les surveiller s'ils vont se cacher pour fumer. » explique le gestionnaire d'un collège de la métropole nantaise qui a eu l'idée de recourir à l'écopâturage dans son établissement. Nombreux sont les enquêtés qui m'ont dit avoir choisi leurs parcelles d'écopâturage en fonction de leur inutilité, de leur marginalité, voire de leur difficulté d'accès. La conquête des marges spatiales caractérise aujourd'hui une partie des projets de pâturage urbain, ceux dont la vocation est d'entretenir, avant même de créer du lien social. Les animaux viendraient ainsi remplir des espaces vides, dont on ne sait quoi faire car ils ont principalement un rôle de zone tampon. Au cours d'un entretien, un formateur en écopâturage raconte qu'il a d'abord expérimenté sa méthode sur un espace vert d'une zone d'activité :

« Ah oui je m'en rappelle très bien. Moi je m'occupais de la gestion environnementale des zones d'activités, donc tout ce qu'on voit là (montre le paysage par la fenêtre), tous ces terrains qui servent à rien, grosso modo. J'étais spécialisé dans ce qu'on appelle la norme ISO 14001, donc c'est une norme très rébarbative mais dont le but est d'améliorer la qualité environnementale, voilà. Et quand on travaille

dans ce domaine-là, quand on a commencé à faire toutes les économies d'eau, d'énergie, de carburant et tout ce qu'on veut, on tourne vite en rond. C'est une norme qui demande à ce qu'on s'améliore tout le temps, donc on a vite fait le tour des sujets, et comme moi j'étais sur les zones d'activités, j'intervenais en formateur et tout ça, il m'est venu l'idée farfelue de mettre des animaux dessus, donc voilà. » Entretien à Laval, 2018

A rebours des dispositifs de communication étudiés précédemment, certains écopâturages s'opèrent dans des zones de faible visibilité et de faible fréquentation et ne sont ainsi pas destinés à devenir des lieux de vie pour les humains. Au contraire, l'emploi des animaux est parfois une solution pour s'occuper d'espaces peu accessibles, peu visibles et dont l'entretien mécanique est justement difficile ou rendu obsolète par les exigences environnementales, comme le suggère notre enquêté. Ci-dessous, la photographie d'un écopâturage d'un talus SNCF situé au sud de Paris²⁸ nous renseigne sur le caractère très marginal de certains enclos. Les animaux se devinent à peine en haut à droite de la photographie, surplombant un talus très abrupt et dangereux à entretenir pour des humains. Ici, le choix des animaux assure à la fois une solution d'entretien mais aussi une contribution de l'entreprise au développement durable. Néanmoins, l'endroit est inaccessible au public et je n'ai pu y accéder que grâce au gestionnaire du site, puisqu'un portail à clé et des grilles protègent le site pour d'évidentes raisons de sécurité. L'espace est néanmoins mis en valeur par l'écopâturage et par la présence de ruches gérées par une association locale qui en retire des récoltes de miel.

²⁸ La commune n'est pas mentionnée afin de protéger l'identité de l'enquêté qui m'a permis d'accéder à un site interdit au public.



Figure 68. Ecopâturage sur un talus SNCF au sud de Paris, juin 2020

L'écopâturage accompagne ainsi la gestion, voire la requalification de marges urbaines. A Nantes, le cas du plateau du Tougas offre une perspective édifiante sur la capacité de reconversion d'un territoire et l'ironique retour des animaux après presque un siècle de disparition sur les lieux. En effet cet espace situé à l'ouest de Nantes était originellement un bras de la Loire, submersible, qui fut progressivement drainé entre le XVIIIe et le XIXe siècles et valorisé par du pâturage. Cette ancienne prairie de Loire est aujourd'hui parcourue par un troupeau d'ovins qui arpentent le site recouvert de 26 000 panneaux photovoltaïques et en dessous duquel se trouvent 5 millions de tonnes de déchets. En effet, « *le site d'enfouissement de Tougas est créé en 1960 à partir d'une décharge sauvage pour faire face à la production croissante de déchets. Il est au départ géré par la Compagnie Générale des Eaux, futur Veolia. Jusqu'en 1992, année de la fermeture du site, la décharge va progressivement s'étendre sur 70 hectares pour accueillir les 5 millions de tonnes de déchets, équivalant au volume de 10 Tour Bretagne.* » (Rischewski 2022). Le site, à cheval sur les communes d'Indre et de Saint-Herblain, fut réhabilité en 2005 par l'ajout d'une bâche d'imperméabilisation recouverte d'un mètre d'argile et de terre végétale. L'espace, en cours de dépollution, put ainsi être reclassé comme espace vert par la

commune de Saint-Herblain, qui donné un permis de construire en 2015 pour l'implantation de la centrale photovoltaïque, qui jouxte ainsi la déchetterie et la station d'épuration.



↑ **Statut actuel**, un passé oublié
Le plateau de Tougas

Figure 69. Le plateau de Tougas, revalorisation d'une marge urbaine près de Nantes. Source : Rischewski 2022

Aujourd'hui, la colline artificielle de 70 hectares est exploitée par la société VSB Énergies nouvelles a été végétalisée et intégrée au parcours de randonnée qui traverse le territoire. Néanmoins, la présence d'un troupeau d'écopâturage et l'insertion paysagère de la colline ne sauraient faire oublier l'important risque de pollution du site : « les drains périphériques qui isolent l'ancienne décharge des eaux du territoire sont victimes, depuis 2003, d'éboulements et de ruptures régulières à cause du manque d'entretien. D'après le service de gestion des risques de Nantes Métropole, la couche d'étanchéité est sur le point de rompre définitivement d'ici à 2025. Or, on a vu que le site est implanté sur d'anciennes prairies de Loire, un fond limoneux en lien direct avec la nappe phréatique du fleuve. » (Ibid.) Cette étude de cas suggère ainsi que l'écopâturage s'insère dans les projets de revalorisation de marges, voire d'espaces dangereux, en tant qu'outil de réhabilitation écologique et sociale de lieux délaissés.

Cependant, certaines marges à reconquérir pour les collectivités ne sont pas inhabitées. Il existe de nombreuses situations dans lesquelles les projets d'écopâturage accompagnent des projets de revalorisation d'espaces marginaux occupés par des populations elles-mêmes marginales. Situé au sud de Paris et livrable en 2023, le projet Ecotone à Arcueil comprend un pôle d'activités économiques innovant, lauréat de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Il est porté par la Compagnie de Phalsbourg, la première foncière privée française, à l'origine également du projet de la tour Occitanie à Toulouse. Le bureau d'architecture Triptyque, qui a travaillé sur le projet, le présente ainsi :

Notre projet ECOTONE a pour but de faire de ce site privilégié le lien entre la ville et la nature et de construire un bâtiment qui est l'interface entre ces deux environnements. En biologie, cette zone de transition entre deux écosystèmes s'appelle un écotone.

Le site du Coteau est un site exceptionnel : situé à l'entrée sud de la métropole – au bord de l'autoroute A6, Paris et ses monuments, il bénéficie d'une accessibilité métropolitaine (A6, gare RER B, et dans un futur proche, lignes 14 et 15 de le Grand Paris Express) et est au cœur d'un important pôle de santé et d'un pôle de l'économie numérique. (...)

L'architecture s'inspire à la nature, des nids d'oiseaux aux ruches des abeilles, la Nature sait mieux que l'Homme comment concevoir son habitat en assurant des qualités structurelles, thermales et usages exceptionnels. (...)

En s'appuyant sur le biomimétisme et sollicitant tout le champ lexical de la ville durable, le projet se pose en figure de proue de l'urbanisme du futur axé sur la transition écologique. L'écopâturage y est inséré par l'intermédiaire des Bergers Urbains, qui travaillent principalement sur la couronne nord parisienne, initialement dans des quartiers populaires. Il s'agit donc ici d'intégrer l'écologie à la fabrique de la ville, comme vu dans le chapitre 3 de la thèse.

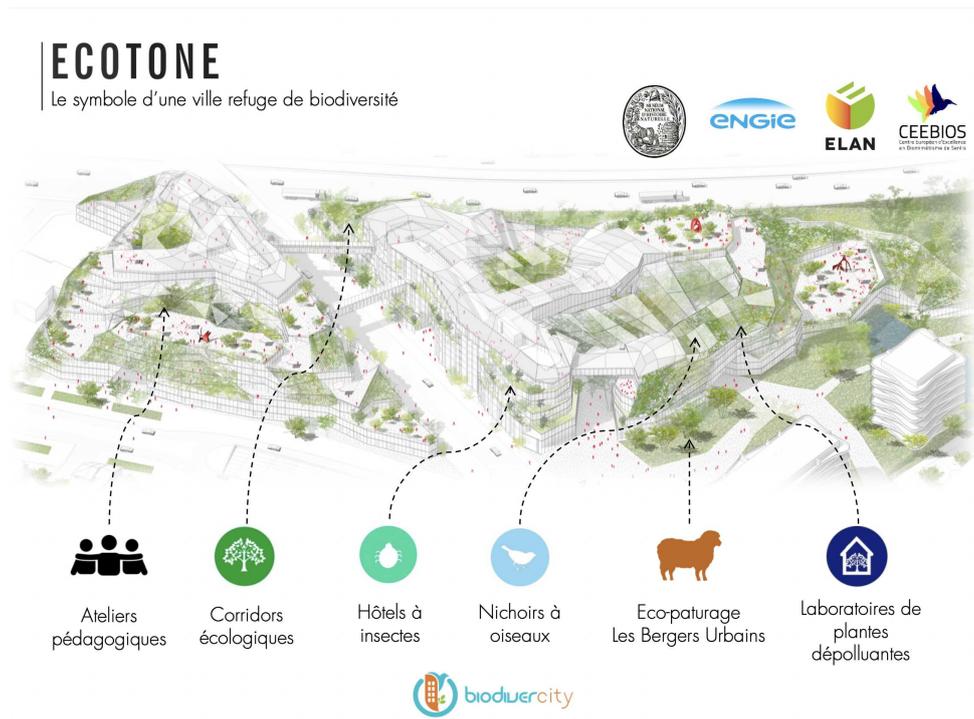


Figure 70. Projet urbain Ecotone. Source : LE PÔLE D'EXCELLENCE DU BIOMIMÉTISME Réunion publique, 27 novembre 2017

Néanmoins, les documents de communication ne mentionnent pas l'expulsion de populations appartenant à la communauté Rom ayant élu domicile dans cet espace intersticiel. En effet, des campements illégaux ont été constatés en 2020 et l'expulsion, décidée par la justice, a été effectuée en juin 2021²⁹. La presse indique des solutions de relogement ont été proposées aux familles. A Nantes, une situation similaire s'observe dans la ZAC Doulon-Gohards située à l'est de la ville. Dans ce cas, les animaux ont été mis en place avant même le début des travaux, et l'éleveur rencontré sur place évoque la problématique de la cohabitation avec les populations Rom installées dans cet espace de prairie : « *la municipalité fait appel à des entreprises privées pour 'nettoyer' le terrain régulièrement. La présence de l'enclos permet déjà d'occuper une portion de l'espace* ». De plus, les animaux choisis sont lourds et dangereux – des vaches nantaises – contrairement aux moutons d'Ouessant souvent plébiscités mais

²⁹ Source : <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/a-arcueil-le-bidonville-sur-le-futur-site-decotone-a-ete-evacue-1330219>

régulièrement volés au sein de la métropole. La ZAC de Doulons-Gohards est ainsi reconquise pour faire émerger un projet agri-urbain, ce qui explique la présence de panneaux proposant l'installation de projets agricoles à la ferme du Bois des Anses. Concernant les populations occupant des logements informels, l'éleveur me confiait qu'une fois dépassées les inquiétudes, notamment émises par la collectivité, il s'avère que la cohabitation entre animaux et populations marginales s'opère très bien, allant même dans le sens d'une collaboration : « *ils me préviennent s'il y a un problème au niveau de l'enclos, en fait ils les surveillent.* »



Figure 71. Photographies de la ZAC Doulon-Gohards à Nantes, été 2020

Ces éléments de terrain font partie des réalités géographiques appartenant au registre de l'informalité. En se concentrant dans des marges urbaines, les

écopâturages deviennent parfois des vecteurs de contrôle de certains territoires délaissés et aux prises à des occupations illégales et jugées indésirables par la collectivité. L'informalité se lit également dans les relations sociales qui se nouent en marge des villes, aux abords des enclos. C'est ainsi que j'ai pu assister à Toulouse à une scène à laquelle je ne m'attendais pas :

Passant : Bonjour, j'ai une question : vos moutons là c'est de la décoration ou ils sont à vendre ? Parce que je cherche un agneau.

Berger : C'est le troupeau de ma mère, mais oui, j'en ai un qui doit partir. Pourquoi ?

Passant : Vos bêtes je les vois, elles sont bien nourries, elles sont bien. C'est pas comme les agneaux de boucherie qui ont été gavés avec des grains. Mais là c'est lequel qui doit partir ? Il a moins de 6 mois ? Parce qu'il faut pas qu'il soit trop jeune.

Berger : Non, t'inquiète. Mais c'est pour quoi faire que tu veux l'agneau ?

Passant : Pour faire un couscous.

Berger : C'est pour la fête ?

Passant : Oui voilà, c'est pour la fête.

Berger : Ah ok. C'est quel jour l'Aïd cette année ?

Passant : Le 6 juin.

Berger : Ah bon, il va avoir un an. Bon ben c'est bon il va passer à la casserole alors.

Passant : Ouais voilà ! (rires) Et ça coûte combien un agneau comme ça ?

Berger : Faut compter 170 euros.

Passant : Je peux payer tout de suite pour le réserver ? Et je viens le chercher pour la fête ? (Enquête de terrain, Toulouse, 2019)

D'après le berger, l'interlocuteur était gêné par ma présence. Il lui a d'ailleurs demandé en chuchotant s'il pouvait s'exprimer en ma présence. La suite de la discussion portait sur les modalités de transport de l'animal, et venait ainsi allonger la liste des actions illégales mises en marche au sein de cette transaction réalisée sous le manteau. En effet, la vente d'animaux d'élevage est très réglementée, de même que leur abattage et même leur transport. Néanmoins, la question de la consommation des animaux d'écopâturage est un thème récurrent qui est apparu au fil du travail d'enquête (voir chapitre 6, partie 2).

Cette expérience m'a permis d'opérer un décentrement du regard sur mon objet d'étude. En passant plusieurs années à travailler sur un sujet, en discutant presque exclusivement avec des personnes dont c'est la profession, la mission ou le projet, en lisant des centaines d'articles et de textes portant dessus, on en vient à trouver un sentiment d'évidence : il était clair pour moi que les animaux faisaient de l'écopâturage, c'était tout du moins la mission qui leur était assignée et qui expliquait publiquement et officiellement leur présence. Néanmoins, cette rencontre m'a fait réaliser que l'enclos pouvait apparaître aux yeux d'autres personnes comme un marché au vif, ce qui bouleverse en une seconde la vision de l'animal, brusquement objectifié. Cet épisode contribue à expliquer l'importance que la mort et la consommation des animaux a pris au cours de l'enquête, donc la rédaction d'un chapitre conclusif à ce sujet.

La question de la marginalité est ainsi parfois associée à celle de l'informalité, mais porte aussi la question de la requalification. En effet, l'écopâturage peut transformer des espaces délaissés en prairies valorisées, mais peut aussi permettre de valoriser les humains qui travaillent, par exemple sur les chantiers d'insertion. A l'ouest de Paris, l'association Espaces propose depuis 1994 à des personnes en difficulté de s'insérer socialement et professionnellement grâce à des missions d'écologie urbaine. Les chantiers d'insertion permettent aux travailleurs d'occuper des postes de maraîchers, bergers, éco-animateurs ou encore jardiniers, ce qui permet

d'allier les bénéfices écologiques aux bénéfices sociaux. « *Son premier chantier d'insertion avait pour mission l'entretien des berges de Seine d'Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres, afin de réhabiliter les bords de Seine, transformés en friches industrielles délaissées et de redonner un emploi aux anciens ouvriers et aux sans-abri vivant sur les berges*³⁰. » L'association compte aujourd'hui 17 chantiers d'insertion répartis sur 30 communes et 5 départements franciliens. Elle rassemble 800 adhérents et offre 174 postes en insertion. Depuis 2016, des projets d'agriculture urbaine sont menés, dont la création d'un troupeau d'ovins et de caprins (voir ci-dessous) pour des missions d'écopâturage sur une dizaine de sites, dont le domaine de Saint-Cloud où l'association effectuait déjà des travaux d'entretien à l'aide de chevaux de traction. Des formations sont proposées avec Ecozoone pour les responsables de l'écopâturage et ils sont aussi amenés à passer l'Acaced (attestation de connaissances animaux domestiques) et le Captav (déplacement d'animaux).



Figure 72. Les moutons solognots de l'association Espaces, devant la Tour Eiffel (Source : Association Espaces, rapport d'activité 2022)

³⁰ Source : Association Espaces, <https://www.association-espaces.org/association/projet-2/>

Ayant découvert l'association sur le tard, le travail d'enquête n'a malheureusement pas pu être mené auprès de cette association. Il semble néanmoins essentiel de la mentionner afin de porter à la connaissance de futurs chercheurs et chercheuses l'existence de tels projets.

Finalement, l'écopâturage participe de stratégies de valorisation d'espaces et de personnes marginales et possède un pouvoir de requalification sur eux. Transformant des friches en prairies, des personnes exclues en bergers grâce à l'action d'association, il possède une capacité de bonification, en tant que pratique écologie socialement valorisée dans un contexte de recherche de solutions durables. Agencé par et pour les humains, il dépend cependant en majeure partie de l'action de non-humains à quatre pattes, sans qui le processus de requalification ne verrait pas le jour. Bien qu'il soit longtemps resté dans le domaine de l'impensé, le travail des animaux est aujourd'hui un champ de recherche fécond, dont l'écopâturage est un exemple à part entière.

3. Les animaux au travail

Cette partie postule que le pâturage urbain est le produit d'un travail humain et non-humain qui se concrétise par des agencements spécifiques à Nantes, Paris et Toulouse. La thèse pose en effet l'hypothèse d'une participation, voire d'un travail des herbivores engagés en ville, afin d'explorer un champ de recherche encore récent (chapitre 1, partie 2.3) et fécond pour comprendre la complexité des relations anthropozoologiques urbaines. L'enquête de terrain a mis en valeur une divergence des points de vue des humains sur la question mais les observations réalisées au sein des troupeaux convergent vers la démonstration de l'hypothèse d'une participation active des herbivores dans leur mission d'écopâturage. Nous commencerons par justifier l'exploration de l'hypothèse du travail animal avant de démontrer l'agentivité animale observée sur le terrain : nous verrons d'abord que les animaux sont des apprenants, tant grâce aux humains qu'à leurs pairs, le troupeau étant un groupe social structuré, puis qu'ils sont aussi dotés d'une individualité et d'une autonomie

qui leur permettent de contribuer activement à l'élaboration des missions d'écopâturage.

Dans l'article « Tout savoir sur l'éco-pâturage urbain » paru dans la *Gazette des communes*, un média destiné aux collectivités territoriales, l'auteur cite les avantages sociaux et économiques de l'écopâturage pour les collectivités :

L'éco-pâturage contribue au maintien et au développement d'une économie locale.

Des races animales locales adaptées à un milieu ou à un territoire peuvent être sauvegardées.

Pour la commune : **suppression des charges de personnel** liées à l'entretien des espaces verts publics concernés et des coûts d'acquisition et de fonctionnement du matériel mécanique.

Les « **agents territoriaux à quatre pattes** » devraient donc rester, dans les prochaines années, un **outil de travail peu coûteux**, convivial et écologique à la disposition de nos collectivités locales.

Source : Jean-Claude Christophe, « Tout savoir sur l'éco-pâturage urbain », *La Gazette des communes*, 24/10/2019

Dans cet extrait court et saisissant, l'auteur, qui exerce en tant qu'attaché territorial principal, présente sans détour l'avantage économique de l'écopâturage pour les collectivités qui souhaiteraient supprimer des charges de personnel et promeut l'utilisation « d'agents territoriaux à quatre pattes ». Les collectivités en question sont les communes, dont on a vu l'implication notable dans les projets d'écopâturage. Il affirme ainsi l'existence d'une substitution pure et simple du travail humain des agents municipaux et de leurs machines par les herbivores, en posant ce remplacement comme un atout, compte tenu de la conjoncture économique.

L'extrait est utile pour deux raisons. D'abord, il interroge la réalité d'un remplacement ou non des humains par les animaux : cette question intéressante mériterait un travail de recherche dédié, mais l'enquête menée à Paris, Nantes et

Toulouse ne permet pas d'affirmer cela, au contraire. Tout d'abord, il apparaît une certaine complémentarité des équipes humaines et non-humaines : les agents peuvent contribuer à préparer les sites, certaines communes se dotent de troupeaux qu'elles gèrent en régie et forment donc leurs agents à l'entretien des animaux pour les faire monter en compétence. Il existe aussi des cas où la tondeuse passe après les troupeaux afin de conserver l'esthétique habituelle des lieux à laquelle les habitants sont attachés. Par ailleurs, l'extrait est intéressant car il pose, peut-être sur un ton ironique, les herbivores en agents territoriaux, jouant ainsi sur la métaphore de l'animal travailleur, à l'instar du visuel diffusé par le Ministère de l'Economie et des Finances à l'occasion de la semaine du développement durable en 2018 (Figure 73).



Figure 73. L'animal écopâtreur : un agent territorial ? Source : Ministère de l'Economie et des Finances, 2018

Le support de communication contient de forts éléments de personnification de l'animal : il est représenté seul, sans son troupeau, doté d'un prénom, d'un âge et d'une fonction professionnelle précise et localisée, au sein d'un établissement relevant du Ministère lui-même. Dans cette représentation, l'animal acquiert par son travail et sa fonction le statut de personne, et par là-même, une place dans la ville. Cet aspect

devient crucial quand il s'agit de décider s'il est possible ou non de manger les animaux devenus chargés de mission, comme nous l'analyserons dans le chapitre 6.

Néanmoins, la question du travail animal n'est pas aussi évidente quand elle est posée aux éleveurs, bergers et paysagistes. Cela tient en effet à la définition et aux valeurs que nous portons sur le travail. C'est pourquoi l'une de mes enquêtées a réagi en riant à la question suivante :

Est-ce que tu pourrais dire que tes chèvres travaillent en écopâturage puisqu'elles entretiennent le paysage, etc ?

Non, pas du tout. Pour moi elles ne travaillent pas, elles vivent, tout simplement. Pour elles c'est un acte naturel, elles font ce qu'elles ont envie de faire quoi. Elles ne travaillent pas, c'est moi qui travaille !
(rires) Elles font des bébés, elles se reproduisent, mais elles ne travaillent pas. C'est pas des employés. (Entretien, 2020)

La réaction amusée voire grinçante de l'enquêtée témoigne d'une pensée très ancrée dans nos sociétés encore marquées du sceau du naturalisme : travailler serait le propre des humains, surtout dans le cadre de la relation d'élevage où l'animal est souvent considéré comme une « machine productive » (Porcher et Schmitt 2010). La question du travail animal, au cœur des recherches de la sociologue Jocelyne Porcher, soulève en effet une question éthique et politique forte. En effet, si l'on en vient à reconnaître aux animaux une forme de participation active et consciente à l'activité agricole, voire à reconnaître qu'ils collaborent avec les humains, comment pourrions-nous les maintenir au statut de ressources, d'objets meubles au sens juridique, dont on peut disposer ? Avant de porter la question jusqu'au bout – c'est-à-dire la double considération de l'animal en sujet et en objet (voir chapitre 6) – explorons la manière dont les animaux participent activement à la relation anthropozoologique qu'est l'élevage.

L'élevage ovin offre une variété de relations humain-animal à analyser, notamment par la présence cruciale de chiens de travail. En 2010, Michel Meuret

ouvre l'ouvrage collectif intitulé *Un savoir faire de bergers* par le trio fondateur du pastoralisme : « *Le randonneur y verra peut-être une scène d'apparence biblique, mais il s'interrogera surtout sur cette relation entre l'homme, le chien et le troupeau, faite d'une alternance de courtes actions autoritaires et de longs moments de laisser-faire, le tout apparemment guidé par la connaissance réciproque et la confiance mutuelle.* » (p.13, Meuret 2010). L'apparente naturalité de la relation qui unit le berger au troupeau, parfois par l'intermédiaire du ou des chiens, est constituée d'interactions au long cours, au sein desquelles Michel Meuret distingue le point de vue et le rôle des animaux. Ainsi l'organisation des parcours en montagne est-elle due autant à l'expertise du berger qu'à l'appétit, la physionomie et le comportement de son troupeau, avec lequel il doit apprendre à communiquer. La question de la naturalité ou de l'instinct des animaux est globalement mis en avant dans les discours portant sur leurs apprentissages. Le témoignage d'une bergère en mission à Toulouse et ex-dresseuse de loups pour le cinéma offre une perspective riche sur la part respective de l'inné et de l'acquis :

Alors en fait, pendant que je faisais mon BPREA, donc le diplôme agricole, au lycée agricole, j'ai choisi pendant un de mes stages un dresseur de chiens. Et c'est un chien qu'on m'a donné, de bouche à oreille, un berger qui me l'a donné, tout petit. Et en fait avec le dresseur j'ai appris qu'à partir de 6-8 mois on commence, on met 3 moutons et on entoure d'un filet, rond, en rond comme ça (elle mime), un filet mobile. Et on se met d'un côté du filet, on se met à un endroit du filet, et on attend de voir ce que le chien fait. S'il se met à l'opposé – on appelle ça « à midi », « à 6h » - s'il se met à l'opposé de moi, avec le troupeau au milieu, c'est qu'il a l'instinct. C'est qu'il est prêt, ou c'est qu'il a l'instinct. S'il ne le fait pas, soit il n'est pas prêt, il est trop jeune, soit il n'a pas l'instinct, donc on revient pour voir, un mois après, deux mois après, pour voir. Et Zorba, donc ma chienne, elle est allée tout de suite en face. Donc à partir de là, on peut commencer le dressage, voilà. S'ils n'ont pas l'instinct, même un border collie s'il n'a pas l'instinct on arrête, on n'insiste pas (pause). **Après dans le milieu des chiens ils**

font des sélections, voilà, on sait qui est le fils ou la fille de qui, de chiens qui travaillent. Enfin pour eux c'est évident que si les deux parents travaillent les petits vont travailler aussi. Je ne suis pas du tout sûre de cette théorie-là moi, mais bon, voilà. Il se trouve que Zorba, ses deux parents travaillent et elle travaille (pause). Et ça a mis à peu près 1 an et demi. (Entretien, 2020)

Dans son activité, l'éleveuse et bergère collabore avec deux chiens aux missions différentes : un chien de protection (en général, un chien de race patou) dont la fonction est de vivre au sein du troupeau et de le défendre de toute attaque extérieure, ainsi qu'un chien de conduite (ex : border collie) dont le rôle est d'aider la bergère à déplacer le troupeau, par exemple pour changer de pâture ou rejoindre le parc de nuit. Le chien de conduite peut travailler de deux façons, soit en effectuant des parcours de type « essuie-glace » à l'arrière du troupeau pour le faire avancer, soit en courant tout autour du troupeau pour le rassembler. Au cours de l'enquête, plusieurs chiens de conduite ont été observés dans leur travail. Aucun enquêté humain n'a déjà remis en question le fait même qu'ils travaillent, au contraire. L'un de mes enquêtés déplorait le fait de devoir laisser son border collie dans le camion une partie de la journée et ne le sortait que pour travailler, car il s'épuisait en courant et ne savait pas se reposer. « *Ce chien travaille bien, mais il est toqué, il ne sait pas s'arrêter* », me confiait-il, « *ce sont les risques de la sur-sélection génétique* ». Dans l'extrait d'entretien ci-dessus, l'éleveuse évoque en effet le rôle de la sélection génétique dans l'établissement de lignées de chiens travailleurs. Elle décrit avec précision le déroulement du test inaugural permettant de savoir si le chien « a l'instinct », avant même de débiter son éducation comme chien de travail. Or, la présence d'instinct est selon elle conditionnée par son ascendance : si ses deux parents travaillent, alors le chien travaille. Cette observation permet de renforcer l'idée d'une transformation au long terme des animaux d'élevage au gré des utilisations humaines, jusque dans leur patrimoine génétique. RETOUR BIBLIO ?

Au cours du même entretien, l'éleveuse et bergère revenait sur son passé de dresseuse de loups pour le cinéma et évoque la question de la position de l'humain au sein du groupe social non-humain qu'il convient de savoir contrôler dans une juste mesure :

Moi l'éducation que je donnais au le patou c'est de me respecter, de me positionner en tant que entre guillemets « alpha », ce que j'aime pas trop. Avec les loups j'évitais d'être un alpha parce que je suis pas dans la meute, je suis en dehors de la meute parce que j'ai pas envie d'être remise en question toutes les deux secondes. Donc du coup ce que je demande au patou c'est un peu, « voilà, ça c'est ta meute, moi quand je viens tu dois me respecter, et après tu gères comme tu veux ta meute ».

L'extrait soulève la question du rapport humain-animal en nuancant l'idée d'exploitation ou de domination dont on pourrait imaginer l'existence dans le domaine de l'élevage, de même qu'une compréhension du fonctionnement social des animaux autour de collectifs : la meute pour les loups et le troupeau pour les ovins.

Premièrement, l'éleveuse souligne l'agentivité animale de son patou en précisant qu'elle lui délègue son autorité, qu'il peut exercer selon sa volonté : « tu gères comme tu veux ». Cependant, elle devient « alpha » quand elle entre en interaction avec le collectif et le chien doit comprendre qu'il n'est alors plus seul aux commandes. Les observations de terrain ont en effet montré à Toulouse et Nantes une prise en charge de tâches de commandement par des chiens de troupeau. Sur le site des Argoulets par exemple, j'ai pu observer en 2018 un certain nombre d'initiatives prises par le chien de protection, parfois en collaboration avec le chien de conduite. Les deux décidaient par exemple de déplacer le troupeau en fin d'après-midi vers 17h vers le bord de la clôture qui jouxte le parc de nuit, afin de préparer leur transfert. Là aussi, il arrivait aussi que les brebis prennent d'elles-mêmes cette initiative, probablement pour respecter une routine qu'elles ont acceptée.

En 2019, sur le même site d'écopâturage, le chien du berger, Fennec, avait un rôle très polyvalent. Les photographies ci-dessous le montrent dans ses trois fonctions. En haut, chien de conduite, il n'est pas dans le troupeau mais a un rôle de contrôle sur lui. A la demande du berger, il l'aidera à regrouper ou déplacer le troupeau. Au milieu, Fennec est en pause sous la caravane du berger, qui est son lieu de repos diurne mais aussi nocturne, où il prend ses repas et partage des moments de jeu avec le berger. Symboliquement, le berger me confie lui refuser l'accès à la caravane, préférant qu'il dorme sous la caravane pour ainsi poursuivre son rôle de protection pendant la nuit et éviter que la fusion avec le compagnon humain ne le pousse à délaissé son devoir. En bas, il joue le rôle de chien de protection : dans l'enclos, il tourne le dos au troupeau car son attention est portée sur les passants – humains et animaux – qu'il se charge de repousser avec des aboiements et des intimidations. Fennec occupe ces trois postes tous les jours, parfois en alternance, parfois de manière cumulative, au gré des besoins. Certaines missions sont réalisées à heure fixe, comme le déplacement du troupeau matin et soir, tandis que d'autres peuvent être sollicitées par le berger, ou même initiées par le chien lui-même.

Le temps que j'ai passé sur le terrain en compagnie de Fennec m'a permis de comprendre la part d'individualité que l'animal apporte quotidiennement dans son travail. Après quelques présentations, le chien m'a accordé sa confiance et s'est montré particulièrement câlin et joueur avec moi. En me voyant arriver, il fêtait ma venue comme le ferait un animal de compagnie. C'est ainsi qu'il m'a incluse dans son cercle de protection et défendue contre les oies du berger. Parfois, ma présence l'encourageait à ne pas respecter les instructions du berger et à sauter la clôture de l'enclos pour nous rejoindre et jouer ensemble. Inversement, il pouvait interrompre ses pauses pour courir jusque dans l'enclos et défendre des brebis qu'un petit chien essayait d'atteindre. Comme un travailleur humain, il disposait donc de tâches prescrites, mais savait en disposer en exerçant son propre jugement, au gré de son sens du devoir ou de son désir d'affection. L'animal est donc capable d'engager son

individualité dans le travail et de jouer un rôle actif d'auxiliaire, ce qui éloigne définitivement l'idée d'une exécution machinale de tâches acquises par du dressage, ce qui serait le propre d'un animal-machine.



Figure 74. Fennec, chien de conduite, de compagnie et de protection (Toulouse, site des Argoulets, 2019)

Malgré leurs compétences et leur polyvalence, les chiens ne sont pas toujours les bienvenues sur les sites d'écopâturage urbain car leur présence est parfois déconseillée ou même refusée par les collectivités, pour des raisons de sécurité. Une bergère de région toulousaine que j'interrogeais en 2020 me disait devoir adapter sa pratique pastorale entre la montagne et la ville :

M. Le fait de ne pas avoir de patou c'était un choix, vous n'en ressentiez pas le besoin ?

S. Alors, pas de patou c'est parce qu'on est en ville et que c'est pas du tout compatible.

M. Ah bon, pourquoi ?

S. Parce qu'en fait le patou il a vraiment, **il prend vraiment son rôle de chien de protection à la lettre**. Donc s'il y a quelqu'un qui rentre dans le troupeau, dans le filet, enfin dans la clôture, il le bouffe quoi. Et ça en ville, on ne peut pas parce qu'on prend trop de risques. Après, comme il protège, effectivement il aboie beaucoup, donc euh... ça nous est arrivé d'amener le troupeau dans des lotissements ou des choses comme ça, et c'est pas possible, voilà. (Entretien, 2020)

En montagne, les chiens patou sont en effet réputés pour être d'excellents protecteurs et certains n'hésitent pas à perdre leur vie pour combattre des prédateurs dangereux tels que des loups, d'après le témoignage du maître de Fennec. Néanmoins, la densité humaine de la ville et la variété des menaces potentielles peuvent en effet inquiéter les collectivités des conséquences possibles des réactions du patou. Dès lors, la bergère me disait s'habituer à travailler en plus étroite collaboration avec son troupeau. Pour la ville, elle va préférer les chèvres, plus adaptées aux missions de débroussaillage qui lui sont confiées, et aussi dotées de facultés propres. En effet, elle décrit une situation de pâturage réalisée en co-construction avec son troupeau : *« Quand les chèvres ont terminé et n'ont plus rien à manger sur une parcelle, il y en a une ou deux qui sautent par-dessus la clôture mobile pour aller brouter ailleurs. Cela me donne le signal qu'il*

est temps de changer l'enclos de place.» dit-elle. Un berger d'Ile-de-France me parlait également de « *captivité poreuse* » :

C'est finalement une sorte de captivité poreuse : c'est pas moi qui décide quand on change les parcs, c'est les animaux parce que de toute façon je mets peu d'électricité et s'ils le veulent ils le cassent. S'ils sont dans les parcs que je fais c'est parce qu'ils le veulent bien et parce que ça leur apporte de la sécurité. C'est pas une contrainte pour eux, c'est une sécurité. Je fais un parc j'ai pas besoin de les mettre dedans elles y vont toutes seules, elles savent qu'elles seront mieux là qu'ailleurs. **C'est un partenariat avec les animaux, c'est vraiment un échange.** (Entretien berger Ile-de-France, 2020)

L'extrait replace véritablement le pâturage dans le domaine du partenariat humain-animal, où les herbivores sont dotés de connaissances et de sensations propres à leur espèce qui leur permettent de savoir quand il faut déplacer l'enclos. Comme le souligne Michel Meuret, l'appétit et l'appétence des animaux est un facteur fondamental de la conduite de troupeau en pâturage. Il est du devoir du berger de savoir le lire et l'écouter afin de subvenir aux besoins alimentaires du troupeau. Cependant, ces besoins ne coïncident pas forcément avec les attentes des commanditaires d'écopâturage qui espèrent souvent une tonte assez rase. Pour la bergère du Midi, ce n'est pas un problème, il arrive qu'une deuxième tonte mécanique succède au pâturage, gérée par les services techniques eux-mêmes. Sa gestion du pâturage s'appuie donc avant tout sur l'appétence de ses chèvres, notamment d'une ou deux qui sont les guides du troupeau.

La structure sociale des groupes animaux est un élément-clé pour la compréhension de l'intelligence animale, d'autant plus en contexte grégaire. Un éleveur et berger de région parisienne me décrivait ainsi la manière dont les animaux lui ont donné les savoirs qu'il possède à présent :

En fait j'ai pris des animaux mais je savais pas m'en occuper donc je les suivais, j'arrivais pas à les diriger, donc je leur courais derrière. Et au

bout d'un moment j'ai compris ce qu'ils voulaient faire, où ils voulaient aller. Donc comme j'avais compris je me suis mis devant eux, puis ils ont compris que j'avais compris, donc ils se sont mis à me suivre. Puis après j'ai observé plein de choses sur les passations de savoir entre les vieux animaux et les jeunes animaux. Dans tous les élevages modernes on réforme les vieux animaux, donc on n'a que des jeunes. Nos élevages c'est des élevages d'adolescents. Et en fait ils sont complètement débiles parce qu'il n'y a plus de passation de savoir entre les vieux et les jeunes puisqu'on les tue, on les laisse pas vieillir. T'as des tas de cultures ancestrales où on garde les vieilles, les animaux femelles, on les mange juste avant qu'ils meurent, quand ils sont très vieux. (...) moi je les garde absolument tous, je ne réforme jamais. Je garde toutes les femelles et je ne réforme pas les vieux. Plus j'ai de vieux, plus c'est facile pour moi le travail. Les vieux guident le troupeau, ils apprennent aux animaux à se soigner, ils apprennent à ne pas manger des trucs toxiques ou alors juste la dose qu'il faut pour se soigner, c'est hyper important. (...) c'est des savoirs qu'on a mais c'est pas dans le marbre, c'est des savoirs qui se tassent. Quand j'étais berger en ville, j'ai eu le savoir des Maliens, des Roumains, c'est eux qui m'ont appris moi au début. J'avais jamais vu un berger français de ma vie, j'étais berger à Saint-Denis, j'ai grandi dans une cité HLM, je connaissais rien. (Entretien, 2020)

Ce précieux extrait d'entretien réalisé avec un éleveur du sud-ouest de Paris met l'accent sur la dimension horizontale et circulatoire des savoirs de bergers. D'une part, le binôme animal-humain n'y est pas décrit sous une forme hiérarchique mais partenariale, où la communication et la compréhension jouent un rôle crucial dans l'adoption commune d'une méthode de travail. Les animaux sont à l'initiative des parcours de pâturage et guident le berger, de même que les animaux âgés enseignent aux petits, au sein du troupeau. D'autre part, l'enquête donne à voir la spécificité du cadre urbain dans sa formation. Si certains bergers ont déjà exercé en montagne avant de connaître le pâturage urbain, l'enquête n'a quant à lui connu que la petite couronne

parisienne comme lieu d'exercice. Néanmoins, il a mis à profit les ressources humaines des banlieues parisiennes et il évoque notamment le rôle des Maliens et des Roumains, deux exemples de populations immigrées pouvant détenir des savoirs pastoraux. Cet exemple très positif permet de valoriser le rôle actif du troupeau dans la construction de savoirs, et ce, à rebours de certains *a priori*.

A Nantes en 2020, l'éleveuse en charge de l'écopâturage de l'Ecole Centrale de Nantes me confiait sa déception face aux idées préconçues des urbains sur les troupeaux, en l'occurrence dans son cas un troupeau ovin : *« Il y a une vraie méconnaissance des ovins de la part des citadins « ovin = ovni », des inconnus. On dit souvent que les moutons sont bêtes et ça me met en colère. On parle de l'effet mouton, du mouton noir, de la brebis galeuse. Quand on dit de quelqu'un que c'est un mouton c'est qu'il est con. »* Pour elle, les ovins sont des animaux intelligents, sensibles et qui apprennent beaucoup de choses : *« d'abord entre eux, entre aînés et jeunes, ne serait-ce que pour brouter, repérer les plantes bonnes pour leur santé ; ils apprennent à monter dans la voiture, savent quoi faire, ils reconnaissent leur prairie de mission chaque printemps »*. L'éleveuse et bergère compose en effet des « équipes » d'écopâturage selon plusieurs critères : le nombre d'animaux doit être adapté à la surface à pâturer, puis elle sélectionne les brebis d'Ouessant qui iront ensemble selon leur caractère. Il convient en effet que chaque groupe dispose de son « éclairceuse », de la brebis qui saura guider le troupeau et impulser les comportements de pâturage et la gestion de la prairie. Elle possède ainsi un ascendant sur les autres brebis, notamment sur les brebis « soldats » d'après l'éleveuse, qui ont un réflexe de fuite et sauront quant à elles avertir d'un danger. Ensuite, si l'équipe fonctionne bien, l'éleveuse les fera repartir ensemble l'année suivante sur le même lieu et constate que les brebis reprendront les mêmes habitudes.

Pour choisir ses animaux, elle tient compte aussi du mobilier et de la sécurité. Elle me raconte avec amusement les déboires d'une grande entreprise de paysagisme spécialisée dans l'écopâturage qui a installé deux béliers à l'Ecole de Design de Nantes, dans un enclos délimité en partie par les murs de l'établissement, constitués

de baies vitrées. « *Ils ne se sont pas dit que les béliers allaient charger les vitres ! Le résultat était là, ils ont dû boucher les trous avec des palettes et changer les animaux* ». Le pâturage des béliers comporte en effet l'enjeu de la gestion des comportements virils de combat. L'éleveuse a choisi d'en faire un atout sur le site logistique d'Yves Rocher où elle a volontairement placé des béliers car le site n'est pas suffisamment surveillé. Il faut que les animaux puissent se défendre et décourager les incivilités à leur rencontre à l'aide de cornes. Elle me raconte que le personnel humain du site se réjouit de leur présence : « *Ils font partie de l'entreprise maintenant, ce sont des collaborateurs.* » disent les employés. En revanche, en maison de retraite, elle a préféré missionner des brebis très calmes pour éviter tout accident avec les résidents. Un jour, voyant deux brebis qui bêlaient au pied d'une fenêtre, elle a démasqué un pensionnaire qui nourrissait les animaux. Elle me dit avoir fermé les yeux là-dessus, sans oublier de rappeler à la prochaine réunion de ne pas donner de pain mais plutôt du lierre par exemple : « *Pour la maison de retraite, je me suis dit que j'allais mettre des brebis paisibles et trouillardes, pour éviter les problèmes* ».

Après avoir répété les visites de jour comme de nuit sur le site d'écopâturage, je fais remarquer à l'éleveuse que ses brebis dorment toujours au même endroit, sous un conifère (Figure 76). « *Oui, elles dorment toujours au même endroit. Elles font un nid où elles dorment ensemble* » me dit-elle. « *Elles grattent le sol pour être en contact avec la terre, l'argile permet de lutter contre les parasites présents dans la laine. Elles se mettent en général sur un monticule pour voir venir le prédateur, pour être mieux défendues, et sous un arbre pour l'abri.* » Effectivement, les brebis sont parvenues à trouver un monticule sur leur zone de pâturage et ont choisi un arbre qui leur offrira un abri jusqu'à leur départ en automne sans perdre son feuillage. « *Le troupeau est le premier garant de la survie des animaux. Dans la nature, les brebis sont des proies, elles doivent agir collectivement pour se protéger* » me raconta-t-elle avant de m'expliquer que la différence entre prédateur et proie se lisait jusque dans la forme de la pupille des animaux : une brebis aura une pupille horizontale et des yeux écartés pour avoir un champ de vision peu précis mais large,

ce qui lui permet de voir venir un prédateur, qui lui aura des pupilles verticales et une vision capable d'une grande précision pour marquer sa proie et l'attaquer.



Figure 75. Le "nid" (zone de sommeil et abri) des brebis en écopâturage, octobre 2019

La zone de sommeil n'est pas le seul élément de structuration de la zone d'écopâturage décidé par le troupeau lui-même. Le schéma ci-dessous montre la délimitation de trois zones de vie distinctes : le nid se situe près du portail d'accès par lequel l'éleveuse vient les voir toutes les semaines pour leur donner du grain, les ravitailler en eau, les soigner et vérifier l'enclos ; une zone située entre deux arbres et à distance du nid est particulièrement sujette aux déjections et peu utilisée par ailleurs (la litière) et la zone centrale, à distance des bordures de l'enclos, est la zone privilégiée de pâturage et de rumination. Au sud, j'aidais l'éleveuse à ramasser les déchets laissés par les humains qui longent le parc pour se rendre à l'Ecole Centrale, dans une zone en talus peu fréquentée par les brebis. Le schéma permet de voir aussi que l'écopâturage se situe à l'écart des lieux de vie et de passage de l'établissement d'enseignement supérieur. L'éleveuse me raconte avoir eu à charge une zone enherbée centrale l'an passée, mais que les plaintes des étudiants pour les odeurs et les

déjections avaient poussé la direction à ne conserver que cet espace marginal situé après les parking. « *Les profs sont contents de se garer devant l'enclos le matin, ils saluent les brebis* », me disait-elle néanmoins.

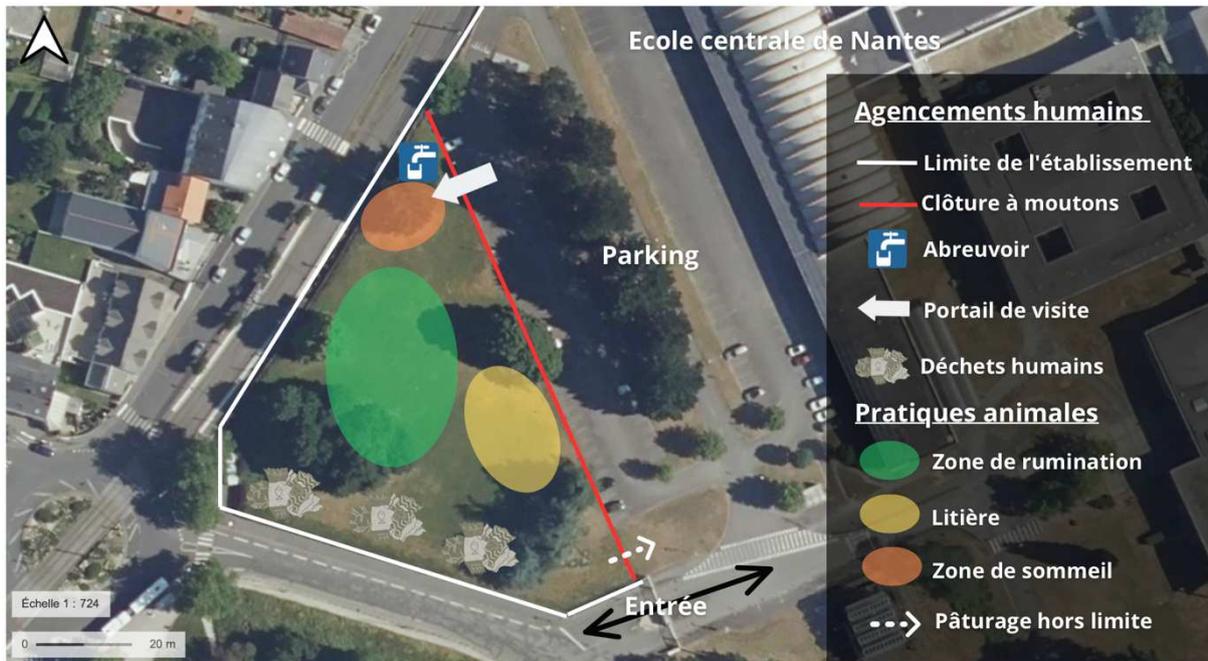


Figure 76. Co-structuration humaine et ovine d'une aire d'écopâturage à Nantes. Enquête 2020

En pointillés, la petite flèche blanche montre une zone de pâturage hors limites où les brebis tentent de repousser (ou traverser avec leur tête) la clôture de sorte à profiter d'une herbe plus verte et moins sèche. La photographie montre une mise en pratique directe par une brebis. On observe trois couleurs différentes d'herbe : à l'intérieur de l'enclos, l'herbe tend vers l'ocre, à l'extérieur, elle est d'un vert intense, et enfin, on distingue une lisière en bordure extérieure de l'enclos où les couleurs se mélangent et l'herbe est courte. On voit donc qu'au lieu de limiter strictement la zone de pâturage, le grillage sert finalement de repère à une zone dont la géométrie finale dépend aussi de l'envie et de la faculté des brebis à dépasser la limite prescrite.



Figure 77. Brebis broutant à travers le grillage de l'enclos, Nantes, 2019

Là aussi, le pâturage ovin s'effectue sans chien, au moyen d'un partenariat humain-brebis. L'écopâturage urbain fonctionne ainsi avec des méthodes de conduite de troupeau spécifiques, afin de s'adapter aux exigences du milieu urbain. Nombreux sont les bergers qui déplacent leur troupeau en l'appâtant au grain. Le gestionnaire d'un collège de la région nantaise ajoute : « *Ils sont très disciplinés. Je les appâte un peu au grain pour les faire tondre dans de nouveaux endroits. J'ai une anecdote très rigolote, il y a quelques semaines nous avons reçu la visite du recteur de l'Académie, on l'a amené voir le potager et la cabane des moutons et ils étaient tous les 7 parfaitement alignés, pour la revue, comme s'ils savaient très bien ce qu'il se passait. La recteur en a ri et nous aussi.* » S'amusant de la discipline de ceux qu'il appelle ses « *fonctionnaires à quatre pattes* », l'enquêté me confiait n'avoir par ailleurs aucune connaissance préalable en conduite de troupeau ni en ovins, et avoir appris « *sur le tas* », au contact des moutons. Dans son cas, l'observation des animaux a été cruciale pour comprendre les comportements et ajuster ses pratiques en fonction d'eux. Il serait donc possible de parvenir à s'occuper d'un troupeau d'écopâturage de manière presque intuitive, en s'appuyant notamment sur les compétences innées des animaux.

Pour les canidés, ovins et caprins, l'intelligence collective se double d'une intelligence individuelle, qui mêle des compétences innées et acquises au cours de la vie et du parcours éducatif, tant par le biais des autres animaux que par le contact humain. L'éleveuse rencontrée à Toulouse étant anciennement dresseuse de loups pour le cinéma, elle me parle des différences supposées entre les canidés et les ovins dans une intervention longue et riche :

Et justement, quelles sont les différences quand tu travailles avec des loups et quand tu travailles avec des ovins et des caprins ?

Alors c'est différent et pas très différent à la fois en fait, parce qu'on travaille avec des animaux qui ont leur code, leur instinct génétiquement, donc effectivement brebis/loups c'est très différent. La seule différence que j'ai pu vraiment noter c'est que les loups ça a un certain code et si on le sait pas ça peut en devenir dangereux. Une brebis, à part un bélier, il y a beaucoup moins de danger. On sent qu'il y a un côté où naturellement l'animal est proche de l'homme parce que c'est ce qu'on en a fait pendant des siècles. Donc du coup il y a une facilité, la brebis va plus s'adapter au comportement humain que le loup ne va le faire. Le loup ça ne vit que pour lui et puis si on ne marche pas dans ses codes il ne va pas s'appliquer aux nôtres. Voilà, c'est que pour lui, alors que la brebis va quand même être attirée par l'homme, elle va avoir une certaine reconnaissance. Mais après **on travaille vraiment quand même avec des animaux qui ont un caractère propre à eux**. C'est-à-dire que moi je le vois avec les brebis, elles me connaissent moi et s'il y a une autre personne qui vient elles vont fuir. Elles s'habituent vraiment. Elles ont mis énormément de temps certaines à s'habituer à nous, des fois ça a pris un an. J'ai mis un an à approcher une brebis, je me suis dit jamais elle va venir vers moi celle-ci ! Et au final si. **On travaille avec des animaux qui sont grégaires mais qui ont quand même leur personnalité**. Donc après c'est quand même des animaux qui vont rester dans les clôtures. Après pour les chèvres c'est différent parce que je trouve que c'est un peu plus proche

de l'homme, au niveau social. Ça va plus tenter de communiquer avec l'homme que la brebis. Donc pour nous parfois ça a un côté plus vivant, c'est plus sociable, c'est plus drôle, et c'est aussi très intelligent une chèvre. **Donc ça reste pour moi des animaux qu'on n'a pas fini d'explorer, on n'a pas fini d'explorer le côté domestique de nos propres animaux.** Donc je ne vois pas parfois, si ça n'a pas un intérêt vraiment environnemental ou scientifique d'aller explorer le caractère d'autres animaux qui sont bien dans la nature et qu'on déforme. On les déforme quand on les retire de leur environnement naturel quoi. (...) Après moi j'aime bien travailler avec des animaux domestiques parce que ben déjà on en a fait des animaux domestiques pour ce qu'ils sont et puis parce que c'est plus facile de communiquer avec eux et **on leur impose moins une vie déformée.** C'est-à-dire que moi, la seule chose que j'impose à mes brebis c'est de manger sur telle parcelle. Après je leur demande pas de faire du dressage, je ne leur demande pas de sauter un petit pont, voilà. Après **je leur apporte la sécurité aussi en échange qu'elles me fournissent de la laine,** etc, moi je vais leur fournir le respect, la sécurité, la nourriture, le bien-être. Et elles nous apportent ce qu'elles peuvent nous apporter quoi. (Entretien, 2020)

Au-delà des différences présumées entre ovins et loup, l'éleveuse souligne finalement les points communs qu'il y a à travailler avec les uns et les autres, chaque animal possédant son « code », son « instinct » mais aussi sa « personnalité ». Le rôle de l'éleveur est donc de comprendre l'animal et de collaborer avec lui dans la réalisation de tâches, en tenant compte de ses caractéristiques spécifiques, de son histoire et de son individualité. « *On n'a pas fini d'explorer le côté domestique de nos propres animaux* », dit-elle. Cette remarque éloquente interroge en effet la capacité de l'écopâturage à susciter ou raviver le désir de connaissance des citoyens envers des espèces communes, loin des animaux exotiques pour lesquels il serait possible de parcourir des kilomètres afin de les admirer dans des parcs zoologiques ou des réserves. Dès lors, en plus de révéler l'intelligence ovine et caprine aux éleveurs et aux

observateurs attentifs, l'écopâturage pourrait plus largement réenchanter l'animal domestique en le donnant à voir dans un cadre inhabituel, propice aux rencontres et aux interactions.

Dans le parc départemental Georges Valbon, où les brebis de l'association Clinamen ont pris leurs quartiers, le troupeau est amené à parcourir les lieux quotidiennement. En photographie ci-dessous, on observe trois brebis en train de se gratter le dos avec du mobilier urbain, en l'occurrence des panneaux d'information. Tandis que j'accompagne en parcours la bénévole qui les surveille, elle ne semble pas surprise de ce comportement, apparemment habituel pour les brebis « HD, Haute Domesticité » telles que les surnomment les professionnels de Clinamen et de la coopérative associée, Bergers Urbains. Ici, les brebis pratiquent le pâturage en parcours et ne sont pas parquées dans des enclos pour brouter. Elles bénéficient cependant d'une bergerie pour la nuit, au sein du parc départemental. Dans ce contexte, les promeneurs, joggeurs et groupes scolaires présents dans le parc sont amenés à partager les lieux avec des animaux d'élevage dont ils peuvent apprécier la prise de liberté. Les brebis ne vont ainsi pas seulement brouter et réagir à des commandes humaines ou de chiens, mais aussi adopter leurs propres pratiques spatiales, développer des routines, des accommodations et s'approprier une partie de l'espace urbain.



Figure 78. Brebis profitant du mobilier urbain au parc Georges Valbon, La Courneuve, octobre 2020

L'étude de nos herbivores d'écopâturage, ainsi que de leurs gardiens canidés, a permis de valider à nouveau la thèse avancée par la sociologue Jocelyne Porcher, selon laquelle les animaux sont capables de collaborer avec les humains dans les activités d'élevage. Les observations de terrain ont mis en lumière la variété des comportements et des interactions entre animaux et entre humains et animaux au sein de la relation de travail.

Considérer l'écopâturage comme un domaine où travaillent des humains et des animaux invite à repenser les catégories traditionnelles de l'instinct ou encore du dressage. En 2008, Marion Vicart rappelle la définition du dressage en prenant l'exemple du chien : « ensemble de dispositifs par lequel l'homme parvient à maîtriser les comportements du chien, afin que ces derniers soient reconnus sous une forme générale et deviennent par conséquent prévisibles » (Vicart 2008). Son objectif est de rassurer l'humain et de le protéger des dangers. Elle ajoute cependant que l'animal peut lui-même mobiliser les

codes appris pour déclencher des réactions auprès de l'humain, comme s'asseoir pour avoir de la nourriture. L'empreinte ou imprégnation, appartenant plutôt à l'éthologie et à la psychologie caractériserait la mise en place définitive d'un lien entre un déclencheur extérieur et un comportement instinctif, qui ne soit pas commandée par un déterminisme biologique mais par les circonstances. Il s'agit de travailler sur les facultés acquises par l'expérience et la mise en place d'une routine pour économiser les efforts cognitifs. Cette deuxième définition ajoute à celle du dressage une dimension actorielle puisque les animaux sont capables d'analyser l'environnement pour y répondre, tout en s'émancipant de leurs seuls instincts.

Néanmoins, l'enquête de terrain amènerait à rattacher la relation de travail en écopâturage à l'idée d'un attachement humanimal que l'autrice définit comme une « *compréhension immédiate des attitudes de l'autre, dont la plupart ne sont pas liées aux traits généraux de son espèce mais à son individualité* ». Cette définition a ceci de puissant qu'elle laisse place à une parfaite réciprocité : l'humain comme l'animal peut être entendu comme « l'autre » dont il faut comprendre les attitudes. Cela correspond à la proposition de la chercheuse dans son article, qui consiste à explorer les apports d'une ethno-phénoménologie réciproque en sciences sociales, c'est-à-dire l'application de la même méthode d'enquête (notamment par l'observation) aux humains comme aux animaux. Loin de l'idée de dressage, de contrôle des instincts ou de la création d'automatismes stimulus-réponse, l'attachement humanimal serait la base d'une collaboration qui laisse sa place à l'individualité de chaque animal, aussi grégaire qu'il soit, ce qui est un élément unificateur dans les pratiques comme les discours des professionnels d'élevage interrogés. Il ne s'agit donc plus de supprimer les réactions imprévisibles de l'animal, mais au contraire de lui permettre d'agir pour lui-même dans un cadre sécurisant offert par l'éleveur ou le berger.

Conclusion du chapitre 4

Au terme de ce chapitre, on observe que l'écopâturage est une coproduction urbaine, à la croisée des projets humains et du travail animal. D'une part, il est conçu et développé en tant que nouvel outil d'entretien et d'aménagement des espaces urbains. Les collectivités en premier lieu, mais aussi les entreprises et les associations, sont les acteurs principaux de l'élaboration de dispositifs d'écopâturage, à des fins écologiques, économiques et sociales. Le pâturage est utilisé comme vecteur de requalification socio-spatiale car il permet notamment de valoriser des délaissés urbains, des interstices, des quartiers modestes de banlieue ou des marges urbaines. La création de nouveaux enclos sert ainsi parfois à modifier la fonction urbaine d'un lieu, par exemple en agissant comme une reconquête par les pouvoirs publics d'un espace soumis à des occupations illégales. L'écopâturage est également présent dans les projets immobiliers neufs, principalement dans les éco-quartiers où il joue un rôle de compensation écologique et d'animation urbaine.

D'autre part, la production de nouveaux paysages urbains permise par l'écopâturage doit aussi être attribuée à l'action des animaux. L'idée de travail animal n'est pas simplement métaphorique mais s'entend comme résultat, en désignant les transformations matérielles des espaces entretenus, et comme activité dépendante de savoirs et de techniques acquis par l'apprentissage. Les collectifs animaux observés sur le terrain manifestent une appropriation territoriale, une organisation autonome d'espaces de vie, ils contribuent à organiser les parcours en cas de pâturage transhumant, ils développent des stratégies d'accommodation avec leur lieu de vie urbain, etc.

En somme, les herbivores sont aussi acteurs de l'écopâturage et de la transformation urbaine qu'il sert. Néanmoins la dimension servicielle de leur travail tend à les différencier du commun des animaux de rente et remet en question le renouveau d'un éventuel élevage urbain.

TROISIEME PARTIE. L'ECOPÂTURAGE, UN ELEVAGE URBAIN ?

Chapitre 5. Du pâturage écologique pour refonder l'élevage urbain ?

1. L'écopâturage, à rebours des pratique d'élevage contemporaines
2. Le pâturage vu par les urbains : entre élevage et compagnonnage

Chapitre 6. L'écopâturage, ou l'élevage qui ne tue pas ?

1. Santé et sécurité des animaux au travail
2. Accepter la mort, voire la consommation des animaux d'écopâturage ?

PARTIE III. L'écopâturage, un élevage urbain ?

« Nos animaux sont tellement regardés, les enfants voient les agneaux, s'y habituent, on ne peut pas les retirer d'un jour à l'autre pour les emmener à l'abattoir. En écopâturage, dire que je fais de l'élevage avec une filière viande, ça ne passe pas. »

Eleveur de brebis en région nantaise, mai 2019

« C'est sûr qu'ils ne disent rien, ne manifestent pas, n'ont pas de syndicat ou d'avocat, mais ils souffrent. »

Eleveuse de brebis dans le Morbihan, octobre 2019

Si l'agriculture urbaine est aujourd'hui plébiscitée par les métropoles françaises et à l'origine d'une production scientifique florissante, l'élevage urbain demeure quant à lui plus marginal (Delfosse et Rieutort 2017). Il est étudié en sciences sociales en tant qu'activité résiduelle en conflit avec l'urbanisation (Cesaro et Apolloni 2020) ou parfois renaissante comme dans les zones périurbaines étudiées par Claire Delfosse. Le numéro 207 de la revue *Etudes Rurales* (2021) auquel j'ai contribué se consacre intégralement à la question des élevages urbains. Il en découle que l'écopâturage constitue un exemple spécifique de réintroduction d'animaux d'élevage, voire de troupeaux, en enclos ou en parcours, jusque dans les espaces urbains les plus centraux et denses, là où l'élevage semblerait parfois impensable.

Tout l'enjeu est donc de comprendre dans quelle mesure l'écopâturage traduirait ou non un renouveau de l'élevage urbain à Paris, Nantes et Toulouse et si l'élevage pourrait redevenir une fonction urbaine. Il s'agit pour cela de voir s'il est effectivement conçu, compris et pratiqué en tant qu'activité d'élevage (notamment dans sa définition agricole), compte tenu du rôle important joué par les prestataires de services qui ne valorisent pas économiquement les animaux en dehors du seul pâturage.

Le chapitre 5 explore les pratiques d'élevage qui sous-tendent l'écopâturage en interrogeant leur appartenance à un modèle d'élevage pré-industriel, voire paysan, fondé sur la rusticité des animaux (et non leur productivité), de l'alimentation au pâturage et du troupeau de petite taille. Un dernier point sera consacré au point de vue des citoyens, afin de voir quelles sont les possibilités euristiques de la réapparition de l'élevage auprès d'un public qui en est généralement détaché.

Enfin, le dernier chapitre abordera comme une perspective de la thèse, qui pourrait constituer une problématique de recherche à part entière : la vie et la mort des animaux d'écopâturage comme composante et obstacle à l'intégration de l'écopâturage dans le métabolisme urbain. Le titre choisi, « l'écopâturage, ou l'élevage qui ne tue pas ? » propose une réflexion sur le tabou de la mort animale. On se

demandera en effet dans quelle mesure l'adoption de l'écopâturage pourrait impliquer un renouveau de l'élevage urbain alimentaire, qui comprend le plus souvent une valorisation carnée, donc un abattage des animaux. Compte tenu des éléments exposés juste avant au sujet des représentations habitantes, nous mettrons en lumière des situations parfois paradoxales quant au sort réservé aux herbivores engagés en ville.

Chapitre 5. Du pâturage écologique pour refonder l'élevage urbain ?

L'objectif de ce chapitre est d'interroger la possibilité d'une refondation de l'élevage urbain en France au moyen de l'écopâturage. La question peut sembler étonnante puisqu'il serait possible de supposer que si des troupeaux vivent en ville, alors on pourrait logiquement parler d'élevage urbain. Néanmoins, les prestataires de services sont-ils des éleveurs ? D'après la définition de Jocelyne Porcher, un éleveur est quelqu'un qui « *au jour le jour, concrètement et physiquement, élève des animaux, c'est-à-dire participe à les faire naître, grandir, produire, mourir, cela à des fins qui peuvent être diverses, mais de façon à en tirer un revenu.* » (Porcher 2002a) ? L'élevage est-il fondamentalement urbain si certaines étapes cruciales sont externalisées et renvoyées aux périphéries de la ville ? La sociologue souligne en effet le rôle de l'éclatement des différentes fonctions (soin, reproduction, abattage) dans la définition de l'élevage industriel et pourrait être une limite définitionnelle de l'élevage.

Dans ce chapitre, on se demandera d'abord si l'écopâturage pourrait être un renouveau de l'élevage dans sa définition pré-industrielle voire paysanne, compte tenu de son souci des races rustiques parfois rares, de l'agroécologie et de son caractère souvent serviciel plus que productif (1). Néanmoins, nous verrons qu'il correspond du point de vue des habitants plus à un désir de compagnonnage que d'élevage urbain, ce qui influence les pratiques professionnelles des éleveurs et bergers vers une meilleure acceptabilité sociale (2).

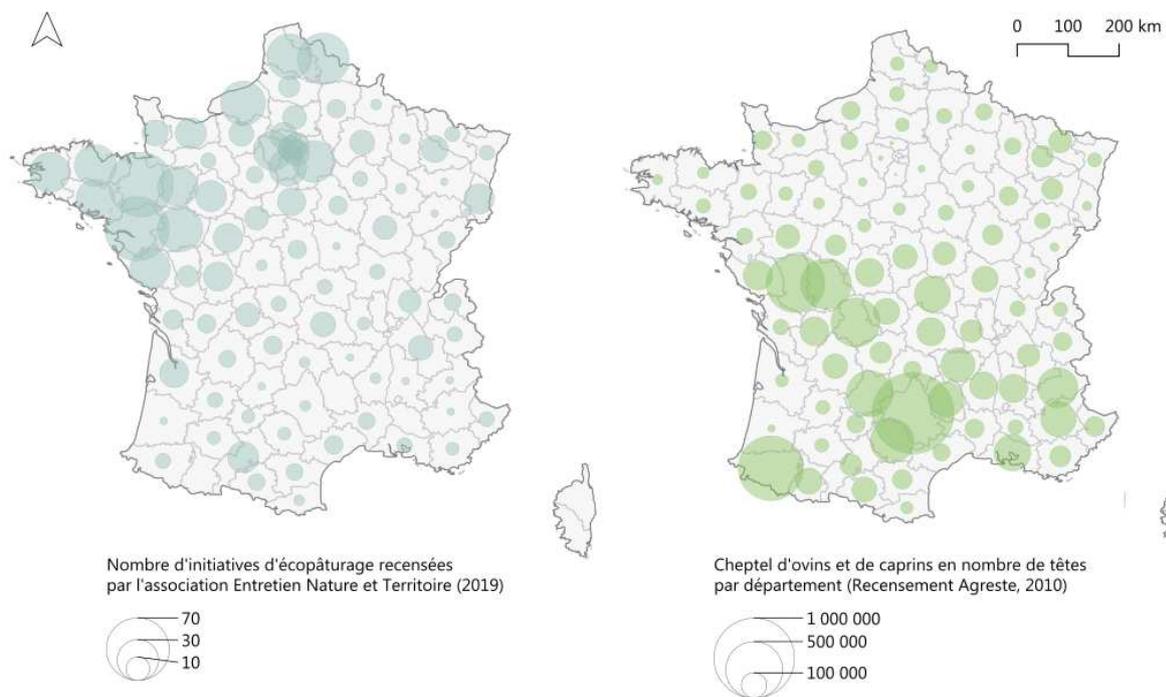
1. L'écopâturage, à rebours des pratiques d'élevage contemporaines

A Paris, Nantes et Toulouse, l'enquête de terrain a montré que les éleveurs de (à la tête d'une exploitation agricole déclarée) représentaient un peu moins de la moitié des professionnels du pâturage urbain à Nantes et Toulouse, et aucun n'avait été recensé dans le Grand Paris (Graphique 7), où les associations et les paysagistes se partagent les missions. Les éleveurs et éleveuses rencontrées présentaient de nombreux points communs, notamment le souhait de proposer un élevage paysan

fondé sur des pratiques agroécologiques héritées des générations passées. Nous analyserons d'abord cette dynamique de refondation d'un élevage paysan en ville, portée par des éleveurs urbains engagés (1.1). Il sera ensuite question des trajectoires des animaux écopâturiers, qui présentent en effet des spécificités à la fois génétiques et expérientielles par rapport aux animaux d'élevage industriel en France (2.2).

1.1. Refonder un élevage urbain paysan ?

La volonté de refonder un élevage systématiquement intégré aux espaces urbains ne fait presque jamais partie des objectifs annoncés des projets d'écopâturage, cantonnés à l'entretien écologique et à la présence supposée bienfaisante d'animaux en ville. Il ne s'agit pas non plus de trouver un nouveau débouché aux élevages conventionnels déjà installés, car comme l'indiquent les cartes comparatives ci-dessous, les zones françaises où l'écopâturage est le plus développé ne sont pas forcément celles qui comptent le plus d'ovins ou de caprins. Sur la carte de droite, on observe les grandes régions d'élevage notamment laitier que sont le Poitou, les Alpes, l'Aveyron ou encore le Pays Basque. Bien que le pâturage y soit largement pratiqué, il n'entre pas dans notre cadre d'analyse qui porte exclusivement sur l'écopâturage, principalement pratiqué en zone urbaine et périurbaine. A gauche, la Bretagne, les Pays de la Loire, l'Ile de France et le Nord se distinguent par leur nombre de projets d'écopâturage, alors même que l'élevage joue un rôle plus modeste dans les modèles polycultureaux. Dès lors, on peut suivre l'hypothèse de la création de filières d'élevage spécifiquement tournées vers l'écopâturage, ou du moins répondant à des objectifs différents des filières lait et viande traditionnelles.



Carte 13. Région d'écopâturage, région d'élevage : une corrélation négative (Lagard, 2021)

Grâce aux entretiens réalisés avec des éleveurs et aux interviews consultées dans la presse, on observe une convergence des pratiques et des opinions (y compris politiques) des éleveurs adeptes de l'écopâturage, à la faveur d'une restauration des pratiques paysannes. D'un point de vue syndical, il est d'ailleurs intéressant de souligner que tous les éleveurs rencontrés adhèrent à la Confédération Paysanne, et décrient les valeurs productivistes de la FNSEA. En reprenant les mots même du syndicat professionnel, il serait possible de proposer une approche de l'élevage paysan comme suit :

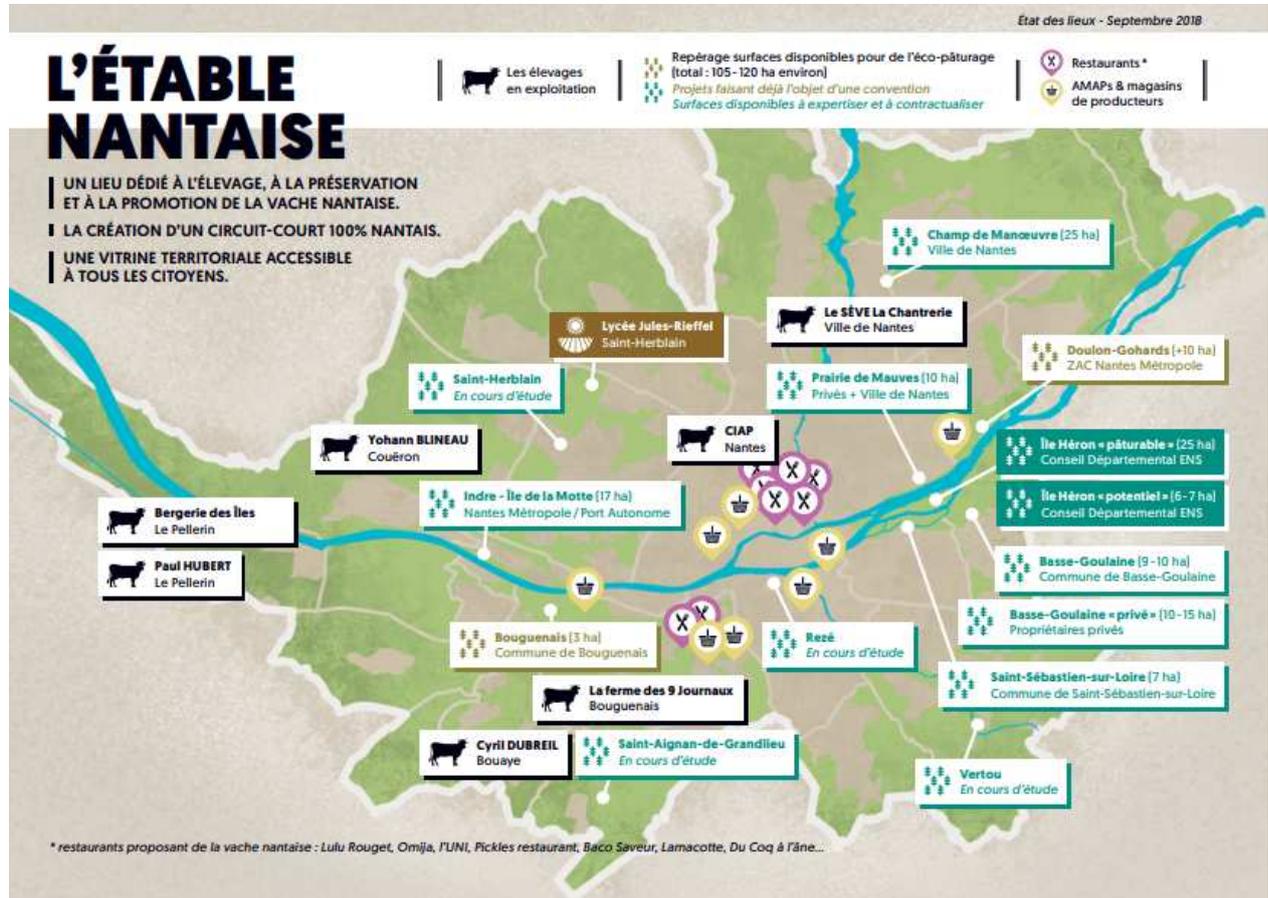
Donner du sens à l'élevage en tant que relation Humain-Animal, c'est redonner de la valeur au métier d'éleveur. Nous faisons partie intégrante de la nature et des écosystèmes. La vision binaire vie/mort, végétal/animal, humain/nature ne peut pas appréhender pleinement le rôle de l'élevage paysan. Ce lien sensible dans l'élevage paysan permet de porter une considération globale au monde vivant. Nous sommes dans une démarche paysanne qui met le binôme éleveur.euse/animal au centre de la ferme et du territoire, jouant sur les complémentarités

du monde vivant. L'équilibre écologique est de fait notre principal allié au quotidien. (Site internet de la Confédération paysanne, 2023)

Le texte propose une nouvelle déconstruction du paradigme naturaliste qui propose une vision dualiste du vivant entre humain et non-humain au profit d'une vision unitaire du monde vivant et de l'écosystème. L'accent est donc porté sur la variété des relations, des rapports sensibles et matériels au sein de ce monde vivant plutôt qu'à l'identification de catégories étanches et immuables (humain/nature, vie/mort, végétal/animal). Fait remarquable, l'élevage est présenté comme relation comme dans la pensée porcherienne, qui plus est sous l'angle de la collaboration : il est question d'un « binôme éleveur.se/animal au centre de la ferme et du territoire ». Or, un binôme est un partenariat, et non une hiérarchie stricte qui distinguerait l'humain tout puissant de l'animal exploité. Enfin, la dernière phrase pointe le souci écologique du syndicat, pour qui l'élevage doit être paysan dans le sens où il redonne le sens et la valeur au travail des humains et non-humains dans un tout qui s'entend à l'échelle de la ferme comme à l'échelle du territoire local.

Parmi les trois métropoles étudiées, l'une d'entre elles propose une ébauche de refondation d'un élevage paysan local : Nantes. La métropole propose l'exemple le plus abouti et volontariste d'une volonté collective de maintien et de recréation de l'élevage paysan par l'écopâturage, grâce à l'action des éleveurs et au concours des collectivités territoriales. L'exemple le plus évocateur est celui du projet l'Etable Nantaise qui combine élevage urbain, aménagement du territoire et alimentation locale. Porté depuis plus de deux ans par le président de l'association de la vache Nantaise, une race locale à petit effectif sauvée de la disparition, il vise à encourager l'installation de nouveaux éleveurs de vaches nantaises en créant un système d'élevage métropolitain composé de lieux de pâturage (pictogrammes végétaux sur la carte), de fermes urbaines (pictogrammes bovins) et d'un lycée agricole qui serait un lieu d'hivernage et de travail pédagogique sur l'élevage bovin. L'enquête de terrain de mai 2020 m'a amenée à visiter trois sites pâturés par les vaches nantaises : Bouguenais

(3ha), une partie de la ZAC Doulon-Gohards (10ha) et l'île Héron (7ha) alors en année-test. Le pâturage est privilégié sur des zones inconstructibles ainsi que pour gérer naturellement les réserves foncières.



Carte 14. Projet l'Etable Nantaise, Source : CRAPAL, 2020

Lors d'un entretien, l'éleveur de vaches nantaises de Bouguenais explique que l'échelle métropolitaine est envisagée pour permettre l'élevage de « vaches tampons » vendues par des éleveurs qui quittent le métier, en attendant qu'elles soient rachetées par de nouveaux éleveurs. L'objectif est ainsi de faciliter l'installation de nouveaux éleveurs et de lutter contre la déprise de ce métier. En aval de la filière, la viande trouve plusieurs débouchés (pictogrammes « panier » et « couverts ») entre les restaurants locaux, les AMAP, les magasins de producteurs et la vente directe à la ferme. En ce sens, l'Etable Nantaise fait partie intégrante du PAT de Nantes Métropole

(Projet Alimentaire Territorial) qui promeut une alimentation locale, durable et accessible.

Il est particulièrement intéressant d'observer l'émergence de la métropole, qui regroupe à Nantes 24 communes, comme échelle stratégique de recomposition d'un élevage urbain. On voit en effet sur la carte ci-dessus la complémentarité des territoires métropolitains, avec une concentration des élevages en périphérie de Nantes, au niveau de la ceinture agricole de la ville, mais aussi près de la Loire dont les berges inondables se prêtent au pâturage. D'un autre côté, on observe une concentration des restaurants partenaires au cœur de Nantes, qui bénéficie d'une clientèle importante, locale comme exogène. La ville accueille en effet des touristes, notamment à l'occasion du Voyage à Nantes, une animation culturelle annuelle qui a lieu chaque été et qui vise à mettre à l'honneur l'offre culturelle et commerciale du centre-ville. Les AMAP disposent quant à elles de points de distribution distribués le long de la Loire, principalement à Nantes et Rezé.

Malgré une complémentarité des territoires de la métropole de Nantes, l'élaboration d'un projet alimentaire territorial constitue un véritable défi politique. Le premier Projet Alimentaire Territorial de la métropole nantaise fut labellisé par le Ministère en Pays de la Loire en novembre 2018, et repose sur la capacité des acteurs locaux et de la métropole à structurer un programme et surtout des filières agricoles et alimentaires. La métropole manifeste une politique volontariste depuis 2001, année de lancement d'un programme de remise en culture de terres en friche et de soutien aux installations agricoles sur le territoire. « *Durant la période 2009/2017, ce sont près de 450 ha qui ont ainsi été défrichés et 30 exploitations agricoles qui ont bénéficié de cet accompagnement et du soutien financier de Nantes Métropole* »³¹. Pour cela, la métropole n'agit pas seule et s'appuie sur un écosystème d'acteurs locaux très engagés pour

³¹ Source : <https://metropole.nantes.fr/alimentation>

l'agriculture biologique et paysanne. En plus de la Chambre d'agriculture, la métropole compte parmi ses alliés CAP 44 (« Construction d'une Agriculture Paysanne », une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui vise à faciliter l'installation des agriculteurs), le GAB (Groupement d'Agriculture Biologique), Terres de Liens (mouvement citoyen reconnu d'intérêt public) et la SAFER. Au cours d'un entretien avec une chargée de mission de la Chambre d'Agriculture, j'ai appris que la Loire-Atlantique connaissait un fort ancrage syndical auprès de la Confédération Paysanne et de ses valeurs, en opposition à la FNSEA. Le PAT piloté par Nantes métropole va ainsi dans le sens d'un meilleur encadrement des éleveurs désireux de recréer un tissu agricole local à Nantes dans une perspective écologique et paysanne.

Néanmoins, les éleveurs rencontrés sur le terrain qui participent à ce projet saluent sa présence mais déplorent la lenteur du processus ainsi que la complexité de son élaboration. Il arrive en effet que les interlocuteurs changent, au gré des changements de poste au sein de Nantes métropole. En 2021, un entretien avec un chargé de mission agriculture de Nantes métropole m'a permis de comprendre que seules trois personnes travaillent sur le PAT, en plus d'autres missions. L'un d'eux est le chef de projet du PAT, un autre collaborateur s'occupe davantage de la partie restauration scolaire et précarité, tandis que l'enquêté se charge des questions d'urbanisme, d'installation agricole et de relation avec les partenaires extérieurs. « *Tous les partenaires agricoles travaillent ensemble, c'est une chance, même si politiquement parfois c'est plus compliqué.* » dit-il. Or, lui-même a vu ses missions évoluer très récemment. Il avait en charge l'administration agricole et des forêts, mais le volet forestier a finalement été confié à quelqu'un d'autre. « *On était une 'direction environnement, énergie, climat' jusqu'à janvier dernier, et on est devenu une 'direction animation de la transition écologique'. Et aujourd'hui la place de l'agriculture n'est pas certaine dans cette direction-là* ». Il me confie ne pas savoir s'il conservera ses missions actuelles : « *nouvelles élections, nouvelles ambitions (...) on ne sait pas quelle sera la suite* ». De plus,

l'agriculture urbaine demeure principalement végétale, l'élevage peine faire des émules dans la métropole. L'enquêté affirme en effet qu'il accompagne beaucoup d'installations en « *maraîchage, en champignons, en micro-pousses* ». Cette information est corroborée par la conseillère à la Chambre d'Agriculture interrogée également : « *La ville influence beaucoup et tous les nouveaux arrivent avec des projets en micro-pousses, en petits fruits, en bave d'escargots pour faire des produits cosmétiques, en lombriculture la semaine dernière, on n'a pas de modèle économique vraiment.* » et d'ajouter « *les nouveaux qui arrivent ce sont des urbains en fait.* » Or, il apparaît que les contraintes associées au métier d'éleveur sont parfois décourageants pour des nouveaux agriculteurs. Autre frein à un soutien plus affirmé de l'élevage urbain, la question des compétences de chaque échelon territorial : « *On n'a pas la compétence 'espaces verts', c'est du ressort des communes. Nantes métropole est très peu propriétaire de foncier, il y a quand même des délaissés, des bassins d'orage...* ».

Ces différents éléments expliquent pour lui le fait que la Métropole ne joue pour l'instant qu'un rôle d'appui et d'accompagnement dans le projet de l'Etable nantaise : « *On les laisse monter le projet, ça nous intéresse, on les accompagnera peut-être plus dans les mois ou années à venir. L'élevage est quelque chose qui nous inquiète, qui nous préoccupe. (...) Sans élevage, les marais de Loire n'existeront plus. Avec le changement climatique cela nous interroge* ». Au cours de l'entretien, l'enquêté me présente des cartes représentant l'élevage lait et l'élevage viande au sein de la métropole, bien que les orientations lait aient toujours une sous-filière viande. On y remarque une surreprésentation des pâturage de bovins viande sur les bords de Loire, car il est en effet possible de laisser les animaux en pâturage sur de vastes zones pendant plusieurs jours, sans avoir besoin de les traire deux fois par jour. Il s'agit ici d'un point crucial quand on sait la difficulté à faire accepter l'existence de filières viande en ville (voir chapitre 6).

Malgré tout, il est essentiel pour lui de donner une place de plus en plus importante à l'élevage urbain, au même titre que les autres types d'agriculture urbaine. D'abord, parce qu'il s'agit d'un constat : « *Maintenant, dans tout projet*

d'urbanisme se pose a minima au début la question de l'agriculture, c'est flagrant depuis 3 ans ». Il s'agit selon lui de répondre conjointement à des exigences économiques, de soutien à l'élevage, environnementales, alimentaires et sociales. Il souligne en effet le succès « monumental » qu'a eu l'arrivée médiatisée du troupeau de vaches nantaises dans la ZAC de Doulon Gohards : *« le troupeau est arrivé en plein confinement, les habitants étaient ravis, ça a créé l'engouement dans le quartier. »* La photographie ci-dessous montre en effet une partie des habitants qui se sont rendus à l'inauguration de l'écopâturage de Doulon et à l'arrivée des vaches nantaises. Plusieurs articles de presse ont été produits sur le sujet et parlent d'un « retour » des vaches en ville qui seraient l'occasion de renouer avec l'élevage et d'en apprendre plus.



Figure 79. Arrivée des vaches nantaises à Doulon Gohards en mai 2020. Source : Nantes Métropole

L'aspect pédagogique de l'écopâturage est important en ce qu'il révèle un attachement à un modèle d'élevage paysan et pré-industriel. En effet, les animations pédagogiques organisées en marge de projets de pâturage urbain ne visent pas à comprendre le fonctionnement de l'élevage industriel qui approvisionne les étals de

supermarchés, mais à valoriser des pratiques anciennes. Le témoignage d'une éleveuse bergère de la région toulousaine en donne un exemple éloquent, en décrivant les interventions pédagogiques qu'elle mène dans des écoles maternelles et primaires :

S. Il y a plusieurs écoles, 17 classes (...) Il y a vraiment des quartiers différents, des enfants de la maternelle jusqu'au CM2, donc là il faut adapter quand même un peu le discours et les pratiques. Et oui, plein de quartiers différents, quartiers riches, quartiers pauvres, enfin c'était vraiment super bien pour ça.

M. Oui, et ce que vous leur dites ça porte plutôt sur les pratiques d'élevage, sur les animaux eux-mêmes, leur manière de vivre ?

S. Oui voilà, en fait on parle des animaux eux-mêmes, de comment ils vivent, de leurs besoins, etc. Ensuite on a fabriqué un petit meuble pour faire monter la chèvre sur ce meuble et faire en sorte que les mamelles des chèvres soient à hauteur des enfants, ou à hauteur des bras des enfants pour qu'ils puissent faire la traite. Donc chacun y passe un par un et ils apprennent à faire la traite et pendant ce temps-là je leur fais un peu d'anatomie quoi, vite fait. Donc la mamelle, les onglons, les cornes, etc. Je leur apprend à couper les onglons des chèvres, comment on fait pour les couper, pourquoi on les coupe, etc. Et après, parallèlement à ça il y a quelqu'un d'autre qui amène les – on divise la classe en deux, et l'autre partie ils sont avec un mouton et là ils font la tonte. Donc ils font la tonte à l'ancienne avec une force à tondre ça s'appelle, une sorte de ciseau qu'ils utilisaient à l'époque, maintenant ils ne l'utilisent plus. Et ils apprennent à faire la tonte et ils repartent avec une petite touffe de laine quoi. Et on leur explique qu'est-ce qu'on peut faire avec la laine – on leur fait sentir les animaux aussi, on leur fait sentir la chèvre, sentir le mouton, qu'est-ce qu'il y a comme différence d'odeur, voilà. On fait vraiment beaucoup sur du sensoriel quoi. On les fait toucher, caresser, la différence entre la laine et le poil de chèvre, l'anatomie, les besoins de la chèvre...voilà.

M. Et les animaux se prêtent bien au jeu pour ça en général ? Parce que ça doit leur faire un peu long s'il y a 30 élèves qui passent (rires)

S. (rires) Ouais non, on a nos leaders, on a nos leaders ! On sait lesquels on prend, c'est toujours les mêmes.

Mené ici avec des chèvres, le projet pédagogique de l'élèveuse auprès des 17 classes qu'elle voit comporte plusieurs volets : il y a un volet cognitif important (anatomie, physiologie des animaux, pâturage) doublé d'un apprentissage sensoriel de l'animal et des activités d'élevage telles que la traite ou la tonte. Il s'agit pour elle de poser des connaissances basiques, certains élèves ne sachant déjà pas différencier une chèvre d'une brebis. Ensuite, le contact avec les animaux se fait avec les mains : « *on les fait toucher, caresser* », traire aussi, repartir avec de la laine. Les corps des animaux sont engagés dans ces sessions comme s'ils étaient cobayes. Or, l'élèveuse dit bien choisir les animaux pour ces missions-là, qui nécessitent beaucoup de patience et de tempérance. On retrouve l'idée d'agentivité animale, y compris dans une mission qui demande a priori de la passivité. Dans cet exemple, ne rien faire est pour l'animal une tâche complexe qui lui demande de ne pas céder à son instinct ou son envie de fuite face à un collectif humain qui l'approche et le manipule.

L'élèveuse tient à montrer et enseigner une méthode de tonte « à l'ancienne » comme elle l'appelle ainsi que la traite manuelle, qui ne correspondent pas aux pratiques contemporaines en élevage conventionnel. Elle affirme en effet être attachée à un modèle paysan, de même que les autres éleveurs que j'ai pu rencontrer. L'un d'eux, à Nantes, a même souhaité fonder un collectif pour un « écopâturage paysan » qui rassemblerait d'autres professionnels locaux, soucieux de revendiquer l'écopâturage comme un service agricole. Il s'agit pour lui de lutter contre la déconnexion entre l'activité de prestation de service et l'activité d'élevage proprement agricole, supposant une valorisation de produits animaux. L'association « écopâturage paysan 44 » rassemble donc des éleveurs de Loire-Atlantique souhaitant valoriser leur double activité productive et se donner des objectifs, tels que le cantonnement des

terrains d'écopâturage à l'intérieur d'un rayon de 60km autour de l'exploitation ou encore promouvoir et utiliser des races anciennes et rustiques, éventuellement en voie d'extinction, comme le montrera la sous-partie suivante.

Dès lors, on peut dire que la refondation d'un élevage paysan n'est pas un objectif directeur des projets d'écopâturage, même si Nantes présente un projet en ce sens. A Paris, les éleveurs exploitants agricoles sont très minoritaires, et à Toulouse leur présence se fait au moyen de transhumances temporaires, sans ancrage durable en ville. Dès lors, l'idée d'un retour de l'élevage paysan en ville est à comprendre comme une revendication politique de la part des acteurs eux-mêmes de l'élevage, pour qui il s'agit de combiner des convictions personnelles et des ambitions collectives. Un éleveur de la région parisienne, qui travaille beaucoup sur le plateau de Saclay juste après la frontière de notre aire d'étude, porte ainsi un regard acéré sur l'écopâturage dans la mesure où il est pratiqué et approprié par des acteurs opposés au modèle paysan. Il s'oppose d'ailleurs ardemment au mot-même, auquel il préfère le simple terme de pâturage, car il s'agit pour-lui de redécouvrir des savoirs et pratiques anciens, et non de produire une méthode innovante :

Je suis contre l'écopâturage. J'en ai fait pendant 10 ans et donc je peux affirmer avec tous les éléments à l'appui que ce n'est pas écologique, ça coûte plus cher que la tondeuse, il y a une biodiversité dans les parcelles qui est moins bonne et on a une santé animale qui est pas bonne du tout. On est en train de créer des parasites hyper résistants avec les méthodes d'écopâturage. L'écopâturage ça se fait chez nous en région parisienne uniquement pour la communication, c'est de l'**animal-média**, c'est la **présence animale qui intéresse les clients**, pas du tout le rythme biologique, les interactions, l'écosystème et tout ça, ça les intéresse pas du tout. (...)

Le poids carbone en écopâturage est 2 fois plus important qu'à la tondeuse. Ça, on peut pas l'imaginer en fait. On pense tous que les écopâturages c'est mieux en poids carbone que la tondeuse. Quand tu

calcules les déplacements d'entretien des animaux tous les 15 jours pour aller les voir.. une tondeuse ça se surveille pas quand elle est rangée dans le garage ! Donc j'ai pu prouver à tout le monde avec mon modèle économique. Il suffisait de regarder l'essence que je dépensais par an, que j'utilisais pour faire 33 000 euros de chiffres d'affaires en écopâturage, j'utilisais 4 000 euros d'essence. Pour faire à la tondeuse t'utilises à peu près 2 000-2 500 euros d'essence et les surfaces sont pas forcément plus grandes entretenues en écopâturage, c'est pas vrai. En plus comme ils nous demandent de mettre peu d'animaux à la surface pour faire en sorte que les animaux soient là tout le temps, c'est ça l'idée, ben le résultat est mauvais. Souvent ils passent la tondeuse quand même dans les parcelles. C'est ni fait ni à faire. Et puis le pâturage c'est dans une dynamique de création de richesses, **quand tu pâtures tu essaies de créer de la richesse, alors que quand tu écopâtures tu crées pas de richesse, tu factures**. Donc tu crées pas de la richesse, tu crées de la dépendance, à la société, à toi. (Entretien, 2020)

Dans son discours, l'éleveur attaque directement le modèle économique exclusivement fondé sur la prestation de service qui est celui des professionnels paysagistes. Anti-écologique, axé sur le profit, cher, l'écopâturage est pour lui une hérésie ainsi qu'un détournement d'une pratique paysanne ancestrale fondée sur la compréhension des interactions entre les herbivores et l'écosystème. Il décrit en effet des situations de surpâturage produites par le modèle économique marchand fondé sur une contractualisation impliquant une présence quasi-pérenne des animaux sur une petite surface, situation fréquemment retrouvée sur le terrain (Figure 64). Propagation de plantes invasives comme les chardons ou certaines graminées, cantonnement d'animaux grégaires dans de petits enclos par 2, 3 ou 4 et tassement du sols, les effets négatifs de ce type de pratique sont directement observables. L'éleveur a lui-même proposé des services d'écopâturage avec son troupeau pendant 10 ans et le fait toujours, mais il opte pour un pâturage de courte durée avec tout le

troupeau et des transhumances fréquentes afin que ses animaux, dont il valorise la viande, aient de bons apports par le pâturage. Son activité agricole s'opère au sein de la Ferme des 100 Terres à Palaiseau, donc en marge du Grand Paris. Le nom de la structure représente son activité pastorale qui est celle d'un berger sans terre : il nourrit ses brebis toute l'année grâce au pâturage transhumant de terres prêtées ou pour lesquelles il peut recevoir une contrepartie financière. Il s'occupe d'espaces semi-naturels ou de grands domaines privés, en restant au plus près de son troupeau, à qui il fait cependant confiance pour savoir quand il est temps de changer de parcelle. Il laisse aussi à la charge de ses animaux le soin de choisir leurs partenaires de reproduction, chose assez rare dans le monde de l'élevage ovin où la reproduction est très encadrée par les éleveurs.

J'ai fait le brassage génétique naturel qui est beaucoup plus performant que celui de la sélection humaine. En fait je ne sépare pas les agneaux, c'est eux qui reproduisent intra-troupeau. C'est eux qui choisissent avec qui se reproduire. Faut dire que j'ai aussi 5 races mélangées : 3 brebis de départ : deux Thônes-et-Marthod et une limousine et puis par-dessus j'ai une fois emprunté un bélier solognot et une fois un bélier charmois, et même un bélier ouessant qui avait réussi à monter une de mes brebis. (Entretien, 2020)

Il affirme que son troupeau métis présente une excellente santé avec seulement « 4% de mortalité à l'agnelage contre 10-20% dans un troupeau standard en bonne santé ». De plus, la consanguinité est pour lui moindre, par rapport à la méthode traditionnelle supposant d'utiliser un seul voire deux béliers pour féconder l'ensemble du troupeau de brebis, ce qui implique l'année suivante de faire monter les agnelles par leur père. Au cours de l'entretien, il fait part de son opposition à la logique de sélection génétique des animaux, et même à la création et au maintien de races, concept qui pour lui renvoie aux sombres œuvres hitlériennes.

La sélection génétique moderne connaît un essor grandiose après la Loi sur l'Élevage de 1966 qui met en place les cadres sociotechniques de la production et de

l'amélioration des races animales utilisées en agriculture. Le projet consiste à faire en sorte d'obtenir des races animales standardisées, performantes et productives, selon l'orientation économique privilégiée par ceux qui élèvent les animaux (lait, viande) (Selmi, Joly et Remondet 2014). Bien qu'il ait été institutionnalisé et accéléré à la fin du XX^e siècle, il s'agit d'un processus réalisé sur le temps long et amorcé par les zootechniciens depuis des siècles. La race bovine Holstein, la plus spécialisée dans la production de lait, a ainsi été exploitée et sélectionnée très tôt. Aujourd'hui, la Prim'Holstein française dispose de mamelles adaptées aux trayeuses automatiques et bénéficie d'une croissance rapide qui profite aux éleveurs. En 2010, elle représente 30% du cheptel bovin français et 60% des vaches laitières³².

Là aussi, l'émergence de l'écopâturage accompagne une réflexion sur la pertinence du système de sélection génétique et fait apparaître les avantages d'attributs non-productifs des animaux, tels que leur robustesse ou leur rusticité. On peut donc interroger la capacité de l'écopâturage à générer un intérêt pour des animaux d'élevage en marge des critères conventionnels, voire à encourager la sauvegarde de races délaissées.

1.2. Animal ecologicus, la trajectoire des animaux écopâturés

Des brebis de race Landes de Bretagne, il ne restait qu'une soixantaine d'individus en Brière (Loire-Atlantique) en 1987 lors de sa redécouverte. Aujourd'hui, la race n'est plus en danger d'extinction grâce au concours d'éleveurs, qui valorisent l'animal pour sa rusticité, essentielle en écopâturage, et sa viande de qualité. Des associations telles que Denved Ar Vro, créée en 2004, assurent la conservation et la valorisation de la race. Selon la Fédération des races de Bretagne, on compterait 3 000 moutons de race Landes de Bretagne en France, principalement dans le nord-ouest du pays. Cet exemple symptomatique permet d'illustrer le retour aux races anciennes

³² Source : <https://primholstein.com/la-prim-holstein/presentation-primholstein/>

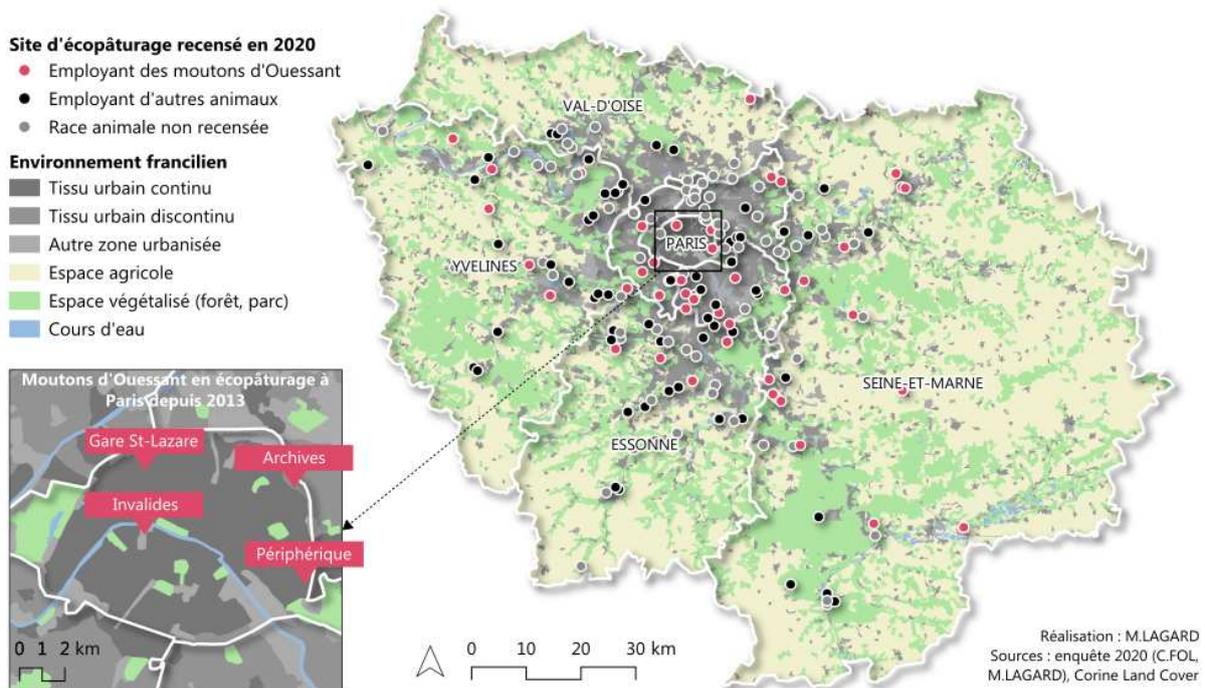
encouragé par l'émergence de l'écopâturage. Sur l'ensemble des écopâturages recensés à Paris, Nantes et Toulouse, les animaux appartiennent à des races herbagères et rustiques, c'est-à-dire qu'elles font preuve de résilience vis-à-vis de l'évolution des contraintes environnementales (température, eau, intempéries). On observe des prédominance des races locales : de la chèvre des Pyrénées ou de la brebis tarasconnaise à Toulouse, du Solognot et de la chèvre des Fossés en région parisienne, tandis qu'on trouvera à Nantes la vache nantaise, des brebis de race Belle-Ile, Landes de Bretagne et Ouessant. Sur un peu moins de 200 sites recensés, 36,5% d'entre eux sont des pâturages assurés exclusivement par des moutons d'Ouessant. Animal phare de l'écopâturage en France, le mouton d'Ouessant symbolise la spécialisation en écopâturage. Valorisé pour sa petite taille et son faible coût, ce petit ovin est d'ailleurs plébiscité par les deux entreprises leader du marché de l'écopâturage, Ecomouton et Greensheep. Toutes deux exercent leur activité à l'échelle nationale et leurs moutons d'Ouessant sont visibles dans la majorité des grandes villes françaises.

Encadré : Le mouton d'Ouessant, une race pour l'écopâturage ?

Depuis 2010, le mouton d'Ouessant se présente comme la race d'écopâturage par excellence. En voie d'extinction dans les années 1970, il se retrouve aujourd'hui partout en France sur les sites d'écopâturage gérés par les deux plus grandes entreprises privées d'écopâturage en France : Ecomouton et Greensheep. Ces acteurs privés ont centré leur proposition commerciale sur la location de moutons d'Ouessant à des clients publics ou privés. Valorisant la rusticité et la petite taille de cet ovin, les deux leaders nationaux de la prestation de service d'écopâturage font vivre à eux deux environ 4 000 moutons sur le territoire national. La Fédération des races de Bretagne estime l'effectif national total à 5 000 individus mais il est possible que l'estimation soit en-deçà de la réalité.

A la différence de la race Landes de Bretagne, le mouton d'Ouessant n'est pas valorisé pour sa viande et ne doit donc sa sauvegarde qu'à ses capacités de gestionnaire

d'espaces verts. Lorsque Paul Abbé entame le projet de sauvegarde de ces petits moutons en 1976 – année où il fonde le Groupement des Eleveurs de Moutons d'Ouessant (GEMO) – les rares représentants de la race sont alors utilisés pour entretenir les jardins de grandes propriétés familiales. Aujourd'hui, les moutons d'Ouessant entretiennent et agrémentent des espaces verts plus ordinaires : des parcs et jardins, mais aussi les abords du périphérique parisien, talus, pelouses de zones logistiques, bassins d'orage, etc. En Ile-de-France les programmes d'écopâturage se concentrent à 82% dans les zones urbanisées où l'on dénombre environ un site de pâturage de moutons d'Ouessant tous les 10km autour de la capitale. A Paris intra-muros, ces petits moutons ont entretenu différents lieux comme le parc des Archives, l'esplanade des Invalides, les talus aux abords de la gare St-Lazare ou encore les abords du périphérique parisien (carte ci-dessous).



Carte 15. Répartition des sites d'écopâturage en Ile-de-France, dont ceux entretenus par des moutons d'Ouessant (M.LAGARD, 2020)

L'émergence d'une nouvelle demande en pâturage écologique a motivé la conservation de races animales anciennes, rustiques et rares pour certaines, mises de

côté par les filières d'élevage conventionnel. Les filières lait et viande privilégient des races à haut rendement et sélectionnées génétiquement pour la production. Le pâturage valorise donc d'autres qualités animales dans le cadre d'un élevage extensif, en plein air intégral et sans obligation de production en bout de chaîne. Ces animaux domestiques trouvent donc une place dans le cadre de la prestation de service paysager, voire en tant qu'auxiliaires agricoles quand leur mission d'écopâturage s'effectue dans des champs, forêts exploitées ou vignes.

Les animaux employés en écopâturage ont donc des spécificités y compris génétiques, notamment leur adaptation à l'environnement, ce qui en fait des animaux aptes à l'entretien écologique des territoires. Les premières expérimentations en écopâturage ont en effet mis en avant ces animaux réputés peu rentables mais capables d'évoluer dans des espaces semi-naturels en étant peu sensibles aux maladies malgré l'humidité des marais normands (Lecomte et Leneveu 1995). L'illustration ci-dessous met en évidence deux races bovines, à gauche une race bouchère présentant des tâches rappelant la Pie Noir ou la Holstein. A droite, le *bos ecologicus* est une race West Highland, semblable à celle que l'on trouve sur les rives de la Sèvre Nantaise, puisqu'elle est l'une des rares à pouvoir pâturer les milieux marécageux.

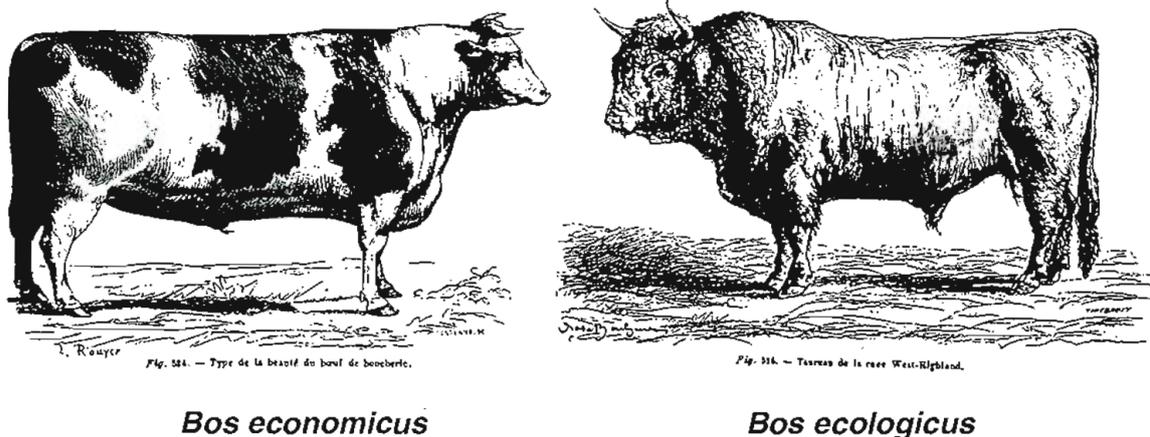


Figure 80. Distinction entre bovin économique et bovin écologique. Source : Lecomte, 1995

La dualité économique et écologique suggérée par Thierry Lecomte est à remettre en question aujourd'hui compte tenu de la lucrativité de l'écopâturage, par le biais duquel des animaux peu rentables sont devenues des mannes économiques via la prestation de service. Une conseillère à la Chambre d'Agriculture rencontrée à Nantes décrivait avec sarcasme l'emploi quasi-systématique des moutons d'Ouessant en écopâturage : « *c'est souvent des sociétés, à la limite ils loueraient des tondeuses... enfin voilà, ils louent des tondeuses pour des communes. Alors en plus la tondeuse (...) c'est une race rustique qu'on mange pas parce que [ben on en a à côté, derrière là il y a une cité universitaire, des petits moutons noirs qui viennent là, mais moi de temps en temps je vois la personne arriver hein, il arrive avec son camion, il débarque les animaux, il les reprend, voilà, ça c'est des tondeuses]* ». En effet, le mouton d'Ouessant, originaire de l'île éponyme à laquelle il doit son nanisme, faute de ressources alimentaires suffisantes, est aujourd'hui utilisé dans tout le pays pour des missions d'écopâturage. Toujours mis en avant pour sa petite taille, sa rusticité et la faible valorisation possible de sa chair, ce petit mouton convoité est aujourd'hui très exploité en écopâturage, si bien qu'il semble adapté à tout type de milieu : espace semi-naturel, zone d'activité, parc, site dangereux, domaines privés, talus. Au lieu de conserver l'idée d'adapter la race animale à chaque espace, on observe l'émergence d'un écopâturage standardisé, duplicable en l'état quel que soit le contexte urbain, climatique, social et végétal.

De plus, les animaux rustiques n'échappent pas aux critères de sélection génétique et de pureté raciale. Le GEMO (Groupe d'Éleveurs de Moutons d'Ouessant) organise ainsi des concours nationaux depuis 1987 afin de célébrer la race et ses caractéristiques (Figure 81). D'après le standard, le bélier doit mesurer maximum 49cm au garrot et 46cm pour la brebis, la queue doit être courte, au-dessus du jarret, l'œil doit être « *brillant, regard très vif, orbites saillantes* » et les cornes « *sombres pour les noirs et les bruns, clairs pour les blancs, section triangulaire forte, en général enroulée d'une spirale de grande amplitude à bonne distance de la tête.* » (GEMO). En plus du concours, le groupement d'éleveurs délivre des certificats de conformité pour les éleveurs qui en

font la demande et souhaitent faire reconnaître leurs animaux comme de véritables moutons d'Ouessant.



Figure 81. Carte postale collection Dominique LEPLANT, 1915. Source : GEMO

Nous l'avons vu cependant, certains éleveurs font le choix de la non-conformité, comme l'éleveur d'Ile-de-France fier de son troupeau métis. Une éleveuse nantaise dispose quant à elle d'un troupeau de moutons d'Ouessant, mais affirme fièrement que d'un point de vue physique, « c'est le carnaval de Rio ! » tant les couleurs et les tailles varient. « *Je ne veux pas faire de la sélection pour la race, je veux des brebis qui soient bien dans leur tête, donc s'il y en a une qui n'est pas bien, je vais éviter qu'elle se reproduise* » dit-elle. Elle privilégie en effet la sérénité du troupeau aux standards physiques qui ne présentent pas d'intérêt spécifique selon elle. Quant à l'éleveur du sud-ouest parisien, il déplore les abus occasionnés par l'emploi de races rustiques :

L'écopâturage, c'est nul ! ça va pas du tout ! Ce qu'on espère en résultat on l'obtient pas avec de l'écopâturage. On l'aura avec du pâturage normal, c'est un truc ultra innovant, on appelle ça le pâturage (bruit de bouche) délirant ! Vraiment on est à la pointe totale quoi, on fait juste

du pâturage normal, incroyable. Ça, on n'en revient pas. En fait, il s'est développé des méthodes d'écopâturage qui correspondaient aux **problématiques de visibilité animale**, par la visibilité au public quoi. Et donc en 2016, est sorti la charte des bonnes pratiques de l'écopâturage. On entend que c'est pas la peine de faire de rotation de parcelle, **c'est des races anciennes** ! Y a pas besoin de surveiller les animaux, **c'est des races anciennes** ! Y a pas besoin de mettre de l'eau, ils boivent la rosée du matin ! T'as qu'à voir l'année dernière la rosée du matin qu'on a eue... Donc il se faisait entendre que **nos anciens ne travaillaient pas**, jouaient aux dominos toute la journée et pis ils passaient voir les animaux tous les 15 jours. Mais non, c'est pas comme ça que ça marche ! (Entretien, 2020)

D'après cet éleveur, la rhétorique de la rusticité animale joue parfois le rôle de prétexte à de la négligence envers les herbivores (voir chapitre 6, partie 1) : pas d'abreuvoir, peu de surveillance, pas de rotation de parcelle. Le témoignage suggère un préjudice multiple, aux animaux comme aux « anciens », sous-entendu les bergers pour qui la conduite au pâturage va au-delà d'une visite dans un enclos chaque quinzaine. Le discours s'appuie en effet sur une opposition entre l'ancien et le nouveau, en désignant l'écopâturage comme quelque chose d'ironiquement « innovant » là où l'enquêté préfère simplement rappeler qu'il s'agit simplement de pâturage. Il s'agit selon lui d'adresser au public le pâturage urbain en tant que nouvelle pratique, dans une optique communicationnelle.

Il rattache ainsi l'émergence de l'écopâturage à une demande de visibilité animale en ville, et non de retour de l'élevage urbain, observation qui rejoint l'ensemble des résultats de l'enquête de thèse. Pour affirmer cela, il convient de mettre à jour quelques éléments empiriques démontrant une relégation de l'écopâturage à sa dimension spectaculaire, pédagogique et conviviale dans le regard des urbains. Il s'agit ici d'un angle d'analyse mineur au sein du travail de recherche, mais dont les pistes à évoquer pourraient nourrir de futurs travaux.

2. Le pâturage vu par les urbains : de l'élevage au compagnonnage

De « tondeuses écologiques », selon l'expression consacrée par la presse, les herbivores d'écopâturage pourraient devenir des compagnons urbains, statut qui excluerait toute relation trophique entre eux et les humains qu'ils côtoient quotidiennement. Différente de l'élevage, qui implique une valorisation économique des animaux, le compagnonnage est une forme de relation généralement appliquée à certaines espèces animales telles que les chiens et les chats. Or, l'émergence d'animaux de rente dans l'espace de vie des citadins pose la question de leur cohabitation et du type de relation nouée (ou non) entre humains et animaux. En effet, de cette relation dépendent les conditions de renouvellement de l'élevage urbain, qui suppose un type d'attachement distinct.

Tout d'abord, il est possible de s'arrêter sur les types de rencontre entre humains et animaux occasionnées par les dispositifs d'écopâturage urbain. Ci-dessous, au sein du parc de la Villette, a lieu un cours de Pilates en plein air, spécifiquement organisé aux abords d'un enclos d'écopâturage ovin. Sur la photographie, humaines et animaux profitent de l'ombre en plein mois de juin, les unes pour effectuer une activité, les autres pour brouter. On peut aisément supposer, vu les dimensions de l'espace vert, que le choix de jouxter l'enclos ne relève pas du hasard mais bien d'une volonté délibérée de passer un moment agréable auprès des animaux. L'enclos est paré d'un grillage mouton tendu, de plots en bois, sans électrification et revêt ainsi un caractère à la fois sûr et esthétique. Seuls deux animaux paisibles y sont hébergés. En ce sens, l'enclos d'écopâturage agit comme un élément d'agrément urbain au sein d'un espace lui-même dédié au loisir.



Figure 82. Séance de Pilates au bord d'un enclos à la Villette, Paris (C. Fol, 2020)

Encore en région parisienne, des billets ont été mis en vente en 2019 pour participer à une transhumance de brebis, de Villetaneuse au parc de la Courneuve. Pour 10 euros, il était possible de suivre le troupeau sur son parcours, proposé comme « *balade découverte en suivant les brebis, en s'arrêtant là où elles broutent* », et l'occasion de découvrir « *les richesses du territoire du point de vue d'un mouton* » pendant une durée de 2h30. Bien que la transhumance s'opère dans l'espace public et soit donc à la portée de tous les yeux, les Bergers Urbains ont fait le choix de proposer un service payant, souhaitant valoriser leur travail de présentation et d'explication de leur activité.

#ExploreParis QUARTIERS SAVOIR-FAIRE ARTS - CRÉATION GOURMANDISES SUR L'EAU PATRIMOINE **CÔTÉ NATURE** (0) 🔔 🔍



[Accueil](#) / [Côté nature](#) / Transhumance de brebis, de Villetaneuse au parc de la Courneuve

Transhumance de brebis, de Villetaneuse au parc de la Courneuve

★★★★★ 4 Commentaire(s) | [Donnez votre avis](#)

En petit comité, participez à une transhumance de brebis qui vous emmènera d'une bergerie à l'autre, de Villetaneuse au Parc de la Courneuve. En compagnie des bergers de l'association Clinamen, vous participerez à une balade découverte en suivant les brebis, en s'arrêtant là où elles broutent.

Lieu: Villetaneuse - Durée: 2h30 - Langues: Français

Description

La transhumance urbaine est un parcours surprise où l'on découvre les richesses du territoire du point de vue d'un mouton...

De l'[Université Paris 13 Villetaneuse](#) jusqu'au [Parc départemental Georges Valbon à La Courneuve](#), vous traverserez les quartiers nords de Plaine Commune : des grands ensembles aux quartiers résidentiels, sur le territoire de l'[ancienne Plaine des Vertus](#).

Date(s)

Tarif Tarif Normal : 10 €

Figure 83. S'inscrire pour participer à une transhumance urbaine à Villetaneuse, Source : Explore Paris, 2019

A Quint-Fonsegrives, près de Toulouse, le journal local La Dépêche propose un article sur une activité destinée aux enfants organisée en marge d'un dispositif d'écopâturage en lien avec une ferme pédagogique. La photographie montre un animateur à genoux, accompagné d'un ovin servant à effectuer une démonstration à hauteur d'enfants. A gauche, une petite remorque servant à transporter l'animal revêt l'inscription « Amène-moi un mouton », référence au célèbre « Dessine-moi un mouton » de l'œuvre de Saint-Exupéry. Ode à la découverte et à la connaissance, ce clin d'œil porte un message fort et souligne l'intérêt de la rencontre directe avec l'animal, au-delà des dessins de livres, photos, films ou autres supports pédagogiques servant à instruire les jeunes. En insistant sur le rôle heuristique de la rencontre, l'image ouvre aussi un questionnement sur le niveau de connaissances du monde de l'élevage du côté des jeunes générations souvent étrangères au monde agricole.



Figure 84. Une ferme pédagogique à Quint-Fonsegrives, près de Toulouse. Source : La Dépêche, 27/01/2015³³

A quelques kilomètres de là, à Labège, l'arrivée des brebis et agneaux dans une maison de retraite en 2021a fait l'objet d'un communiqué particulièrement explicite. D'abord, la photographie choisie montre une femme proposant à une résidente de caresser un jeune agneau tout noir. Dans le texte, il est cocasse de relever la dénomination des « 3 adorables chevreaux » pour désigner les « nouveaux-nés » issus de brebis d'Ouessant. L'accent est mis sur l'aspect événementiel et convivial de l'arrivée des animaux : ils viennent « *agrandir la grande famille de Bastide Médicis* » et « *permettent un résident d'avoir un autre but lors de leurs sorties* ». On parle « *d'animation* », de « *plus-value* » et l'objectif « *d'apporter un bien-être aux aînés* » est mentionné avant la valorisation des espaces verts, qui conclut le communiqué. Loin de constituer une exception, ce document de communication est un exemple parmi des milliers : il n'est pas rare que le public soit mis au cœur de la pratique de l'écopâturage, notamment quand elle

³³ Source : <https://www.ladepeche.fr/article/2015/01/27/2037379-quint-fonsegrives-une-ferme-pedagogique.html>

s'opère dans des lieux de vie tels que des établissements scolaires ou des maisons de retraite où la dimension pédagogique et l'intérêt affectif sont très forts.

Du nouveau à la résidence

La résidence Bastide Médicis de votre commune accueille depuis peu des nouveaux pensionnaires pour la plus grande joie des résidents.



5 brebis originaires de l'île d'Ouessant sont venues agrandir la grande famille de Bastide Médicis et, cerise sur le gâteau, en ce mois d'avril, 3 adorables chevreaux ont pointé le bout de leur nez.

Recouverts d'un beau pelage noir pour deux d'entre eux et d'un tout blanc, les nouveaux-nés sont au cœur des discussions de nos résidents et leur permettent aux résidents d'avoir un autre but lors de leurs sorties. En termes d'animation, c'est une réelle plus-value pour l'équipe de l'établissement surtout avec l'arrivée des beaux jours.

Cette initiative s'inscrit dans une logique de responsabilité sociale et écologique, ces nouveaux arrivants vont non seulement apporter un bien-être aux aînés mais en

plus cela, vont permettre de valoriser les espaces verts entourant notre établissement.



14 // Labège infos Mai/Juin 2021

Figure 85. Texte de promotion d'un écopâturage en maison de retraite près de Toulouse. Source : Bastide Médicis, Maison de retraite, 2021

Au cours de l'enquête, deux gestionnaires d'écopâturage dans des établissements scolaires ont été rencontrés à Nantes. Un des établissements est un lycée agricole, où le pâturage a une vocation pédagogique forte pour préparer les élèves à des métiers d'élevage, l'autre est un collège. Dans ce dernier établissement, le gestionnaire avoue que son souhait était de former grâce aux animaux un paysage agricole évocateur : « *J'avais vraiment une vision idéalisée, fantasmée. Pour être honnête, c'était la part du rêve. Il y avait aussi l'idée de maintenir un caractère agricole. Le collège était entouré de champs à sa construction en 2002. Je voulais accentuer la dimension campagnarde dans cet espace périurbain, qui est passé du village à la ville périphérique.* » Il me dit même à un autre moment que de vivre avec des moutons était pour lui « *un rêve de petit Parisien* », pour lui qui avait grandi dans la grande ville. La commune qui accueille le collège, Thouaré-sur-Loire, est en effet une commune appartenant à la métropole nantaise et soumise à une forte périurbanisation et à un mitage des espaces agricoles. L'élevage n'est pas un élément structurant de cet espace, donc la venue d'un petit troupeau de moutons

d'Ouessant, achetés à un éleveur local, est pour ce gestionnaire comme pour le personnel et les élèves un pas vers la nouveauté. L'enquêté explique sa vision « idéalisée et fantasmée » en évoquant la beauté que revêt pour lui la pratique pastorale, évocatrice d'un rapport harmonieux à la nature. Il me confie d'ailleurs s'être fait confiance pour le soin et la gestion du troupeau, dont les agnelages sont faciles grâce à la rusticité de l'espèce. Ce petit élevage est une opportunité d'apprentissage pour les élèves : une professeure de sciences et vie et de la terre récupère les placentas lors des naissances par exemple. Les animaux sont particulièrement appréciés et personnifiés par les élèves, qui leur donnent des noms et sont vigilants quant à leur santé et leur sécurité. Néanmoins, l'élevage ne revêt ici pas de forme économique. Quelques agneaux sont envoyés dans d'autres établissements afin de former de nouveaux troupeaux, mais leur présence ne se justifie que par l'entretien de parcelles bordurières et difficiles à surveiller, ce qui permet de recentrer la cour sur les espaces les plus centraux et sécuritaires.

Chargé de mission développement durable dans un lycée agricole de Nantes, un autre enquêté a lui aussi mis en place un petit élevage tourné vers l'écopâturage, composé en l'occurrence de brebis de race Landes de Bretagne et d'ânes. Bien qu'il exerce dans un établissement de formation agricole, il a remarqué tout de suite une « *tendance à l'animal de loisir* » propre à la culture urbaine : « *il y a beaucoup d'urbains et de périurbains dans le lycée, et beaucoup se destinent à l'ingénierie, à l'industrie agro-alimentaire ou à l'aménagement, peu veulent faire une activité de production. Sans compter sur le délire des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) ! Une des élèves personifie l'ânesse : « je lui ai acheté un licol rose parce que c'est une fille !* ». (...) *Ils voient les moutons comme des animaux de compagnie, veulent leur donner des noms.* » Il déplore ce rapport à l'animal d'élevage vu comme compagnon. Loin de sensibiliser les élèves aux réalités de l'élevage, l'enclos du lycée est devenu « *un sanctuaire* » dans lequel il est impossible d'évoquer la perspective d'une filière viande. Pour lui, les citadins ne peuvent et ne souhaitent pas coupler les relations affectives d'élevage avec la nécessité alimentaire et économique de la mise à

mort animale. Cette observation confirme ainsi la forme de « *zoo agricole urbain* » que prend l'écopâturage selon Olivier Bories, Corinne Eychenne et Charline Chaynes. En ville, l'animal serait destiné au loisir et à l'agrément. Les pratiques observées dans ce lycée agricole nantais mènent à penser que la mission d'écopâturage confiée à des ovins ou bovins pourrait requalifier leur statut d'animaux de production en animaux de loisir et les exposer à des traitements individualisants, voire anthropomorphiques, habituellement réservés à d'autres animaux domestiques tels que les chevaux ou les chiens.

Deux processus historiques expliquent qu'aujourd'hui les animaux d'élevage constituent une masse invisible et anonyme pour la population française, majoritairement urbaine. D'abord, une progressive disparition de l'agriculture urbaine et péri-urbaine engagée à la fin du XIX^{ème} siècle au profit de l'industrialisation et de l'urbanisation. D'autre part, un profond changement du modèle agricole français au XX^e siècle, notamment après la Seconde Guerre mondiale, à la faveur d'un modèle productiviste caractérisé par une implantation en dehors des villes et qui a généralisé certaines pratiques d'élevage comme l'amélioration génétique, le hors-sol et l'agrandissement des troupeaux. Hormis dans quelques régions, les animaux d'élevage sont aujourd'hui moins mobiles (les transhumances urbaines étant peu répandues) et moins visibles, compte tenu de l'élevage hors sol qui concerne beaucoup de volailles et de porcs. Loin du modèle polyvalent et familial du début du XX^e siècle qui était propice à une familiarité entre les Français, essentiellement ruraux et paysans, et leurs animaux, le système agro-alimentaire actuel est fondé sur une distanciation à la fois spatiale et cognitive entre les producteurs et les consommateurs.

Dans son essai de sociologie canine, Christophe Blanchard s'appuie sur l'exemple du chien pour évoquer la capacité des animaux à être des acteurs sociaux, soumis à des rapports de pouvoir de la part des humains (Blanchard 2014). Du chien de travail au chien « *artefact de luxe* » ou « *d'agrément* », il étudie les attributs de l'animal de compagnie et propose une analyse selon laquelle son utilité se résume à être

présent et disponible pour ses maîtres, qui voient en lieu une manne de ressources affectives. L'avènement de l'animal de compagnie révèle la recherche d'une animalité adaptée aux modes de vie urbains, aux appartements propres, aux habitations sans jardin. Ces animaux sont pour lui des « *bêtes idéalisées, ni trop sales, ni trop menaçantes* ». D'une certaine manière, on pourrait émettre l'hypothèse que le surinvestissement affectif envers les animaux de compagnie pourrait compenser la culpabilité ressentie à l'idée d'exploiter des masses anonymes d'animaux, ailleurs. De ce point de vue, cela reviendrait à penser qu'il est possible de compenser les degrés d'empathie envers les animaux comme s'ils formaient un ensemble, mais en donnant tout à l'un et peu aux autres. Dans le cas des écopâturages urbains, notamment des deux exemples précédemment cités dans des établissements scolaires, on observe un penchant préférentiel vers la relation de compagnonnage, aux dépens de l'élevage productif. On observe de même une volonté d'abaisser l'animalité des bêtes en soustrayant au regard des enfants les décès, les maladies, ce qui pourrait rompre la vision « *idéalisée* » promue par l'enquête de la région nantaise.

Certes, la relation de compagnonnage avec les ovins et caprins tend à s'instaurer en ville par le biais de l'écopâturage, particulièrement dans les lieux recevant du public et quand les rencontres sont quotidiennes. Néanmoins, les animaux ne peuvent se cantonner au rang de peluches et leur présence n'est pas unanimement bien perçue, notamment pour des raisons de partage de territoire. Ci-dessous, une photographie prise au pied d'habitations collectives à Bagnolet montre une situation de tension quant à l'occupation des espaces enherbés. Il s'agit d'un espace occupé informellement par un éleveur urbain qui a installé une bergerie dans un interstice urbain de la banlieue parisienne. L'espace visible sur la photographie devait être transformé en parking en 2018, ce qu'a empêché l'éleveur en occupant la zone avec son troupeau. Aujourd'hui, il transhume avec ses chèvres dans plusieurs quartiers de la ville et entretient les espaces verts d'une école voisine. Néanmoins, malgré l'engouement de beaucoup d'habitants, « *il y a toujours des gens qui se plaignent, il*

ne faut pas idéaliser », dit-il, « tout le monde n'est pas écolo ». Il évoque les nuisances occasionnées par la bergerie, qui est aussi un lieu de vie, de convivialité où se rendent les enfants après l'école, de concerts et repas : « des gens disent que ça pue », « il y en a qui disent qu'on met le bordel, après c'est vrai, on boit des coups, il y a des concerts ».

Au pied des immeubles, certains propriétaires de chiens aimeraient avoir accès à l'herbe pour leurs animaux, tant l'environnement direct est artificialisé, d'où la pancarte écrite par l'éleveur. Il propose d'ouvrir le dialogue en ouvrant les portes de la bergerie, tout en faisant allusion au rôle de la mairie dans la gestion de ces espaces collectifs. Les herbivores ont en effet besoin d'une herbe propre, non souillée par les chiens, ce qui pose une question de partage territorial entre animaux de compagnie et d'élevage.



Figure 86. Enclos de pâturage à Bagnolet, portant une mention à l'attention des habitants (2020)

Retranscription de la photographie : « *L'hiver se termine, les chèvres et les moutons vont bientôt revenir manger dans le pré et je ferme le pré pour que l'herbe repousse et qu'elle reste propre, sinon les bêtes ne mangent pas. Je vous remercie pour votre compréhension. La bergerie a fait remonter à la mairie le désir des propriétaires de chiens d'avoir un espace pour pouvoir les faire jouer tranquillement. On peut en parler à la bergerie si vous voulez. »*

Selon l'éleveur, il est essentiel de proposer un élevage ambulant, permettre aux personnes d'aller et venir dans la bergerie, de manière à pouvoir entretenir un rapport de proximité avec les animaux, sans l'intermédiaire de la clôture. « *L'écopâturage, c'est le minimum qu'on puisse faire avec les animaux, c'est pauvre.* » dit-il. En évoquant les pratiques de paysagistes, qui consistent pour lui à parquer les animaux, les regarder brouter toujours la même herbe sans avoir de relation avec eux. D'après lui, « *les gens cherchent à être au milieu des animaux, quand ils viennent ici ils aiment rentrer dans l'enclos, avoir des poules autour d'eux. Ils en ont juste marre d'être entre humains* ». La série photographie ci-dessous retrace le parcours effectué auprès du berger, à quelques dizaines de mètres autour de la bergerie. Une photographie de la bergerie permet de comprendre l'esprit guinguette et convivial de cet espace auto-construit et partagé. Au cours de notre entretien, plusieurs enfants sont venus passer un moment ou jouer dans la petite cour de la bergerie. Les rencontres sont ainsi nombreuses, qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur de la bergerie, puisque les animaux sortent au moins une fois par jour dans les alentours, comme ci-dessous sur les trottoirs, es bordures vertes des rues ou encore les enclos de pied d'immeuble.



Figure 87. Série photographique : 4 vues du troupeau de chèvres de Bagnolet, juin 2020

L'exemple de Bagnolet permet de saisir la complexité des rapports des citadins aux animaux, entre conflictualité et convivialité. Ici comme ailleurs, l'inclusion des animaux d'élevage dépend autant de décisions politiques locales que de l'audace d'éleveurs et bergers prêts à braver les interdits pour faire vivre une bergerie au milieu des immeubles, malgré les épreuves. De là, la mobilisation collective autour du berger peut permettre de pérenniser un projet et démontre la part habitante dans la fabrique de la ville. L'animal devient ainsi un étendard politique, voire un symbole de résistance face à l'urbanisation. Par leur existence en ville, ils transforment aussi sa matérialité, son rythme, son aspect et la rendent plus vivante aux yeux de leurs défenseurs.

En somme, le regard des habitants sur l'écopâturage urbain constitue une des perspectives de ce travail de recherche et ouvre un nouveau front d'exploration que l'on devine fécond.

Conclusion du chapitre 5

Dès les premières lignes, le chapitre pose une question essentielle : qu'est-ce qu'un élevage urbain ? On pourrait imaginer que l'élevage urbain se traduit par la coprésence de l'activité d'élevage et de l'urbain, entendu comme un espace matériel. Dès lors, l'élevage urbain serait cet oxymore paysager directement observable de l'ovine devant l'immeuble, de la chèvre devant le monument historique et du troupeau déambulant parmi les rues. Or, l'écopâturage produit ces paysages sans pour autant reconstruire d'élevage urbain, pour plusieurs raisons. D'une part, les herbivores y sont de passage et le cycle de vie du troupeau tient à l'existence de lieux d'élevage (ex. bergerie) et d'abattage situés en dehors de la ville. L'élevage dans toute sa filière n'est donc pas pleinement réintégré en ville. Loin s'en faut, on observe à Paris, Nantes et Toulouse une mise à distance de la dimension agricole du pâturage, car l'écopâturage constitue un contexte de cohabitation entre humains et animaux favorable à l'attachement et au compagnonnage plus qu'à un élevage alimentaire. La conciliation des fonctions alimentaires et récréatives de l'écopâturage étant difficile, on peut ainsi remettre en cause l'idée d'un renouveau de l'élevage urbain.

Cependant, plutôt que de parler d'élevage urbain en tant que combinaison de la ville et de l'élevage alimentaire tel que nous le connaissons, il est possible de dire que l'écopâturage est un élevage urbain au sens où il est adapté à une certaine urbanité. Cosmétique, convivial, pédagogique, inoffensif, l'herbivore urbain pensé dans le cadre de l'écopâturage n'est pas assimilable à un animal d'élevage anonyme et pourvoyeur de nourriture. Or, même l'animal idéalisé, érigé au rang d'auxiliaire d'entretien des prairies, voire de compagnon, demeure un être vivant amené à mourir, chose rendue intolérable par les nouveaux liens établis.

Chapitre 6. L'écopâturage, ou l'élevage qui ne tue pas ?



Figure 88. Carte postale ancienne des abattoirs de la Villette. Source inconnue

Au terme de cette recherche, il est essentiel de soulever la limite rencontrée dans la conversion de l'écopâturage en élevage urbain : les conditions de vie et de fin de vie des animaux. Il est certes crucial de s'intéresser aux représentations, aux pratiques, aux discours qui entourent l'écopâturage, mais ce travail de thèse se termine sur la question de la matérialité des corps animaux, car il est impossible de traiter d'êtres vivants sans se poser la question de leur mort. En effet, élever et utiliser les animaux implique d'entrer dans un cycle allant de la naissance à la mort et implique de se rendre responsables des conditions du début et de la fin de leur vie.

Or, la mort des animaux s'érige aujourd'hui en tabou dans les sociétés urbaines dont elle est absente, invisibilisée dans des abattoirs situés en périphérie des villes, bien qu'elle existe encore dans certaines villes en dehors de la France. La situation actuelle s'oppose ainsi aux scènes du passé, telles qu'on en voit dans des cartes postales anciennes, comme ci-dessus où l'égorgeage des moutons était réalisé à proximité des lieux de consommation. Surtout, nous venons de voir à quel point la cohabitation entre humains et herbivores pouvait tenir de la relation de

compagnonnage. C'est ici la question du statut des animaux qui sera au cœur des animaux : collaborateurs, acteurs, compagnons, auxiliaires écologiques ou futurs repas, dans quelle mesure ces rôles peuvent-ils se combiner ? Peut-on mettre à mort un animal de compagnie pour le consommer ? Quelles sont les solutions mises en place pour dépasser le paradoxe et la dissonance entre représentations, relations et élevage alimentaire ?

Dans ce chapitre, nous étudierons en premier lieu la santé et la sécurité des animaux au travail (1), en montrant que leurs conditions de vie peuvent faire l'objet de mobilisations collectives, au même titre que celles des travailleurs humains. Nous verrons en quoi les maladies, les incivilités et la mise en danger des animaux et le souci, voire l'indignation, qu'elles suscitent contribuent à faire de leur vie une question de responsabilité collective. Enfin, la mort des animaux, et précisément leur mise à mort, sera l'axe réflexif qui conclura ce travail (2). On montrera la tension entre l'agentivité attribuée aux animaux et la volonté des éleveurs à revendiquer leur activité en milieu urbain, notamment pour des raisons écologiques et sociales. Les circuits courts impliquent en effet d'abolir la mise à distance des animaux d'élevage et de leur mise à mort, et suppose donc de questionner à nouveau les conditions morales, matérielles et culturelles de l'abattage.

1. Santé et sécurité des animaux au travail

Avant tout, il peut paraître criticable d'évoquer la santé et la sécurité des animaux d'élevage en écopâturage, quand ils sont finalement privilégiés au sein du système d'élevage français. Quand des foules d'animaux vivent en cage, avec peu d'air et de lumière, il semble difficile de s'attarder sur les conditions de vie de ceux qui sont en pâturage.

Cette remarque préliminaire nous mène à la première question de cette partie, qui porte sur la reconfiguration du cadre et des relations de travail en élevage pour les humains comme pour les animaux. Une éleveuse rencontrée en région nantaise a

d'ailleurs préalablement travaillé dans un élevage de type intensif et témoigne avec éloquence de la séparation radicale qu'il existe entre ces deux mondes : « *Quand j'ai débuté et fait mes formations, j'ai fait plusieurs stages, dont un chez Père Dodu, dans un gros bâtiment mais avec quand même des fenêtres et de la lumière.* » comme s'il était nécessaire de le préciser. Elle ajoute : « *L'élevage industriel est une exploitation des animaux, on me disait de ne pas être trop précautionneuse. Par exemple pour la tonte, on me disait 't'inquiètes, on n'est pas au détail', il fallait tout raser, tout rentabiliser, il s'agit de tout prendre* ». Elle décrit l'élevage intensif comme un élevage « *concentrationnaire, hors-sol et violent, c'est une agression permanente des animaux.* ».

La référence au système concentrationnaire converge avec l'analyse de l'historien américain Charles Patterson qui décrit l'élevage et l'abattage intensifs des animaux comme un « *éternel Treblinka* » (Patterson et Letellier 2008). Il décrit la violence et l'oppression subies par les animaux, réduits au statut de bêtes, dans un processus qui les mène inéluctablement à leur anéantissement. Comme dans la doctrine nazie, où les victimes étaient déshumanisées, bestialisées, réifiées dès leur trajet vers le camp de concentration, les animaux subissent une même violence de masse dans les systèmes industriels. Le parallèle se lit également au sein de l'organisation spatiale des lieux, comme de l'organisation du travail, réalisé à la chaîne, par des professionnels qui maintiennent une relation distanciée avec les victimes, fondée sur l'idée d'altérité.

L'éleveuse ajoute : « *C'est sûr qu'ils ne disent rien, ne manifestent pas, n'ont pas de syndicat ou d'avocat, mais ils souffrent.* » Elle évoque ici à dessein le champ lexical du travail et du droit, en considérant les animaux comme des ayant-droit. Contre cet élevage qui veut « *tout prendre* » aux animaux elle dit qu'elle veut aussi « *leur rendre* », qu'elle voit ses brebis comme des « *collaboratrices* ». Pour elle, la question des conditions de travail des animaux est donc légitime et doit être posée, analysée et encadrée. Or, il n'existe pas de législation spécifique portant sur la tenue

d'écopâturages urbains et leur maintien en enclos dans des espaces potentiellement dangereux.

Au cours de l'enquête, la question de la santé et de la sécurité des animaux en écopâturage s'est imposée. Elle apparaît dès l'arrivée sur un site d'écopâturage, où la signalisation y fait souvent référence : il convient de ne pas nourrir les animaux, pour leur santé, de ne pas les toucher, de ne pas pénétrer dans l'enclos, etc. A la Villette, la photographie ci-dessous montre un avertissement indiquant que le site est sous vidéoprotection, ce qui témoigne d'une vigilance quant aux comportements des humains envers les animaux. Il s'agit de prévenir les incivilités, vols ou faits de maltraitance, dont les exemples ne manquent pas dans la presse.



Figure 89. Site d'écopâturage sous vidéoprotection à la Villette, 2020

Après la chèvre du parc des Tuileries emmenée dans le métro parisien, les moutons nantais faits en méchoui, on trouve aussi les animaux ayant péri par noyade près de Toulouse, faute d'avoir été mises en sécurité au moment des crues.

L'événement, relaté dans la presse³⁴, fait le récit de la mort des trois chèvres avec un ton grave, nourri par les témoignages des habitants : « *Je suis un parent, j'amène mes deux enfants au parc. J'ai encore des photos avec ces pauvres biquettes et des enfants qui leur donnent à manger. Pour certains, on a vu grandir ces biquettes. Et la condition animale, c'est quelque chose qui nous touche particulièrement* ». Ici, la question de la proximité, voire de la familiarité avec les animaux constitue la base de l'émotion face à leur perte. En entrant en ville, dans un parc accueillant le public, les animaux entrent dans la sphère de vigilance et d'attachement d'un plus grand nombre d'humains, et pas seulement de leur éleveur.

Le parcage des animaux dans des enclos fixes, dont la localisation est partagée dans la presse, les place sous le regard critique de la société civile. Nombreux sont les éleveurs ou paysagistes m'ayant fait part d'appels répétés d'habitants inquiets suite à un comportement anormal de la part d'un animal, pour signaler un manque d'eau ou l'absence de cabane pour les animaux, alors même que le terrain est très abrité. Par anthropomorphisme peut-être, les personnes sont souvent rassurées par la présence d'une cabane, comme ci-dessous sur une zone logistique de grande taille : elle prend la forme de 3 murs en bois surmontés d'un toit en pente, normalement bien orienté de manière à offrir de l'ombre, voire une protection par rapport au vent dominant. Toutefois, on observe que le terrain est ici nu, aucun arbre ne peut ombrager les animaux pendant le pâturage. En région toulousaine où les étés sont chauds, cette configuration entraîne un risque pour les animaux mais aussi pour le terrain, qui pourrait rapidement être touché par la sécheresse et une mort des végétaux. Il convient donc dans ce cas d'adapter la conduite au pâturage avec une rotation des parcelles.

³⁴ Source : https://actu.fr/occitanie/blagnac_31069/pres-de-toulouse-des-chevres-meurent-noyees-lors-de-la-crue-de-la-garonne-vive-emotion-sur-place_47927462.html

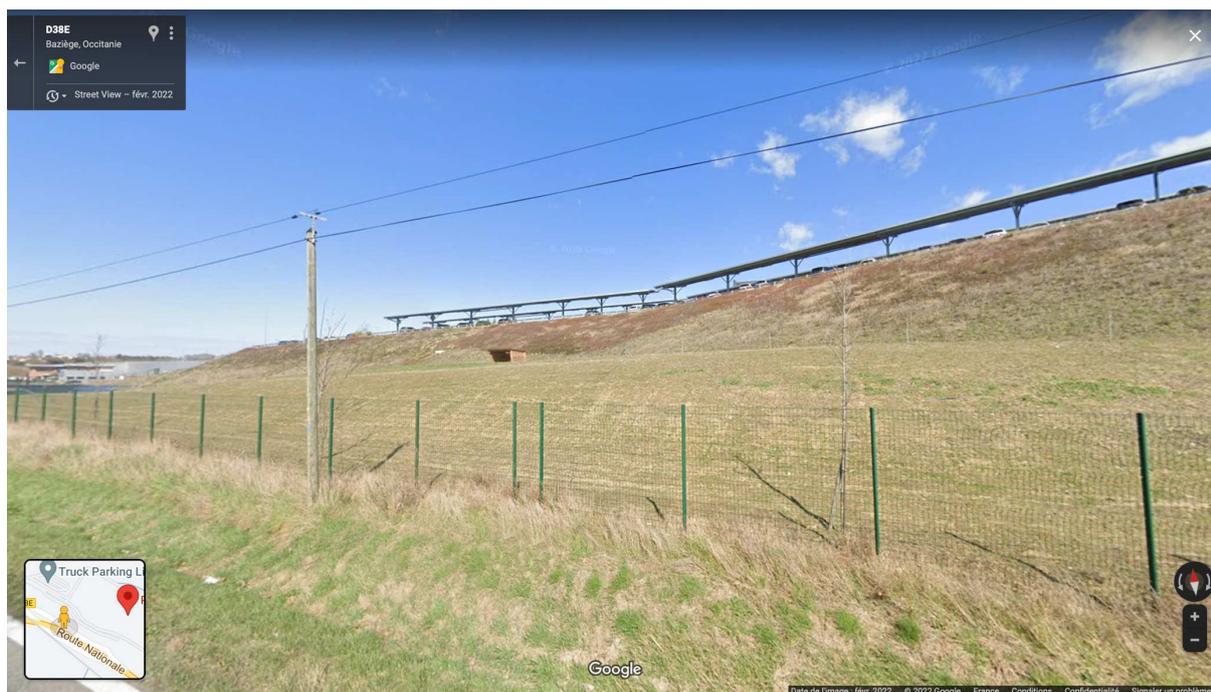


Figure 90. Site d'écopâturage de la zone logistique de Lidl à Baziège (près de Toulouse), capture Street View février 2022

Autre site inhospitalier pour un pâturage de longue durée, le talus aux abords de la gare SNCF, là aussi gérée par une entreprise de paysagisme. On observe au premier plan, derrière les grilles, deux béliers d'Ouessant. En vert, la réserve d'eau, derrière laquelle ils cherchent de l'ombre. En blanc, la cabane en plastique censée leur apporter un abri face aux intempéries et au soleil, mais orientée de manière à ce qu'elle soit inefficace. La prise de vue évoque l'idée d'un enfermement sur un terrain ne présentant aucun abri naturel ou artificiel adéquat. Malgré des visites répétées sur le lieu, il est difficile d'apporter des éléments tangibles sur la santé physique et mentale des animaux. Cependant, on peut émettre l'hypothèse d'un cadre peu adapté aux conditions de vie ordinaires d'animaux grégaires. Les deux boucs ont été observés plusieurs fois ayant des comportements de lutte l'un envers l'autre, mais aussi de repos conjoint, ou peut-être d'ennui, comme sur la photographie. Quant à la qualité du terrain et de ses végétaux, il n'existe pas de données permettant d'en tirer des conclusions, pas plus que l'effet du bruit des trains sur les moutons.

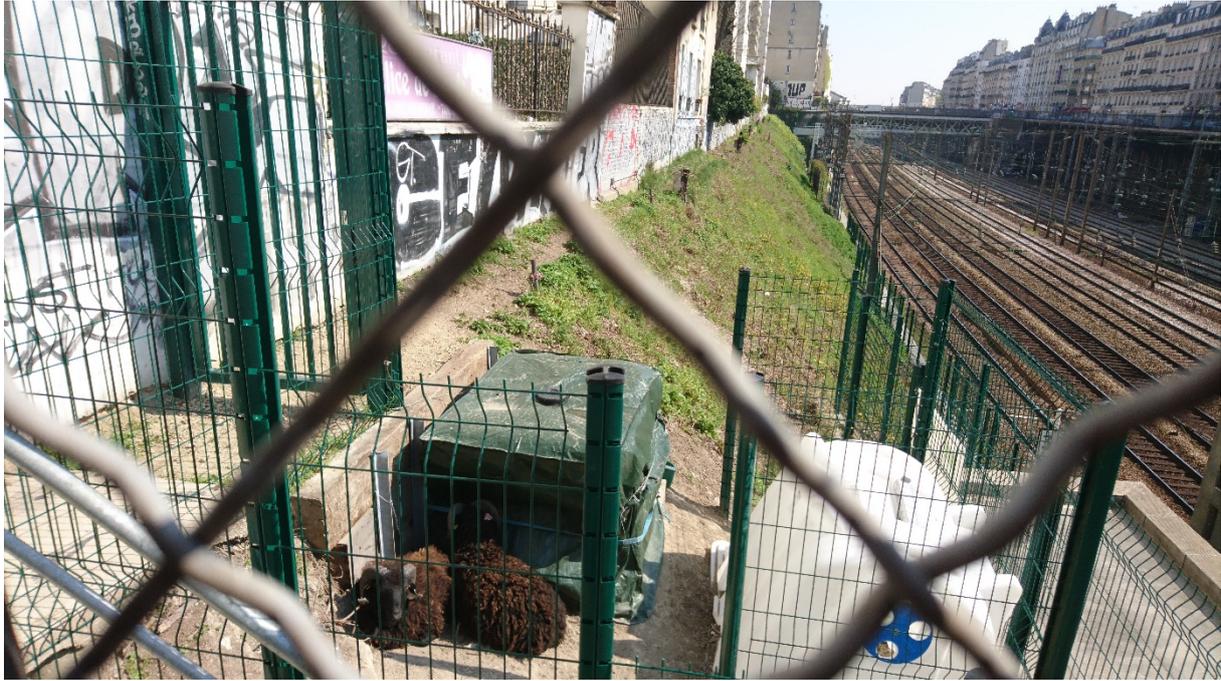


Figure 91. Site d'écopâturage des talus de la gare St-Lazare à Paris, Greensheep (mai 2019)

L'espace urbain présente en effet des caractéristiques bien différentes des zones rurales et estives. Le bruit, la pollution, la densité de population et l'artificialisation constituent un espace à appréhender et s'approprier. En enclos, le territoire à explorer est borné et de taille réduite, mais en transhumance, les risques sont différents. Ci-dessous, les moutons des Bergers Urbains sillonnent la banlieue nord de Paris presque sans encombre, forts de leur accompagnement par les bergers et de leur propre expérience d'herbivores. Il arrive néanmoins que des petits accidents surviennent. Ce jour-là, une brebis s'est retrouvée confuse par les reflets des baies vitrées d'un grand magasin de bricolage, si bien qu'elle est finalement entrée dans le magasin avant de paniquer et de courir de manière aléatoire. Aidée par la bergère, elle regagne finalement le troupeau avant de continuer sa route.



Figure 92. Transhumance urbaine à la Courneuve, près d'une enseigne de bricolage, 2020

Évoluant dans l'espace public, dans des lieux de grande visibilité, les conditions de travail des animaux peuvent faire l'objet de critiques pouvant aller jusqu'à la mobilisation collective autour de la question du bien-être animal. Ce fut le cas suite à la mise en place d'un écopâturage sur les abords du périphérique parisien en 2016, sur commande de la Mairie. L'entreprise Greensheep avait ainsi placé des animaux deux années consécutives, suscitant l'inquiétude de citoyens et la création d'une pétition adressée à Madame Anne Hidalgo, lui demandant de cesser le projet. La pétition fut signée par 15 000 personnes. L'opération ne fut pas renouvelée en 2018, mais sans que les raisons avancées ne mentionnent la pétition³⁵. Parmi les sujets d'inquiétude, la qualité de l'air, les risques de vol, les nuisances sonores, auxquels le président de l'entreprise avait répondu dans la presse que la courte durée de vie des animaux ne leur permettait pas de développer de maladies telles que des cancers. Le fait est qu'il n'existe pas de données scientifiques quant à la santé des animaux tenus en écopâturage urbain en France. La gestion du troupeau relève de la responsabilité de son propriétaire, tenu de respecter les normes et règlements nationaux mais pas d'enquêter sur les conséquences du pâturage urbain. Le témoignage d'un paysagiste

³⁵ Source : https://www.liberation.fr/checknews/2019/05/31/les-moutons-au-bord-du-peripherique-ont-ils-ete-retires-a-cause-de-la-pollution_1730209/

nantais à ce sujet montre que la santé des animaux n'est pas une question prioritaire dans son activité :

Non mais en gros, le but de l'entreprise et tout je le trouvais super et tout, c'est pour ça que je les avais rejoints, mais j'avais l'impression qu'au niveau de la direction ils étaient vraiment en mode business tu vois, à vouloir trouver plein de clients partout sans forcément être dans la qualité et le suivi avec les clients quoi. Tu vois moi j'aime bien bichonner les clients, faire en sorte qu'ils soient super contents des moutons, de l'écopâturage et tout et c'est vrai que ça marche bien par le bouche à oreille et tout ça, quoi. Alors qu'Ecomouton c'est ouvrir le maximum de sites dans le minimum de temps. Ils n'avaient pas trop le côté éthique de l'écopâturage pour moi, tu vois. C'est ça qui m'a déçu quoi, dans leur façon de faire et tout...

Et au niveau de la santé des moutons tu n'as pas eu de problème particulier ? Un mouton malade lié à un terrain en particulier ?

Non ouais ben j'ai un site de traitement de déchets où j'ai l'impression que c'est quand même un peu pollué. J'ai des moutons qui sont morts au mois de janvier, c'est peut-être à cause de ça, je sais pas trop. Depuis j'ai remis des moutons et ça se passe bien.

Quand tu as ce genre de problème là tu pourrais demander une autopsie ?

Ah oui je pourrais demander une autopsie oui, mais je le fais pas, parce que ça coûterait plus cher que de changer de mouton. Je suis pragmatique tu vois (rires) ! Moi j'ai vraiment une vision entrepreneuriale de l'agriculture et de l'écopâturage. Je suis entre un agriculteur et un entrepreneur, mais plus près de l'entrepreneur quand même, tu vois. Parce que moi je compte vraiment mon temps de travail, j'essaie d'être efficace, de viser la satisfaction client. (Entretien, 2018)

L'extrait propose une vision détachée de la santé des animaux, « *pragmatique* » et « *entrepreneuriale* » selon les mots de l'enquêté. Face à des morts inexplicables sur un

terrain potentiellement contaminé, il fait le choix de remplacer les moutons, sans autopsier les morts, sans chercher de raison, car il est finalement plus intéressant économiquement de ne pas le faire. La balance de la décision se fait donc en plaçant d'une part l'intérêt économique, et d'autre part ce qui pourrait être l'éthique, la curiosité, ou le souhait de comprendre à long terme les effets sur les animaux du pâturage en milieu contaminé. Ici, le succès de l'activité d'écopâturage dépend de la capacité des animaux à brouter, et de la capacité du paysagiste à fournir des moutons en quantité suffisante à son client. En l'absence d'autre valorisation du corps des animaux, il n'est donc pas essentiel pour lui de comprendre la cause des morts inexplicables.

La question de la santé animale est en revanche cruciale chez les éleveurs qui cherchent à valoriser le lait ou la viande de leurs animaux. Les bergers de la base des Argoulets de Toulouse, rencontrés en 2019, ont par exemple effectué spontanément des tests sur la qualité du lait de leurs brebis avant, pendant et après pâturage urbain. Aux tests organoleptiques réalisés eux-mêmes sur le terrain, ils ont ajouté des tests réalisés en laboratoire permettant de montrer une diminution de la qualité du lait de leurs brebis, qu'ils valorisent via la production de fromages. Dès lors, ils font le choix de suspendre la production de fromage le temps de la mission d'écopâturage, qui permet de combler largement le déficit de recettes. Lors d'une autre mission, la bergère fut confrontée à des problèmes sanitaires liés aux conditions météorologiques, qu'elle a cherché à élucider et solutionner :

Ouais alors j'avais eu le ténia mais ce que j'avais pas capté et que j'ai eu en fait, à cause de la forte humidité qu'il y a eu cette année, qu'il n'y avait pas eu l'an passé, j'ai eu de la douve, parce que c'est un parasite, en fait des petits escargots aquatiques, et qui vont ensuite se multiplier dans le foie de la brebis et puis il va pomper toutes les réserves énergétiques de l'animal comme ça. Donc en fait, du coup, je m'en suis pas aperçue tout de suite parce que ça ne se voit pas dans les analyses que j'avais faites, on ne le voit que à l'autopsie (Entretien, 2020)

Dans ce cas, l'enquêtrice travaille en se préoccupant quotidiennement de la santé de ses animaux, en sollicitant des laboratoires comme des vétérinaires pour réaliser des « *analyses* » et des « *autopsies* ». Avant et après l'extrait, elle exprime d'ailleurs avec émotion le mal-être qu'elle a ressenti en perdant une partie de son troupeau à cause de la douve. L'éleveuse fait ainsi le choix d'élargir ses connaissances médicales afin d'assurer la bonne santé de son troupeau. Elle se rend compte de l'importance de l'environnement et des caractéristiques du sol qui nourrit ses brebis. Le sol est en effet vivant, il possède un écosystème spécifique localement avec sa flore, sa faune, son équilibre biologique. L'interaction permanente entre les herbivores et le sol nécessite des observations et une approche scientifique pour en cerner les aspects et conduire le pâturage.

A l'issue du travail d'enquête, cette réalité est apparue avec une acuité particulière au moment des sécheresses estivales. A Nantes, le site d'écopâturage de l'Ecole Centrale a changé d'aspect, montrant une altération de la végétation devenue courte et sèche. En se rendant aux abords du pâturage, on observait l'attitude avenante des brebis, désireuses de se voir proposer de la nourriture au travers des clôtures, ce à quoi je me suis livrée, comme l'atteste la série photographique ci-dessous. Consciente des désordres digestifs que peut occasionner le passage de l'alimentation sèche à l'alimentation humide chez les brebis, je n'ai néanmoins pas pu résister à leur proposer de l'herbe fraîche et un peu de lierre dont elles raffolent. Souhaitant connaître la posture du nouveau professionnel en charge du terrain, j'ai contacté l'établissement d'enseignement supérieur concerné et la personne du secrétariat ne savait pas qu'il y avait une mission d'écopâturage en cours sur les lieux. En échangeant au téléphone avec le prestataire de services, il affirme que l'état de la végétation ne pose pas de problème pour l'alimentation des brebis : « ça fait du foin sur pied, c'est très bien et ils ont de l'eau ». Néanmoins, les brebis changeront de parcelle quelques temps après mon appel.



Enfin, la santé et la sécurité des animaux dépendent de plusieurs facteurs, telles que les connaissances éthologiques, médicales, environnementales et la prévention des risques. Or, ces éléments ne sont pas toujours au centre des formations

en écopâturage et ne constituent pas des pré-requis pour se lancer dans une activité de prestation de service. Les fondateurs d'Entretien, Nature et Territoire ont ainsi proposé des innovations visant à optimiser le travail humain dans la gestion des écopâturages : l'application Vigie Pâturage et la cabane connectée (Figure 93). L'outil numérique vise à aider les prestataires à gérer leur cheptel en suivant les mouvements du troupeau, à assurer leur sécurité de manière collaborative en proposant à des habitants d'envoyer des informations sur l'état du troupeau, et enfin à avoir un suivi de leur activité d'écopâturage au fil du temps. L'outil est sur le marché au moment de l'écriture de la thèse, mais nous ne disposons pas de données quant à son utilisation. La cabane connectée n'a quant à elle pas dépassé le stade de prototype, car il s'agit d'un bien coûteux et difficile à produire en grande série à moins d'avoir les filières industrielles appropriées. Le concept consistait en une cabane de grande qualité réalisée en métal, remorquable, et capable d'envoyer des données au berger (caméra, niveau d'eau, etc). Ce faisant la cabane joue le rôle de médiateur entre le berger et le troupeau au moyen de l'analyse d'un petit nombre de facteurs, mais ne donne cependant pas d'analyse de la pâture par exemple. Les outils numériques suggèrent dans ce cas qu'il est possible de résumer la conduite au pâturage en quelques actions simples et répétables, dont on peut évaluer les besoins à distance. On lit d'ailleurs en ligne qu'Animal&Cité est « *spécialiste de l'ingénierie animale en ville* », expression empreinte d'une vision mécaniste de la conduite au pâturage urbain qui peut intégrer une part d'automatisation.



Figure 93. Vers une numérisation de l'écopâturage ? Sources : Vigie Pâturage, 2023 / Pro-pâturage, 2019

Sur le terrain, plusieurs éleveurs ont émis des doutes quant aux effets délétères de ces outils sur la qualité du travail des bergers, sans compter la dépréciation du travail quotidien des éleveurs et bergers au contact des animaux. L'un d'eux, exerçant en banlieue parisienne, voit dans ces innovations le péril même du pâturage et de l'élevage en tant que relation humain-animaux :

L'autre option c'est l'application Vigie Pâturage et la cabane connectée. Alors ça c'est vraiment **la mort de la planète, la mort de l'élevage, la mort de tout**. Ça fait que nos espaces verts restent des charges à la société donc restent un déchet, donc c'est la **société qui déchet** qui continue de se propager. L'écopâturage soutient la société du déchet qui va tout transformer en déchet, même nos espaces naturels, même nos espaces verts, parce que **les animaux sont des tondeuses, et c'est pas de la richesse**. C'est du déchet, c'est la charge à la société de payer pour entretenir les terrains en écopâturage ? ça va pas du tout. Moi quand j'ai commencé à vouloir faire ça, c'est pour **créer de la richesse**, c'est pas pour créer du déchet supplémentaire. Donc voilà, les terrains n'ont plus de valeur en soi, c'est la culture du déchet. C'est Veolia qui continue de gagner et de nous faire croire qu'il faut payer pour se débarrasser de nos richesses. L'herbe c'est une richesse et il faut payer

pour s'en débarrasser ? C'est quand même un gros problème.

(Entretien, 2020)

L'enquête critique vivement le passage du pâturage ancestral et agricole à l'ingénierie de l'animal engendrée par la professionnalisation de l'écopâturage. Si les herbivores deviennent des tondeuses louables, les pelouses ne changent donc pas de statut pour devenir des prairies, mais restent selon lui des charges pour la société. L'herbe haute est ainsi considérée comme un déchet dont il faut se débarrasser, moyennant une prestation payante de service. Outre la critique sous-jacente du modèle capitaliste et libéral, l'extrait propose une approche intéressante de la dimension anti-écologique paradoxale de l'écopâturage. En effet, si la professionnalisation de l'écopâturage devait s'accompagner d'une perte des savoirs environnementaux, médicaux et éthologiques, compensée par l'utilisation d'outils numériques, on pourrait déplorer une rupture cognitive entre les humains et le vivant, qu'il s'agisse des herbivores et de leur santé ou encore du sol, alors même que l'écopâturage est régulièrement promu comme un vecteur de reconnexion aux animaux.

En somme, la santé et la sécurité des animaux en écopâturage sont des indicateurs forts des transformations induites par l'émergence du pâturage urbain à Paris, Nantes et Toulouse. L'évaluation du bien-être des animaux souffre d'un manque de données scientifiques à ce sujet et repose sur l'appréciation des humains qui les entourent, professionnels et citoyens, éventuellement prêts à se mobiliser pour défendre les herbivores. En devenant des acteurs de la gestion de l'environnement dans des lieux fréquentés et ouverts au public, les animaux sortent de l'invisibilité sociale et politique. Dès lors, leur sort fait l'objet de décisions fortes en matière politique, environnementale et éthique : il s'agit de déterminer les bonnes conditions de leur élevage, évaluer si leur santé et leur sécurité doivent être préservées au péril d'intérêts économiques, etc. Finalement, la question de la santé des animaux en écopâturage revêt des enjeux comparables de gestion des risques tels qu'on les

retrouve dans toute profession humaine ou non-humaine et contribue à valider l'hypothèse d'un travail animal. Or, l'émergence de la question des droits des animaux au travail se heurte à une limite forte : celle du droit et des conditions de leur mise à mort par les humains.

2. Accepter la mort, voire la consommation des animaux d'écopâturage ?

Les projets d'écopâturage urbain placent des troupeaux d'animaux traditionnellement élevés pour l'alimentation humaine au rang d'auxiliaires pour la gestion écologique des espaces verts. Cette requalification s'appuie sur la mise en valeur des facultés et des compétences des animaux engagés dans un travail d'intérêt général : gérer des ressources végétales, fertiliser le sol, organiser collectivement leur rythme de vie dans un enclos urbain et accomplir des transhumances avec les humains. Dès lors, la perspective d'une cumulation des fonctions alimentaires et écologiques de l'élevage urbain se heurte à des contraintes d'acceptabilité sociale puisqu'hormis les éleveurs de métier, commanditaires et prestataires d'écopâturage présentent les animaux en jardiniers attachants aux corps sanctuarisés. Or, d'après une éleveuse de région parisienne, la question de la mise à mort finit par s'imposer d'elle-même tôt ou tard, comme une étape obligée de l'élevage : *« au début tu démarres avec quelques animaux et tu repousses toujours le moment d'en envoyer un à l'abattoir (...) tout démarre de là, quand tu te retrouves avec plein de mâles desquels tu ne sais pas quoi faire (...) finalement, le moment des premières mises à mort, c'est là que commence l'élevage »*. Il s'agit donc d'étudier ici la manière dont les professionnels investis dans l'écopâturage conçoivent et pratiquent la mort et la mise à mort de leurs animaux. On interrogera l'insertion possible de l'abattage dans le contrat d'élevage entre collaborateurs humains et non-humains.

« Viande + ville, ça va pas trop, c'est compliqué » affirme une conseillère de la Chambre d'Agriculture, pourtant chargée des projets d'agriculture urbaine. La mise à mort des animaux d'écopâturage constitue un véritable tabou observé sur le terrain. Pour les éleveurs qui pratiquent l'abattage et la commercialisation en circuits courts,

deux éléments concourent à l'invisibilisation de la mise à mort animale : la distance spatiale et le secret. La politique d'éloignement des lieux d'abattage par rapport aux pôles de consommation que sont les villes a déjà plus d'un siècle, pour des raisons à la fois sanitaires, logistiques et de salubrité publique. Il existe aussi un tabou qui touche la question de la mort, particulièrement quand elle est donnée aux animaux.

Dans une petite ville située au nord de Nantes, les animaux d'écopâturage gérés en régie par la municipalité entretiennent les espaces verts du centre-ville, dont les abords du château et des écoles. Les naissances au printemps offrent de nouveaux agneaux pour entretenir les pelouses à la belle saison, puis une partie d'entre eux est amenée à l'abattoir et la viande certifiée « AB » est servie dans les cantines municipales. Cette inscription des animaux dans un circuit court est cependant mise sous silence à la demande des élus, qui préconisent l'usage d'une expression floue, « origine locale », pour désigner l'agneau dans les menus de la cantine. Le maire confie ne pas vouloir heurter la sensibilité des élèves et de leurs parents. Il craint une mobilisation contre la consommation des agneaux de la municipalité.

Face à cela, certains éleveurs développent des stratégies pour contourner la réticence des urbains à manger les animaux avec lesquels ils cohabitent. Un éleveur nantais a ainsi fait le choix de scinder son activité en deux : avec un seul et même troupeau, il gère à la fois une exploitation agricole (au nom de laquelle il vend la viande à des particuliers et des restaurants locaux) et une entreprise de services paysagers par laquelle il gère ses contrats d'écopâturage. Il explique ce choix stratégique par la réticence de ses clients d'écopâturage à concevoir l'abattage futur des animaux qu'ils auraient vu paître sur leurs pelouses. Pour faire face à l'incompatibilité de ses deux activités, l'éleveur dédouble sa clientèle – clients d'écopâturage d'une part et consommateurs d'autre part – tout en assurant une rotation des animaux entre la ville où ils pâturent l'été et la bergerie où il rassemble tout son troupeau en hiver pour les agnelages. Les activités liées à la filière viande, comme la pesée des agneaux et l'organisation des départs à l'abattoir, sont ainsi

cantonnées à la bergerie et n'ont pas lieu en ville. La saisonnalité et la mobilité constituent donc des clés pour assurer la complémentarité entre élevage viande et écopâturage. L'écopâturage paysan peut donc être mis en place au prix de stratégies territoriales qui peuvent inclure une part de dissimulation du travail agricole, notamment la part du travail qui concerne la mise à mort des animaux.

Autre versant de la mise à distance de la mort animale, la délocalisation se révèle être une contrainte pour les éleveurs qui ont fait le choix des circuits courts. A Nantes, un éleveur de vaches nantaises déplore l'éloignement des abattoirs. Quand je lui demande où se situe l'établissement avec lequel il travaille, il lance : *« Loin, trop loin justement ! Avant je travaillais avec l'abattoir de Challans, qui n'était pas loin d'ici mais qui a fermé. Maintenant il faut aller jusqu'en sud Vendée à la Châtaigneraie. Donc autant te dire que j'adhère au projet d'abattoir à la ferme. »* L'enquête fait référence à l'initiative de l'association AALVIE (« Abattage des Animaux sur Leur lieu de VIE ») à laquelle il participe activement. Elle regroupe 150 éleveurs de Loire-Atlantique et du nord de la Vendée et ambitionne de créer des abattoirs mobiles à la ferme qui épargneraient aux éleveurs urbains et à leurs animaux la contrainte et le stress d'heures de transport. La création de filières d'élevage urbain suppose donc l'aménagement de structures locales, aujourd'hui insuffisantes voire inexistantes.

L'enquête de terrain a permis de montrer la permanence d'abattages à la ferme, informels. La sortie du circuit conventionnel du passage par l'abattoir peut s'expliquer de différentes manières. Il existe d'abord les ventes d'animaux en direct à des particuliers, notamment à l'occasion de l'Aïd, la cession d'animaux au titre de paiement en nature pour un prêt de terrain, l'autoconsommation, l'évitement de frais... Une éleveuse de la région toulousaine, qui pratique un élevage exclusivement destiné au pâturage itinérant, sans filière viande, m'avoue aussi avoir recours à la mise à mort animale :

Et on fait de la viande alors... on n'en vend pas. On ne vend pas de lait et pas de viande, c'est que pour notre autosuffisance, enfin

ouais...autosuffisance, ou des événements. Par exemple, l'AG de l'association, on peut faire un méchoui par exemple, voilà. Ou ouais pour les membres de l'association, on en a tué peut-être 3, oui on a tué 3 chevreaux depuis qu'on a les animaux. Ah oui ! Non il y a autre chose, c'est que parfois ça a été une monnaie d'échange avec des personnes qui nous prêtaient des terrains.

M. Ah oui d'accord. Donc vous fournissiez la viande ou l'animal lui-même ?

S. L'animal lui-même (pause). Voilà, l'animal lui-même. Et en général c'était pour le manger hein. (Entretien, 2019)

Ainsi, même sans s'orienter volontairement vers la production et la vente de viande, les éleveurs recourent parfois au sacrifice d'animaux, ici à l'occasion d'événements festifs ou pour les échanger contre d'autres biens ou services. L'accomplissement d'abattages hors des circuits conventionnels ne constitue pas une spécificité liée à l'élevage urbain : les enquêtés possédant une ferme en zone rurale comme les bergers ayant déjà exercé en dehors de la ville m'ont confirmé avoir d'abord expérimenté l'abattage à la ferme, donc à la campagne. Un berger rencontré à Toulouse me raconte avec émotion la première fois qu'il a abattu un animal. Il s'agissait d'une truie relativement âgée, avec laquelle ils avaient prévu de réaliser des charcuteries. Il est allé s'isoler avec elle dans le champ, après des aurevoirs de la famille, puis il a tiré une balle entre ses deux yeux le plus précisément possible, afin d'éviter toute souffrance inutile. La technique de mise à mort, comme celle de la boucherie ou de la charcuterie, peuvent ainsi s'apprendre en dehors des formations conventionnelles, dans le cercle familial ou géographique. Ces pratiques ne présentent ainsi aucune nouveauté, mais sont finalement transférées vers de nouveaux espaces que sont les villes, où l'abattage n'est plus pratiqué. Les fermes et bergeries, qu'elles soient rurales ou urbaines, comportent ainsi souvent des lieux dédiés à la mise à mort si elle est pratiquée à la ferme.

Chez un éleveur viande de région nantaise, la mise à mort se déroule à l'abattoir, selon un procédé très précis et ritualisé : *« Je tiens à les amener moi-même, je n'aime pas faire appel aux camions qui font les tournées. Je les prépare la veille à monter dans la remorque et je les remercie, je leur parle. Avant de partir à 6h du matin, ma femme me rappelle de bien leur parler avant de les laisser. »* A ses côtés, j'ai participé au tri et à la pesée des agneaux, afin de sélectionner les prochains candidats à l'abattoir. Je l'aidais à ouvrir et fermer les portes de la balance à bétail et je notais le poids des animaux en face de leur numéro, non sans soulagement quand un animal n'avait pas atteint le poids espéré, et voyait donc son départ repoussé. Puis, vient le moment d'amener les animaux sélectionnés dans un enclos spécifique que nous venions de construire avec des barrières, près du camion. Il convenait de pailler l'enclos pour leur confort pendant la nuit, mais les animaux doivent éviter de se nourrir et de boire avant leur départ. N'étant pas familière de cette facette de l'élevage, il m'était difficile de conserver une distance affective avec les animaux condamnés, malades ou mourants. J'ai ainsi essayé de nourrir au biberon plusieurs fois un agneau en grande difficulté depuis sa naissance, que l'éleveur avait choisi de laisser à la ferme plutôt que de l'euthanasier, car les déplacements de vétérinaires sont onéreux et constituent une charge supplémentaire pendant la période déjà très chargée des agnelages. Les petits qui ne survivent pas étaient ainsi placés au pied des tas de foin usagé, comme sur la photographie ci-dessous.

Le choix de montrer cette photographie, qui n'est pas la plus insoutenable réalisée, est motivé par le désir de donner à voir la réalité de l'enquête de terrain dans une bergerie et les vérités sous-jacentes derrière les images de biberonnage. Pour l'éleveur, *« la mort n'est qu'une petite partie du travail. Quand je vois les agneaux, je ne vois pas des colis. »* En ayant partagé son travail quotidien, il est indéniable en effet que ses journées sont principalement consacrées au soin de son troupeau, aux guérisons, aux biberonnages, aux transhumances, au bricolage dans la bergerie, au remplissage des auges, à la collaboration avec les chiens de troupeau.



Figure 94. Vie et mort d'agneaux à la bergerie, en recul des lieux d'écopâturage, 2020

Le rituel qui précède le trajet à l'abattoir interroge le statut de l'animal. En reprenant l'analyse de Sergio Dalla Bernardina, l'animal peut être considéré comme « *une personne pas tout à fait comme les autres* » puisqu'il est accepté de la tuer. Selon lui, pour pouvoir la tuer, la personne animale passe par un processus de réification. Moralement, on devrait considérer l'animal comme une chose pour pouvoir le tuer, et on donnera ainsi un traitement particulier à ceux « *qui vont partir* » (Dalla Bernardina 1991). Cette mise à distance suppose un attachement différencié des éleveurs envers les animaux qu'il va garder auprès de lui des dizaines d'années et ceux qui devront partir au bout de quelques mois. Bien qu'aucun éleveur rencontré n'ait affirmé considéré ses animaux comme des choses, l'enquête permet de dégager l'idée que l'attachement doit être différencié envers les animaux qui restent et qui partent. Un éleveur bovin de Nantes me disait : « *Pour moi on est dans une relation de travail. Je suis paysan dans l'âme ! Après je ne caresse pas forcément mes animaux car je les élève pour les tuer. Quand tu es paysan, tu donnes la vie, tu donnes la mort.* » Chaque personne interrogée présentait ainsi son profil affectif dans la relation d'élevage, mais la question de la mort était un sujet fort et sérieux pour chacun d'entre eux.

La littérature scientifique, notamment en sociologie, met en valeur la manière dont les éleveurs font face au dilemme moral de l'attachement. Il est ainsi souvent

question de la compensation du don de mort par le don de vie, la protection et le soin accordés aux animaux qui restent :

Le don de la vie bonne aux animaux permet de légitimer la mort qui leur est donnée à des fins alimentaires, mais ne lève pas pour autant le problème du mal à décider de leur sort pour les éleveurs. Leur investissement dans le travail implique le déploiement d'attitudes et de procédés visant à moduler leur expérience sensible du mal qu'il peut y avoir à tuer des animaux, de manière à ne pas être fortement affecté par ce phénomène moral. Cela passe par l'instauration d'une distance avec leurs bêtes en limitant et en contrôlant leur investissement affectif et leur empathie [Serpell, 1996]. (Mouret 2012, 25)

La question de la mort animale en élevage combine donc des aspects culturels, logistiques et moraux. Or, l'écopâturage est l'occasion d'un rapprochement entre animaux d'élevage et citadins et pourrait rétablir les liens entre deux mondes qui s'ignorent. Pour les éleveurs, il peut être l'occasion de mieux faire comprendre la place de la mort dans leur métier. Le travail d'élevage est ici conçu comme « don de vie » (Mouret, 2012) dont le corollaire est le don de mort. Son discours prône la cohérence : « *Je comprends et je respecte ceux qui refusent la mise à mort animale et la consommation de viande, mais je ne comprends pas l'hypocrisie de mes clients* » qui déplorent l'abattage des agneaux « *mais qui vont acheter leur viande au supermarché* ». La distinction nette entre les animaux aimés et les animaux mangés est donc valable du côté de certains consommateurs mais n'a pas de sens dans le travail d'élevage qui conjugue attachement et mise à mort.

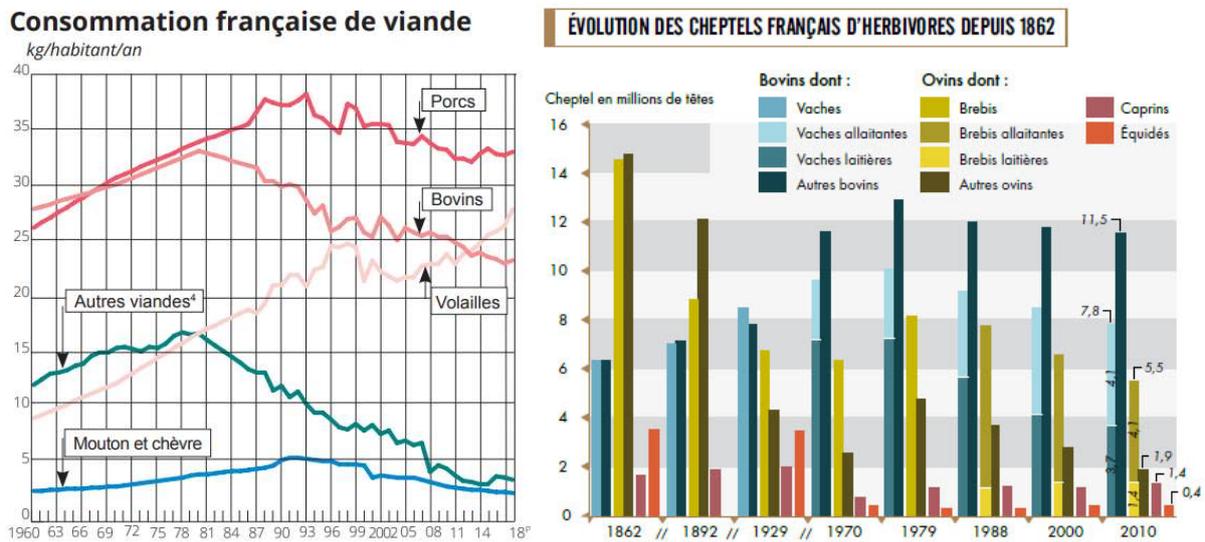
Comme le souligne la sociologue Jocelyne Porcher, « *le rapport d'attachement, l'enfance de l'animal avec l'éleveur, l'investissement du corps dans la relation entre éleveurs et animaux, la place ultime de la mort de l'animal en arrière-plan de la relation, tout cela engage profondément l'être-affectif des éleveurs et des animaux* » (Porcher 2002 : 245). Dans un contexte d'industrialisation de l'élevage, le réinvestissement de ce lien affectif et interpersonnel constitue même une nécessité pour l'autrice. Cependant, le rapport aux cycles de vie des animaux d'élevage demeure aujourd'hui un impensé dans le

domaine de l'écopâturage. « *Donner la vie, c'est s'engager sur la durée de cette vie, c'est en être responsable. Protéger, soigner, nourrir... élever, tout cela constitue alors un devoir moral envers soi-même, i.e. une déontologie par rapport au métier et un engagement envers l'animal* » [Porcher, 2008]. L'éthique porcherienne de l'attachement des éleveurs à leurs animaux résoud (ou annule) la dualité entre « vivant-personne » et « vivant-matière » exposée par André Micoud, qui proposait cette nouvelle dualité pour renouveler l'ancienne opposition entre animal sauvage et animal domestique (Micoud 2010). Dans la relation d'élevage telle qu'elle est analysée par Jocelyne Porcher, l'animal doit être doté de droits et faire l'objet d'un attachement moral, mais sa considération en tant que personne juridique se heurte à son passage au statut de vivant-matière par l'acte de mise à mort. Toutefois, il est essentiel ici de caractériser la relation entre éleveur et animal à l'aune de l'ensemble des expériences partagées, allant du don d'une vie bonne au choix par l'éleveur du jour de la mort des animaux, dont les conditions d'abattage font l'objet d'un autre débat.

En somme, la mort n'est pas absente en écopâturage mais tue et délocalisée. Malgré la volonté annoncée des métropoles à favoriser les circuits courts et l'approvisionnement local, « *la proximité et les liens d'affection créés par les habitants avec les animaux limitent la vente directe des produits carnés.* » (Cesaro et Apolloni 2020). Toutefois, limiter les liens d'affection humains-animaux aux seuls habitants ne rend pas justice à l'expérience des éleveurs. Si certains choisissent un modèle d'élevage fondé sur la vente de services d'écopâturage et non de produits animaux, renonçant ainsi à l'étape de l'abattage, le témoignage des autres éleveurs qui combinent affection, cohabitation et consommation des animaux ont beaucoup à apporter dans une réflexion sur l'agriculture urbaine. Dans une société majoritairement urbaine et omnivore, l'écopâturage constitue une porte d'entrée pour l'élevage urbain, mais sa fonction alimentaire reste encore à construire entre éleveurs, consommateurs et animaux.

En dernière limite, on peut interroger le futur des herbivores engagés en écopâturage en ville, face à l'évolution de la consommation de viande en France

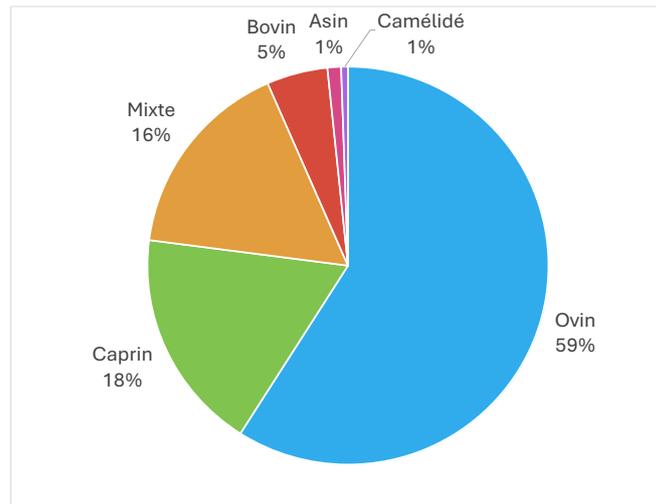
(Graphique 9). En suivant le modèle économique des paysagistes, qui ne valorisent ni le lait ni la viande de leurs bêtes, on peut en effet questionner l'émergence possible d'un élevage sans abattage, exclusivement centré sur la prestation de service des principaux animaux utilisés en écopâturage, à savoir les ovins et les caprins.



Graphique 9. Evolution des cheptels et de la consommation de viande en France. Sources : La Viande.fr

Les graphiques ci-dessus sont produits par INTERBEV (Association Nationale Inter-professionnelle du Bétail et des Viandes), à la fois association interprofessionnelle et lobby de la viande. Celui de gauche montre l'évolution de la consommation française de viande depuis les années 1960. On observe une augmentation de la consommation par personne, de 76kgs par an en 1960 à 95kgs en 2018. On remarque aussi une spécialisation du régime carné, à la faveur du porc, de la viande bovine et des volailles. Les moutons et les chèvres sont ainsi les animaux les moins consommés en France. Parallèlement, on constate grâce au graphique de droite que l'élevage ovin s'est effondré en France depuis 1862, passant d'un cheptel national de 30 millions d'ovins à seulement 7 millions en 2010, là où l'élevage bovin a quant à lui progressé. Sur la même période, l'élevage caprin demeure sous la barre des 2 millions de tête, avec un apogée autour de 1929. Les graphiques permettent de saisir et d'objectiver l'effondrement de l'élevage ovin en France et le caractère minoritaire

de sa consommation en France, alors que presque 60% des écopâturages recensés dans l'ensemble des trois villes sont exclusivement ovins, auxquels il faut ajouter parmi les 16% d'écopâturages mixtes ceux comprenant des moutons. Les chèvres arrivent en deuxième position en prenant en charge exclusivement 18% des terrains écopâturés sur l'ensemble de la zone de recherche.



Graphique 10. Structure spécifique des troupeaux d'écopâturage à Paris, Nantes et Toulouse, 2023

Dès lors, les conditions d'émergence d'un élevage urbain, corollaire de l'écopâturage, est à mettre en perspective avec la possible évolution professionnelle des herbivores. Si certains continuent d'être élevés pour leur viande et leur lait, d'autres ne le sont que dans un objectif de prestation de service, comme le sont les animaux acteurs de cinéma ou encore les chiens guides. On peut émettre l'hypothèse que ce type d'évolution professionnelle serait compatible avec une transition écologique, notamment des régimes alimentaires, comprenant une diminution de la consommation de viande. L'écopâturage pourrait ainsi poser les bases d'une requalification des herbivores grégaires ainsi qu'une évolution de l'élevage ovin et caprin.

Conclusion du chapitre 6

Ni simple animal de rente, ni animal de compagnie, l'herbivore d'écopâturage est élevé pour rendre service aux humains de son vivant. Sa mort demeure ainsi le plus souvent un impensé, et surgit parfois comme une catastrophe que l'on n'avait pas prédit. Les éleveurs et prestataires de service doivent porter une grande attention au soin de leurs animaux, car leur santé et leur sécurité deviennent affaires publiques dès lors que le troupeau vit à la portée des regards urbains. Le destin des animaux est alors soumis à un contrôle social. Des conditions de vie à leurs conditions de mort, il n'est rien de plus politique : élever des animaux en ville revient en effet à exposer des pratiques dans des lieux ouverts, loin du secret des bergeries. Dès lors, certains choisissent de renoncer à toute forme de valorisation commerciale des corps animaux. Ni lait, ni viande, ni mise à mort, l'écopâturage des prestataires de service semble déjouer par avance les procès en exploitation animale. Les éleveurs qui conservent une activité agricole majoritaire défendent volontairement la nécessité de valoriser les circuits courts et la consommation de produits locaux, quand d'autres préfèrent cacher que les animaux sont destinés à la boucherie.

La question de la fin de vie des animaux d'écopâturage nous amène ainsi à interroger les paradoxes entre la volonté affichée des collectivités de soutenir l'agriculture et l'élevage urbains et la mise en place réelle des conditions de re-développement de filières locales. A une autre échelle, la difficile renaissance d'élevages urbains ramène à la question éthique et ontologique de l'acceptabilité de la mise à mort des animaux pour l'alimentation humaine.

Conclusion générale

Enfin, qu'est-ce que l'écopâturage ? Le néologisme peut lui-même avoir valeur d'énoncé performatif, dans la mesure où de l'écologie invoquée en préfixe, il ne reste parfois plus rien sur le terrain. L'écopâturage n'est pas centrée sur l'alimentation des animaux, il se distingue en cela du pâturage. Il n'est pas non plus centré sur l'écologie, car on observe des cas fréquents de surpâturage occasionnés par la présence pérenne des animaux sur les mêmes terrains. La thèse défendue est que l'écopâturage est une forme d'urbanité animale, il s'agit d'une pratique centrée sur les besoins de la ville et des citoyens et qui co-produit, avec les animaux, une nouvelle forme de partage de la ville. Il tient sa singularité de son modelage aux désirs et contraintes urbaines, aux dépens parfois d'autres considérations, éthiques et écologiques notamment. Au moment où ces lignes sont écrites, cet apport trouve d'ailleurs un écho au-delà du monde universitaire. Le 20 août 2023, un article écrit par Floriane Louison et publié dans Mediapart³⁶ s'appuie notamment sur les résultats de la thèse (en citant l'article paru dans *Etudes Rurales*), afin d'évoquer les dérives des entreprises spécialisées en écopâturage. Il fait état des préjudices infligés à certains animaux considérés comme des objets loués et gérés par des entreprises astreintes à la concurrence et à la compétitivité. Bien que l'approche critique caractérise en partie le positionnement de recherche, la thèse ne s'assimile pas à un réquisitoire contre l'écopâturage mais constitue une contribution au questionnement scientifique dont nous allons reprendre ici les principaux apports.

Aujourd'hui, l'écopâturage est promu par les collectivités territoriales comme une solution écologique à la gestion de l'environnement. L'ancrage urbain de la pratique, ainsi nommée, et sa prise en charge par des acteurs se revendiquant de l'ingénierie animale ou du paysagisme évoque l'idée d'une innovation. L'écopâturage

³⁶ Lien direct vers l'article : <https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/200823/ecopaturage-la-guerre-des-moutons>

est régulièrement promu comme une solution nouvelle, adaptée à la transition écologique et donc garante de la fabrique d'une ville plus résiliente. Cependant, la généalogie de l'écopâturage déploie ses racines essentiellement dans le monde rural. Néanmoins, sous la forme actuelle, l'écopâturage se réfère au pâturage urbain d'herbivores dont l'objectif est la fourniture d'un service écologique et social à destination des citoyens.

La mutation du pâturage en écopâturage se justifie ainsi par un changement de regard. L'objectif n'est pas de nourrir les animaux mais de répondre à une demande urbaine dans le domaine de l'animation, de la pédagogie et de la production d'un paysage urbain pastoral. D'un point de vue des acteurs, on observe une différenciation entre deux voies principales, celle des éleveurs qui diversifient leur activité en proposant des services en ville, et celle des paysagistes spécialisés dans la prestation de service. Or, la différenciation comporte une part de tensions, de concurrence voire de rejet de l'autre. Du côté des éleveurs, on critique la marchandisation des animaux, parfois laissés à résidence sur un terrain au mépris du risque de surpâturage et de maladie, une politique de prix agressive et fondée sur la compétitivité et les bénéfices à grande échelle. Les collectivités, qui sont aux commandes de la majorité des projets, jouent le jeu de la location d'herbivores auprès de paysagistes pour des raisons économiques et logistiques, là où d'autres essaient de mettre en avant les éleveurs des campagnes environnantes. Or, la question de la distance entre le monde urbain et le monde de l'élevage est un enjeu à la fois social, alimentaire et écologique.

Paradoxalement, le retour de troupeaux en ville n'est pas synonyme de retour d'un élevage urbain. L'écopâturage est en effet conçu et développé comme outil d'entretien et d'aménagement des espaces urbains. Les collectivités en premier lieu, mais aussi les entreprises et les associations, sont les acteurs principaux de l'élaboration de dispositifs d'écopâturage, à des fins écologiques, économiques et sociales. Il est mis à profit pour la requalification socio-spatiale de certaines zones urbaines, car il permet notamment de valoriser des délaissés urbains, des interstices,

des quartiers modestes de banlieue ou des marges urbaines. C'est aussi un outil de reconquête spatiale, car l'implantation de nouveaux enclos sert parfois à modifier la fonction urbaine d'un lieu, en supprimant par exemple une fonction résidentielle informelle. L'écopâturage est enfin un outil d'aménagement pour les projets neufs, notamment dans la production d'écoquartiers où il trouve une place avant travaux, parfois pour entretenir le terrain, et après, en qualité de compensation écologique et d'agrément.

L'écopâturage est donc investi par les acteurs chargés de la fabrique de la ville contemporaine. Néanmoins, la production de nouveaux paysages urbains permise par l'écopâturage doit aussi être attribuée à l'action des animaux. L'idée de travail animal n'est pas simplement métaphorique. Les transformations matérielles des espaces entretenus, l'adaptation active à l'environnement urbain, l'intériorisation de certaines missions, l'autonomie et l'apprentissage des animaux sont autant de preuves de leur agentivité. Les collectifs animaux observés sur le terrain montrent une appropriation territoriale, une organisation autonome d'espaces de vie, ils contribuent à organiser les parcours en cas de pâturage transhumant, ils développent des stratégies d'acomodation avec leur lieu de vie urbain. On peut donc dire que les herbivores sont des acteurs de l'écopâturage et de la transformation urbaine qu'il sert. Toutefois, la reconnaissance de leur travail, combinant souvent plusieurs missions (entretien de la pelouse, animation, pédagogie, médiation animale) tend à les différencier du commun des animaux de rente. L'écopâturage les fait aussi émerger en qualité de sujets, ce qui interroge leur rôle dans la relation d'élevage.

La présence de troupeaux en ville n'implique pas forcément de renouveau de l'élevage urbain, au titre d'activité productive. Le plus souvent, les herbivores y sont de passage et le cycle de vie du troupeau dépend de structures situés en dehors de la ville, telles que les bergeries et les abattoirs. L'élevage dans toute sa filière n'est donc pas pleinement réintégré en ville. Loin s'en faut, on observe à Paris, Nantes et Toulouse une mise à distance de la dimension agricole du pâturage, car l'écopâturage

constitue un contexte de cohabitation entre humains et animaux favorable à l'attachement et au compagnonnage, souvent perçu contradictoirement. L'élevage ne réapparaît donc pas dans sa définition productive du fait du développement de l'écopâturage. Toutefois, il replace l'élevage en tant que relation humain-animaux, orientée dans un but commun, au cœur de la pensée de la ville comme lieu de vie collectif.

Ni simple animal de rente, ni animal de compagnie, l'herbivore d'écopâturage est élevé pour rendre service aux humains de son vivant. La mort de ces animaux, appartenant aux paysages familiers des citadins, est donc une question cruciale et polémique. Qu'elle survienne suite à une attaque, une maladie, l'âge ou l'abattage, elle constitue un enjeu politique duquel s'emparent certains collectifs citoyens et médias. Un contrôle social s'opère sur le destin de ces herbivores. Des conditions de vie à leurs conditions de mort, le rôle du regard est important. Elever des animaux en ville revient en effet à exposer des pratiques dans des lieux ouverts, loin du secret des bergeries. A ce titre, la division entre éleveurs et paysagistes a son importance. Ni lait, ni viande, ni mise à mort, l'écopâturage des prestataires de service semble déjouer par avance les procès en exploitation animale. Quant aux éleveurs, qui produisent du lait et/ou de la viande, ils défendent pour certains la nécessité de valoriser les circuits courts et la consommation de produits locaux, quand d'autres préfèrent cacher que leurs animaux sont destinés à la boucherie.

Finalement, la tension entre écopâturage et élevage permet de saisir la persistance d'une représentation moderne de la ville occidentale, où la fonction agricole demeure minoritaire. L'herbivore est apprécié pour sa présence, dans la limite des barrières de l'enclos dans la grande majorité des cas, et s'insère comme un oxymore paysager dans le paysage urbain. D'une certaine manière, on peut dire qu'il est représenté comme un être vivant exogène, voire exotique, dans un milieu auquel il n'est pas identifié. Bien qu'on observe un retour d'animaux d'élevage, la ville n'est pas repensée comme un lieu d'élevage à l'heure actuelle.

Par sa richesse et sa diversité, le pâturage urbain motivera certainement d'autres travaux de recherches en géographie, aménagement et urbanisme. Parmi les pistes qu'ouvrent la thèse, on peut tout d'abord imaginer une étude comparative entre la France et un terrain étranger. L'étude peut chercher à voir s'il existe des formes comparables d'écopâturage dans d'autres pays, qu'ils présentent un niveau de développement similaire ou différent. Dans des villes où l'élevage urbain existe actuellement, on peut émettre l'hypothèse que l'écopâturage ne constitue pas une activité spécifique et en essor comme elle l'est dans notre contexte national. En restant à l'échelle de la France, on peut aussi imaginer des travaux de recherche qui se concentreraient sur les représentations, les pratiques et la mobilisation habitantes à l'égard de la réintroduction d'animaux d'élevage en ville. La thèse met en effet l'accent sur le rôle social des animaux ainsi que la question de leur bien-être. Dans ce contexte, il serait intéressant de recueillir des données d'enquête auprès des citoyens et citoyennes.

En dernière limite, il est utile de mentionner que la thèse participe à nourrir l'abondante production scientifique portant sur la ville, et plus précisément les grandes villes, mais ne vise pas à porter aux nues les initiatives urbaines en matière d'écologie et de gestion de l'environnement. Ici, la ville est abordée comme creuset de l'écopâturage, mais la dimension critique de la thèse et la recontextualisation de la généalogie du pâturage urbain permettent de relativiser sa portée innovante. Sans être l'avant-garde de la transition écologique, l'espace urbain est un lieu d'élaboration politique et sociale, à partir de savoirs qui traversent les époques et les territoires.

Table des figures

| | |
|---|-----|
| Figure 1. Brebis de race Landes de Bretagne en pâturage à Carnac (mars 2020) | 9 |
| Figure 2. Structure de la thèse | 16 |
| Figure 3. Le troupeau de la résistance : manifestation des agriculteurs du Larzac à Paris en 1972. Source : AFP | 21 |
| Figure 4. Définition zoologiste de l'animal domestique d'après Eric Baratay | 26 |
| Figure 5. Définition du processus domesticatoire d'après J-P. Digard | 27 |
| Figure 6. Les trois âges de l'élevage d'après Jean-Paul Charvet (Universalis) | 27 |
| Figure 7. Représentation des quatre ontologies d'après P. Descola (2005) | 30 |
| Figure 8. Troupeau de chèvres place Saint-Pierre à Nantes (carte postale ancienne) | 34 |
| Figure 9. Les chèvres de Paris. Cartes postales anciennes | 34 |
| Figure 10. Ovins et caprins à Toulouse. Cartes postales anciennes | 35 |
| Figure 11. Vues aériennes des anciens abattoirs de la Villette (Source : Géoportail, haut 1950-1965 / bas : 2018) | 37 |
| Figure 12. Illustration du concept de métabolisme urbain (Barles, 2002) | 50 |
| Figure 13. Définitions de l'écologie urbaine (Maughan 2012) | 51 |
| Figure 14. Principe de l'écopâturage : d'un modèle linéaire à un modèle circulaire | 52 |
| Figure 15. Visuels d'un rapport pour le compte de la région Ile-de-France. Source : "Les carnets pratiques du SDRIF n° 6 de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île-de-France », 2015 | 54 |
| Figure 16. Synthèse des enjeux et limites des politiques environnementales selon les différentes échelles d'action (Source : Géoconfluences, J-B. Bouron, 2018) | 58 |
| Figure 17. Les espaces de nature : des espaces végétaux ? Source : Les carnets pratiques du SDRIF n° 6 de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île-de-France | 62 |
| Figure 18. D'une nature productive à une nature récréative à Paris, APUR, 2018 | 65 |
| Figure 19. Tours maraîchères à Romainville, inaugurées en 2019. Source : Courtesy of ilimelgo Architects | 68 |
| Figure 20. Espace de requalification des relations anthropozoologiques (d'après Micoud, 2010) | 73 |
| Figure 21. Théorie des droits animaux de Will Kymlicka et Sue Donaldson (d'après Zoopolis, 2011) | 74 |
| Figure 22. Valorisation scientifique de la thèse | 80 |
| Figure 23. L'agriculture à Nantes Métropole (Barreau, 2014) | 87 |
| Figure 24. Triangulation des méthodes de collecte des données | 100 |
| Figure 25. Description des entretiens réalisés | 105 |
| Figure 26. Protocole d'observation des sites de pâturage | 109 |
| Figure 27. Extraits du carnet de terrain de la thèse | 112 |
| Figure 28. Visites de terrain : l'exemple du talus Garibaldi à Issy les Moulineaux (été 2020) | 113 |
| Figure 29. Démarche méthodologique pour la création de la base de données | 114 |
| Figure 30. Géolocalisation d'un site d'écopâturage grâce aux outils numériques (captures d'écran) | 116 |

| | |
|---|-----|
| Figure 31. Dépôt de marque à l'INPI pour "écopâturage" par EcoTerra en 2012 | 132 |
| Figure 32. Cartographie de la presse régionale française (Source : <i>Nouvel Economiste</i>) | 135 |
| Figure 33. Nuage de mots réalisé à partir des 150 premières occurrences du corpus de presse (2002-2021, <i>Europresse</i>) | 139 |
| Figure 34. Meudon, "ville nature", LAGARD 2020 | 141 |
| Figure 35. L'écopâturage, un modèle vertueux pour l'économie et l'environnement ? Source : <i>Circulagronomie.org</i> | 141 |
| Figure 36. Champs lexicaux de l'écopâturage (Source : <i>Europresse</i>), réalisé avec <i>Iramuteq</i> | 142 |
| Figure 37. Champs lexicaux de l'écopastoralisme (Source : <i>Europresse</i>) réalisé avec <i>Iramuteq</i> | 143 |
| Figure 38. Carte des expériences de pastoralisme initiées par les gestionnaires de Réserves Naturelles et Réserves Naturelles Volontaires (Source : T. Lecomte, 1995) | 148 |
| Figure 39. Moutons de race Landes de Bretagne, gestionnaires des sites préhistoriques de Carnac depuis 1995 (mars 2020) | 150 |
| Figure 40. Chronologie de l'avènement de l'écopâturage | 152 |
| Figure 41. Les bénéfices écologiques du pâturage | 154 |
| Figure 42. Les traces paysagères des brebis sur un site universitaire nantais (2020) | 156 |
| Figure 43. Expérience d'un pâturage mixte aux Argoulets (Toulouse) au printemps 2019 | 158 |
| Figure 44. Pique-nique en compagnie du troupeau de Clinamen en banlieue nord de Paris (C.Fol, 2020) | 160 |
| Figure 45. Activité de tonte à la ferme pédagogique Suzanne Lenglen à Paris (2019) | 160 |
| Figure 46. Panneaux d'information au parc Suzanne Lenglen, à proximité de la ferme pédagogique (2019) | 162 |
| Figure 47. L'écopâturage urbain multifonctionnel. Panneau d'affichage du parc de la Villette à Paris (2020) | 162 |
| Figure 48. Site internet d'EcoTerra, acteur majeur de l'écopâturage en Ile-de-France | 164 |
| Figure 49. Capture d'écran de la page d'accueil du site de la Fédération Française d'écopâturage (2022) | 166 |
| Figure 50. Labels d'Animal&Cité (source : site internet) | 168 |
| Figure 51. Modèles socio-économiques de pâturage urbain | 181 |
| Figure 52. Le dialogue avec les habitants, une composante du travail d'écopâturage (Toulouse, 2019) | 204 |
| Figure 53. Plan du projet d'aménagement Enova à Labège (près de Toulouse). Source : <i>enova-labege-toulouse.fr</i> | 208 |
| Figure 54. Visuel du projet d'aménagement Enova à Labège, proposant un écopâturage sans enclos. Source : <i>enova-labege-toulouse.fr</i> | 209 |
| Figure 55. Carte postale ancienne de la caserne Mellinet à Nantes (date inconnue, Source : Nantes Métropole) | 211 |
| Figure 56. Plan masse du projet du Champ de Manoeuvre. Source : Nantes Métropole, Ateliers 2/3/4 | 213 |
| Figure 57. Dessin du projet de la Cavée du Gué (DRIEE, 2018) | 217 |
| Figure 58. Réaménagement des bords de Sèvre à Vertou. Source : <i>Demain la Sèvre</i> , 4 juillet 2017, Ville de Vertou | 218 |
| Figure 59. Les bovins de la Sèvre Nantaise, Vertou, décembre 2020 | 219 |

| | |
|---|-----|
| Figure 60. Brebis Landes de Bretagne à Carnac, mars 2020 | 220 |
| Figure 61. Photographie du panneau informatif au sujet de l'écopâturage dans la Prairie du Moulin Joly, Colombes, juin 2020 | 221 |
| Figure 62. Visuel du SCOT Métropole du Grand Paris, Recueil de bonnes pratiques, 2019 | 222 |
| Figure 63. Photographie du dispositif d'écopâturage de la Prairie du Moulin Joly, Colombes, juin 2020 | 222 |
| Figure 64. Photographies d'un écopâturage situé sur le terre-plein central d'un axe routier à Issu-les-Moulineaux, juin 2020 | 227 |
| Figure 65. Accès à l'île Héron par marée basse, pour conduire un troupeau de vaches nantaises, été 2020 | 232 |
| Figure 66. Le quartier des Francs-Moisins selon un regard paysan. Source : Bergers Urbains | 234 |
| Figure 67. Pâturage caprin à Bagnolet (juin 2020) | 236 |
| Figure 68. Ecopâturage sur un talus SNCF au sud de Paris, juin 2020 | 241 |
| Figure 69. Le plateau de Tougas, revalorisation d'une marge urbaine près de Nantes. Source : Rischewski 2022 | 242 |
| Figure 70. Projet urbain Ecotone. Source : LE PÔLE D'EXCELLENCE DU BIOMIMÉTISME Réunion publique, 27 novembre 2017 | 244 |
| Figure 71. Photographies de la ZAC Doulon-Gohards à Nantes, été 2020 | 245 |
| Figure 72. Les moutons solognots de l'association Espaces, devant la Tour Eiffel (Source : Association Espaces, rapport d'activité 2022) | 248 |
| Figure 73. L'animal écopâtureur : un agent territorial ? Source : Ministère de l'Economie et des Finances, 2018 | 251 |
| Figure 74. Fennec, chien de conduite, de compagnie et de protection (Toulouse, site des Argoulets, 2019) | 257 |
| Figure 75. Le "nid" (zone de sommeil et abri) des brebis en écopâturage, octobre 2019 | 263 |
| Figure 76. Co-structuration humaine et ovine d'une aire d'écopâturage à Nantes. Enquête 2020 | 264 |
| Figure 77. Brebis broutant à travers le grillage de l'enclos, Nantes, 2019 | 265 |
| Figure 78. Brebis profitant du mobilier urbain au parc Georges Valbon, La Courneuve, octobre 2020 | 269 |
| Figure 79. Arrivée des vaches nantaises à Doulon Gohards en mai 2020. Source : Nantes Métropole | 284 |
| Figure 80. Distinction entre bovin économique et bovin écologique. Source : Lecomte, 1995 | 293 |
| Figure 81. Carte postale collection Dominique LEPLANT, 1915. Source : GEMO | 295 |
| Figure 82. Séance de Pilates au bord d'un enclos à la Villette, Paris (C. Fol, 2020) | 298 |
| Figure 83. S'inscrire pour participer à une transhumance urbaine à Villetaneuse, Source : Explore Paris, 2019 | 299 |
| Figure 84. Une ferme pédagogique à Quint-Fonsegrives, près de Toulouse. Source : La Dépêche, 27/01/2015 | 300 |
| Figure 85. Texte de promotion d'un écopâturage en maison de retraite près de Toulouse. Source : Bastide Médicis, Maison de retraite, 2021 | 301 |
| Figure 86. Enclos de pâturage à Bagnolet, portant une mention à l'attention des habitants (2020) | 305 |
| Figure 87. Série photographique : 4 vues du troupeau de chèvres de Bagnolet, juin 2020 | 307 |
| Figure 88. Carte postale ancienne des abattoirs de la Villette. Source inconnue | 309 |

| | |
|--|-----|
| Figure 89. Site d'écopâturage sous vidéoprotection à la Villette, 2020 | 312 |
| Figure 90. Site d'écopâturage de la zone logistique de Lidl à Baziège (près de Toulouse), capture Street View février 2022 | 314 |
| Figure 91. Site d'écopâturage des talus de la gare St-Lazare à Paris, Greensheep (mai 2019) | 315 |
| Figure 92. Transhumance urbaine à la Courneuve, près d'une enseigne de bricolage, 2020 | 316 |
| Figure 93. Vers une numérisation de l'écopâturage ? Sources : Vigie Pâturage, 2023 / Pro-pâturage, 2019 | 322 |
| Figure 94. Vie et mort d'agneaux à la bergerie, en recul des lieux d'écopâturage, 2020 | 329 |

Table des cartes

| | |
|--|-----|
| Carte 1. Le terrain toulousain : Sicoval et Toulouse Métropole | 85 |
| Carte 2. La Métropole du Grand Paris, terrain d'étude | 86 |
| Carte 3. Nantes métropole, terrain d'étude | 86 |
| Carte 4. Nombre de projets d'écopâturage en France en 2019 par département (LAGARD, 2019) | 93 |
| Carte 5. Ecopâturage et aires urbaines en région toulousaine | 95 |
| Carte 6. Ecopâturage et aires urbaines en région nantaise | 96 |
| Carte 7. Ecopâturage et aires urbaines en région parisienne | 97 |
| Carte 8. Cartographie des écopâturages du terrain nantais selon la superficie et l'espèce animale (2020) | 188 |
| Carte 9. Cartographie des écopâturages toulousains selon la superficie et l'espèce animale (2020) | 191 |
| Carte 10. Cartographie des écopâturages parisiens selon la superficie et l'espèce animale (2020) | 192 |
| Carte 11. Cartographie chronologique des sites d'écopâturage de Nantes, Paris et Toulouse | 230 |
| Carte 12. Sites d'écopâturage dans le Grand Paris : localisation et superficie, 2021 | 235 |
| Carte 13. Région d'écopâturage, région d'élevage : une corrélation négative (Lagard, 2021) | 278 |
| Carte 14. Projet l'Etable Nantaise, Source : CRAPAL, 2020 | 280 |
| Carte 15. Répartition des sites d'écopâturage en Ile-de-France, dont ceux entretenus par des moutons d'Ouessant (M.LAGARD, 2020) | 292 |

Table des tableaux

| | |
|--|-----|
| Tableau 1. Tableau comparatif des administrations weberiennes et NMP. Source : Amar et Berthier 2007 | 60 |
| Tableau 2. Les droits citoyens des animaux domestiques selon Donaldson et Wymlicka (Zoopolis, 2011) | 76 |
| Tableau 3. Présentation des trois terrains de recherche | 99 |
| Tableau 4. Répartition des enquêtés selon leur profession | 101 |
| Tableau 5. Description de la base de données statistiques | 115 |
| Tableau 6. L'écopâturage, un sujet secondaire dans la presse française en 2019 (Source : Europresse) | 133 |

Table des graphiques

| | |
|---|-----|
| Graphique 1. Nombre d'articles de presse mentionnant l'écopâturage en France de 2002 à 2021 (source : Europresse) | 131 |
| Graphique 3. L'écopâturage, un sujet de presse régionale en France (2002-2021) (Source : Europresse) | 134 |
| Graphique 4. Saisonnalité des publications sur l'écopâturage dans la presse française de 2012 à 2021, année par année (Source : Europresse) | 137 |
| Graphique 5. Saisonnalité des publications sur l'écopâturage dans la presse française (2002-2021) (Source : Europresse) | 138 |
| Graphique 6. Recensement des projets d'écopâturage dans les métropoles de Paris, Nantes et Toulouse | 146 |
| Graphique 7. Statut des commanditaires de services d'écopâturage à Paris, Nantes et Toulouse (enquête) | 176 |
| Graphique 8. Attribution des projets d'écopâturage, par type d'acteur | 178 |
| Graphique 9. Répartition de l'activité d'écopâturage à Nantes, selon le type d'acteur (2020) | 189 |
| Graphique 10. Evolution des cheptels et de la consommation de viande en France. Sources : La Viande.fr | 332 |
| Graphique 11. Structure spécifique des troupeaux d'écopâturage à Paris, Nantes et Toulouse, 2023 | 333 |

Annexe 2. Liste des entretiens

| Domaine d'activité | Année | Métier | Durée | Terrain | Fichier audio | Genre |
|--------------------|------------|--|-------|----------|---------------|-------|
| Elevage | 2018 | Eleveur en production laitière | 120 | Toulouse | Partiel | H |
| Elu | 2019 | Elue à la Mairie de Toulouse – Espaces verts | 75 | Toulouse | Non | F |
| Elevage | 2019 | Eleveuse au sein d'une association de pâturage | 70 | Toulouse | Oui | F |
| Conseil | 2019 | Fondateur de l'association Entretien Nature et | 240 | National | Oui | H |
| Pédagogie | 2019 | Chargé de mission Développement durable d'un | 90 | Nantes | Non | H |
| Elevage | 2019 | Eleveuse et dresseuse de loups | 60 | Toulouse | Oui | F |
| Berger | 2019 | Berger en charge de l'écopâturage des Argoulets | 120 | Toulouse | Non | H |
| Entrepreneur | 2019 | Fondateur d'une start-up nantaise en écopâturage | 60 | Nantes | Oui | H |
| Elevage | 2019 | Eleveur en filière viande locale | 120 | Nantes | Non | H |
| Technicien | 2019 | Espaces verts Paris | 60 | Paris | Non | H |
| Elevage | 2020 | Prestataire écopâturage, éleveur | 40 | Nantes | Non | H |
| Bénévole | 21/01/2020 | Clinamen | 60 | Paris | Non | F |
| Elevage | 2020 | Bergers urbains | 5h | Paris | Non | H |
| Elevage | 2020 | Bergers urbains | 5h | Paris | Non | F |
| Entrepreneur | 2020 | Entreprise écopâturage | 2x 30 | Paris | Non | H |
| Berger | 2020 | Bergère | 20 | Paris | Non | F |
| Chargé de projet | 2021 | Chargé de projet à Nantes Métropole (agriculture | 67 | Nantes | Oui | H |
| Elevage | 2020 | Eleveur en filière viande locale | 90 | Nantes | Non | H |
| Artiste | 2020 | Artiste en résidence à la ferme | 20 | Nantes | Non | H |

| | | | | | | |
|------------------|------|---|-----|----------|-----|---|
| Technicien | 2019 | Tondeur | 20 | Paris | Non | H |
| Pédagogie | 2019 | Gestionnaire d'un collège | 53 | Nantes | Non | H |
| Chargé de projet | 2020 | Chargée de projet à la Chambre d'Agriculture Pays | 181 | Nantes | Oui | F |
| Habitant | 2020 | Habitante | 15 | Nantes | Non | F |
| Habitant | 2020 | Habitante | 15 | Nantes | Non | F |
| Conseil | 2019 | Expert | 30 | National | Non | H |
| Gestionnaire | 2019 | Gestionnaire EHPAD | 30 | Paris | Non | H |
| Technicien | 2020 | Bénévole | 30 | Nantes | Non | H |
| Elevage | 2020 | Eleveuse prestataire | 120 | Nantes | Oui | F |
| Pédagogie | 2020 | Proviseur | 20 | Nantes | Non | H |
| Technicien | 2020 | Saisonnier mairie | 65 | Nantes | Oui | H |
| Elevage | 2020 | Eleveur | 169 | Paris | Oui | H |
| Naturaliste | 2020 | Naturaliste | 15 | Nantes | Non | H |
| Elu | 2020 | Maire | 25 | Nantes | Non | H |
| Elu | 2020 | Maire | 20 | Nantes | Non | H |
| Habitant | 2019 | Habitante | 16 | Paris | Non | F |
| Habitant | 2019 | Habitante | 20 | Paris | Non | H |
| Bénévole | 2020 | Bénévole | 35 | Paris | Non | F |
| Enseignant | 2020 | Enseignant | 20 | Nantes | Non | H |

Annexe 3. Exemple de guide d'entretien

Guide d'entretien éleveur urbain

1. Le dispositif de pâturage

- Depuis quand cette pâture est-elle en place ? Pour combien de temps ?
- Chargement de la parcelle, type de terrain, aménagement mobilier, clôture
- Comment avez-vous amené les animaux ? (bétaillère, transhumance)
- Quelle était la demande formulée par le client ? Les attentes ?
- Quel type de contrat/convention encadre le dispositif ?
- Quel mode de mise en place (combien de personnes nécessaires, véhicule, matériel sur site) et de protection / surveillance ?
- Quel accueil vous et vous animaux avez-vous reçu ?

2. Les animaux

- Pouvez-vous me présenter votre troupeau (nombre d'individus, espèces, races) ?
- Comment avez-vous débuté votre élevage ? D'où viennent vos animaux ?
- Vos animaux ont-ils un prénom ?
- Comment s'organise votre activité d'élevage ? Avez-vous une bergerie ? Comment s'organisent les naissances ? Les morts ? Quel abattoir ?
- Comment gérez-vous la santé du troupeau ? (fréquence des visites vétérinaires, médication, coupe queue, bloc de minéraux, argile)
- Quels sont les autres débouchés de votre activité (laine, viande, lait, pédagogie) ?
- Vos animaux sont-ils en mission d'écopâturage à l'année ? Y a-t-il des rotations ?
- Comment sélectionnez-vous les animaux pour chaque site de pâturage ?
- Travaillez-vous avec des animaux auxiliaires (chiens/chevaux) ? Pourquoi ?

3. Parcours et mise en perspective

- Comment définiriez-vous votre activité ?
- Quel est votre parcours ? Quel(s) diplôme(s) avez-vous ?
- Avez-vous déjà une expérience de l'élevage en milieu rural ?
- Connaissez-vous d'autres personnes qui font la même activité que vous ?
- Si oui, quels sont vos principaux thèmes de discussion/revendication/plainte ? Ce qui vous préoccupe collectivement

- Comment définissez-vous votre clientèle ?
- Avez-vous déjà refusé des chantiers ? Pourquoi ?
- A votre avis, à quels besoins urbains votre activité répond-elle ?

4. Elevage et ville

- Pourquoi vous être lancé.e dans le pâturage urbain ?
- Quel rapport entretenez-vous avec la ville en général ? cette ville particulièrement ?
- Quelles sont selon vous les conditions à respecter pour bien pratiquer le pâturage en ville ? Réglementation/dispositions particulières ?
- Obstacles ? Inconvénients ? Différences entre vos attentes et la réalité ?
- Peut-on selon vous le rendre meilleur ? Comment ?
- Quelles sont les questions que vous posent le plus souvent les clients ? Leurs inquiétudes ou leurs requêtes ?
- Vos animaux ont-ils des comportements différents selon le type d'environnement (urbain) ?
- Que pensez-vous que l'élevage peut apporter à la ville ? Et inversement ?
- Que vous inspirent les polémiques actuelles autour de nos rapports avec les animaux (véganisme, végétarisme, éthique animale, contestation de l'élevage industriel) ? Vous définissez-vous comme militant.e pour un aspect ou un autre

Annexe 4. Recherche de données Europresse

Mots clés dans tout le texte

TEXT= "écopâturage"
| TEXT= "éco-pâturage"
| TEXT= "écopastoralisme"
| TEXT= "éco-pastoralisme"

| | | | | |
|----|----|------|----------------------|-------------------------|
| ET | OU | SANS | <input type="text"/> | dans le titre |
| ET | OU | SANS | <input type="text"/> | dans l'introduction |
| ET | OU | SANS | <input type="text"/> | dans le nom de l'auteur |

Ajouter une zone de mots clés

Sources

Sélectionnez vos sources par : groupe de sources critères de sources nom de source

| | |
|---|--|
| Domaine de recherche <input type="text" value="France (FR)"/> | Sources sélectionnées (152) 18h, Le (site web) Acteurs Publics - Nominations (site web) Acteurs Publics (site web) Actu Labo Aéronautique Business AFP - Journal Internet AFP (français) AFP Doc AFP Infos Economiques AFP Infos Françaises AFP Infos Mondiales AGEFI Actifs, L' AGEFI Hebdo, L' AGEFI Quotidien, L' - Édition de 7h AGEFI, L - Nominations |
|---|--|

Astuces de recherche

"pomme verte"
contient la phrase exacte
« pomme verte »

blanc & noir
contient à la fois « blanc » et
« noir »

rouge | vert
contient « rouge » ou « vert » ou
les deux

pomme & (verte | rouge)
contient « pomme » ainsi que
« verte » ou « rouge » ou les deux

bières ! "bières blondes"
contient « bières », mais pas
« bières blondes »

voiture \$2 sport
contient « voiture » suivi de
« sport » avec un maximum de
deux mots d'écart

automobile %2 salon
contient « automobile » et
« salon » (peu importe l'ordre)
avec un maximum de deux mots
d'écart

Période

Préciser la période... Du : 1 janvier 2021 au : 14 juillet 2021

Recommencer

Recherche

Ouest-France - Lorient

Le site en éco-pâturage sera inauguré samedi

2021-10-19 · 314 mots

... mois de juillet entretenu par six chèvres. Samedi 30 octobre, elle deviendra un site en éco-pâturage. « Un premier site qui se prête bien à l'éco-pâturage et nous espérons surtout ...

Le Journal de Saône et Loire - Edition le Creusot-Autun

Les Brogéliens ont choisi l'aménagement paysager pour le bassin de rétention

2021-10-19 · 533 mots PDF



J.F. (CLP) - ... L'opposition s'est montrée déçue que les Brogéliens n'adhèrent pas au projet d'éco-pâturage. « Il était novateur avec les moutons, dans une logique éco-responsable. » Deux conseillers de l'...

Ouest-France - Pornic, Pays de Retz

Une rencontre autour du travail de la laine

2021-10-20 · 198 mots

La Toison de Retz, située à Sainte-Pazanne, assure l'écopâturage d'un site situé au 6, rue René-Moritz, à Paimboeuf. Elle proposera une animation gratuite, ouverte à tous, ce mercredi ...

La Voix du Nord - Armentières

Du monde à la première Fête de l'automne

2021-10-20 · 204 mots PDF

... Métropole européenne de Lille (MEL) sur le thème de l'éco-mobilité, de moutons en éco-pâturage, de représentants d'une micro-brasserie d'Herlies et de l'association Zéro déchet. Il ...

Ouest-France - Angers, Segré

Synchro-diffusion s'engage pour l'environnement

2021-10-20 · 236 mots

... plastique, et le bois pour récupérer les palettes. On a des moutons pour de l'écopâturage et on prévoit l'installation de ruches avec un apiculteur, complète Laure Demaegd. On a pris ...

Annexe 5. Descriptif de la formation d'écopâturage animée par Alain Divo (source : site internet CERAUE, 2022)

Source : <https://www.ceraue.fr/formation/ecopaturage-anime-par-alain-divo-fondateur/>

« -Devenir prestataire d'écopâturage® (sur 3 jours)-

Durée conseillée : 3 jours

-Analyse des écosystèmes associés à l'écopâturage®-

Durée conseillée : 1 jour

-Initiation à l'écopâturage®-

Durée conseillée : 1 à 2 jours

PUBLIC VISÉ :

Collectivités : techniciens, agents de maîtrise, directeur des services espaces verts, agents techniques chargés de la gestion durable des espaces publics et des projets paysagers, jardiniers (sur 1 jour ou 2 jours)

Entreprise du paysage : Chef d'équipe, de chantier, conducteurs de travaux, jardiniers (3 jours)

Entreprise agricole : éleveurs (3 jours)

OBJECTIFS DU STAGE :

- Comprendre la différence entre écopâturage®, ecopastoralisme et paturage urbain
- Savoir quelle race utilisée et comment réaliser une offre
- Connaître les aspects techniques, économique en juridique et pédagogique de cette activité
- Conduite d'un relevé faune flore
- Réaliser des écoanimations
- Savoir gérer, observer et manipuler un troupeau (ovin, caprin et bovin)

CONTENU DU STAGE :

(le contenu de la formation s'adapte en fonction de la demande, des besoins, du niveau de connaissances et de compétences du groupe de stagiaire. Nous vous envoyons le programme complet à la suite d'un entretien téléphonique afin de répondre au mieux à vos attentes)

9h00 – 12h30 : Partie théorique salle (voir le contenu ci-après)

13h30 – 17h00 : Travaux pratiques à la ferme d'Alain Divo avec un cheptel de 350 têtes : ovins, caprins, bovins.

Lors de la formation il faudra venir en tenue de travail (bottes, cote, gants, etc.)

Travaux pratiques réalisés les 2 premiers jours :

- L'observation du troupeau
- Le bouclage des animaux
- La vermifugation

- La nourriture et ses compléments
- Les compléments minéraux
- Le parage des animaux
- L'eau
- La gestion du chevriage
- Les clôtures, abreuvoir, abris ...
- La tonte des moutons
- Savoir isoler une bête
- Savoir manipuler les animaux face au client (sur site lors de la saison d'écopaturage®)

Travaux pratiques réalisés le 3ème jour :

- Relevé faunistique et floristique dans une pâture mésophile gérée en écopaturage®
- Reconnaissance de plantes bio-indicatrices
- Reconnaissance des plantes hôtes
- Etude du biotope
- Les nichoirs présents sur place (pour les oiseaux) et les gîtes à insectes

1er jour – Théorie en salle le matin + travaux pratiques l'après-midi :

Accueil des stagiaires

Présentation des participants

- Définition et différence entre le pâturage urbain, l'écopaturage® et l'écopastoralisme®
- Les différentes techniques : pâturage fixe ou tournant en fonction des problématiques des biotopes
- L'écopaturage
- Le pastoralisme
- L'animal à la pique
- Le pâturage urbain
- Etudes préalables faunistiques et floristiques et présence ou non de plantes invasives ou envahissantes
- Mise en place d'une gestion différenciée avec différents acteurs : jardiniers, agents, entreprises privées, mairies, collectivités, etc.)
- Savoir construire son réseau et adhérer aux associations de races à petit effectifs
- Période d'écopaturage® et la gestion du temps de travail sur l'exploitation et chez vos clients
- Etat des lieux après l'écopaturage® : restauration et augmentation de la biodiversité
- Les races à utiliser en écopaturage® : adaptabilité et rusticité comportementale de ces races
- Le choix de l'animal en fonction des régions
- Les races de caprins
- Les races de bovins
- Les races d'ovins

- Préserver des races, maintenir des exploitations agricoles de proximités, valoriser, pérenniser et trouver de nouveaux débouchés
- Conserver un caractère « terroir » à nos régions et à nos villes
- Restaurer et entretenir des biotopes
- Restauration de la vie du sol : la symbiose mycorhiziennes, les insectes coprophages etc.
- Entretien des espaces « difficiles d'accès »
- Valoriser des ressources fourragères grossières et ligneuses
- Amélioration du bilan carbone
- Production d'un compost à partir du fumier
- Développer la médiation : Homme / Animal
- Le circuit court : vente de laine, viande, animaux vivants, objets divers, etc.
- L'avifaune: notion ornithologique (le retour des oiseaux insectivores)
- Après – midi : travaux pratiques à la ferme

2ème jour : Théorie en salle le matin + travaux pratiques l'après-midi :

- Le choix de l'animal sur un site : type de client, type de végétation, type de terrain, etc
- En zones humides
- En prairies sèches, xérophile et calcicoles
- Pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Les clôtures : hauteurs, types de clôtures (grillage à mouton, filet, fils électrique, fils rubans, électrificateur, en fonction du site, des animaux et du client.
- Comment se constituer un cheptel : l'achat, l'identification, les documents légaux, le transport, les élevages, la génétique, etc.
- La reproduction d'un troupeau et la coordination avec les organismes de sélection de races à petit effectif
- La nourriture et ses compléments : approche spécifique à l'écopaturage® sous forme biodynamique et écologique
- Les démarches administratives vis-à-vis de la D.D.P.P
- Les démarches administratives vis-à-vis de la maison de l'élevage (E.R.E)
- Les documents obligatoires : déclaration d'éleveur, registre des animaux, carnet sanitaire...
- Les déclarations obligatoires: écarissage, prophylaxie, maladies, etc.
- L'intérêt de la Fédération Française d'écopaturage® : Pourquoi et comment adhérer
- CCTROV et agrément de type 1 ou 2

Après – midi : travaux pratiques à la ferme

3ème jour : Théorie en salle le matin + travaux pratiques l'après-midi :

- Le marché de l'écopaturage® en France : les acteurs, les prestataires, les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

- Savoir communiquer auprès des clients et les sensibiliser à une démarche éco-responsable : approche sur site, proposition, outils de suivi et contrôle, etc.
- Savoir communiquer auprès des riverains : panneaux, réseaux, site du client, etc.
- Savoir accompagner son client vers le changement
- Être force de proposition sur d'autres sujets : écoanimations, gestion différenciée, etc.
- Construire une offre en écopaturage® :
- Décomposition du sous détail du prix de revient
- Prix de revient d'un ovin, caprin, bovin
- Calcul des charges incompressibles (charges liées à la gestion de l'activité : véhicule, gestion administrative, main d'œuvre, matières premières, etc.)
- Marge brute / marge nette
- Convention d'écopaturage® type : savoir fournir un devis pour chaque typologie de client (incluant des articles indispensables à la vente de ce service)
- Les maladies courantes, les parasites : gestion du troupeau tout au long de la saison
- Les outils indispensables à la gestion d'un troupeau : trousse à pharmacie, parage, tonte, contention.
- Les plantes toxiques pour les animaux
- Entretien des prairies : étude de cas concrets
- La renouée du japon (EEE)
- La jussie (EEE)
- Les espèces envahissantes : la ronce, le cirse, l'ortie dioïque, etc.
- Quand prévenir le vétérinaire ?
- Les erreurs à ne pas commettre
- Questions / réponses / conseils et échanges sur vos propres projets professionnels

Après – midi : travaux pratiques à la ferme et dans les pâtures aux alentours

Située à 25 km de Paris, la salle du CERAUE se trouve à 200m d'une exploitation agricole : La ferme d'Eco Terra. C'est au sein de cette ferme que les ateliers sont réalisés, on y trouve en hiver un cheptel de 350 têtes, ovins, caprins, et bovins confondus. C'est la première exploitation d'élevage en France en éthologie et en préservation de races domestiques patrimoniales. En complément, se trouvent 2 hectares d'un incroyable potager où pleins de nouvelles cultures y sont expérimentées. Ce lieu unique en ile de France offre à nos stagiaires la découverte de races rarissimes et des variétés de plantes et de légumes jusque-là oubliées (...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Présentation des profils présents lors du stage
- Apports théoriques et échanges d'expériences
- Support : diaporama / ouvrages / vidéo possible
- Travaux pratiques au sein de la ferme d'Alain Divo (tonte, pieds, vermifcation, savoir isoler un animal et l'attraper, clôtures, etc.) »



L'ANIMAL D'ÉLEVAGE EN VILLE

Connaître les bonnes pratiques, se poser les bonnes questions

Aujourd'hui, une multitude d'acteurs de l'éco-pâturage se disputent un marché en plein essor. Cette formation vous apportera une connaissance détaillée des projets existants et vous outillera pour une mise en place concrète et adaptée à votre territoire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

TOUR DE FRANCE DES PROJETS ET INTRODUCTION AUX RUMINANTS

JEUDI 29 NOVEMBRE

en intérieur - 9h/12h

- Les principaux acteurs
- Typologie des pratiques
- Retours d'expérience et perspectives

DÉCOUVERTE DU PÂTURAGE EN PARCOURS

JEUDI 29 NOVEMBRE

en extérieur - 13h/17h

- Transhumance avec les moutons de l'association Clinamen
- Initiation à la conduite du troupeau
- Observations comportementales : Homme / Animal

INITIATION AU DIAGNOSTIC DES PÂTURES

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

en intérieur - 09h/12h

- Atouts et contraintes du milieu urbain
- Accessibilité et sécurité
- Plan de rotation des pâtures

MONTAGE D'UN APPEL D'OFFRE

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

en intérieur - 13h/15h

- Comparatif des formules et des coûts
- Phasage du projet
- Critères méthodologiques et pondération

EXEMPLES DE MONTAGES JURIDIQUES

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

en intérieur - 15h/175h

- Contrats, baux de métayage, conventions, prestations...
- Obligations administratives et clauses particulières
- Valorisation globale : entretien, animation, lien social

1200€ TTC

OPCA

500€ TTC

PARTICULIERS

COOPANAME, Scop SA à capital variable - RCS Paris B 448 762 526, APE 7022Z - Déclaration d'activité pour la formation professionnelle enregistrée auprès de la préfecture de région d'Ile de France sous le numéro 11 75 38725 7

PUBLIC CONCERNÉ

Chargés de mission Environnement
Responsables Développement Durable et GUP
Architectes, paysagistes, urbanistes
Directeurs de services techniques / Élus
Porteurs de projet d'élevage urbain

Clôture des inscriptions 15 novembre 2018

Annexe 7. Labellisation par Animal&Cité (site internet, 2022)

Source : <https://animal-et-cite.com/blog/les-nouveaux-labels-pour-la-gestion-des-animaux-en-ville>

« Animal&Cité® sélectionne dans toute la France les professionnels de l'animal, qui **pour être inscrits sur la plateforme** doivent au préalable montrer « *patte blanche* » en **s'engageant à respecter les fondamentaux du bien-être animal et du respect des législations en vigueur.**

Animal&Cité® **référence les meilleurs prestataires** proposant leurs services en éco-pâturage, en médiation par l'animal ou encore en apiculture urbaine.

Chaque professionnel souhaitant rejoindre et être visible sur la première plateforme dédiée à l'ingénierie de l'animal en ville doit **répondre de manière sincère à un questionnaire en ligne.** Cet exercice lui permet **d'évaluer ses compétences et de mesurer son professionnalisme dans l'exercice de son métier.** Quatre-vingts questions sont par exemple posées à tout prestataire de service en apiculture urbaine souhaitant rejoindre le réseau.

Des professionnels reconnus dans l'exercice de leur métier grâce aux badges de labellisation

Chaque professionnel peut ensuite, selon les résultats obtenus et sous réserve d'envoi de pièces justificatives complémentaires, se voir attribuer un **badge d'encouragement de couleur « Cuivre ».** Cette distinction lui permet ainsi de bénéficier d'une attestation de conformité émise après vérifications des éléments transmis. Un professionnel de la médiation par l'animal devra par exemple transmettre son attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques, son attestation d'assurance couvrant son activité, ses attestations de formations, ses autorisations de détention d'animaux et des photos des lieux de vie de ses animaux.

Les **badges de labellisation de couleurs « Bronze, Argent ou Or »** sont délivrés selon le score obtenu après qu'un audit physique ait été mené de manière indépendante et impartiale sur site. Il permet alors de mesurer le niveau de maturité du professionnel et ses compétences selon les quatre axes du référentiel Animal&Cité®: **réglementation et sécurité, éthique de l'animal, responsabilité sociale, gestion durable de l'activité.** Dix-huit thématiques divisées en trente-cinq critères sont auditées chez un prestataire de services en éco-pâturage. Ces badges sont aussi le moyen pour chacun d'entre eux de s'engager dans une dynamique d'amélioration continue, d'avoir un regard extérieur indépendant et d'être accompagné dans la rigueur de leurs pratiques. »

Annexe 8. Extraits d'un devis (anonymisé) émis par une association et adressée à une Mairie francilienne (2020)

| Mode de règlement | | Echéance | | Bienvenue à la Ferme | | | ! |
|-------------------|---|------------|-----------|----------------------|--------|-------------|---|
| BA SG | | 11/02/2020 | | | | | |
| Référence | Désignation | Qté | PU Net | % REM | Remise | Montant Net | |
| | <u>Projet de gestion différenciée par le pâturage au Parc</u> <u>à</u> <u>Année 2020</u> | | | | | | |
| 0100 | Forfait initial du projet (installation, logistique ...) | 1,000 | 1 500,000 | | | 1 500,00 | |
| 0100 | Matériel de Clôture | 1,000 | 270,000 | | | 270,00 | |
| 0100 | Suivi du troupeau (en semaines) 10 semaines | 10,000 | 100,000 | | | 1 000,00 | |
| 0100 | Ovins mis à disposition 4 ovins au prix unitaire de 12.60 € par semaine soit pour les 4 ovins pour 8 semaines | 8,000 | 50,400 | | | 403,20 | |
| | Caprins mis à disposition 4 caprins au prix unitaire de 12.60 € par semaine soit pour les 4 caprins pour 2 semaines | 2,000 | 50,400 | | | 100,80 | |

| Mode de règlement | | Echéance | | Bienvenue à la Ferme | | | ! |
|-------------------|---|------------|---------|----------------------|--------|-------------|---|
| BA SG | | 11/02/2020 | | | | | |
| Référence | Désignation | Qté | PU Net | % REM | Remise | Montant Net | |
| 0122 | Animation pédagogique 1 animation (lors de la semaine bleue) | 1,000 | 200,000 | | | 200,00 | |

Un acompte de 50 % du total du devis est nécessaire pour confirmer la commande. Les acomptes ne sont pas remboursables. L'adhésion annuelle est valable du 1er septembre au 31 août. Le règlement de la facture vous sera demandé le jour de la visite.

(...) VII – SERVICES TECHNIQUES

a) Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre d'un éco-pâturage.

Rapporteur : M. François JACQUES

Monsieur le Rapporteur informe l'assemblée que l'association Entretien Nature et Territoire a accompagné, depuis janvier 2015, la municipalité dans son souhait de mettre en place l'éco pâturage sur le territoire de Cugnaux.

L'analyse technique a déterminé :

* d'une part le périmètre d'expérimentation à savoir le Parc de Loubayssens, le délaissé d'espaces verts situé impasse de Goubard ainsi que les deux bassins de rétention du Casque et de Francazal, pour une surface totale d'environ 2,2 ha. Les sites retenus présentent des intérêts soit économiques soit écologiques soit d'impact social.

* D'autre part, le choix des animaux s'est orienté vers la chèvre des Pyrénées, race rustique locale dont le nombre est en diminution et qui est adaptée aux terrains retenus (surface et type de végétation présente). Le cheptel nécessaire par rapport à la surface est de 10 chèvres environ avec la mise en place d'un plan de pâturage de mars à octobre.

L'analyse économique a présenté les investissements nécessaires ainsi que les avantages et inconvénients des différents modes de gestion possible à savoir interne, partenarial et avec un prestataire. Le bilan économique démontre que la mise en place de l'éco pâturage réduit le coût d'entretien annuel des espaces verts des sites retenus.

Le choix partenarial a été retenu et 3 partenaires potentiels ont été identifiés, un s'est montré intéressé.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités techniques et économiques entre la commune de Cugnaux et M. Moreau, de la Ferme du Paradis (Rieumes), pour le pâturage d'un troupeau de chèvres des Pyrénées.

: - :- :- :- :- :- :- :

M. GUERIN : Je ne vais pas parler de la chèvre de M. Seguin de Daudet, ni de Bedos, ni de Desproges, on aurait pu faire plein de choses. C'est une délibération importante que vous nous présentez, c'est peut-être là, la plus importante depuis votre élection. Est-ce qu'il y aura quand même un contrôle sanitaire, vétérinaire ? Est-ce qu'on récupérera les fromages ?

M. JACQUES : On continue sur l'humour ou vous voulez réellement une réponse ? Toutes les analyses ont été faites. Le cheptel est bien évidemment sain. Si vous souhaitez avoir plus de détails, dans la convention que vous avez dû lire avec attention M. GUERIN vous voyez que toutes les conditions sanitaires sont remplies. Les chèvres restent la propriété de celui qui nous les met en place, bien évidemment la responsabilité sanitaire lui incombe et les animaux seront vérifiés une fois par semaine par cet éleveur, c'est prévu dans la convention.

M. GUERIN : Et la nuit elles restent sur place ?

M. JACQUES : C'est le principe du pâturage. Bien sûr.

M. GUERIN : Nous sommes à 160 mètres d'altitude c'est beaucoup plus facile de venir que lorsque vous êtes dans la montagne Ariégeoise ou Haute Garonnaise à 2000 mètres. Vous n'avez pas peur que les chèvres disparaissent ?

M. JACQUES : C'est une inquiétude mais enfin là ça s'appelle de l'incivilité. Mais pourquoi vous êtes intéressé pour...

M. GUERIN : Pas du tout, M. JACQUES.

M. JACQUES : Écoutez, c'est une démarche que nous mettons en place, je pense qu'à l'heure actuelle, c'est très important de remettre un petit peu de durable et de souvenirs transgénérationnels. Je pense que, même s'il y a quelques incivilités avec l'attente sur la Commune on espère qu'il y aura au moins le respect de ce projet.

M. le MAIRE : Je pense que vous avez tort M. GUERIN de prendre ça sur le ton de l'humour parce que c'est quand même quelque chose qui va faire école. Nous ne sommes pas la seule ville à s'intéresser à l'éco-pâturage et la façon dont les études ont été menées est très sérieuse et elles sont en train d'être exportées dans d'autres villes. Je pense que l'éco-pâturage n'a pas fini de faire parler de lui et je suis très fier que ce soit Cugnaux qui soit la première ville du département à le mettre en place.

POUR : 33 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

: - : - : - : - : - : - :

Entendu l'exposé de Monsieur le Rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention. (...)

Annexe 10. Parcours de la transhumance ovine annuelle du nord de Toulouse. Source : Conseil Départemental

“ Porteur d’une véritable ambition en matière de développement durable et de transition écologique, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé d’investir 150 millions d’euros pour la mise en œuvre de son plan d’actions environnemental 2017-2020. Parmi les priorités de ce plan, la préservation de la biodiversité se traduit par des actions en faveur de l’agro-écologie en encourageant par exemple l’éco-pâturage. Depuis 3 ans les communes de Boulou, Launaguet et Villeneuve-Iss-Bouloc ont mis en place grâce à l’appui du Conseil départemental de la Haute-Garonne une opération d’éco-pâturage permettant de consolider l’installation d’un éleveur ovine et l’entretien d’espaces communaux et privés en déprise. ”

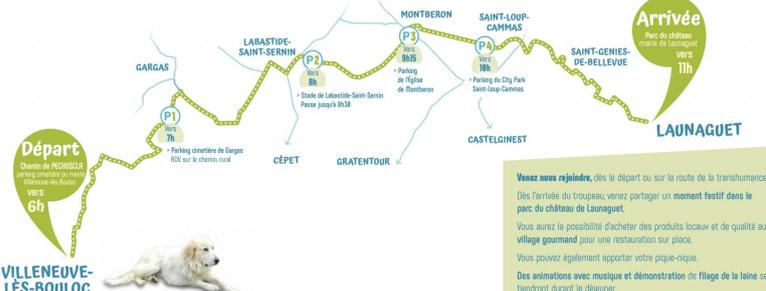


**POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA TRANSHUMANCE
MERCİ DE RESPECTER LES CONSIGNES DES ORGANISATEURS :**

Ne pas dépasser le troupeau et ne pas toucher les animaux (plusieurs points d’arrêt sont prévus à cet effet)
Il est conseillé de ne pas emmener son chien.
(Seuls les chiens tenus en laisse seront tolérés dans la transhumance)

VENEZ NOUS REJOINDRE, dès le départ ou sur la route de la transhumance !

Plusieurs lieux de rendez-vous sont prévus sur le parcours (P1, P2, P3, P4). Merci d’y arriver 1/2 heure avant l’horaire indiqué pour ne pas perturber le passage du troupeau.



Départ
Château de PEYRUSSE
10000 Villeneuve-Iss-Bouloc
VERS
6h

Arrivée
Parc de château
Maison de Launaguet
VERS
11h

Venez nous rejoindre, dès le départ ou sur la route de la transhumance

Dès l’arrivée du troupeau, venez partager un **moment festif dans le parc du château de Launaguet.**

Vous aurez la possibilité d’acheter des produits locaux et de qualité au **village gourmand** pour une restauration sur place.

Vous pouvez également apporter votre pique-nique.

Des animations avec musique et démonstration de filage de la laine se dérouleront durant la journée.

Conseil départemental de la Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE Cedex 9








« La transhumance traversera les communes de Villeneuve-Iss-Bouloc, Gargas, Labastide-Saint-Sernin, Montberon, Saint-Loup-Cammas, Saint-Genès-Belleuve et Launaguet »

Bibliographie

ADAM Matthieu, 2016, *La production de l'urbain durable. L' enrôlement des concepteurs et des habitants par l'intégration des contradictions*, These de doctorat, Tours, s.l.

AGGERI Gaëlle, 2010, *Inventer les villes-natures de demain: Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Illustrated édition., Dijon, Educagri, 200 p.

AMAR Anne et BERTHIER Ludovic, 2007, « Le Nouveau Management Public : Avantages et Limites », *Gestion et management publics*, 2007, vol. 5, p. 14.

ANSORGE Jessie, 2011, « La médiation équine comme outil thérapeutique », *Le Journal des psychologues*, 2011, vol. 286, n° 3, p. 52-55.

ARAB Nadia, 2018, « Pour une théorie du projet en urbanisme », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 25 mai 2018, n° 56-1, p. 219-240.

AUBRY Christine et POURIAS Jeanne, 2013, « L'agriculture urbaine fait déjà partie du «métabolisme urbain» », *Déméter*, 2013, vol. 21.

BARATAY Eric, 2012, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Le Seuil, 400 p.

BARATAY Eric, 2011, *Bêtes de somme. Des animaux au service des hommes*, Paris, Points, 144 p.

BARATAY Eric, 2003, *Et l'homme créa l'animal: Histoire d'une condition*, s.l., Odile Jacob, 388 p.

BARLES Sabine, 2002, « Le métabolisme urbain et la question écologique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2002, vol. 92, n° 1, p. 143-150.

BARREAU Dominique, 2014, « Agir pour l'agriculture : Nantes Métropole », *Pour*, 2014, n° 224, p. 351-360.

BARRIER Julien et CASTEL Patrick, 2019, « Sociologie des professions et politiques publiques » dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po (coll. « Références »), vol.5e éd., p. 594-600.

BARUA Maan, 2019, « Animating capital: Work, commodities, circulation », *Progress in Human Geography*, 1 août 2019, vol. 43, n° 4, p. 650-669.

BARUA Maan, 2014, « Bio-geo-graphy: Landscape, dwelling, and the political ecology of human-elephant relations », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2014, vol. 32, n° 5, p. 915-934.

BEAUD Stéphane et WEBER Florence, 1997, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte., Paris, (coll. « coll. « Grands Repères/Guides » »).

BEURAIN Christophe et ANDRIEU Marc, 2016, « La ville durable comme fard de la ville néolibérale. Penser l'urbain d'aujourd'hui sans œillères », *Revue du MAUSS*, 2016.

BERQUE Augustin, 2011, « Le rural, le sauvage, l'urbain », *Études rurales*, 1 août 2011, n° 187, p. 51-61.

BLANC Nathalie, 2000, *Les Animaux et la Ville*, Paris, Odile Jacob, 232 p.

BLANCHARD Christophe, 2014, *Les maîtres expliqués à leurs chiens*, Paris, Zones, 250 p.

BOMBENGER Pierre-Henri, MOTTET Éric et LARRUE Corinne, 2019, *Les transitions énergétiques: Discours consensuels, processus conflictuels*, s.l., PUQ, 187 p.

BORIES, OLIVIER, EYCHENNE, CORINNE, et CHAYNES, CHARLINE, 2017, « Des troupeaux dans la ville, Représentations et acceptation sociales d'une démarche d'éco-pâturage dans la première couronne toulousaine (Cugnaux) », 2017, n° 10.

BORIES Olivier, EYCHENNE Corinne, LETERRIER Guillaume et DUBREUILH Julie-Lou, 2019a, « Quand les moutons circulent sur les trottoirs de nos villes », *revue Urbanités*, 2019, n° 11, (coll. « Bouger en ville »).

BORIES Olivier, EYCHENNE Corinne, LETERRIER Guillaume et DUBREUILH Julie-Lou, 2019b, « Quand les moutons circulent sur les trottoirs de nos villes », *revue Urbanités*, 2019, n° 11, (coll. « Bouger en ville »).

BORTOLAMIOL Sarah, RAYMOND Richard et SIMON Laurent, 2017, « Territoires des humains et territoires des animaux: éléments de réflexions pour une géographie animale », *Annales de géographie*, 26 septembre 2017, N° 716, n° 4, p. 387-407.

BOURDEAU-LEPAGE, 2013, *Nature(s) en ville - Métropolitiques*, <https://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html> , 21 février 2013, consulté le 28 mai 2018.

BOYER Anne-Lise, 2020, *De la ville-oasis à la ville désert. L'adaptation urbaine à la rareté de l'eau à Phoenix et à Tucson (Arizona)*, These de doctorat, Lyon, s.l.

BOZEC Michel, COUDREUSE Julie, FORET Sandrine et HAURY Jacques, 2019, « Éco-pâturage caprin de la renouée du Japon sur zone humide en Mayenne », *Sciences Eaux & Territoires*, 2019, Numéro 27, n° 1, p. 92-95.

BREARD Mathieu, 2016, « Retour au pâturage », *Openfield*, 2016, p. 10.

BRUNET Roger, 1965, *Roger Brunet, ... Les Campagnes toulousaines : étude géographique*, s.l., Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines impr. F. Boisseau.

CASTREE Noel, 2003, « Commodifying what nature? », *Progress in Human Geography - PROG HUM GEOGR*, 1 juin 2003, vol. 27, p. 273-297.

CESARO Jean-Daniel et APOLLONI Andrea, 2020, « Élevage et urbanité, dans les villes développées ou en développement, quelles oppositions et quelles complémentarités ? », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, 19 février 2020.

CHAMPY Florent, 2018, *La sociologie des professions*, \$ {number}nd édition., s.l., Presses Universitaires de France, 268 p.

COMBY Jean-Baptiste, 2015, *La question climatique: Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Liber/Raisons d'agir, 250 p.

CORMIER Laure, 2015, « Les urbanistes et l'approche écologique de la nature en ville : une conciliation possible ? », *Innovations Agronomiques*, 2015.

DALLA BERNARDINA Sergio, 1991, « Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut », *Homme*, 1991, vol. 31, n° 120, p. 33-50.

DARLY Ségolène, 2014, « Des moutons dans la ville: quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ? », *Pour*, 2014, n° 224, p. 285-290.

DARRIBEAUDE François, GARDON Sébastien et LENSEL B., 2016, *Le vivant en ville, nouvelles émergences*, s.l.

DELFOSSÉ Claire, 2016, « Les animaux d'élevage et le care », *Pour*, 2016, n° 231, p. 187-191.

DELFOSSÉ Claire et BAYSSE-LAINE Adrien, 2018, « L'élevage en milieu urbain entre nature et nourriture. Le cas des métropoles de Lyon et Grenoble », *Géocarrefour*, 6 février 2018, vol. 92, n° 92/3.

DELFOSSÉ Claire, DUMONT Bertrand et HOSTIOU Nathalie, 2016, « Villes et espaces périurbains: lieux de nouvelles relations entre l'élevage et la société », *Pour*, 2016, n° 3, p. 193-202.

DELFOSSÉ Claire et RIEUTORT Laurent, 2017, « L'élevage dans tous ses territoires (dans les pays développés) », *Géocarrefour*, 6 juin 2017.

DESCARTES René (1596-1650) Auteur du texte, 1637, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences , plus La dioptrique, Les météores et La géométrie qui sont des essais de cette méthode*, s.l.

DESCOLA Philippe, 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Editions Gallimard.

DOOLING Sarah, 2009, « Ecological Gentrification: A Research Agenda Exploring Justice in the City », *International Journal of Urban and Regional Research*, 2009, vol. 33, n° 3, p. 621-639.

DUTARTRE Alain et SARAT Emmanuelle, 2019, « Quels regards et quelles démarches de gestion des renouées asiatiques ? », *Sciences Eaux Territoires*, 10 juillet 2019, Numéro 27, n° 1, p. 20-25.

EMEL Jody (ed.), 1998, *Animal Geographies: Place, Politics and Identity in the Nature-culture Borderlands*, London, Verso, 336 p.

EMELIANOFF Cyria, 2007, « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe, The sustainable city: a turning-point in european urban planning? », *L'Information géographique*, 2007, vol. 71, n° 3, p. 48-65.

EMELIANOFF Cyria, 2000, « L'écologie urbaine entre science et urbanisme », *Quaderni*, 2000, vol. 43, n° 1, p. 85-99.

ERNWEIN Marion, 2015, *Jardiner la ville néolibérale: la fabrique urbaine de la nature*, University of Geneva, s.l.

ESTEBANEZ Jean, 2010, *Les zoos comme dispositif spatial : pour une géographie culturelle de l'animalité*, s.l., Paris 7.

GEORGE Pierre, 1974, *L'ère des techniques: Constructions ou destructions?*, s.l., Presses universitaires de France, 157 p.

GIDDENS Anthony, 1979, « Agency, Structure » dans Anthony Giddens (ed.), *Central Problems in Social Theory: Action, structure and contradiction in social analysis*, London, Macmillan Education UK (coll. « Contemporary Social Theory »), p. 49-95.

GRANCHAMP Laurence, 2017, « L'agriculture est-elle rurale ou urbaine? » dans *Ruralité, nature et environnement*, s.l., ERES, p. 239-274.

GRAVARI-BARBAS Maria, 2009, « La « ville festive » ou construire la ville contemporaine par l'événement. (The », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 2009, vol. 86, n° 3, p. 279-290.

GUILLO Dominique, 2015, « Quelle place faut-il faire aux animaux en sciences sociales ?, What is the place of animals in the social sciences? The limits to the recent

rehabilitation of animal agency », *Revue française de sociologie*, 3 avril 2015, vol. 56, n° 1, p. 135-163.

HAECKEL Ernst, 1866, *Generelle Morphologie der Organismen : allgemeine Grundzüge*, s.l., Hachette Livre BNF (réed. 2012), 632 p.

HARAWAY Donna, 1991, *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*, 2nd edition edition., London, Free Association Books, 290 p.

HARAWAY Donna J., 2007, *When Species Meet*, 1 edition., Minneapolis. Minn., Univ Of Minnesota Press, 360 p.

HARVEY David, 2011, *Le capitalisme contre le droit à la ville: néolibéralisme, urbanisation, résistances*, s.l., Ed. Amsterdam, 93 p.

HEYDEN Nik, KAIKA Maria et SWYNGEDOUW Erik, 2005, *In the Nature of Cities: Urban Political Ecology and the Politics of Urban Metabolism*, London ; New York, Routledge, 16 p.

JUSSIAU Roland, MONTMEAS Louis et PAROT Jean-Claude, 1999, *L'élevage en France: 10 000 ans d'histoire*, s.l., Educagri Editions, 564 p.

KOHLER Florent, 2012, « Blondes d'Aquitaine », *Études rurales*, 5 juillet 2012, n° 189, p. 155-174.

KYMLICKA Will et DONALDSON Sue, 2015, « Étendre la citoyenneté aux animaux », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, traduit par Marc Lenormand, 20 octobre 2015, #15, p. 139-166.

LAFFONT Jean-Luc, 2016, « Les chiens dans la ville », *Histoire urbaine*, 2016, n° 47, p. 53-67.

LATOUR Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 210 p.

LATOUR Bruno, WOOLGAR Steve et BIEZUNSKI Michel, 2006, *La vie de laboratoire*, Paris, La Découverte, 308 p.

LECOMTE THIERRY et LE NEVEU CHRISTINE, 1995, *Gestion écologique par le pâturage : l'expérience des réserves naturelles*, s.l., Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ; Atelier technique des espaces naturels ; Réserves Naturelles de France, Papier, 76 p. true p.

LEFEBVRE Henri, 1974, « La production de l'espace », *L'Homme et la société*, 1974, vol. 31, n° 1, p. 15-32.

LEFEBVRE Henri, 1973, *La survie du capitalisme: la re-production des rapports de production*, s.l., Éditions Anthropos, 292 p.

LESTEL Dominique, 1999, « Portrait de l'animal comme sujet », *Revue de synthèse*, 1 janvier 1999, vol. 120, n° 1, p. 139-164.

LESTEL Dominique, 1998, « L'innovation cognitive dans des communautés hybrides homme/animal de partage de sens, d'intérêts et d'affects », *Intellectica*, 1998, vol. 26, n° 1, p. 203-226.

LETEUX Sylvain, 2013, « Les nuisances dans la ville: le cas des abattoirs parisiens (du XVIIIe au début du XXe siècle) », *Bulletin de la société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, 2013, p. 19.

LEVY Jacques, 1994, « Oser le désert ? Des pays sans paysans », *Sciences Humaines*, 1994, Hors-série numéro 4.

LIZET Bernadette, 1996, *Champ de blé, champ de course, nouveaux usages du cheval de trait en europe*, Paris, Ed. Jean-Michel Place, 320 p.

LORIMER Jamie, 2007, « Nonhuman Charisma », *Environment and Planning D: Society and Space*, 1 octobre 2007, vol. 25, n° 5, p. 911-932.

MAUGHAN N., 2012, « Quelles perspectives pour l'écologie urbaine au XXIe siècle : d'un champ de recherche basé sur les interfaces à une discipline scientifique autonome ? », *SHS Web of Conferences*, 2012, vol. 3, p. 03001.

MEURET Michel, 2010, *Un savoir-faire de bergers*, 1^{re} éd., Versailles, Editions Quae Gie & Educagri, 333 p.

MICOUD André, 2010, « Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ? », *Societes*, 25 août 2010, n° 108, n° 2, p. 99-107.

MOURET Sébastien, 2017, « Apprendre à prendre soin », *Ecologie politique*, 31 mai 2017, N° 54, n° 1, p. 87-102.

MOURET Sébastien, 2015, « Iros. Un chien guide d'aveugles, un travailleur du care », *Vacarme*, 2 février 2015, N° 70, n° 1, p. 192-203.

MOURET Sébastien, 2012, « La valeur morale d'un animal : esquisse d'un tableau en forme de dons de vie et de mort. Le cas des activités d'élevage », *Revue du MAUSS*, 2012, vol. 39, n° 1, p. 465-486.

MOURET Sébastien, *Elever et tuer des animaux*, s.l., PUF.

NICAISE Laurence, LECOMTE Thierry et LE NEVEU Christine, 1992, « Le pâturage extensif et la gestion des espaces protégés », *La Lettre des Réserves Naturelles*, 1992, n° 22, p. 7-14.

ODUM Eugene Pleasants et BARRETT Gary W., 1953, *Fundamentals of Ecology*, s.l., Thomson Brooks/Cole, 644 p.

PADDEU Flaminia, 2021, *Sous les pavés, la terre: agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*, s.l., Éditions du Seuil, 439 p.

PATTERSON Charles et LETELLIER Dominique, 2008, *Un éternel Treblinka*, Paris, Calmann-Lévy, 336 p.

PHILO Chris (ed.), 2000, *Animal Spaces, Beastly Places*, 1 édition., London, Routledge, 328 p.

PORCHER Jocelyne, 2017, « Elmo et Paro®, pourquoi l'un travaille et l'autre pas, et ce que ça change », *Ecologie & politique*, 31 mai 2017, n° 54, p. 17-34.

PORCHER Jocelyne, 2015, « Le travail des animaux d'élevage: un partenariat invisible? », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 2015, vol. 65, n° 65, p. 29-36.

PORCHER Jocelyne, 2002a, « L'esprit du don: archaïsme ou modernité de l'élevage? », *Revue du MAUSS*, 2002, n° 2, p. 245-262.

PORCHER Jocelyne, 2002b, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, s.l., Presses universitaires de France.

PORCHER Jocelyne et SCHMITT Tiphaine, 2010, « Les vaches collaborent-elles au travail? », *Revue du MAUSS*, 2010, n° 1, p. 235-261.

POULOT Monique, 2014, « Agriculture et ville : des relations spatiales et fonctionnelles en réaménagement », *Pour*, 2014, N° 224, n° 4, p. 51-66.

POULOT-MOREAU Monique et ROUYRES Thérèse, 2000, « La difficile évolution des campagnes franciliennes vers un espace rural multifonctionnel », *Hommes et Terres du Nord*, 2000, vol. 4, n° 1, p. 253-260.

RISCHEWSKI Oskar, 2022, *Le Parlement de Tougas*, <https://gdsentiers.hypotheses.org/4725>, 15 juin 2022, consulté le 28 juin 2023.

SELMI Adel, JOLY Pierre-Benoît et REMONDET Martin, 2014, « La construction d'un « animal nouveau » : la sélection génétique entre production de savoirs, marchés et action collective », *Natures Sciences Sociétés*, 1 janvier 2014, vol. 22, n° 1, p. 33-41.

STASZAK Jean-François, 2008, « Qu'est-ce que l'exotisme? », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 2008, p. 7-30.

SWYNGEDOUW Erik, 2015, « Urbanization and environmental futures: Politicizing urban political ecologies », *The Routledge Handbook of Political Ecology*, 1 janvier 2015, p. 609-619.

SWYNGEDOUW Erik, 2014, « Where is the political? Insurgent mobilisations and the incipient “return of the political” », *Space and Polity*, 4 mai 2014, vol. 18, n° 2, p. 122-136.

SWYNGEDOUW Erik, 2010, « Trouble with Nature: ‘Ecology as the New Opium for the Masses’ » dans *The Ashgate Research Companion to Planning Theory*, s.l., Routledge.

SWYNGEDOUW Erik, 2007, « Impossible “sustainability” and the postpolitical condition » dans *The sustainable development paradox: Urban political economy in the United States and Europe*, New York, NY, US, Guilford Press, p. 13-40.

UICN FRANCE, 2018, *Les Solutions fondées sur la Nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France.*, Paris.

UNIVERSALIS Encyclopædia, *ÉLEVAGE*,
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/elevage/>, consulté le 20 juillet 2022.

VEYRET Paul, 1951, *Géographie de l'élevage*, s.l., Gallimard.

VICART Marion, 2008, « Regards croisés entre l'animal et l'homme : petit exercice de phénoménographie équitable », *ethnographiques.org*, 2008.

VOLVEY Anne, CALBERAC Yann et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, 2012, « Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique », *Annales de géographie*, 2012, vol. 687-688, n° 5-6, p. 441-461.

WOLMAN Abel, 1965, « The Metabolism of Cities », *Scientific American*, septembre 1965, vol. 213, n° 3, p. 178-190.

ZELLER Olivier, 1997, « L'animal dans la ville d'Ancien Régime : quelques réflexions », *Cahiers d'histoire*, 1 décembre 1997, n° 42-3/4.

« Naissance du “ministère du XXIe siècle” », *Vraiment durable*, 2013, 2013, vol. 4, n° 2, p. 129-153.

L'Abécédaire de Gilles Deleuze, s.l., Éditions Montparnasse.

Tout savoir sur l'éco-pâturage urbain,
<https://www.lagazettedescommunes.com/645656/tout-savoir-sur-leco-paturage-urbain/>, consulté le 29 juin 2022.